

■ SRA ■ PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ■ DRAC ■ BILAN SCIENTIFIQUE ■ 2005 ■ 21

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 0 5



LISTE DES BILANS

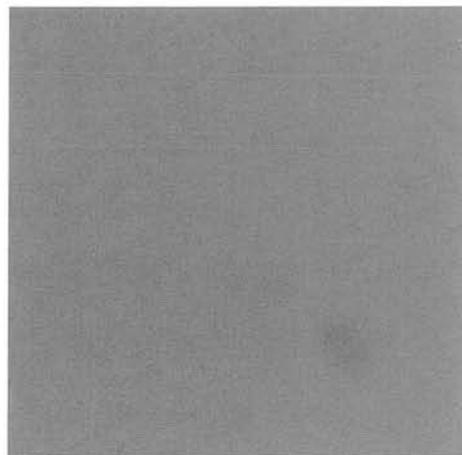
- 1 ALSACE
- 2 AQUITAINE
- 3 AUVERGNE
- 4 BOURGOGNE
- 5 BRETAGNE
- 6 CENTRE
- 7 CHAMPAGNE-ARDENNE
- 8 CORSE
- 9 FRANCHE-COMTÉ
- 10 ÎLE-DE-FRANCE
- 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON
- 12 LIMOUSIN
- 13 LORRAINE
- 14 MIDI-PYRÉNÉES
- 15 NORD-PAS-DE-CALAIS
- 16 BASSE-NORMANDIE
- 17 HAUTE-NORMANDIE
- 18 PAYS-DE-LA-LOIRE
- 19 PICARDIE
- 20 POITOU-CHARENTES
- 21 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR
- 22 RHÔNE-ALPES
- 23 GUADELOUPE
- 24 MARTINIQUE
- 25 GUYANE
- 26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES
ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES
ET SOUS-MARINES
- 27 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE
ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE



Ministère
Culture
Communication

P RÉFECTURE DE LA **R**ÉGION
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
DIRECTION **R**ÉGIONALE DES **A**FFAIRES **C**CULTURELLES

SERVICE **R**ÉGIONAL DE L'**A**RCHÉOLOGIE



**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

2005

**MINISTÈRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION
DIRECTION DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
2006**

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

21-23 boulevard du Roy René
13617 Aix-en-Provence principal cedex

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

21-23 boulevard du Roy René
13617 Aix-en-Provence principal cedex

*Ce bilan scientifique a été conçu
afin que soient diffusés rapidement
les résultats des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie qui,
dans le cadre de la déconcentration,
doit être informé des opérations réalisées en régions
(au plan scientifique et administratif),
qu'aux membres des instances chargées du contrôle
scientifique des opérations,
qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs
et à toute personne concernée
par les recherches archéologiques menées dans sa région.*

*Les textes publiés dans la partie
"Travaux et recherches archéologiques de terrain"
ont été rédigés par les responsables des opérations, sauf mention contraire.
Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.*

Le SRA s'est réservé le droit de réécrire ou condenser tout texte jugé trop long.

*Illustration de couverture :
Dépôt archéologique régional SRA/DRASSM (cabinet Fradin et Weck)
Photographie et montage :
Christian Hussy, Michel Olive*

*Coordination, relecture : Armelle Guilcher, Mireille Pagni
Tableaux : Armelle Guilcher, Pascal Marrou
Bibliographie : Armelle Guilcher, Mireille Pagni
Saisie : Armelle Guilcher, Mireille Pagni et auteurs
Mise en page : Lucienne Ferreri
(avec la collaboration d'Armelle Guilcher et de Mireille Pagni)
Traitement des illustrations d'après les documents
fournis par les auteurs : Christian Hussy, Michel Olive*

*Imprimerie Louis-Jean – avenue Émile Didier, 05003 Gap cedex
Dépôt légal : 294 – Avril 2006*

ISSN 1240-8662 © 2006

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
21-23 boulevard du Roy René
13617 Aix-en-Provence principal cedex

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
21-23 boulevard du Roy René
13617 Aix-en-Provence principal cedex

*Ce bilan scientifique a été conçu
afin que soient diffusés rapidement
les résultats des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie qui,
dans le cadre de la déconcentration,
doit être informé des opérations réalisées en régions
(au plan scientifique et administratif),
qu'aux membres des instances chargées du contrôle
scientifique des opérations,
qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs
et à toute personne concernée
par les recherches archéologiques menées dans sa région.*

*Les textes publiés dans la partie
"Travaux et recherches archéologiques de terrain"
ont été rédigés par les responsables des opérations, sauf mention contraire.
Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.*

Le SRA s'est réservé le droit de réécrire ou condenser tout texte jugé trop long.

*Illustration de couverture :
Dépôt archéologique régional SRA/DRASSM (cabinet Fradin et Weck)
Photographie et montage :
Christian Hussy, Michel Olive*

*Coordination, relecture : Armelle Guilcher, Mireille Pagni
Tableaux : Armelle Guilcher, Pascal Marrou
Bibliographie : Armelle Guilcher, Mireille Pagni
Saisie : Armelle Guilcher, Mireille Pagni et auteurs
Mise en page : Lucienne Ferreri
(avec la collaboration d'Armelle Guilcher et de Mireille Pagni)
Traitement des illustrations d'après les documents
fournis par les auteurs : Christian Hussy, Michel Olive*

*Imprimerie Louis-Jean – avenue Émile Didier, 05003 Gap cedex
Dépôt légal : 294 – Avril 2006*

ISSN 1240-8662 © 2006

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BILAN SCIENTIFIQUE

Table des matières

2 0 0 5



Préface 9

Avant-propos 11

Résultats scientifiques significatifs 13

Tableau de présentation générale des opérations autorisées 17

Travaux et recherches archéologiques de terrain

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE 19

Tableau des opérations autorisées	19
Carte des opérations autorisées	20
Aiglun, Commune	21
Allemagne-en-Provence, Saint-Marc	22
Allemagne-en-Provence, La Moutte	24
Aubenas-les-Alpes, Pilambert est	25
Céreste, Le Grand Clapier	26
Forcalquier, Église Saint-Mary	27
Manosque, Rue des Payans / rue Bon Repos	28
Oppédette, Cimetière	29
Peyruis, La Marcouline	30
Pierrevert, Saint-Michel	31
Puimoisson, Commune	33
Riez, Pré de Foire	34
Sainte-Croix-à-Lauze, Saint-Didier	38
Sisteron, Centre hospitalier, avenue de la Libération	39

	Valensole , La Moutte du Bars	39
Vallée du Largue , Détermination des formations siliceuses en Luberon		40
Projet collectif de recherche « Vallée de l'Ubaye des âges des Métaux aux Temps modernes »		42
Projet collectif de recherche « Riez et le territoire riezais : approches diachroniques »		45

HAUTES-ALPES 47

	Tableau des opérations autorisées	47
	Carte des opérations autorisées	48
	Ancelle , Faudon	49
	L'Argentière-la-Bessée , Mines d'argent du Fournel	50
	L'Argentière-la-Bessée , Chapelle Saint-Jean	50
	L'Argentière-la-Bessée , Parking scolaire Saint-Apollinaire	52
	Baratier , Clapier des Monges	52
	La Bâtie-Montsaléon , Plaine de Lachau	53
	Champcella , Rama	54
	Freissinières , Les mines métalliques de Faravel et de Fangeas	56
	Freissinières , Structures agropastorales de Fangeas	58
	Le Glaizil , Château de Lesdiguières	59
	Montmaur , Cimetière de Saint-Pierre-aux-Liens	60
	Névache , Chapelle et cimetière Saint-Hippolyte	60
	Ribiers , Grotte du Trou du Renard	61
Saint-Julien-en-Beauchêne , Chartreuse de Durbon, église de la maison haute		62
	Saint-Sauveur , Commune	63
	Champcella et La Roche de Rame , Commune	64
Haute vallée d'Entre-les-Aygues (Vallouise) et Haute vallée du Fournel (L'Argentière-la-Bessée) , Parc national des Écrins		66

ALPES-MARITIMES 69

	Tableau des opérations autorisées	69
	Carte des opérations autorisées	70
	Antibes , Le Val Claret	73
Antibes , Angle boulevard Dugommier / avenue Tourré		75
	La Brigue , Château de Lascaris	76
Cagnes-sur-Mer , ZAC Sudalparc, quartier Saint-Jean		77
Cannes , Île Saint-Honorat, chapelle Saint-Sauveur		77
	Castellar , Abri Pendimoun	79
Castellar , Vieux Castellar et barma de la Condamine		80
	La Gaude , Les Terres Blanches	81
	Grasse , Musée international de la parfumerie	82
	Grasse , 2B place aux Herbes	83
Nice , Grotte du Lazaret, Unité archéostratigraphique UA 26		83
	Nice , Libération-Malausséna	85
	Nice , Cimiez	86
	Nice , Colline du château	91
	Pierlas , Chapelle Saint-Sylvestre	92
Roquebrune-Cap-Martin , Grotte du Vallonet		93
	Sainte-Agnès , Château	95
	Saint-Cézaire , Prospections	97
Tende , Mont Bego, secteur Merveilles, zone III		98
	Tende , Mont Bego	99
Andon, Caille, Séranon, Valderoure , Étude de bâti		100
Massif du Mercantour , Pastoralisme d'altitude		101

Tableau des opérations autorisées	103
Carte des opérations autorisées	105
Projet collectif de recherche « Aix-en-Provence, Entremont »	107
Aix-en-Provence , Avenue Jean Monnet, Ravanas	108
Aix-en-Provence , ZAC Sextius-Mirabeau, secteur Pompidou	109
Aix-en-Provence , Angle rue de la Molle et traverse Silvacane	111
Les Baux-de-Provence , Le château	111
Eyguières , Saint-Pierre-de-Vence	112
La Fare-les-Oliviers , Le Castellas	113
Fontvieille , Saint-Pierre d'Entremont	114
Gardanne , Payennet	116
Gardanne , Font de Garach, bassin de rétention	116
Istres , Chemin de Saint-Jean	117
Istres , Le Castellan	117
Jouques , Le Mourre de la Barque	118
Lambesc , Saint-Victor / Grand Verger	119
Lançon-Provence , <i>Oppidum</i> de Constantine	121
Marignane , Quartier de Lacanau	122
Marignane , Le Vieux Pigeonnier 2	122
Marseille , Station de métro Louis Armand	123
Marseille , Rue Bernard-du-Bois	123
Marseille , <i>Oppidum</i> du Verduron	125
Marseille , 23 quai de Rive-Neuve	126
Marseille , Collège Vieux-Port	127
Marseille , 43 rue de l'Évêché, 30 avenue Robert Schuman	132
Marseille , Esplanade de la Major	132
Marseille , Station de métro de la Blancarde	133
Marseille , 165 rue Sainte / 5-7 rue du Commandant Lamy	133
Marseille , Square Porte d'Aix – ZAC Saint-Charles II	134
Marseille , Chemin de Saint-Jean	134
Martigues , Ponteau-Gare	135
Martigues , Vallon du Fou	135
Martigues , Tholon	137
Mouriès , <i>Oppidum</i> des Caisses de Jean-Jean	140
Port-de-Bouc , Pointe de Vella	141
Saint-Rémy-de-Provence , Le <i>macellum</i> de <i>Glanum</i>	143
Trets , Terres Longues	143
Vernègues , Cazan	144
Vernègues , Temple de Château-Bas et chapelle Saint-Césaire	145
Vernègues , Château seigneurial	146
Marseille / Aix-en-Provence , Modernisation de la ligne ferroviaire	149
Projet collectif de recherche « Étang de Berre, faciès culturels du mobilier »	150

Tableau des opérations autorisées	151
Carte des opérations autorisées	153
Besse-sur-Issole , Saint-Lambert	155
La Cadière-d'Azur , Les Salettes	156
Le Cannet-des-Maures , Les Blaïs	159
Fox-Amphoux , Hameau d'Amphoux	160
Fréjus , Les résidences du Colombier	161
Fréjus , Saint-Lambert / Avenue du XV ^e corps	162
Fréjus , Théâtre d'agglomération	163
Fréjus , Rue Aristide Briand, villa Notre-Dame	164
La Garde-Freinet , La Madeleine	165
Hyères , Olbia-de-Provence	166
Hyères , La Tour Fondue	169

Hyères, Colline du château, tour de l'enceinte urbaine	170
Le Muy , Les Vaugreniers	171
Le Muy , Barresse	173
Ollioules , Chemin du Seigneur	174
Pignans , Rue de l'Annonciade et place des Aires	174
Régusse , Le Peirard	175
Rougiers , Clos Sainte-Anne	175
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume , Mirade, chemin du Prugnon	177
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume , Rue de la Glacière	178
Projet collectif de recherche « Vieille Église de Saint-Raphaël. Étude monumentale et documentaire »	178
Saint-Raphaël , Vieille Église	180
Seillans , La Bégude	180
Solliès-Toucas , Le Castellans	182
Tavernes , Les Clots	183
Vidauban , Commune	184
Les Arcs, Cogolin et Grimaud , Zones forestières brûlées	185
Projet collectif de recherche « Occupation du sol et patrimoine archéologique dans la basse vallée de l'Argens », Fréjus / Le Puget-sur-Argens / Roquebrune-sur-Argens	186

VAUCLUSE	189
-----------------	------------

Tableau des opérations autorisées	189
Carte des opérations autorisées	190
Apt , Abri du Centre 2	191
Apt , Caves du centre historique	192
Avignon , Palais des Papes	195
Bédoin , Le Limon-Raspail	197
Bonnieux , Pont Julien	198
Brantes , Mont-Ventoux 6	200
Carpentras , Avenue Clemenceau	200
Carpentras , Rue Piquepeyre	202
Cavaillon , Quartier du Grenouillet	204
Cavaillon , Les Bas Banquets	206
Malucène , Aqueduc du Groseau	207
Méthamis , Les Auzières II	208
Méthamis , Gramari	209
Monieux , Aven des Planes	210
Monteux , Porte-Neuve et abords	211
Oppède , Grotte des Réboulins	212
Orange , Croix Rouge	212
Orange , Théâtre : <i>parascaenium</i>	214
Orange , Temple et théâtre	215
Saignon , Chapelle Saint-Martian	217
Vaison-la-Romaine , Théâtre	218
Venasque , Grand abri de Venasque	220
Arrondissement de Carpentras	221
Projet collectif de recherche « Sites producteurs et sites consommateurs durant le Chasséen en Vaucluse : Gestion des silex bédouliens / Périodisation chronoculturelle »	222

Tableau des opérations interdépartementales	225
Projet collectif de recherche	
« Productions laminaires remarquables du midi de la France »	227
Haute vallée de la Siagne, Voies de communication	228
Projet collectif de recherche « Topographie urbaine de Gaule méridionale »	230

Liste des abréviations	231
-------------------------------	-----

Bibliographie régionale	233
--------------------------------	-----

Liste des programmes de recherche nationaux	247
--	-----

Organigramme du Service Régional de l'Archéologie	248
--	-----

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Préface

BILAN SCIENTIFIQUE

2	0	0	5
---	---	---	---

Terre de référence pour la création contemporaine sous toutes ses formes, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est aussi une terre riche d'une histoire qui débute il y a environ un million d'années. De sa frange littorale à la haute montagne, exceptionnels sont les endroits de ce vaste territoire vides de toute trace historique et archéologique.

Une densité exceptionnelle de vestiges patrimoniaux qui se trouve souvent en conflit avec les projets de nos contemporains toujours très attirés par les terres du Sud... Cette dynamique impose, ici plus qu'ailleurs peut-être, l'étude attentive et la protection exemplaire du patrimoine historique et archéologique, fondement de notre histoire nationale et régionale. C'est à cette double responsabilité que s'attachent au quotidien les personnels du service régional de l'archéologie aidés en cela par une synergie renforcée entre les services de l'État et par des partenariats multiples avec tous les acteurs scientifiques régionaux, archéologues professionnels et associations de bénévoles.

Je constate avec grande admiration que les résultats scientifiques obtenus dépassent souvent les strictes limites des frontières régionales ou nationales. Par les sujets de recherche développés, comme par exemple autour de la question de la gestion des crues à l'époque antique en basse vallée du Rhône ou celle des variations climatiques, on voit combien est essentiel ce regard sur le passé pour la construction de notre futur. Par ailleurs, toutes les mesures de sauvegarde et

de mise en valeur de sites archéologiques engagées participent directement à une indispensable sensibilisation au patrimoine mais aussi à l'activité touristique.

Le présent bilan annuel témoigne à nouveau de l'ampleur de la tâche accomplie. Fruit d'enquêtes collectives et pluridisciplinaires, il constitue avec excellence la vitrine des travaux d'une communauté scientifique dynamique et qui sait être toujours innovante.

Malgré les difficultés récurrentes rencontrées cette année encore dans le domaine de l'archéologie préventive, le présent volume montre toute la richesse du bilan annuel dans lequel viennent s'inscrire plusieurs découvertes exceptionnelles comme celle de vestiges grecs sur le site du collège du Vieux-Port à Marseille. Je voudrais aussi rappeler que l'année écoulée fut importante dans le domaine des équipements scientifiques avec l'achèvement de la construction du dépôt archéologique régional dotant la région d'une structure adaptée aux exigences modernes de conservation et d'étude des collections archéologiques.

En remerciant à nouveau toutes les équipes archéologiques qui œuvrent avec une passion toujours aussi grande à la reconquête de notre histoire, je forme le vœu que l'année 2006 soit riche en découvertes et favorable, par des réformes administratives adaptées, au développement d'une discipline fondamentale pour notre société.

Jean-Luc Bredel
Directeur régional des affaires culturelles

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Avant-propos

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 5

Le fait le plus marquant pour l'année écoulée a été l'avancement – que je qualifierai volontiers pour la région d'historique – du dossier de la conservation des collections archéologiques. Deux chantiers d'envergure sont en effet parvenus à terme.

Il s'agit d'abord du dépôt anthropologique installé, conformément à des engagements conventionnels avec le CNRS et l'université de Provence, sur le site de la faculté Nord de Marseille. En réunissant sur un même lieu les collections anthropologiques jusqu'alors dispersées dans des locaux mal adaptés à la conservation et à la recherche, les partenaires institutionnels ont souhaité se doter d'un outil de travail parfaitement adapté aux problématiques actuelles. En prévoyant la conservation sur place d'un double des travaux scientifiques réalisés et en envisageant à terme la mise en ligne des banques de données constituées, anthropologues et archéologues devraient avoir à disposition un outil unique à vocation internationale. Je rappelle que la mise en œuvre de ce projet a été précédée d'une réflexion collégiale lors d'une table ronde tenue à Carry-le-Rouet (Ardagna *et al.* 2006).

Le second chantier correspondait à un besoin urgent pour cette région, celui de disposer de lieux de conservation en adéquation avec le nombre considérable des collections archéologiques. Parallèlement à la requalification de plusieurs dépôts municipaux (Marseille, Martigues...) ou départementaux (Vaison-la-Romaine, Riez...) constituant un premier maillage du territoire, il était apparu indispensable de compléter ce dispositif de conservation par l'installation de nouveaux dépôts (Nice) et surtout par la construction d'un dépôt régional. Ce projet, initié à partir de la fin 1999 en association avec le DRASSM, vient de s'achever. Je crois important de souligner que cet équipement, conçu sur la base d'un cahier des charges techniques élaboré par les archéologues, a été construit et aménagé grâce à des financements exclusifs de l'État (ministère de la Culture). Outre une zone de dépôt répondant aux attentes exprimées dans différents rapports, cet ensemble comprend un bâtiment annexe avec, pour les chercheurs, des espaces de travail et d'étude adaptés.

Au fil des années, on note avec satisfaction la consolidation de la synergie entre les différents partenaires de la recherche. Des travaux préparatoires à l'établissement des zonages archéologiques y ont par exemple participé. Ils ont en effet permis d'asseoir, à partir d'un état des connaissances, une politique partagée de gestion du territoire en s'appuyant sur les exigences scientifiques alors exprimées. De même, des dispositions administratives récentes telles les demandes d'agrément formulées par les services de collectivités et les associations (à cette date trois collectivités et une association sont agréées, deux dossiers sont en cours) et les conventionnements entre le ministère de la culture et le CNRS (acté pour l'ESEP UMR 6636, en cours avec le CCJ et le CÉPAM) participent largement de cette volonté.

Sur le plan archéologique, un temps significatif a été consacré par les chercheurs à la préparation de divers bilans scientifiques. Parmi ces réalisations, on citera d'abord la publication collective du volume *15 ans d'archéologie en Provence-Alpes-Côte d'Azur* et celle des actes des XXIII^e Journées archéologiques de l'AFAM *La Méditerranée et le monde mérovingien*. Dans le même temps a été lancé un bilan sur la période néolithique dont les conclusions seront discutées au printemps 2006. L'année qui s'ouvre s'inscrit de ce point de vue dans la même logique avec notamment la tenue d'une table ronde sur l'archéologie antique dans l'espace alpin et la parution d'un ouvrage consacré aux sites préhistoriques remarquables. L'année 2006 sera également celle de la fin du mandat des membres de la Commission interrégionale de la recherche archéologique Sud-Est avec en préparation un bilan raisonné sur l'apport des fouilles et des études lancées au cours des quatre dernières années.

Concernant les résultats de terrain proprement dits, malgré une diminution toujours très préoccupante du nombre d'opérations d'archéologie préventive engagées, nous avons la satisfaction de voir l'année s'achever avec un lot conséquent de découvertes

importantes couvrant toutes les périodes. En renvoyant le lecteur au corps de ce volume et aux résultats significatifs, je me limiterai à signaler pour le Paléolithique la découverte de restes osseux humains dans la grotte du Lazaret ; pour le Néolithique la mise en évidence de niveaux d'occupation à Marseille (ZAC Bernard-du-Bois) et une nouvelle sépulture dans l'abri Pendimoun à Castellar ; pour l'Antiquité, les fouilles et recherches collectives menées à Riez-la-Romaine et divers travaux réalisés dans le cadre du *Plan patrimoine antique* sur les amphithéâtres d'Arles, de Fréjus ou le théâtre d'Orange. Enfin, pour l'époque médiévale, la fouille du site castral d'Allemagne-en-Provence. À cet ensemble s'ajoutent quelques découvertes fortuites, notamment d'objets, appartenant à des dépôts de l'âge du Bronze dans les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence et des découvertes issues de campagnes de prospections systématiques en particulier sur les zones incendiées (Var et Alpes-de-Haute-Provence).

La conservation et la valorisation du patrimoine archéologique restent un objectif premier auquel s'attachent des projets d'envergure comme la création du jardin archéologique de Caumont-sur-Durance (Vaucluse) ou la crypte aménagée dans l'église de Saint-Raphaël. On signalera également la décision de protéger au titre des Monuments historiques (CRPS du 17 novembre 2005) les vestiges grecs mis au jour dans un état de conservation exceptionnelle sur le site du collège du Vieux-Port à Marseille. La protection a été décidée en parallèle à la modification du projet architectural afin de permettre le développement d'un programme de recherche et la construction d'une crypte archéologique ouverte au public. C'est dans cette même perspective que seront conduites les fouilles de la place Garibaldi à Nice et que se poursuit la mise en œuvre à Marseille du projet d'aménagement, sur le site de la Major, de la présentation des vestiges de l'église funéraire de la rue Malaval.

Pendant longtemps, l'archéologie de terrain s'est principalement concentrée dans les départements des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse et du Var. Au cours des années récentes, cette situation s'est petit à petit modifiée. Des recherches nouvelles ont été entreprises sur l'espace alpin associant travaux collectifs et personnels (mémoires universitaires). Ils livrent aujourd'hui un éclairage totalement renouvelé sur l'occupation humaine, les aspects environnementaux et climatiques. Dans le département des Alpes-Maritimes, outre ces apports scientifiques nouveaux issus de recherches conduites par de jeunes chercheurs et résultant d'une activité d'archéologie préventive jusqu'alors quasiment inexistante, il faut se réjouir de la création d'un poste d'archéologue municipal à Nice au moment où se lance un important programme de fouilles sur l'emprise du tramway. Des faits et des

décisions administratives qui marquent une véritable naissance de l'archéologie urbaine dans cette ville historique de toute première importance.

À ces diverses actions d'étude et de sauvegarde du patrimoine régional s'ajoute un volet de coopération internationale conséquent. Pour ce qui relève de la compétence des équipes du ministère de la Culture, cette année aura été celle de l'achèvement d'un premier programme de coopération scientifique et culturelle avec l'Algérie à partir du site d'Hippone (Annaba). Les conclusions de ces enquêtes ont été présentées dans un volume collectif. Dans le même temps des contacts ont été pris avec la surintendance de Ligurie pour initier un programme de coopération et d'échanges transfrontaliers dans les domaines de la recherche, de la valorisation et la diffusion des connaissances. Pour clore ce volet international, je rappellerai que le service régional de l'archéologie a accueilli plusieurs archéologues et chercheurs venant d'Égypte, du Brésil, de la Corée du Sud et d'Italie. Enfin, je citerai l'organisation de la VIII^e Université d'été à Vallouise (Hautes-Alpes) sur le thème de l'eau.

Tous ces progrès archéologiques remarquables sont à mettre au crédit de la communauté archéologique régionale dans son ensemble.

Pour conclure, je voudrais insister sur le fait que le développement des programmes de recherche signalés et les actions de coopération internationale ne pourront être bien sûr maintenus et accrus que dans la mesure où les moyens financiers sont réunis et que les effectifs scientifiques et administratifs du service régional de l'archéologie sont consolidés. À cet égard, l'année 2006 sera cruciale. Le remplacement des postes de conservateurs du patrimoine et d'ingénieurs est une nécessité absolue si l'on veut garantir à un haut niveau la transmission des connaissances sur un territoire aussi vaste qui comporte pas moins de 30 000 entités archéologiques recensées ; un territoire qui demeure, rappelons-le, fragilisé par un développement continu et important de son habitat notamment en milieu urbain. Cet avenir, que nous espérons favorable au patrimoine et à la connaissance, nécessite un engagement de tous : acteurs scientifiques, administrations et élus.

Aux premiers appartient, par une rigueur de travail et une large diffusion des résultats, de convaincre la société pour que ce siècle poursuive la voie ouverte au progrès en favorisant les conditions de développement des territoires et l'étude du patrimoine archéologique. Les méthodologies sont connues, les volontés existent, quelques simplifications administratives devraient favoriser les actions de recherche engagées par des hommes et des femmes passionnés.

Xavier Delestre
Conservateur général du patrimoine
Conservateur régional de l'archéologie

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Résultats scientifiques significatifs

BILAN SCIENTIFIQUE

2	0	0	5
---	---	---	---

À la **grotte du Vallonet (Roquebrune-Cap-Martin, Alpes-Maritimes)**, les zones fouillées ont concerné les carrés A6, Z6 et Z7. La concentration en ossements est très importante. Un niveau riche en fragments de grande taille d'ossements d'éléphant a été mis au jour en A6 et Z6. La campagne de cette année, qui s'est achevée par l'enlèvement de fossiles bien individualisés (par exemple, humérus de rhinocéros, humérus de bison), n'a pas livré d'industries lithiques évidentes. Signalons la découverte d'une mandibule de petit bovidé. Ce *Rupicaprini* n'était connu jusqu'à présent que par une molaire supérieure isolée au Vallonet. Ce nouveau fossile constitue une pièce intéressante pour la paléontologie des grands mammifères du Pléistocène inférieur. Par ailleurs, une base de bois palmé a été dégagée en Z7. Elle correspond peut-être à une espèce de grand cervidé nouvelle pour le site.

Dans le même département, à la **grotte du Lazaret (Nice)**, la poursuite de la fouille de l'unité archéostratigraphique UA 26 a permis de récolter un abondant matériel paléontologique (grands mammifères, petits vertébrés, invertébrés terrestres et marins) et préhistorique (galets aménagés, petit outillage diversifié et quelques bifaces). Soulignons la présence de restes humains se rapportant à des Anténéandertaliens évolués (*Homo erectus* européen) sur ce sol d'occupation : deux fragments d'un fémur gracile se rapportant à une jeune femme, deux fragments crâniens (pariétal gauche et pariétal droit brûlé) et deux dents (une molaire lactéale et une dent jugale pathologique).

La campagne 2005 dans l'**abri des Auzières 2 (Méthamis, Vaucluse)** a confirmé la grande variété de la faune présente sur le site, même si la densité des restes n'est pas très importante. Elle a également livré plus de pièces lithiques moustériennes que les années précédentes, même si, là aussi, l'abondance n'est pas la règle. Les charbons de bois sont également bien présents. On se retrouve ainsi dans la problématique, classique ailleurs mais unique en Provence, de la part respective de l'homme et des carnivores dans la constitution d'un remplissage pléistocène, ainsi que du caractère, anthropique ou naturel, du feu attesté.

Les datations placent ce remplissage aux alentours de 60 Ka.

À **Vaugrenier (Le Muy, Var)**, un gisement attribuable au Paléolithique supérieur a été découvert à la faveur d'une fouille préventive. Le contexte archéologique local (présence de trois gisements importants du Paléolithique supérieur : grottes de la Bouverie et de Rainaude 1, station des Gachettes) accentue, si besoin était, l'intérêt intrinsèque de la série lithique mise au jour. La possibilité que cette série soit antérieure au Tardiglaciaire n'est pas à exclure. La fouille du gisement de plein air de Vaugrenier revêt donc une importance toute particulière.

La fouille de **Gramari (Méthamis, Vaucluse)** a porté cette année essentiellement sur le secteur C d'une surface de 30 m². L'objectif consistait à documenter les niveaux récents du Sauveterrien repérés en stratigraphie par M. Paccard. Un sol contenant plus de mille cinq cents pièces lithiques, peu de faune et plusieurs structures (trous de poteaux, structures empierrées... dont un foyer de 1,5 m de large) a été mis au jour. La zone D est, quant à elle, stérile, au moins dans les niveaux supérieurs. Deux décapages ont permis d'atteindre un niveau induré. Ce niveau carbonaté sera dégagé en 2006 pour atteindre les niveaux du Sauveterrien moyen. Dans la zone C, le décapage sera poursuivi jusqu'au démontage du foyer principal afin d'atteindre là aussi les niveaux sous-jacents du Sauveterrien moyen.

À **Pendimoun (Castellar, Alpes-Maritimes)**, une quatrième tombe du Néolithique ancien a été fouillée. D'après les premières observations de terrain, il s'agit d'un sujet masculin. La fouille a apporté des informations inédites sur les rites funéraires, différant sensiblement des pratiques observées antérieurement sur le site. La décomposition s'est en effet opérée en espace non colmaté ; l'étude taphonomique devrait permettre de reconstituer assez précisément le dispositif de fermeture de la tombe. De très importantes déformations pathologiques affectent les membres

inférieurs (spectaculaires fractures non réduites des fémurs). La fouille a permis d'identifier des éléments matériels directement associés au corps, possibles offrandes et notamment le dépôt d'une peau de carnivore.

Sur le site de la **rue Bernard-du-Bois (Marseille, Bouches-du-Rhône)**, une succession d'occupations néolithiques stratifiées allant du VI^e au IV^e millénaire av. J.-C. a été fouillée. Des sols, très bien conservés, se succèdent sur plus de 1 m d'épaisseur et témoignent de deux phases principales : la première concerne les occupations du Néolithique ancien (au moins deux occupations dont l'une est cardiale *stricto sensu*), la seconde celle du Néolithique moyen (Chasséen). Dans les deux cas des traces d'habitat (trous de poteau et de piquet, structures domestiques, plan d'habitat) ont pu être mis en évidence, ce qui permettra à terme de mesurer l'évolution de l'habitat de plein air de la région sur environ deux millénaires dans un environnement côtier que l'on connaît encore mal. L'importance de ce site se mesure encore au type de mobilier qu'il a livré. Il est caractérisé par la consommation de coquillages, qui sont à ce jour les seuls vestiges de la diète des groupes qui se sont installés sur le site. Cette consommation évolue au cours du temps, puisque les groupes du Néolithique ancien consomment d'abord des patelles et des bigorneaux, puis des cardiums, tandis que les populations du Néolithique moyen leur préfèrent les murex. La présence exclusive de coquillages pose la question du statut du site et de son évolution. S'agit-il d'un habitat temporaire, d'une aire spécialisée dans un contexte plus large d'habitat villageois ? Cette découverte permet de reposer la question des mobilités néolithiques, des conditions d'installation des premières communautés agropastorales dans le Midi dans un contexte d'arrivée (bande littorale), de l'économie des sites côtiers, des traditions architecturales et de l'évolution des pratiques techniques (lithiques et céramiques) *in situ*.

Par ailleurs, l'année 2005 était la dernière année du programme trisannuel du PCR : *Sites producteurs et consommateurs durant le Chasséen en Vaucluse : gestion des silex bédouliens / périodisation chronoculturelle*. Elle a donc eu pour objectif premier la réalisation d'une synthèse concernant le travail effectué depuis 2003. Pour faire ce bilan, plusieurs études pluridisciplinaires ont été menées. Il s'agit d'une part, de la continuité des analyses de mobiliers de sites connus depuis 2003 et, d'autre part, de l'étude de nouvelles séries. Concernant le matériel lithique taillé, les analyses technologiques ont concerné la série du site du Clos de l'Urbane (Gargas), de la Bastide (Modène), des Combes (Piolenc) et la série de ramassage sur la commune de Malaucène en rive gauche du Toulourenc. De plus, des analyses tracéologiques ont été réalisées sur le site de la Combe (Caromb). Pour ce qui est du mobilier lithique poli, les études ont concerné le site de la Bertaude (Orange), de la Bastide (Modène) et de Villes-sur-Auzon. Par ailleurs, de nombreux dessins lithiques ont été réalisés. Enfin, des analyses pétrographiques sur la céramique du site de la Combe (Caromb) ont été effectuées.

À **Ponteau-Gare (Martigues, Bouches-du-Rhône)**, la poursuite des fouilles fait notablement évoluer notre perception de la forme de l'habitat du Néolithique final. Les murs en pierres, qui présentent une grande variabilité technique et dont de nouveaux exemplaires sont chaque année mis au jour, participent à la fois à la délimitation de l'espace relativement vaste et à l'élaboration de modules d'habitats dont la forme exacte reste encore à préciser.

À **Savines-le-Lac (Hautes-Alpes)**, un dépôt d'une trentaine d'objets protohistoriques en bronze, parfois fragmentaires, parmi lesquels des bracelets et des épingles, a été signalé au SRA par son inventeur. Le grand intérêt de ces éléments, est conforté par leur découverte dans un aménagement quadrangulaire de dalles de pierre. Une opération de terrain devra être réalisée sur ce site prochainement.

Dans les Bouches-du-Rhône, à **Martigues, au Vallon du Fou**, une fouille préventive a mis en évidence un petit site gaulois de la première moitié du VI^e s. av. J.-C. Cet établissement, installé au pied de l'*oppidum* du Mourre du Bœuf, correspond vraisemblablement à la phase d'installation de ce dernier : il a servi de lieu d'extraction puis de préparation des matériaux de construction (fosses d'extraction d'argile, tri et stockage de moellons) ; simultanément, ou dans un deuxième temps, une occupation liée à des activités artisanales ou agropastorales se développe, dont témoignent fosses et foyers.

La campagne de fouilles préventives réalisée au **collège Vieux-Port (Marseille)** a révélé une stratification archéologique des V^e-VI^e s. av. J.-C. particulièrement bien conservée. Les vestiges occupent principalement un îlot urbain de 17 m de côté fondé aux premiers temps de la colonie grecque. Son implantation sur une terrasse inférieure, non loin du rivage primitif, justifie la puissante stratification archéologique – plus de 2 m par endroits – accumulée au cours des deux premiers siècles de l'occupation. Celle-ci consiste dans un premier temps en un ou plusieurs bâtiments construits sur solins de pierres dont les plans et l'organisation dans l'îlot ne sont pas encore connus. Dans le courant du V^e s. av. J.-C., la partie amont de ces constructions fut dérasée pour laisser place à un puissant massif délimité de murs en grand appareil retenant un remblai. Des constructions particulièrement soignées jouxtent cet ensemble en partie sud de l'îlot : elles associent des murs d'adobe et des murs de pierre aux parements particulièrement soignés – certains étant recouverts d'un enduit – à des sols en terre battue comportant parfois un foyer. Dans l'état actuel de nos connaissances, cet ensemble aux fonctions complexes et sans doute multiples évoque un lieu de culte associant temple et pièces annexes où se réunissait la communauté.

L'importance de ces vestiges et leur excellent état de conservation justifient qu'une décision de conservation *in situ* ait été prise. Ce patrimoine a été inscrit sur la liste complémentaire des monuments historiques lors de la CRPS du 17 novembre 2005 qui a proposé son classement.

L'îlot VI d'**Olbia (Hyères, Var)** et les rues adjacentes sud et ouest ont fait l'objet de plusieurs campagnes de fouille entre 1982 et 1989 et depuis 2002. Après la fouille des niveaux de l'Antiquité tardive et de l'époque romaine, la dernière opération pluriannuelle menée sur les deux tiers sud de l'îlot a permis de suivre l'évolution de son organisation depuis sa fondation, au dernier quart du IV^e s. av. J.-C., jusqu'à sa restructuration complète en 30-40 av. J.-C. Dès l'origine, après nivellement du terrain naturel en pente douce vers la mer, les limites de l'îlot sont fixées avec la construction des quatre murs périmétraux. L'îlot est divisé en trois parties égales d'une superficie de 110 m² dont le plan correspond aux maisons à *pastas*, avec un espace central donnant accès à quatre pièces principales dont certaines sont dotées, dès le premier état, de sols de béton de tuileau. Des modifications dans l'organisation du bâti et la vocation des espaces interviennent ensuite à plusieurs reprises et l'on note en particulier le développement d'activités artisanales avec l'installation de forges dans la partie sud de l'îlot (fin du II^e s. av. J.-C.) puis dans le module central (aux alentours du changement d'ère).

À **Lambesc**, au lieu-dit **Saint-Victor** (Bouches-du-Rhône), une fouille de sauvetage a été réalisée à la suite de travaux agricoles. Ce site antique très étendu, repéré il y a plus de vingt ans en prospection aérienne, a livré des éléments d'architecture de grande qualité (fûts de colonnes, autels, etc.). Une deuxième campagne de sauvetage devrait permettre de préciser sa chronologie, ainsi que sa nature, *villa* ou agglomération secondaire.

À **Baratier** (Hautes-Alpes), un établissement rural gallo-romain a été diagnostiqué à l'occasion d'un sondage sur le site du **Clapier des Monges**. Un mur ponctuellement conservé sur 1,70 m d'élévation y a été mis au jour, ainsi que différents vestiges d'enduits peints partiellement effondrés.

À **Orange** (Vaucluse), le diagnostic puis la fouille d'un vaste terrain au lieu-dit **La Croix Rouge**, au nord de l'arc de triomphe, ont mis en évidence deux voies de circulation antiques liées à celle d'Agrippa, ainsi que les vestiges d'une *villa* périurbaine et d'une nécropole comprenant plusieurs mausolées.

Toujours à **Orange**, l'étude menée sur le secteur du **temple** a conduit l'équipe de l'IRAA à formuler l'hypothèse de la présence d'un édifice antérieur au temple. Dans le même département, à **Carpentras**, le tracé du rempart romain et son fossé ont pu être observés en fouille pour la première fois **boulevard Clémenceau**, apportant un élément décisif pour la compréhension de la topographie urbaine.

En Vaucluse encore, les travaux ont progressé dans plusieurs secteurs du **théâtre antique d'Apt**, aboutissant notamment à la découverte de l'aménagement du rideau de scène et de sculptures provenant sans doute du *frons scenae*.

Dans le Var, une opération de diagnostic archéologique a été menée à **Fréjus**, sur un terrain situé à l'ouest de la nécropole de **Saint-Lambert**, partiellement fouillée entre 1983 et 1987. Ces travaux, qui ont révélé la présence de sépultures à incinération,

permettent de vérifier l'extension de la nécropole antique. Dans le Var encore, les travaux menés depuis 2002 sur l'atelier de potier antique du **hameau d'Amphoux à Fox-Amphoux** se sont poursuivis cette année. Une partie des installations – four, bassins de décantation, carrière d'argile, zone de stockage de matériaux – appartenant à cette officine qui fabriquait de la céramique commune aux alentours du changement d'ère a pu être étudiée.

Enfin, toujours dans le Var, une fouille d'urgence, organisée préalablement à des travaux agricoles sur le site des **Salettes à La Cadière**, a mis en évidence une *villa* du Haut Empire. Sur le terrain exploré, qui couvre une superficie de 1 800 m², se développent plusieurs bâtiments qui abritaient des installations viticoles et des pièces d'habitation. Les bâtiments agricoles comportent deux fouloirs, deux pressoirs à levier, deux cuves, une salle de manœuvre à contrepoids, une salle de travail et un chai à *dolia*. À l'est du chai un espace, doté d'une cuve, pourrait appartenir à une installation oléicole suggérée par la découverte d'éléments de moulin en basalte retrouvés hors contexte. Les trois ailes de bâtiments dévolus à l'habitat s'organisent autour d'une cour agrémentée d'un vaste bassin. Après le II^e s. la *villa* est abandonnée ; elle est ensuite partiellement réoccupée entre le VI^e et le VII^e s. Le projet collectif de recherche sur **Riez** et son territoire (Alpes-de-Haute-Provence) a fourni des informations nouvelles sur les conditions de l'implantation de la cathédrale primitive de Riez : les structures d'un bâtiment public sans doute désaffecté, de grands thermes situés au bord de la rivière, ont guidé l'installation de l'église et du baptistère. Deux cents mètres plus à l'ouest, sous le **collège Javelly**, c'est un grand monument funéraire du V^e s., peut-être une basilique, qui commence à apparaître. Par ailleurs les conditions naturelles de l'implantation urbaine ont été précisées, en mettant en évidence l'endigage puis le comblement pendant l'Antiquité d'un torrent affluent du Colostre et traversant le quartier monumental.

Dans le même département, à **Forcalquier**, les premiers travaux sur la **con cathédrale Saint-Mary** ont donné l'occasion de découvrir les vestiges de cet édifice du haut Moyen Âge doté d'une abside polygonale. Et à **Allemagne-en-Provence**, l'étude du site de **la Moutte** a illustré l'apparition des premiers « châteaux » du système féodal autour de l'an Mil, perchés mais non fortifiés, avant l'installation d'une véritable motte, qui ici n'a pas été achevée.

Il convient de signaler le très bon état de conservation des mines médiévales de **Fangeas à Freyssinières** (Hautes-Alpes). À l'occasion d'une première opération de fouille, ce site de haute montagne a en effet livré des aménagements et éléments en bois en très bon état (plancher, poulie, échelle monoxyle, etc.) dans des galeries et puits d'entrée de réseaux.

Dans le cadre de travaux effectués sur la **tour des Latrines du Palais des Papes d'Avignon** (Vaucluse), les cuisines de Benoît XII ont pu être localisées de façon quasi certaine.

Une opération d'archéologie de sauvetage urgent a permis d'explorer les restes du petit *castrum* médiéval

de **Saint-Michel (Pierrevert, Alpes-de-Haute-Provence)**, dont plusieurs silos, un mur d'enceinte et un fossé ont été dégagés ; le site semble se réduire ensuite à une chapelle bordée d'un cimetière utilisé jusqu'à l'époque moderne.

Dans les Alpes-Maritimes, en partenariat avec le Conseil général et le Service départemental de l'architecture et du patrimoine, le SRA développe la mise en place d'étude du bâti préalablement aux travaux de restauration. Ainsi, ceux programmés sur le **château Lascaris de La Brigue** et la **chapelle Saint-Sylvestre (Sainte-Agnès)** ont été précédés par des études archéologiques approfondies. À **Grasse**, la rénovation du **centre historique** s'accompagne aussi d'études

du bâti qui renouvellent l'état de nos connaissances sur cette cité médiévale.

Dans les Bouches-du-Rhône à **Tarascon, place Alexandrine Brémond**, en bordure du Rhône, les vestiges enfouis et en élévation du **couvent des Observantins**, fondé en 1632, ont fait l'objet d'une fouille préventive. L'ensemble du plan a pu être reconstitué. Une galerie du cloître, encore en élévation, sera intégrée dans le projet immobilier de même qu'un pavement découvert à l'extérieur de l'église conventuelle, qui a pu être déposé : il s'agit d'une calade de galets noirs et blancs dessinant une croix de Malte insérée dans un écusson.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**BILAN
SCIENTIFIQUE****Tableau de présentation générale
des opérations autorisées****2 0 0 5**

	Alpes-de-Hte-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Interdép.	TOTAL
Sondages (SD)	4	4	1	7	7	14	0	37
Fouilles préventives (SP)	0	0	1	11	2	2	0	16
Fouilles préventives d'urgence (SU)	5	7	1	2	2	5	0	22
Fouilles programmées (FP)	4	5	6	10	6	4	0	35
Prospections diachroniques (PRD)	4	5	4	0	6	1	1	21
Prospections thématiques (PRT)	3	2	5	2	3	2	0	17
Opérations préventives de diagnostic (OPD)	14	0	11	36	32	4	0	99
Relevés d'art rupestre (RAR)	0	0	1	0	0	1	0	2
Projets collectifs de recherche (PCR)	3	0	1	4	2	3	2	15
TOTAL	37	25	31	72	60	36	3	264

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 5

N° de dossier	Commune, nom du site	Titulaire de l'autorisation	Programme	Opération	Remarques	Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Réf. carte
7586	Aiglun. Commune	Devos, Jean-François (ASS)		PRD				DIA	1
7604 7709	Allemagne-en-Provence. Saint-Marc	Codou, Yann (SUP)	23	SU SU				MA	2
7445	Allemagne-en-Provence. La Moutte	Mouton, Daniel (SUP)	24	FP		7608		MA	2
7476	Aubenas-les-Alpes. Pilambert est	Renault, Stéphane (CNR)	12	SD				NEO	3
7772	Castellane. Dolmen des Pierres Blanches	Gagnepain, Jean (COL)	12	SD	◆			NEO	4
7730	Céreste. Le Grand Clapier	Peyric, Dominique (ASS)	15	SD				CHA FER	5
7428	Digne-les-Bains. Quartier Bourg 14 av. du camping	Voyez, Christophe (INR)		OPD	●			—	6
7408	Faucon-de-Barcelonnette. Faucon, parcelle C 559	Chadefaux, Xavier (INR)		OPD	●			—	7
7565	Faucon-de-Barcelonnette. Quartier Saint-James, terrain Chouette, parcelle C 432	Chadefaux, Xavier (INR)		OPD	●			—	7
7570	Faucon-de-Barcelonnette. Le Verger de Rovenande, parcelle C 610	Chadefaux, Xavier (INR)		OPD	●			—	7
7640	Faucon-de-Barcelonnette. Quartier Saint-James, terrain Langeron	Chadefaux, Xavier (INR)		OPD	●			—	7
7473	Forcalquier. Église Saint-Mary	Varano, Mariacristina (SUP)	23	FP				MA	8
7349	Gréoux-les-Bains. Babaou	Martin, Lucas (INR)		OPD	■			—	9
7532	Larche. Lauzanier Sud I, II, III	Walsh, Kevin (SUP)	20	SD		7531	7531	DIA	10
6666	Mane. Notre-Dame-de-Salagon	Vecchione, Muriel (INR)	24	PCR	◆			—	11
6429	Manosque. Rue des Payans / rue Bon Repos	Barra, Catherine (INR)		OPD				MA MOD CON	12
7596	Manosque. Saint-Pancrace	Martin, Lucas (INR)		OPD	●			—	12
7524	Meyronnes. Vallée de l'Ubaye	Mocci, Florence (CNR)	20	PRT		7531	7531	DIA	13
7536	Oppedette. Cimetière	Martin, Lucas (INR)		OPD				AT MA MOD	14
7486	Peipin. Rue des Écoles	Martin, Lucas (INR)		OPD	●			—	15
7628	Peyruis. La Marcoulaine	Martin, Lucas (INR)		OPD				FER ANT	16
7591 7693	Pierrevert. Saint-Michel	Rovaletto, Paul (BEN) Dadure, Maxime (AUT)	23 23	SU SU				MA MOD	17
7587	Puimoisson. Commune	Meyer, Vincent (MUS)		PRD		7608		DIA	18
7487	Riez. La Rouguière	Voyez, Christophe (INR)		OPD	●			—	19

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

BILAN
SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 5

N° de dossier	Commune, nom du site	Titulaire de l'autorisation	Programme	Opération	Remarques	Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Réf. carte
7586	Aiglun. Commune	Devos, Jean-François (ASS)		PRD				DIA	1
7604 7709	Allemagne-en-Provence. Saint-Marc	Codou, Yann (SUP)	23	SU SU				MA	2
7445	Allemagne-en-Provence. La Moutte	Mouton, Daniel (SUP)	24	FP		7608		MA	2
7476	Aubenas-les-Alpes. Pilambert est	Renault, Stéphane (CNR)	12	SD				NEO	3
7772	Castellane. Dolmen des Pierres Blanches	Gagnepain, Jean (COL)	12	SD	◆			NEO	4
7730	Céreste. Le Grand Clapier	Peyric, Dominique (ASS)	15	SD				CHA FER	5
7428	Digne-les-Bains. Quartier Bourg 14 av. du camping	Voyez, Christophe (INR)		OPD	●			—	6
7408	Faucon-de-Barcelonnette. Faucon, parcelle C 559	Chadefaux, Xavier (INR)		OPD	●			—	7
7565	Faucon-de-Barcelonnette. Quartier Saint-James, terrain Chouette, parcelle C 432	Chadefaux, Xavier (INR)		OPD	●			—	7
7570	Faucon-de-Barcelonnette. Le Verger de Rovenande, parcelle C 610	Chadefaux, Xavier (INR)		OPD	●			—	7
7640	Faucon-de-Barcelonnette. Quartier Saint-James, terrain Langeron	Chadefaux, Xavier (INR)		OPD	●			—	7
7473	Forcalquier. Église Saint-Mary	Varano, Mariacristina (SUP)	23	FP				MA	8
7349	Gréoux-les-Bains. Babaou	Martin, Lucas (INR)		OPD	■			—	9
7532	Larche. Lauzanier Sud I, II, III	Walsh, Kevin (SUP)	20	SD		7531	7531	DIA	10
6666	Mane. Notre-Dame-de-Salagon	Vecchione, Muriel (INR)	24	PCR	◆			—	11
6429	Manosque. Rue des Payans / rue Bon Repos	Barra, Catherine (INR)		OPD				MA MOD CON	12
7596	Manosque. Saint-Pancrace	Martin, Lucas (INR)		OPD	●			—	12
7524	Meyronnes. Vallée de l'Ubaye	Mocci, Florence (CNR)	20	PRT		7531	7531	DIA	13
7536	Oppedette. Cimetière	Martin, Lucas (INR)		OPD				AT MA MOD	14
7486	Peipin. Rue des Écoles	Martin, Lucas (INR)		OPD	●			—	15
7628	Peyruis. La Marcouline	Martin, Lucas (INR)		OPD				FER ANT	16
7591 7693	Pierrevert. Saint-Michel	Rovaletto, Paul (BEN) Dadure, Maxime (AUT)	23 23	SU SU				MA MOD	17
7587	Puimoisson. Commune	Meyer, Vincent (MUS)		PRD		7608		DIA	18
7487	Riez. La Rouguière	Voyez, Christophe (INR)		OPD	●			—	19

7497	Riez. Prê de Foire, bâtiment public	Borgard, Philippe (CNR)	19	FP	7608		GAL	19
7498	Riez. Prê de Foire, cathédrale	Michel d'Annville, Caroline (SUP)	23	PRT	7608		AT	19
7650	Sainte-Croix-à-Lauze. Saint-Didier	Peyric, Dominique (ASS)	23	SU			MA MOD	20
7524	Saint-Paul-sur-Ubaye. Vallée de l'Ubaye	Mocci, Florence (CNR)	20	PRT	7531	7531	DIA	21
7381	Sisteron. Centre hospitalier, avenue de la Libération	Voyez, Christophe (INR)		OPD			ANT	22
7447	Valensole. La Moutte du Bars	Mouton, Daniel (SUP)	24	FP	7608		MA	23
7398	Volonne. Saint-Jean	Chadefaux, Xavier (INR)		OPD	■		—	24
7588	Vallée du Largue	Slimak, Ludovic (AUT)		PRD			NEO	
7759	Esparron-de-Verdon, Quinson. La Séouve	Gagnepain, Jean (COL)		PRD	○		—	
7531	PCR Vallée de l'Ubaye des âges des Métaux aux Temps modernes (Barcelonnette, Enchastrayes, Faucon-de-Barcelonnette, Jausiers, Le Lauzet-Ubaye, Les Thuiles, Méolans-Revel, Montclar, Saint-Pons, Saint-Vincent-sur-Jabron, Selonnet)	Garcia, Dominique (SUP)	14	PCR			DIA	
7608	Riez et le territoire antique riézois : approches diachroniques	Borgard, Philippe (CNR)	20	PCR			DIA	

FP Fouille programmée

OPD Opération préventive de diagnostic [DG]

PCR Projet collectif de recherche [PC]

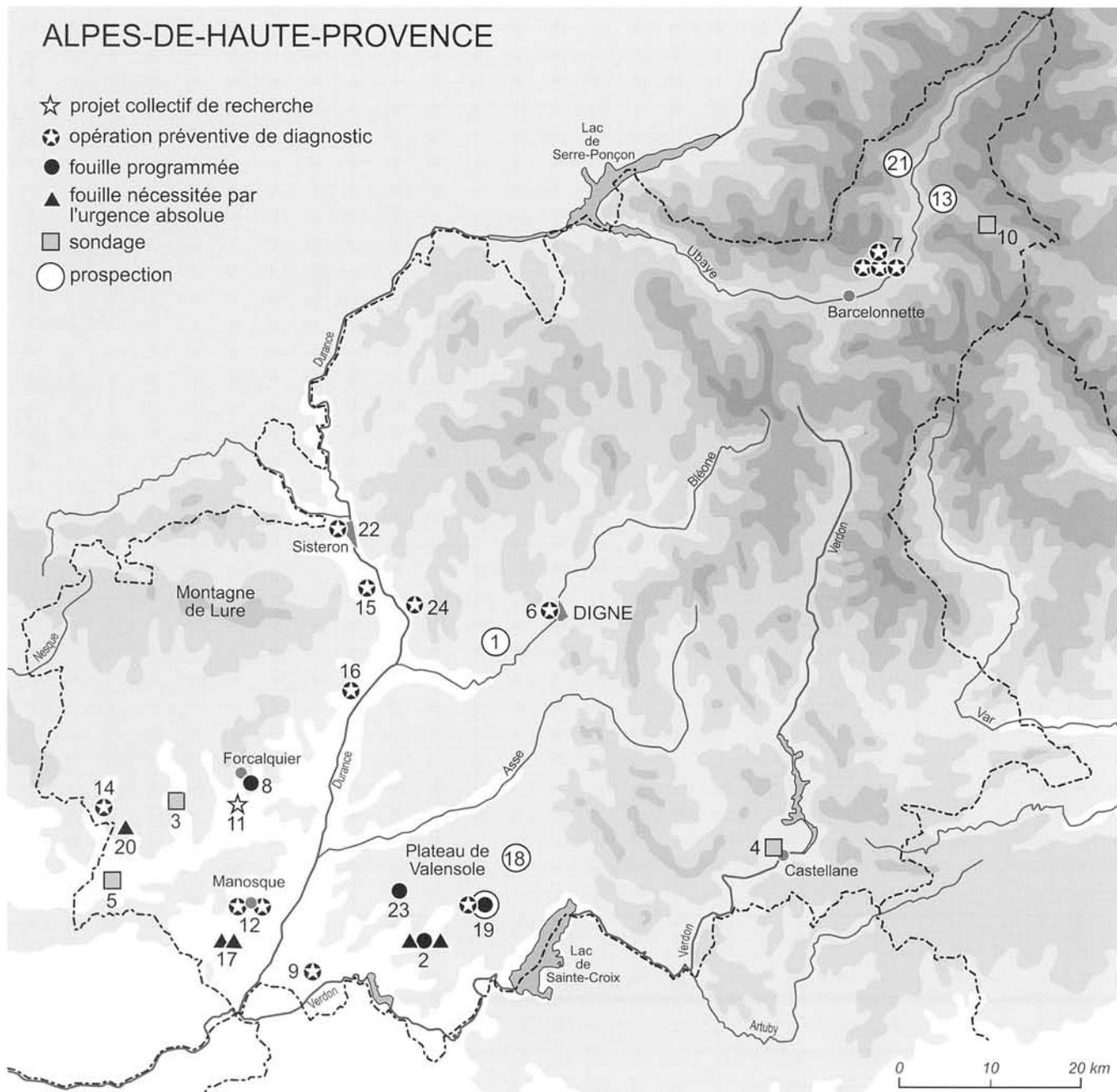
PRD Prospection diachronique [PI]

PRT Prospection thématique (PT)

SD Sondage

SU Fouille préventive d'urgence

● opération négative ; ○ opération en cours ; ◆ opération reportée



**AIGLUN
Commune**

Diachronique

Cette opération de prospection-inventaire avait pour but de compléter la carte archéologique des communes de la vallée des Duyes. Les communes déjà renseignées¹ étant Mirabeau, Champtercier, Thoard, Barras (partiellement), celles de Mallemoisson et Aiglun restaient à étudier². Par ailleurs cette étude coïncidait avec une opération de relevé menée cette année sur l'un des principaux monuments historiques d'Aiglun, la chapelle Saint-Jean, sous la responsabilité de Alain Reymond³.

Le relief de cette petite commune de moyenne montagne, à vocation agricole et pastorale, est engendré par la rencontre de deux plis anticlinaux à peu près parallèles : à l'ouest l'anticlinal de Mirabeau et à l'est l'anticlinal de Gaubert. Leur érosion a formé des vallées bordées au sud et au nord par les strates de poudingue redressées constituant les sommets (le plus haut sommet est à l'altitude de 900 m), abritant en leurs creux des plaines de marne où affleurent des bancs de molasse gréseuse. Deux cours d'eau principaux encadrent Aiglun : la Bléone et le torrent des Duyes. Ces trente dernières années, le reboisement ainsi que le lotissement intensif ont beaucoup modifié le paysage et donc l'image archéologique.

1 Pour Mirabeau, voir *BSR PACA* 1995, 29-30 ; pour Champtercier, *BSR PACA* 1998, 17 ; pour Thoard, *BSR PACA* 1995, 32-33 ; voir également les rapports de prospection-inventaire déposés au SRA DRAC-PACA.

2 L'opération a pu être réalisée grâce à un financement du SRA DRAC-PACA et à l'amical soutien des habitants de la commune, des bénévoles de l'Association de recherche et de documentation en archéologie-Haute-Provence (ARDA-HP) dont je remercie particulièrement Janine Cazères pour son travail d'archives, des chercheurs rattachés au Musée de préhistoire des Gorges du Verdon (spécialement Olivier Notter, docteur en préhistoire).

3 Opération qui se poursuit en 2006.

Attenante à Digne-les-Bains, cette commune a été souvent parcourue par les chercheurs amateurs et professionnels. Un des points forts de cette étude est d'avoir réussi à synthétiser tous les données, certaines découvertes majeures étant restées inédites : notamment l'occupation de l'âge du Fer mise en évidence par Michel Dubar et Roger Zérubia dans les années 70 ; et aussi la révélation des travaux de l'instituteur Auguste Villevieille – qui s'était livré à la fin des années 1920, déjà, à une véritable opération de prospection-inventaire – et qu'il a consignés dans des cahiers (fig. 1).

Malheureusement ses résultats sont aujourd'hui difficilement exploitables (il a dessiné les objets ou fait des photographies mais le mobilier n'est pas marqué ou individualisé. Ses localisations sont souvent imprécises, il ne porte pas ses indices sur carte). Ses collections, "le musée scolaire", n'ont pas été retrouvées. Par ailleurs il prévient :

Avis pour les archéologues futurs : je ramassais au fur et à mesure ces rognures (objets lithiques) afin de les enlever du champ d'exploration pour ne pas avoir à me baisser pour les examiner de nouveau une fois d'après (?). Je les mettais en tas dans un coin à proximité. Donc avis pour les archéologues du futur qui trouveraient de ces tas (cahier II, 1, n. 1).

Ceci peut expliquer la relative pauvreté de l'image archéologique livrée aujourd'hui par la commune pour la Préhistoire. Et depuis A. Villevieille, de nombreux "chercheurs" sont passés par là...

Les nouvelles découvertes sont sans réelle surprise. La densité de l'occupation apparaît très importante pour l'Antiquité, plus de dix sites ou indices de sites livrent de la céramique, confirmant l'image obtenue par l'étude préliminaire. Mais les indices restent souvent mobiliers et leur attribution chronologique demeure

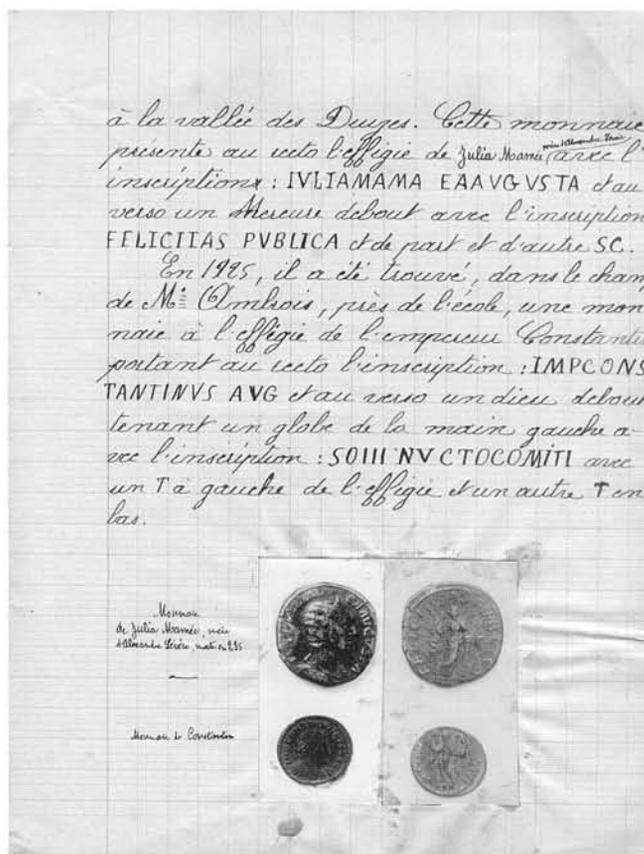
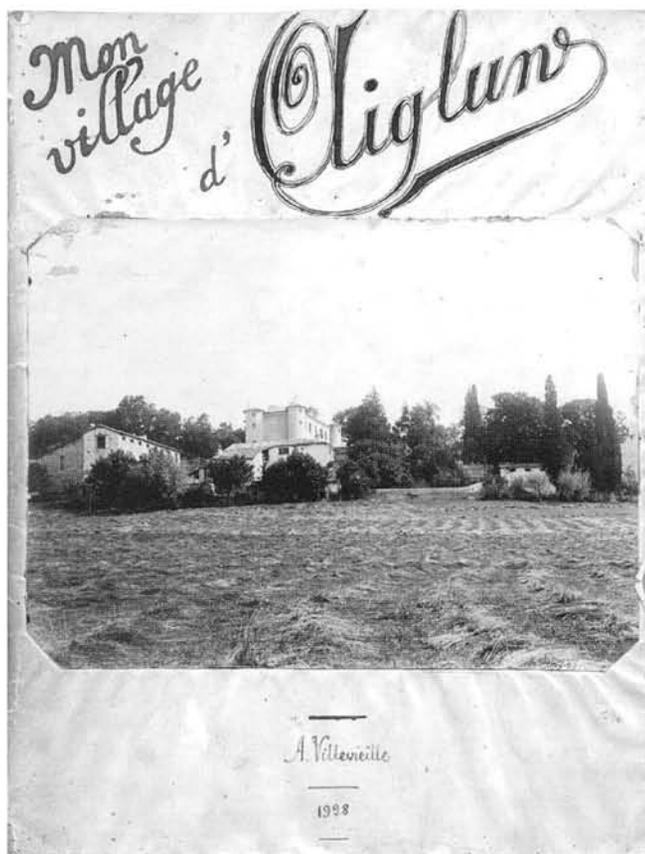


Fig. 1 – AIGLUN, commune. Photographie d'extraits des cahiers de l'instituteur : couverture et p. 6, cahier I (A. Villeveille, 1928, collection privée).

incertaine (par exemple en ce qui concerne la mouture, bien représentée ⁴). Deux sites certains ⁵ pourraient faire l'objet d'opérations. Le premier, intéressant

4 Il me faut regretter ici l'abandon du projet collectif de recherche sur les « meules et carrières en Provence orientale » présenté par Jean-Marie Michel (INRAP).

5 Le site n° 25 pont et voie des Murets et n° 26 relais (?) des Murets.

le réseau viaire (antique à moderne), est menacé par l'érosion. L'autre, une structure antique située à proximité, mérite un sondage d'évaluation.

Jean-François Devos
Musée de préhistoire des gorges du Verdon
et ARDA-HP

Moyen Âge

ALLEMAGNE-EN-PROVENCE Saint-Marc

Le monument dédié aujourd'hui à saint Marc s'élève sur la colline du même nom (alt. 552 m), placée au confluent du Colostre et du ravin de Tartavel. Pour la période médiévale, une bulle de Grégoire IX précise le vocable de ce lieu de culte qui est alors Saint-Véran. C'est là le site du *castrum* médiéval d'Allemagne. On accède à l'église après avoir franchi un ample fossé ; le lieu de culte est au contact direct du tertre où devait s'élever la fortification. Ce sont des travaux de réfection de la toiture qui ont nécessité l'intervention. Le choix de refaire la charpente – qui, dans certaines zones, menaçait de s'effondrer – a amené l'entreprise à niveler le sol à l'arrière de la partie orientale de l'église actuelle pour installer une grue. Ce nivellement,

assez brutal, a eu pour conséquence la destruction de vestiges appartenant au chœur de l'église médiévale.

Le monument conservé correspond à la nef. Dès les premières observations, l'édifice interpelle du fait des élévations observables dans sa partie orientale. Celles-ci permettent de restituer un volume oriental à l'organisation originale : une crypte, ou « église basse » est surmontée d'un chœur très surélevé par rapport à la nef. L'intérêt du monument a été renforcé par la découverte, lors des travaux, d'un bloc comportant un décor d'entrelacs ¹.

1 Voir la figure 15 *infra* dans la notice sur le PCR « Riez et le territoire riezais, approches diachroniques ».

L'intervention de cette année, réduite, sera précisée par les travaux ultérieurs. Ce ne sont donc que des constats provisoires que nous présentons ici. Le croisement des données issues de la fouille et d'une première approche des élévations permet de proposer une chronologie relative de l'histoire du monument.

Nous proposons de voir, dans un état I, un monument composé d'une ample nef charpentée. Il est élevé en galets assisés et correspond à la partie conservée aujourd'hui en élévation, les chaînes d'angle de la façade sont en moyen appareil mais des réfections semblent envisageables. Au sud comme au nord, on peut observer des rythmes réguliers de trous de bouilins. Nous ne pouvons pas restituer les ouvertures en façade, celles-ci ayant connu des remaniements postérieurs. En revanche, les baies étroites et assez hautes percées dans les murs gouttereaux nord et sud, comportant un simple ébrasement interne, doivent appartenir à ce premier état. L'aspect de l'extrémité orientale reste inconnu dans l'état actuel. Par ses dimensions, l'utilisation d'une couverture en charpente et la présence en réemploi dans l'église d'un bloc de moyen appareil calcaire orné d'un entrelacs, nous aurions tendance à placer ce premier édifice à la fin du X^e s. - début XI^e s. Ce qui pourrait en faire un monument contemporain de l'organisation de la fortification. L'état II correspond à la réalisation d'un vaste chœur surmontant une crypte. Cette crypte était de plain-pied avec la nef, on y accédait par une entrée axiale. Cet état II est assez facile à identifier par son appareil, composé de galets taillés assisés, aux joints lissés et tirés à la pointe, et de blocs calcaires de moyen appareil, dont plusieurs comportent des tailles en chevrons. Les volumes orientaux alors mis en place – chœur et crypte – pouvaient être couverts d'une charpente avec une séparation planchéiée entre les deux niveaux. L'arc triomphal, ouvrant sur le chœur surélevé, est observable à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur du monument actuel. On remarquera que les impostes ont des profils variés, parfois de simples quarts-de-rond ou bien des moulurations complexes. Le quart-de-rond nord, observable à l'extérieur, porte un motif présentant un serpent qui engloutit un poisson². Ces moulurations, en particulier la mouluration complexe présente au sud, nous poussent à placer cet état au plus tôt à l'extrême fin du XII^e s. et plus probablement au début du XIII^e s.

À l'état III, on réalise des piles dans le volume oriental (mises au jour par la fouille) qui devaient en supporter d'autres dans la partie supérieure. Ces dernières, liées à celles de l'arc triomphal, recevaient des arcatures latérales. Un tel dispositif trouvait sa justification dans la volonté de réduire la largeur de la nef afin de lancer une voûte dans la partie haute.

Dans un état IV, qui peut correspondre au bas Moyen Âge, voire à la période moderne, l'église inférieure (ou crypte) est monumentalisée. Alors qu'antérieurement

elle était sans nul doute couverte par un plancher, elle reçoit un voûtement sur croisée d'ogives. Il s'agit d'ogives aux branches chanfreinées dont la jonction est marquée par une clef ornée de motifs géométriques. Ce voûtement entraîne des modifications dans les niveaux de sols de l'église haute et de la crypte. Cela est lisible dans l'élévation orientale actuelle. On peut observer une surélévation du sol du chœur supérieur. Parallèlement, le niveau de sol de la crypte est abaissé, descendant sous le ressaut de fondation de l'état II, et utilisant le substrat comme niveau de circulation.

Pour comprendre l'organisation de ce lieu de culte, très spécifique du fait de ces deux "églises superposées" présentes dans la partie orientale, nous pouvons nous tourner vers les sources écrites. Si nous replaçons la construction des églises superposées au XIII^e s., cette construction originale peut trouver sa source dans les tensions qui existent alors entre les lignages aristocratiques et le pouvoir épiscopal. Nous sommes assurés que l'église Saint-Véran est détenue par les chanoines grâce à une bulle pontificale de Grégoire IX en date de 1227. La mainmise des chanoines sur ce lieu de culte, intégré à l'espace fortifié, a pu les pousser à développer une architecture spécifique, traduction de leur présence en ces lieux. Ainsi, l'organisation monumentale, composée d'une crypte surmontée d'un vaste chœur surélevé au-dessus de la nef, peut correspondre à la volonté de réserver cette partie supérieure à l'usage de l'évêque et des chanoines. La partie inférieure étant sans doute consacrée à une dévotion de reliques, mais cela reste encore difficile à préciser.

Nous retiendrons donc deux états majeurs dans cet édifice :

- L'église originelle, d'assez grande dimension, qui appartenait peut-être à une phase de construction de la fin du X^e s., est en tout cas indubitablement présente au XI^e s. et liée étroitement à la fortification, fait assez exceptionnel qui ne va vraiment se généraliser qu'au XII^e s.
- L'autre état majeur correspond à la monumentalisation de l'église par ces volumes superposés, traduction matérielle de l'implantation du pouvoir des clercs séculiers au centre du *castrum* à la fin du XII^e s. - début du XIII^e s.

Dans la programmation à venir, la priorité est de conforter la succession des états que nous proposons dans cette première analyse, essayer de saisir le tracé de l'abside et obtenir des données permettant de mieux dater les phases de construction et les origines de cette fondation. Au-delà de l'approche du monument, il conviendra de replacer le lieu de culte dans l'occupation du territoire médiéval.

L'intérêt suscité par ces travaux a encouragé la municipalité à poursuivre l'intervention et à concevoir une mise en valeur des données issues des fouilles.

2 Voir la figure 16 *infra* dans la notice sur le PCR « Riez et le territoire riezais, approches diachroniques ».

L'intervention de cette année, réduite, sera précisée par les travaux ultérieurs. Ce ne sont donc que des constats provisoires que nous présentons ici. Le croisement des données issues de la fouille et d'une première approche des élévations permet de proposer une chronologie relative de l'histoire du monument.

Nous proposons de voir, dans un état I, un monument composé d'une ample nef charpentée. Il est élevé en galets assisés et correspond à la partie conservée aujourd'hui en élévation, les chaînes d'angle de la façade sont en moyen appareil mais des réfections semblent envisageables. Au sud comme au nord, on peut observer des rythmes réguliers de trous de boulins. Nous ne pouvons pas restituer les ouvertures en façade, celles-ci ayant connu des remaniements postérieurs. En revanche, les baies étroites et assez hautes percées dans les murs gouttereaux nord et sud, comportant un simple ébrasement interne, doivent appartenir à ce premier état. L'aspect de l'extrémité orientale reste inconnu dans l'état actuel. Par ses dimensions, l'utilisation d'une couverture en charpente et la présence en réemploi dans l'église d'un bloc de moyen appareil calcaire orné d'un entrelacs, nous aurions tendance à placer ce premier édifice à la fin du X^e s. - début XI^e s. Ce qui pourrait en faire un monument contemporain de l'organisation de la fortification. L'état II correspond à la réalisation d'un vaste chœur surmontant une crypte. Cette crypte était de plain-pied avec la nef, on y accédait par une entrée axiale. Cet état II est assez facile à identifier par son appareil, composé de galets taillés assisés, aux joints lissés et tirés à la pointe, et de blocs calcaires de moyen appareil, dont plusieurs comportent des tailles en chevrons. Les volumes orientaux alors mis en place – chœur et crypte – pouvaient être couverts d'une charpente avec une séparation planchéiée entre les deux niveaux. L'arc triomphal, ouvrant sur le chœur surélevé, est observable à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur du monument actuel. On remarquera que les impostes ont des profils variés, parfois de simples quarts-de-rond ou bien des moulurations complexes. Le quart-de-rond nord, observable à l'extérieur, porte un motif présentant un serpent qui engloutit un poisson². Ces moulurations, en particulier la mouluration complexe présente au sud, nous poussent à placer cet état au plus tôt à l'extrême fin du XII^e s. et plus probablement au début du XIII^e s.

À l'état III, on réalise des piles dans le volume oriental (mises au jour par la fouille) qui devaient en supporter d'autres dans la partie supérieure. Ces dernières, liées à celles de l'arc triomphal, recevaient des arcatures latérales. Un tel dispositif trouvait sa justification dans la volonté de réduire la largeur de la nef afin de lancer une voûte dans la partie haute.

Dans un état IV, qui peut correspondre au bas Moyen Âge, voire à la période moderne, l'église inférieure (ou crypte) est monumentalisée. Alors qu'antérieurement

elle était sans nul doute couverte par un plancher, elle reçoit un voûtement sur croisée d'ogives. Il s'agit d'ogives aux branches chanfreinées dont la jonction est marquée par une clef ornée de motifs géométriques. Ce voûtement entraîne des modifications dans les niveaux de sols de l'église haute et de la crypte. Cela est lisible dans l'élévation orientale actuelle. On peut observer une surélévation du sol du chœur supérieur. Parallèlement, le niveau de sol de la crypte est abaissé, descendant sous le ressaut de fondation de l'état II, et utilisant le substrat comme niveau de circulation.

Pour comprendre l'organisation de ce lieu de culte, très spécifique du fait de ces deux "églises superposées" présentes dans la partie orientale, nous pouvons nous tourner vers les sources écrites. Si nous replaçons la construction des églises superposées au XIII^e s., cette construction originale peut trouver sa source dans les tensions qui existent alors entre les lignages aristocratiques et le pouvoir épiscopal. Nous sommes assurés que l'église Saint-Véran est détenue par les chanoines grâce à une bulle pontificale de Grégoire IX en date de 1227. La mainmise des chanoines sur ce lieu de culte, intégré à l'espace fortifié, a pu les pousser à développer une architecture spécifique, traduction de leur présence en ces lieux. Ainsi, l'organisation monumentale, composée d'une crypte surmontée d'un vaste chœur surélevé au-dessus de la nef, peut correspondre à la volonté de réserver cette partie supérieure à l'usage de l'évêque et des chanoines. La partie inférieure étant sans doute consacrée à une dévotion de reliques, mais cela reste encore difficile à préciser.

Nous retiendrons donc deux états majeurs dans cet édifice :

- L'église originelle, d'assez grande dimension, qui appartenait peut-être à une phase de construction de la fin du X^e s., est en tout cas indubitablement présente au XI^e s. et liée étroitement à la fortification, fait assez exceptionnel qui ne va vraiment se généraliser qu'au XII^e s.
- L'autre état majeur correspond à la monumentalisation de l'église par ces volumes superposés, traduction matérielle de l'implantation du pouvoir des clercs séculiers au centre du *castrum* à la fin du XII^e s. - début du XIII^e s.

Dans la programmation à venir, la priorité est de conforter la succession des états que nous proposons dans cette première analyse, essayer de saisir le tracé de l'abside et obtenir des données permettant de mieux dater les phases de construction et les origines de cette fondation. Au-delà de l'approche du monument, il conviendra de replacer le lieu de culte dans l'occupation du territoire médiéval.

L'intérêt suscité par ces travaux a encouragé la municipalité à poursuivre l'intervention et à concevoir une mise en valeur des données issues des fouilles.

2 Voir la figure 16 *infra* dans la notice sur le PCR « Riez et le territoire riezais, approches diachroniques ».

Quatre sites médiévaux occupent le territoire d'Allemagne-en-Provence : le *castrum* médiéval de Saint-Marc, perché au-dessus du village actuel, et trois mottes castrales (la Moutte, le Castellet et Notre-Dame). Cette commune regroupe en fait deux anciennes seigneuries distinctes : d'une part, celle du Castellet dont le site éponyme a vraisemblablement été précédé par celui de la Moutte et, d'autre part, celle d'Allemagne dont le site de Saint-Marc a sans doute succédé à la motte de Notre-Dame. Tous ces établissements sont perchés sur des reliefs d'éperons qui dominent de 60 à 100 m la vallée du Colostre, affluent du Verdon.

La Moutte, à environ 2 km au nord-est du village, est une motte de forme tronconique de 37 m de diamètre à la base et 8,5 m seulement au sommet ¹. En bord de plateau elle était isolée par un fossé rectiligne d'une quinzaine de mètres de large.

La première campagne d'une fouille triennale a mis au jour une construction occupant le centre de la plateforme qui n'est pas protégée par un mur d'enceinte (fig. 2). Les murs, conservés sur une hauteur de 50 cm et larges d'environ 70 cm, étaient constitués de mortier de chaux dans lequel étaient envoyés des galets non assisés. À la place des fondations, on a trouvé une structure de bois, carbonisée et posée au sol sans tranchée, constituée de trois madriers longitudinaux, de 4 cm de section, deux au droit des parements et un axial qui étaient joints par des traverses. Il est possible que le procédé se soit inspiré de la construction des murs d'adobe où le matériau est coulé et tassé dans des caissons de bois retirés ensuite. D'ailleurs cette base de mortier constitue peut-être un solin supportant des élévations d'adobe. Les prochaines campagnes devraient le préciser. L'occupation s'est terminée par un incendie suivi d'une destruction volontaire et d'un remblaiement de la totalité du site. Le niveau d'incendie a conservé un grand nombre d'éléments de bois carbonisés, y compris des amandes. Compte tenu de leur faible largeur, ces murs ne pouvaient appartenir à une tour mais à une maison dont nous n'avons, pour l'instant, qu'une seule dimension : le mur orienté nord-est/sud-ouest avait une longueur d'environ 8 m. L'incendie a mis un coup d'arrêt brutal à l'occupation et, en les carbonisant, a conservé des indices précieux. Le matériel céramique renvoie à la seconde moitié du X^e ou au XI^e s. en accord avec les monnaies dont la période d'émission court de 983 à 1002.

La stratigraphie a permis de mettre en évidence la méthode de façonnement du relief préalable à la construction de l'édifice. Un important remblai était disposé en couronne au bord du site et le centre était

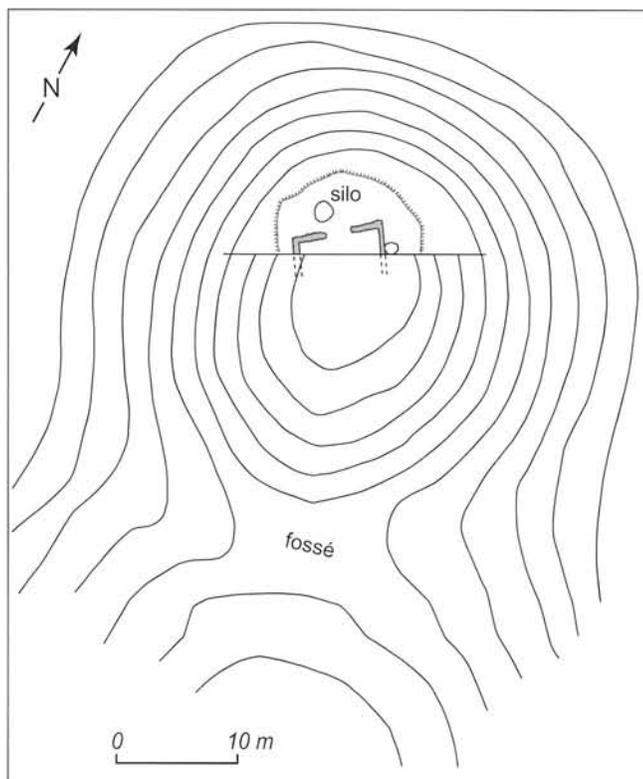


Fig. 2 – ALLEMAGNE-EN-PROVENCE, la Moutte.
Une maison fortifiée semble occuper la plate-forme (D. Mouton).

ensuite comblé. On a noté dans cette phase une importante utilisation du feu dont les modalités et la fonction restent à déterminer. Le même mode opératoire a été mis en œuvre après destruction du bâtiment en vue, sans doute, d'une nouvelle construction : un talus périphérique a permis de retenir les matériaux provenant de la destruction de l'édifice puis le tout a été comblé par des apports de galets provenant sans doute d'un surcreusement du fossé. Le site a alors été abandonné.

La mise en évidence, pour la troisième fois consécutive (après Niozelles état 1 et la Moutte à Valensole ²), d'une maison peu ou pas fortifiée sur motte à la place d'une tour protégée par un rempart montre que le *castrum* s'est développé progressivement, passant d'une conception proche de l'habitat paysan à celle de véritable forteresse. Ce type de motte "de première génération" correspond sans doute à ce que les chartes appellent la *sala* ; ce qui reste à prouver.

Daniel Mouton
Chercheur associé au LAMM

² Pour Niozelles, voir *BSR PACA* 1991, 40-41 ; 1992, 37-39 ; 1993, 20-22 ; 1994, 24-25 ; 2004, 30. Pour Valensole, voir *BSR PACA* 2004, 30 et *infra* la notice sur la Moutte du Bars.

¹ Voir *BSR PACA* 2004, 21.

En 2004, à l'occasion de prospections rentrant dans le cadre de l'autorisation du programme dirigé par Ludovic Slimak¹, l'un d'entre nous (Stéphane Bourne) a découvert, dans un champ fraîchement "griffé" sur la colline de Pilambert, du mobilier archéologique (nucléus, éclats de mise en forme...) se rapportant à la fin du Néolithique et témoignant d'une exploitation spécialisée de silex au sein d'une formation de calcaires tertiaires. Cette découverte a motivé une demande d'autorisation de sondage sur les lieux mêmes de la découverte afin de vérifier la présence de niveaux préhistoriques conservés en relation avec des affleurements de silex recherchés, en l'occurrence, pour la production de grandes lames.

Cette intervention s'inscrit au sein de travaux se structurant depuis 2001 dans l'UMR 6636 du CNRS, qui font suite aux recherches menées sur les ressources siliceuses en zones d'ateliers depuis la fin des années 90². Ces travaux se fondent sur une démarche pluridisciplinaire centrée sur l'exploitation des ressources siliceuses du bassin d'Apt-Forcalquier développée dans deux programmes : le projet collectif de recherche « Productions laminaires remarquables du midi de la France ; fin du Néolithique, début de l'âge des métaux » sous la coordination d'Hugues Plisson et la prospection thématique sur « les affleurements de l'Oligocène supérieur de la région de Forcalquier » sous la direction de Ludovic Slimak (Slimak *et al.* 2004 ; 2005).

Les sondages réalisés cette année sur le revers de cuesta de Pilambert n'ont pas permis de retrouver de locus conservé. Mais une première analyse des cent vingt-neuf artefacts recueillis dans la zone investie (zone décapée et ramassages) confirme une homogénéité des productions, mettant en œuvre sans doute plusieurs chaînes opératoires distinctes, toutes orientées vers la production de supports laminaires avec le recours à plusieurs modalités techniques (pression, pression au levier, percussion indirecte). Ont été reconnus des éclats de remise en forme, des éclats ou tablettes de ravivages de plan de pression et/ou de percussion, des nucléus et fragments de nucléus ainsi que des supports bruts de débitage laminaire. Deux types de silex ont été exclusivement exploités pour ces productions :

- L'un, retrouvé en place, se compose de nodules subsphériques à silex brun translucide homogène à zonations assez larges mais discrètes ; bien silicifiées, ces zonations ne sont visibles que vers le centre des nodules.

¹ Voir *BSR PACA* 2004, 46-47 ; voir aussi *infra* la notice sur ce programme.

² Voir *BSR PACA* 1998, 27-28 ; Binder, Barbier, Guilbert 1998 ; Blet 1999 ; Simonucci 2000 ; Guilbert 2001.

- L'autre, dont la position primaire n'est pas encore établie, prend la forme de « galettes » ovoïdes à silex homogène et à grain fin, caractérisé par de fines zonations rapprochées, s'étendant de la zone sous-corticale jusqu'au cœur.

Nos travaux ont également porté sur des dépressions linéaires et coniques qui se présentent sous la forme de tranchées rectilignes bordées de haldes composées de fragments de calcaires et de silex, situées à quelques mètres en contrebas immédiat de la bordure nord du revers de Pilambert. Aucun matériel de quelque époque que ce soit n'a pu encore être identifié permettant de préciser l'origine de ces structures. Les sondages de cette année n'ont pas permis d'appréhender totalement le potentiel du revers de cuesta de Pilambert et plusieurs questions d'ordre archéologique (localisation du ou des atelier(s) spécialisé(s) et précisions sur l'attribution chronoculturelle des productions ; nature et datation des dépressions linéaires...), mais également d'ordre géologique (identification et positionnement des niveaux siliceux dans les séquences des calcaires de Vachères et ou de Sigonce...) restent à éclaircir. Nous envisageons donc, pour y répondre, de poursuivre les investigations sur ce secteur.

Stéphane Renault

ESEP, UMR 6636 CNRS/université de Provence/
université de Grenoble/MCC

Binder, Barbier, Guilbert 1998 : BINDER (D.), BARBIER (M.), GUILBERT (R.) – *Recensement des disponibilités en matières premières lithiques dans la région PACA* : rapport de synthèse. Aix-en-Provence : SRA-PACA, 1998.

Blet 1999 : BLET (M.) – *L'apport de l'ablation laser couplée à l'ICP-MS à la caractérisation des archéomatériaux siliceux*. Orléans : Université, 1999. 217 p. et annexes (thèse de doctorat).

Guilbert 2001 : GUILBERT (R.) – *Gestion des industries lithiques mésolithiques du sud-est de la France*. Paris : université de Paris I, 2001 (thèse de doctorat).

Slimak *et al.* 2004 : SLIMAK (L.), BRESSY (C.), DA SILVA (J.), GILBERT (C.), GUENDON (J.-L.), MONTOYA (C.), OLLIVIER (V.), RAYDON (V.), RENAULT (S.) – La Combe Joubert (Céreste, France), un assemblage paléolithique original en haute Provence. *Comptes rendus Palévol*, 3, 1, 2004, 77-84.

Slimak *et al.* 2005 : SLIMAK (L.), BRESSY (C.), GUENDON (J.-L.), MONTOYA (C.), OLLIVIER (V.), RENAULT (S.) – Exploitation paléolithique de silex oligocènes en haute Provence (France). Caractérisation des matières premières et processus d'acquisition. *Comptes rendus Palévol* 4, 2005, 359-367.

Simonucci 2000 : SIMONUCCI (C.) – *Caractérisation des silex lacustres oligocènes du bassin d'Apt-Forcalquier. Étude de provenance des lames en silex rubané*. Dijon : centre des Sciences de la Terre, université de Bourgogne, 2000. 69 p. (DESS).

Dominant la confluence de l'Enchrême et du Calavon près de la limite départementale séparant le Vaucluse des Alpes-de-Haute-Provence, le Grand Clapier est connu depuis longtemps des archéologues pour son imposante enceinte ponctuée de tours carrées, mais aussi pour sa grande pauvreté en mobilier archéologique. Ce déficit en vestiges mobiliers était la source de bien des incertitudes concernant la chronologie et la fonction du site, particulièrement cruciales lorsque l'on s'interrogeait sur son lien avec le petit habitat fortifié de la Vache d'Or à Viens (fin II^e s. av. J.-C.), en rive droite du Calavon, bourgade protohistorique maintenant bien connue grâce aux recherches récemment conduites dans le cadre d'un projet collectif de recherche ¹.

Les travaux entrepris cette année consistent en une prospection détaillée des 6 ha de superficie enclose, un relevé précis du dispositif de défense (F. Chardon) et la réalisation de quelques sondages manuels permettant de réduire ces incertitudes. Compte tenu de la puissance des éboulis pierreux et de l'absence de moyens mécaniques, nous avons dû revoir à la baisse nos ambitions de fouille : 2 à 3 m² seulement ont été ainsi explorés dans des niveaux demeurés en place grâce à leur épais recouvrement de blocs et de cailloux au pied de l'enceinte. Il s'ensuit une relative imprécision dans nos conclusions, d'autant plus que la prospection au sol ne s'est guère avérée fructueuse.

Grâce à ces nouvelles investigations, il ressort cependant que le plateau du Grand Clapier a été occupé à au moins deux périodes :

- la première au Chalcolithique (Campaniforme), avec une configuration qui nous échappe totalement, puisque cette attribution ne repose que sur la présence d'un minuscule tesson décoré, manifestement remanié ;
- la seconde à l'âge du Fer, peut-être à la charnière des deux âges du Fer d'après le mobilier céramique découvert, période comprenant au moins le V^e s. av. J.-C. si l'on veut tenir compte à la fois de la présence d'amphores étrusques découvertes en prospection et d'un rempart à tours rectangulaires – pour lequel il serait inopportun de retenir le VI^e s. eu égard au contexte protohistorique régional. En dépit de la rareté du mobilier, l'absence de toute importation récente est d'ailleurs un argument supplémentaire pour cette datation ancienne.

Pour mieux assurer ces datations qui, nous en sommes bien conscients, peuvent étonner, il conviendra dans un avenir proche de réaliser une datation ¹⁴C sur les charbons de bois recueillis en stratigraphie dans le sondage 1, où un lambeau de sol adossé au parement de la courtine a été exploré.

En ce qui concerne le rempart, le relevé précis des vestiges visibles en surface permet de proposer un premier schéma d'organisation, surtout dans le secteur nord-ouest, le moins perturbé par des prélèvements et remaniements récents. Son tracé, comme nous pouvions le voir sur les photographies aériennes, a une allure générale serpentiforme sur près de 470 m de longueur. Si le cordeau n'a pas été utilisé pour son installation, il ne semble pas non plus que des unités de mesure rigoureuses aient commandé l'implantation des ouvrages de renforcement : entre chaque tour en effet, les distances sont variables, ces constructions obéissant elles-mêmes à une métrologie tout aussi fluctuante. La taille des tours (exemple de la tour T5 : 9 x 8,25 m) constitue elle aussi une source d'étonnement : avec de telles dimensions, rarement égalées à cette période, – et sans parler du mode de construction très instable – on ne voit pas comment les habitants ont pu gagner en capacité de défense, ces massifs trop grands s'avérant constituer d'évidents points faibles. Pour combattre l'instabilité générale de la construction, il est d'ailleurs possible que le parement interne de la courtine ait été aménagé en gradins, ce qui explique aussi son exceptionnelle largeur de 7,50 m.

Enfin, cette courte campagne a été l'occasion de localiser une des entrées du site vers le milieu de la fortification. De type frontal, sa largeur a pu être mesurée (3,10 m), mais, compte tenu de l'exiguïté du sondage réalisé, nous n'avons pu récolter d'informations sur le détail de son aménagement.

Le dispositif d'ensemble est assurément l'un des plus impressionnants de la Protohistoire du Midi ; dans la catégorie des éperons barrés, c'est de loin un des aménagements les plus grandioses – et peut-être l'un des plus inefficaces du point de vue défensif. Ceci nous conduit à accentuer son caractère ostentatoire à un moment particulier de la Protohistoire, celui de la "découverte" des remparts en dur par les populations de l'arrière-pays méditerranéen.

Quel type d'occupation faut-il envisager derrière les remparts ? L'exiguïté des sondages réalisés ne permet guère de se prononcer et les perturbations agraires opérées à l'époque moderne ont concouru à effacer bien des traces. Cependant, la rareté du mobilier visible en surface, malgré des conditions de lecture relativement bonnes sur la majeure partie du site, invite à reconstituer une occupation très lâche, probablement de courte durée, – une superficie de 6 ha densément peuplée aurait d'ailleurs constitué un hapax pour cette période si ancienne ! À titre de comparaison, on opposera les abondantes récoltes en mobilier à la surface de la Vache d'Or si proche. Le site de Céreste a-t-il été abandonné (détruit ?) sitôt construit ? Son édification a-t-elle même été entièrement achevée ? Nous n'avons aucun argument pour répondre à ces questions. Nous ne prononcerons pas non plus sur

¹ Voir *BSR PACA* 2003, 230-231.

le statut politique de ce site, que l'on imaginerait volontiers important...

En ce qui concerne son lien avec la bourgade fortifiée de la Vache d'Or à Viens, laquelle surplombe à l'ouest ce site sur l'autre rive du Calavon, les doutes ne sont plus permis : les deux sites ne sont manifestement pas contemporains, séparés par un hiatus de plusieurs

siècles (deux ou trois ?). Mais le site du Grand Clapier n'a-t-il pas pu faire l'objet d'un autre type de fréquentation (rôle festif, cultuel, agraire ?) bien après sa construction ?

Philippe Boissinot * et Dominique Peyric
* EHESS

FORCALQUIER Église Saint-Mary

Moyen Âge

■ Historique

L'église Saint-Mary est située au sommet de la Citadelle de Forcalquier, sur son flanc sud-oriental. Elle apparaîtrait pour la première fois dans les textes au cours du X^e s., au moment où l'on y transfère les reliques de saint Marius (ou Mary) ; anciennement désignée sous le vocable de Sainte-Marie, elle aurait reçu à cette époque son vocable actuel¹. Au cours du XI^e s. elle devient le siège d'un chapitre mais la date et les circonstances de sa création restent encore fortement incertaines (Corriol 1936, 69 ; Didier 1954, 32, 191 ; Poly 1976, 58 ; Barruol 1977, 18). Après une période très obscure pour l'évêché de Sisteron, le concile d'Avignon, en 1060, nomme un évêque légitime, Géraud Chabrier. Le nouvel élu, accueilli par les chanoines de Forcalquier (Laplaine 1843, 72 ; Albanès 1899, 695 ; Didier 1954, 22, 30, 58), réalisa une réforme fort rare, à savoir la création d'une église "concathédrale" : deux chapitres cathédraux se partageaient le titre et les biens épiscopaux dans le diocèse (Didier 1954). Cette réforme a vraisemblablement entraîné une restauration de l'édifice religieux qui à cette époque appartenait probablement à Alix, future première comtesse de Forcalquier (1110) (Alpes de Lumière 1990, 70). En effet, peu après la réforme de Géraud Chabrier, elle s'engagea à rendre à l'évêque la propriété de Saint-Mary.

Le 21 avril 1408 l'église fait l'objet d'une consécration, suite probablement à une autre campagne de reconstruction effectuée dans le courant du XIII^e s. (Royer 1986, 128 ; Barruol 1977, 234). En 1486, les reliques et le siège du chapitre furent transférés à l'église Notre-Dame du Bourguet, bien que les chanoines continuèrent à desservir Saint-Mary, épisodiquement, au moins jusqu'en 1785 (Arnaud 1885, 3).

■ La fouille 2005

Deux secteurs ont fait l'objet d'investigations archéologiques pendant la campagne 2005. Le premier secteur est situé dans la zone du chœur de l'église, délimité au nord par le mur de l'abside conservée en élévation. Le deuxième se trouve dans la zone méridionale du site,



Fig. 3 – FORCALQUIER, église Saint-Mary. Vue du mur latéral oriental du chœur de l'église, depuis le sommet de la terrasse.

au niveau de l'arête entre deux constructions constituant le mur de terrasse.

Malgré une stratification très perturbée par les interventions d'époque moderne, la fouille dans le premier secteur a permis de mettre au jour l'imposant mur oriental du chœur (fig. 3) et ses deux phases de construction.

La phase la plus ancienne est caractérisée par une abside semi-circulaire construite avec des pierres de taille de moyennes dimensions. La qualité de la taille des blocs, qui comportent encore de nombreuses traces d'outils, indiquerait qu'il s'agit d'assises appartenant à l'élévation plutôt qu'à un niveau de fondation. Le demi-cercle décrit par cette première abside, qui montre un chœur assez allongé, n'est pas régulier, surtout à l'extérieur.

La deuxième abside utilise les assises de la première construction comme substructions. Les traces conservées montrent qu'un niveau constitué de pierres plates fut superposé à l'assise arasée de l'abside semi-circulaire, probablement pour en régulariser le niveau. L'élévation, très lacunaire, est constituée d'un double parement en pierres de taille d'excellente facture, rempli d'un blocage en mortier et cailloux. La nouvelle construction comportait une abside à pans coupés, mais dont un seul angle subsiste, côté intérieur. La

¹ Voir *BSR PACA* 2004, 23-24.

restitution d'un plan pentagonal est induite par différents éléments comme la position des fenêtres centrées, la longueur régulière des pans et, enfin, les traces, bien que très faibles, reconnues sur le terrain. L'abside à pans coupés devait se prolonger vers le sud-est par un épaulement représenté sur le terrain par deux courts tronçons de murs qui laissent subodorer son emprise. Un dénivelé aménagé dans le safre au sud du secteur permet d'avancer l'hypothèse que le chœur était surélevé par rapport à la nef.

Les vestiges mis au jour dans le deuxième secteur sont encore insuffisants pour avancer des hypothèses sur le fonctionnement du côté méridional du monument. À l'angle nord-est du secteur, un tronçon de mur, en très mauvais état de conservation, pourrait représenter la trace du mur latéral oriental de l'un des états de l'église, relatif plus probablement à la phase de l'abside à pans coupés.

Conclusion

À l'heure actuelle, il semble difficile de rattacher les données de terrain à l'édifice le plus ancien connu d'après les textes et daté du courant du X^e s. En revanche, les deux états de l'abside mis au jour pourraient correspondre à deux phases successives de reconstruction du monument dont les textes gardent mémoire. Quoi qu'il en soit, ces restructurations de l'édifice ont été sans doute conditionnées par l'exiguïté de l'espace disponible, sur ce flanc de la butte. Ainsi, dans ses différents états, l'église devait comporter une nef unique, sans transept et avec une seule abside.

La superposition de l'abside semi-circulaire et de l'abside à pans coupés montre une légère variation d'alignement, avec une rotation de l'axe longitudinal de l'église vers le sud-ouest qui reste à expliquer.

La construction de la deuxième abside doit correspondre à une phase de reconstruction de l'église toute entière, comportant probablement un agrandissement de sa superficie, bien que le problème de la longueur et de l'emprise de la nef, comme pour l'abside semi-circulaire, reste à résoudre. L'église pourrait avoir atteint la longueur de 30 m par rajouts successifs aux parties préexistantes, donnant cet aspect disproportionné et désaxé que l'on perçoit aujourd'hui.

Quant à la datation de cet ensemble, seules les comparaisons avec d'autres églises permettent d'avancer

des hypothèses chronologiques. Si les éléments à disposition pour la phase à abside semi-circulaire sont encore insuffisants pour établir des comparaisons, la phase avec abside à pans coupés trouve des parallèles importants dans le pays de Forcalquier.

Ce qui semble certain c'est que l'abside à pans coupés doit correspondre à une phase de monumentalisation de l'église à situer, très provisoirement, entre la deuxième moitié du XII^e s. et le début du XIII^e s. Par rapport à cette fourchette chronologique, et par l'analyse de sa maçonnerie, l'abside semi-circulaire pourrait alors correspondre à la phase de reconstruction qui intéressa l'église vraisemblablement dans la deuxième moitié du XI^e s., suite à l'élection en concathédrale.

Mariacristina Varano

Doctorante, LAMM, UMR 6572 CNRS/université de Provence

Albanès 1899 : ALBANÈS (Joseph-Mathias-Hyacinthe) – *Gallia christiana novissima*, 1 : *Histoire des archevêchés, évêchés & abbayes de France accompagnée de documents authentiques recueillis dans les registres du Vatican et les archives locales. Aix, Apt, Fréjus, Gap, Riez et Sisteron*. Montbéliard : Société anonyme d'imprimerie Montbéliardaise, 1899. XVI-615 p.

Alpes de Lumière 1990 : ALPES DE LUMIÈRE – *Archéologie au pays de Forcalquier: radioscopie d'un terroir rural*. Mane : Salagon : Les Alpes de Lumière, 1990. 96 p. (Les Alpes de Lumière ; 103).

Arnaud 1885 : ARNAUD (Camille) – *L'église de Saint-Mary à Forcalquier*. Forcalquier : s. n., 1885. 14 p.

Barruol 1977 : BARRUOL (Guy) – *Provence romane. 2 : la Haute-Provence*. La Pierre-qui-Vire : Presses monastiques, 1977. 451 p. (Zodiaque ; La nuit des temps).

Corriol 1936 : CORRIOL (Abbé Jules) – *Forcalquier. Ancienne capitale de la haute Provence*. Forcalquier : impr. A. Reynaud, 1936.

Didier 1954 : DIDIER (Noël) – *Les églises de Sisteron et de Forcalquier du XI^e siècle à la Révolution. Le problème de la « concathédralité »*. Paris : Dalloz, 1954. XVIII-240 p. (Essais et travaux de l'université de Grenoble).

Laplane 1843 : LAPLANE (Édouard de) – *Histoire de Sisteron, tirée de ses archives*. Digne : A. Guichard, 1843. 2 vol. (578 p.-743 p.).

Poly 1976 : POLY (Jean-Pierre) – *La Provence et la société féodale : 879-1166, contribution à l'étude des structures dites féodales dans le Midi*. Paris : Bordas, 1976. VIII-431 p. (collection Études. Histoire. Série verte).

Royer 1986 : ROYER (Jean-Yves) – *Forcalquier*. Forcalquier : s. n., 1986. 406 p.

La réalisation d'un diagnostic archéologique dans la vieille ville de Manosque a entraîné la prescription d'une opération de fouilles. En effet, la situation particulière de l'îlot concerné entre la rue des Payans et la

rue Bon Repos – à la fois dans l'ancien quartier juif, dans une zone de lotissement médiéval et en limite du rempart élevé à la fin du XIV^e s. – en fait un champ d'action privilégié pour la recherche archéologique.

Les vestiges mis au jour révèlent une occupation continue depuis l'époque médiévale, perceptible à travers une chronologie claire du mobilier céramique ¹, groupé en lots homogènes. Pour la période médiévale, qui revêt ici un intérêt particulier du fait de la spécificité de ce quartier reconnu comme étant la juiverie manosquaine, les sondages révèlent des constructions, certaines comprenant des parties souterraines (dites "caves", puisque utilisées comme telles jusqu'à la démolition récente de l'îlot) et des emplacements à ciel ouvert, voie d'accès, cours, jardins.

Ces structures médiévales s'insèrent ainsi dans un parcellaire urbain qui paraît différent et moins dense que le parcellaire moderne et contemporain. Une "cour" et son silo ainsi qu'une portion de ce qui peut être interprété comme un espace (public ?) de circulation en témoignent. La synagogue de la communauté juive médiévale a été localisée à l'aide des archives au sein de l'îlot partiellement testé et l'opération à venir donnera ainsi l'occasion unique de travailler sur un établissement pour lequel on ne dispose, à ce jour, que d'une documentation textuelle.

Les caves, identifiées comme médiévales sur le site par comparaison avec d'autres caves de Manosque, permettent d'évoquer la fréquence des espaces souterrains, notamment l'emplacement du mikveh (bain rituel), dans les lieux de culte juif, reconnus en Provence.

Différents états ont été d'autre part appréhendés pour les périodes moderne et contemporaine. Archéologiquement, de nombreux témoignages corroborent la

poursuite et même l'intensification de l'occupation du quartier, avec la nouvelle population qu'implique l'exode forcé de la totalité des juifs manosquains à la fin du XV^e s. L'apparition des premières constructions modernes paraît se traduire par une densification de l'habitat, avec l'accroissement de l'emprise du bâti sur le parcellaire.

Le quartier se modifie donc à partir du XVI^e s. On note le creusement de nouvelles caves et la création, ou la poursuite, d'un véritable réseau souterrain. Un bâtiment présumé, dont un mur avait pu être observé pour l'époque médiévale, connaît des transformations durant la période moderne. La construction de nouveaux murs, le creusement de caves et l'aménagement des accès vers ces dernières ont été particulièrement mis en évidence. On perçoit, pour le XIX^e s., de nouveaux réaménagements des différents espaces dégagés.

La fouille du site donnera l'occasion d'enrichir, en ce qui concerne l'occupation médiévale juive, une page, mal documentée par l'archéologie, de l'histoire de la Provence. L'évolution du parcellaire et des modes de construction durant la période moderne puis, à partir de la Révolution, avec la destruction des remparts, sera de même heureusement renseignée par une telle recherche de terrain dans cette ville qui n'a que trop rarement fait l'objet de fouilles archéologiques et où l'essentiel de la connaissance historique repose sur des textes d'archives.

Catherine Barra *, Sandrine Claude **
et Christophe Voyez *

* Inrap

** Doctorante, chercheur associée au LAMM,
en convention pour cette opération avec l'Inrap en tant qu'experte.

1 Identification réalisée par Catherine Richarté, céramologue Inrap.

Antiquité tardive

OPPEDETTE Cimetière

Moyen Âge, Moderne

Un projet d'extension du cimetière communal a entraîné l'exploration d'une parcelle à l'ouest de ce dernier. Les sondages ont révélé la présence de trois bâtiments (fig. 4).

Une maison à citerne moderne, dont les murs avaient été dégagés par des clandestins en 1962, recouvrait des inhumations en pleine terre.

Une église dont nous avons dégagé une partie du plan soit, à l'est, une abside en cul-de-four prolongée d'une longue nef unique terminée par un espace comprenant une cuve axiale enterrée. La conservation du mur d'abside atteint 1 m au-dessus du sol. Les murs de la nef, étroits, pouvaient plutôt supporter une charpente plutôt qu'une voûte. La courte durée de l'intervention n'a pas permis d'avancer une datation certaine, mais

le plan général des vestiges incite à voir dans ce bâtiment une église baptismale de l'Antiquité tardive ou de la période carolingienne. Son organisation est proche de celle de Saint-Hermentaire à Draguignan (Var) ou de Notre-Dame-du-Brusc à Châteauneuf-de-Grasse (Alpes-Maritimes).

Une maison est bâtie au sud de l'église, sur laquelle nous avons obtenu bien peu d'informations : un mur lié à la terre repris par un autre au mortier ; l'assurance que ce bâtiment n'était pas accolé à l'église et, enfin, qu'il semble déjà abandonné vers le XV^e s. Ces observations sont quand même précieuses, car elles contribuent à prouver que le village ou du moins quelques bâtiments existaient autour de l'église, qui n'était pas séparée de son village. Celui-ci a pu, comme beaucoup, être déplacé, peut-être au bas Moyen Âge,

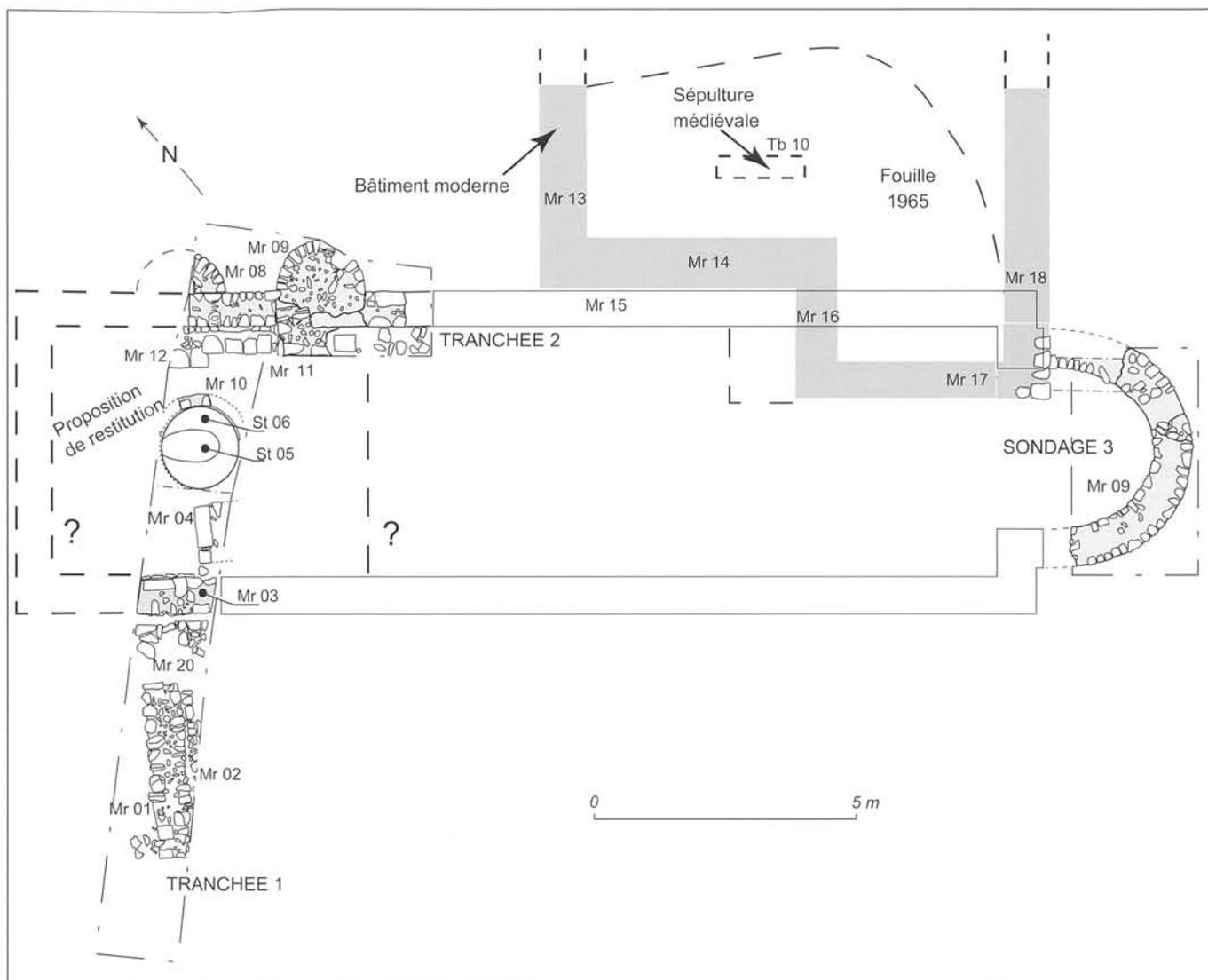


Fig. 4 – OPPEDETTE, cimetière. Plan général avec implantation des structures mises au jour (DAO, L. Martin et S. Fournier).

époque de reconstruction de nombreux villages de haute Provence après la peste noire et la guerre de Cent Ans.

Les archives donnent peu d'informations sur cet édifice très ancien dont le nom même est incertain (Notre-Dame, Saint-Pierre ?). Un dégagement complémen-

taire serait utile pour préciser les relations entre l'espace de la cuve et la nef ainsi que pour assurer les datations et confirmer son statut de première église paroissiale d'Oppedette.

Lucas Martin et Stéphane Fournier
Inrap

Âge du Fer

PEYRUIS La Marcouline

Antiquité

La réalisation d'un lotissement de quarante lots et le creusement d'un bassin de rétention ont motivé la réalisation de sondages sur une emprise de 57 377 m². Soixante-seize tranchées mécaniques ont été creusées. Les parcelles se situent sur un glaciaire de colluvions entre la colline de la Marcouline à l'ouest et la plus haute terrasse durancienne. En regard de la superficie explorée, les résultats obtenus sont modestes.

La recherche de l'extension vers le sud de l'importante occupation antique de la Cassine était la problématique principale de cette opération. Mais, mis à part quelques éléments erratiques antiques (*tegulae*), rien ne vient étayer cette hypothèse. À terme, l'extension éventuelle du lotissement vers la route nationale pourrait toucher le secteur de la voie antique et, par là, une éventuelle nécropole supposée en bord de voie au sortir de l'agglomération de la Cassine.

En revanche, en trois points du futur lotissement, des structures isolées plus anciennes ont été localisées :

- Un foyer circulaire contenait quelques rares tessons non tournés et des charbons de bois. Son apparence le relie au type "foyer à galets chauffés". On retrouve ce type de structure à deux périodes : au Chasséen et au premier âge du Fer. Ici, les indices orientent plutôt vers une datation dans le premier âge du Fer.
- Un autre foyer à galets chauffés, plus riche en charbons que le précédent, était bien conservé, enfoui dans des argiles hydromorphes. La céramique comprenait des bords d'urnes de l'âge du Fer.
- Un fond résiduel d'une fosse circulaire, située dans une zone sèche formée de colluvions calcaires aux sols squelettiques, contenait quelques tessons attribuables à un Néolithique indifférencié.

Ces deux foyers et cette fosse n'ont aucune relation spatiale et probablement pas plus de relation chronologique. En outre, les sondages pratiqués alentour pour définir l'extension d'un site éventuel n'ont pas permis de les relier à d'autres artefacts. À titre de comparaison, on peut néanmoins relever l'occurrence assez fréquente de ces foyers à galets chauffés en moyenne Durance (les Granges à Peipin, Alpes-de-Haute-Provence) ou un peu en amont (Saint-Antoine à Vitrolles, Hautes-Alpes).

Lucas Martin et Stéphane Fournier

Inrap

Moyen Âge

PIERREVERT Saint-Michel

Moderne

Le site de Saint-Michel est situé sur un promontoire placé au sud de la ville actuelle de Pierrevert, à quelques kilomètres au sud-ouest de Manosque. Le promontoire domine à l'est la plaine de la Durance et à l'ouest un terroir composé de collines et de vallons. Le toponyme actuel est celui de Saint-Michel, dont le chemin situé à l'est conserve le nom, alors que la rue située à l'ouest porte le nom de rue de la Chapelle.

La fouille s'est divisée en deux campagnes, une première ayant eu lieu au cours du mois de mars ainsi qu'au début du mois d'avril, puis une seconde du 22 juillet au 31 août. L'opération a été rendue nécessaire par la construction de trois maisons, le creusement des fondations de deux d'entre elles ayant exhumé des ossements et des claveaux.

■ Le premier ensemble

Les sépultures

Le premier ensemble mis au jour est une partie du cimetière dont les Pierreverdains avaient gardé le souvenir¹. Il est essentiellement constitué de sépultures rupestres taillées dans le safre. Il semble être mis en place dans le courant du XIII^e s. et avoir perduré durant la période moderne, au moins jusqu'à la fin du XVI^e s. La relative abondance de pierres taillées, les toponymes des rues du quartier ainsi qu'une histoire de Pierrevert rédigée par l'abbé Aillaud (Aillaud 1928) laissent penser qu'une chapelle se trouvait à proximité de la fouille².

1 Les données anthropologiques sont actuellement traitées par G. Georget.

2 L'abbé Aillaud en parle assez précisément dans son histoire de Pierrevert : « La cime du coteau de Saint-Michel était couronnée autrefois d'une blanche église dédiée au céleste Archange, protecteur du pays... » (Aillaud 1928, 116) ; toutefois nous n'en avons retrouvé aucune trace à l'exception de claveaux d'excellente facture mais hors contexte.

Nous avons repéré au moins deux phases d'inhumation. La première est très concentrée et se compose exclusivement de tombes rupestres. La seconde est constituée de sépultures plus espacées et pour la plupart en pleine terre. L'emprise de cette dernière est beaucoup plus vaste puisqu'elle paraît se poursuivre sous les maisons voisines.

D'autre part, il nous a été rapporté par plusieurs Pierreverdains que la construction d'un bassin situé au sud de la fouille aurait exhumé une grande quantité d'os ainsi que des pierres taillées.

Les silos

Hormis les sépultures, nous avons repéré onze silos (fig. 5), dont un seul a pu être fouillé complètement. De forme ovale, il possède une profondeur de 2,53 m et une largeur de 1,98 m. Deux autres silos de forme carrée, dont un a été réutilisé comme ossuaire, se situent en périphérie du cimetière.

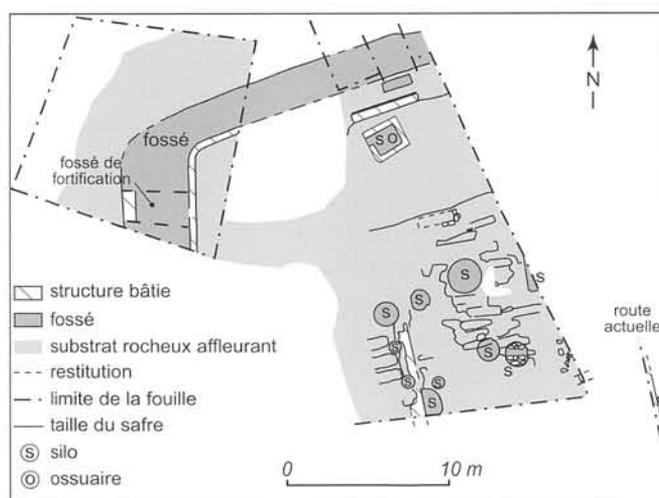


Fig. 5 – PIERREVERT, Saint-Michel. Plan du site (topographie, F. Chardon et M. Deschaume ; DAO, M. Dadure).

L'un des silos partiellement dégagé diffère des autres par son diamètre, supérieur à 2 m, et sa forme cylindrique. L'ensemble de ces silos – qui seraient, selon toute vraisemblance, dépendants de la susdite chapelle ³ – semble matérialiser les différentes phases d'agrandissement du premier état du cimetière.

Seuls deux silos en forme d'ogive situés au sud de la fouille se distinguaient de l'ensemble. Celui qui a pu être fouillé avait un remplissage intact et contenait deux fragments de céramique grise datables de la fin du haut Moyen Âge alors que l'autre contenait un ossuaire. Ce sont les seuls silos que l'on peut indubitablement attribuer à un état antérieur au cimetière.

■ Le second ensemble

Le second ensemble correspond à un *castrum* dont l'existence est attestée par une mention de 1168 ⁴. Il n'a malheureusement pu être que très partiellement dégagé. Hormis les deux silos mentionnés plus haut, nous en avons retrouvé le fossé de fortification.

Taillé dans le safre, il atteint une profondeur de plus de 2 m pour une largeur de près de 4 m. Nous avons pu le repérer sur l'ensemble de la fouille. Il délimite une plate-forme de safre dont les parois sont protégées de l'érosion par un mur de chemisage dont la première assise se pose au fond du fossé. La paroi externe du fossé est elle-même protégée par un mur de mauvaise facture composé de blocs de plus de 40 cm de côté. Au fond de ce fossé, nous avons pu repérer des trous de poteau régulièrement espacés et à égale distance du mur (fig. 6). L'hypothèse selon laquelle il s'agirait de poteaux d'échafaudage liés à la construction du mur de chemisage du safre paraît le plus plausible.

Enfin une dernière structure bâtie que l'on attribue au *castrum* et qui se situe à l'ouest de la fouille pourrait appartenir à un dispositif d'entrée. Elle est placée au niveau d'un rétrécissement du fossé et, au vu de la topographie du lieu, correspond à l'emplacement le plus logique pour un tel aménagement.

Le *castrum* ne semble avoir été en activité que peu de temps, moins d'un siècle et demi. Peut-être sommes-nous face à une fondation castrale avortée ? Cela

3 Je remercie M. Fixot pour cette suggestion.

4 Renseignement aimablement communiqué par C. Boekholt.



Fig. 6 – PIERREVERT, Saint-Michel. Fossé et mur de chemisage du safre à l'ouest de la fouille ; vue depuis l'ouest (M. Dadure).

semble possible puisque la mention de 1168 cite deux *castra* dans le territoire de Pierrevert. On imagine aisément une concurrence qui entraînerait la disparition de l'un des deux.

Mais une durée d'utilisation si courte peut avoir été le résultat d'une évolution normale pour ce type d'occupation, à l'image des mottes castrales provençales qui peuvent parfois connaître une occupation de moins d'un siècle (Mouton 2003). La chapelle ainsi que le cimetière ne se seraient implantés que plus tard à cet emplacement.

Maxime Dadure

Étudiant en Master I, université d'Aix-Marseille I

Aillaud 1928 : AILLAUD (Abbé Adolphe) – *Histoire de Pierrevert, canton de Manosque, arrondissement de Forcalquier : depuis son origine jusqu'à nos jours*. Forcalquier : impr. A. Reynaud, 1928. 198 p.

Mouton 2003 : MOUTON (Daniel) – *La Roca de Niozelles et les mottes castrales du bassin de la Durance moyenne et ses abords*. Aix-en-Provence : université d'Aix-Marseille I, 2003. 3 vol. (694 p.) (thèse de doctorat).

La prospection-inventaire de la commune de Puimoisson s'inscrit dans le cadre d'un projet collectif de recherche dirigé par Philippe Borgard¹. Des découvertes anciennes et plus récentes ont été faites sur la commune mais elle n'a jamais été étudiée de manière exhaustive. Le travail de vérification de ces découvertes sur le terrain et la recherche de nouveaux sites ont pour but de compléter la carte archéologique².

Trente-deux sites et indices de sites ont été découverts, ainsi que quinze trouvailles isolées, qui vont de la Préhistoire à l'époque contemporaine.

◆ Préhistoire

Le travail de prospection a mis en évidence dix-huit sites et/ou indices de sites du Paléolithique au Néolithique Final. Le Paléolithique moyen est représenté par le site Cogordan, révélé par Michel Dubar (Dubar 1979, 147-151), que nous avons vérifié. Quatre nouveaux indices de sites (dont deux isolés) ont été découverts qui, d'après la typologie, appartiennent à la même période que le site Cogordan, classé par M. Dubar dans un faciès évenosien, à débitage peu levallois mais avec de nombreuses encoches et denticulés. La majorité des sites paléolithiques se situe sur le plateau de Valensole, dans des paléosols très oxydés. Cette forte présence sur le plateau se retrouve dans la découverte de nombreux sites dans le nord de la commune de Riez³, limitrophe avec Puimoisson.

Pour le Néolithique, nous avons repéré un site certain, un indice de site et un indice isolé. L'indice de site a révélé des outils en silex de petites dimensions (racloir, burin, perçoir) que l'on peut dater du Néolithique final ou de l'Épipaléolithique.

◆ Âge du Fer

Des prospections anciennes non publiées indiquaient la présence de monnaies grecques et gauloises sur le site des Arnous. Il s'agit de quatre monnaies, une obole grecque de Marseille (fig. 7, a et b), un potin gaulois (fig. 7, c et d) et deux oboles gauloises. Les monnaies datent du 1^{er} s. av. J.-C. ; les oboles gauloises seraient de frappe locale. La vérification sur le terrain a révélé aussi une présence romaine sur ce site (*tegulae*), qui est encore en cours d'étude pour tenter d'en connaître la nature exacte.

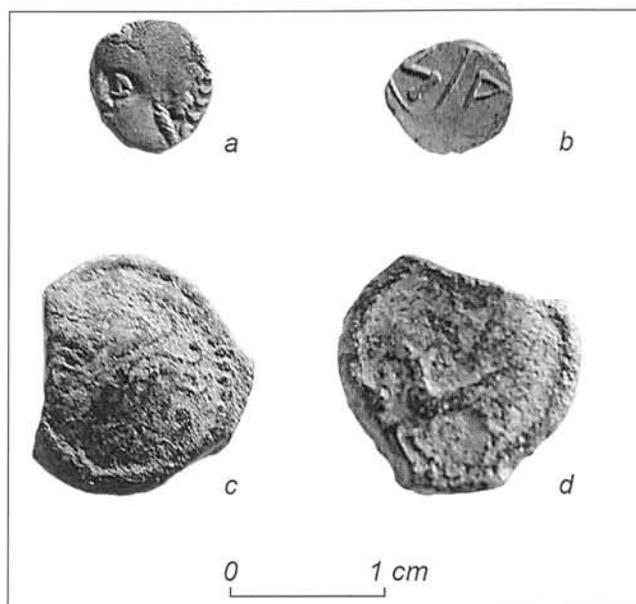


Fig. 7 – PUIMOISSON, commune. Les Arnous.
Monnaies : obole grecque de Marseille en argent (a, droit ; b, revers) ; potin gaulois (c, droit ; d, revers) (V. Meyer).

◆ Antiquité

La période antique est représentée par treize sites et indices de sites. Le site des Adrechs est sans doute une *villa* suburbaine, car la prospection a révélé une grande diversité de matériaux : verre, métal, rhyolite et céramique.

Deux nécropoles anciennement découvertes ont été vérifiées et ont livré des *tegulae*.

Un autre site, En Palus, a fourni, grâce à l'enquête orale, un fond de *dolium* et une monnaie de l'empereur Claude. La répartition géographique des sites romains est intéressante car elle est concentrée dans la vallée du Pas de Laval et au nord du plateau, en surplomb de l'Asse.

◆ Moyen Âge

Deux chapelles sont dénombrées pour la période médiévale, dont la chapelle Saint-Apollinaire qui se situe sur un site romain et a livré de la céramique commune. À proximité de la chapelle Notre-Dame de Bellevue, Daniel Mouton a identifié une motte castrale.

◆ Périodes moderne et contemporaine

Pour ces périodes, la prospection s'est attachée à l'étude du bâti, ainsi qu'aux monuments disparus.

Trois oratoires modernes ont été cadastrés dont un, l'oratoire Saint-Roch, marque l'emplacement d'une chapelle disparue.

Neuf sites contemporains ont été repérés. L'aqueduc de Chinfred, sur la commune de Saint-Jurs a pu être retrouvé, grâce à l'enquête orale. Il n'est pas d'époque romaine, comme le pensait J.-M. Maurel (1897), mais d'époque contemporaine. Cet aqueduc conduisait l'eau à plusieurs moulins dont un a été restauré.

¹ Voir *infra* la notice sur le PCR « Riez et le territoire riezois, approches diachroniques ».

² La campagne de prospection s'est déroulée de mars à décembre 2005, avec l'aide financière du SRA DRAC-PACA. Je remercie Olivier Notter, doctorant en Préhistoire au Musée de préhistoire des gorges du Verdon, pour la détermination du mobilier lithique, ainsi que Benjamin Gal, amateur, pour sa connaissance de la région.

³ Voir *BSR PACA* 2005, 36-37.

Cette étude a permis de confirmer les occupations anciennes de la commune et, plus largement, du plateau de Valensole dès le Paléolithique. La localisation précise de sites romains déjà connus et la découverte de nouveaux sites ont apporté de précieux renseignements sur la période antique.

Vincent Meyer

Animateur scientifique Musée de préhistoire des gorges du Verdon

Dubar 1979 : DUBAR (Michel) – *Les terrains quaternaires au pied des Alpes de Digne (moyenne Durance et plateau de Valensole) et les industries préhistoriques associées*. Paris : éd. du CNRS, 1979. 163 p. (Paléoécologie de l'homme fossile).

Maurel 1897 : MAUREL (Abbé Joseph-Marie) – *Histoire de la commune de Puimoisson et de la commanderie des Chevaliers de Malte, Langue de Provence (1120-1792), avec la chronologie de ses commandeurs et de ses magistrats municipaux*. Paris : Picard, 1897 (réédition Marseille : Laffite reprints, 1975). 447 p.

Haut-Empire

RIEZ Pré de Foire

Antiquité tardive

L'ancienne esplanade du Pré de Foire, désormais en partie occupée par les bâtiments du collège Maxime Javelly, se situe immédiatement au sud de la ville de Riez, en rive gauche du Colostre. Cet espace a fait l'objet, durant l'été 2005, de deux campagnes de fouilles menées en parallèle (fig. 8). L'une d'elles (coordonnée par Philippe Borgard) avait pour double objectif de reconnaître le vaste édifice du Haut-Empire dans l'emprise duquel la cathédrale paléochrétienne ainsi qu'un certain nombre de bâtiments annexes ont été établis à la fin de l'Antiquité et de restituer l'environnement de cet ensemble dans l'emprise du Pré de Foire. La seconde campagne de recherche (placée sous la conduite de Caroline Michel d'Annoville) était centrée sur la cathédrale paléochrétienne et sur son devenir aux époques médiévale et moderne.

■ **Le bâtiment public sous-jacent aux vestiges du groupe épiscopal primitif ; son environnement au début du Haut-Empire**

Le site du Pré de Foire au début de notre ère

Dans la continuité des opérations effectuées en 2003 et 2004 ¹, la campagne 2005 s'est attachée à mieux cerner la nature ainsi que le tracé du chenal antique précédemment identifié au pied de l'Ubac de Saint-Jean, d'une part à l'aplomb de l'aile orientale du collège (sondage placé sous la direction de Valérie Salle) et, d'autre part, sur le site de la cathédrale primitive où la culée méridionale d'un pont avait été mise au jour en 1970 par Guy Barruol (1986).

¹ Voir BSR PACA 2003, 21-23 ; 2004, 37.

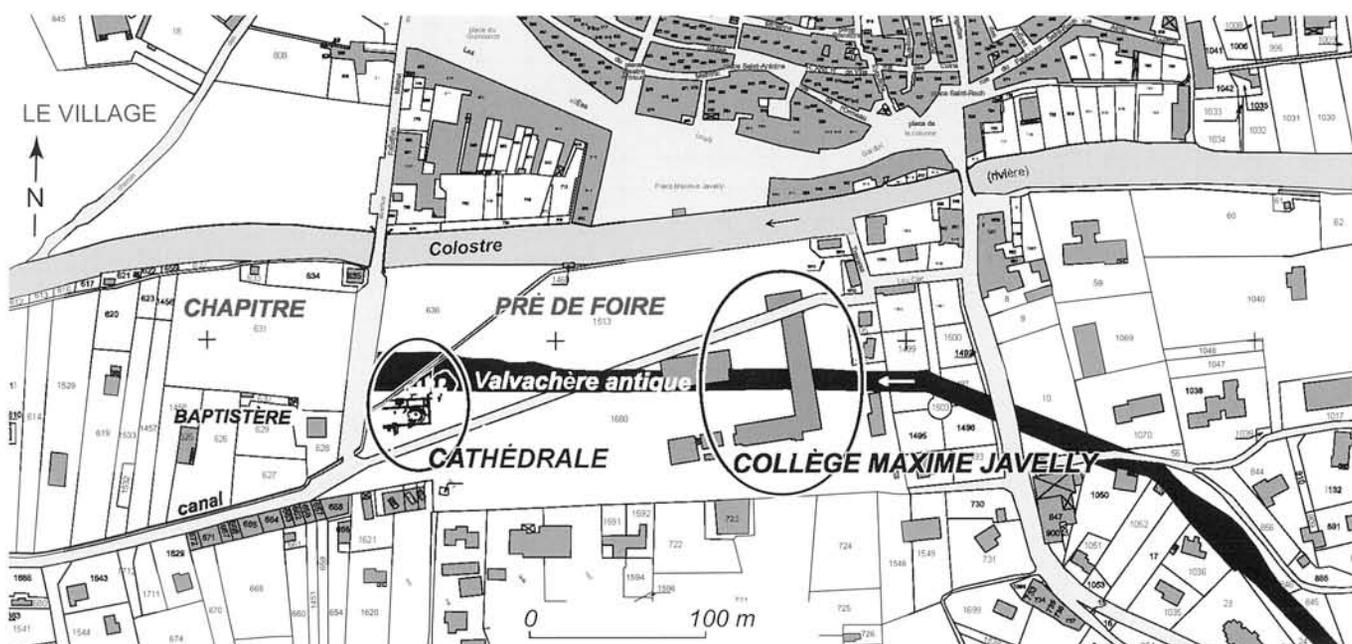


Fig. 8 – Riez, Pré de Foire. Localisation des sites étudiés. Proposition de restitution du tracé du Valvachère antique (DAO B. Baudoin).

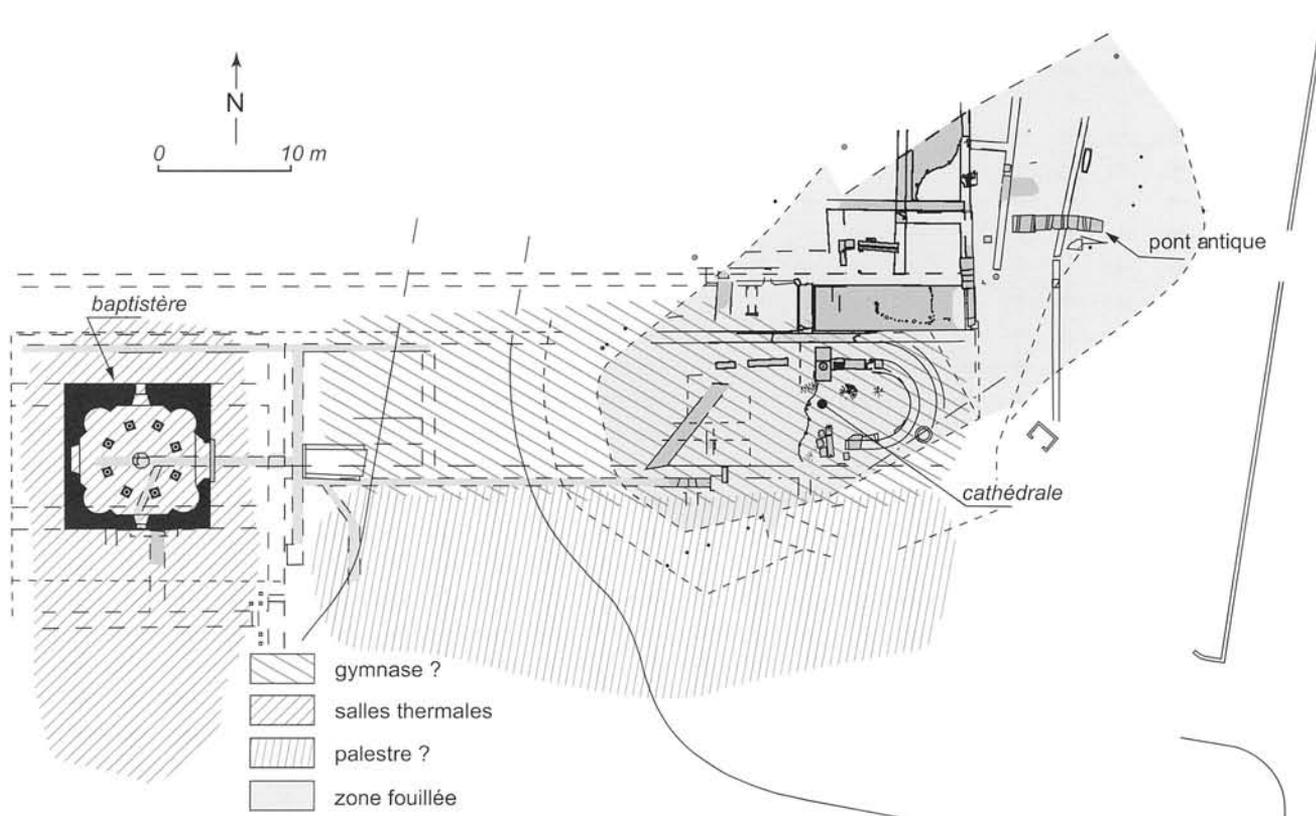


Fig. 9 – Riez, Pré de Foire. Proposition de restitution du plan des « thermes publics de la cathédrale » (Haut-Empire). Le groupe épiscopal primitif s'insère à l'intérieur de cet ensemble (relevé et DAO, F. Chardon, M. Deschaume et B. Baudoin).

Les observations réunies permettent de proposer une restitution du tracé du cours d'eau sur plus de 200 m. Les cotes altimétriques relevées tant sur le site du collège que sur celui de la cathédrale², la localisation, les mesures et l'orientation des différentes sections des thalwegs étudiés sur les deux sites confirment qu'il s'agit d'un seul et même accident topographique, de largeur variable, inscrit dans la continuité du chenal actuel du Valvachère (fig. 8).

Ce ruisseau torrentiel s'avère avoir été canalisé dans sa partie amont, à l'aplomb du collège. Sa largeur utile, entre deux murs de 0,70 m d'épaisseur, a pu être très précisément mesurée : elle atteint 8,20 m. Ce chenal est en revanche beaucoup plus large et ses berges semblent ne pas avoir été aménagées, sur le site de la cathédrale. On peut estimer que son emprise était ici supérieure à 20 m.

La fouille de l'été 2005 permet d'établir que ce cours d'eau, encore actif vers le milieu du II^e s.³, était déjà largement envahi par des rejets anthropiques dans le courant du III^e s.

Les « thermes publics de la cathédrale »

Reprenant une voie déjà ouverte par Guy Barraol, nous avons tenté d'interpréter, à la lumière des travaux de

2 Le mur de soutènement de la berge nord est arasé, au niveau du collège, à la cote 520,04 NGF. Sur le site de la cathédrale, l'altitude de la berge sur laquelle est implanté le pont varie entre les cotes 517,56 (au pied du parement nord de la culée sud) et 517,57-517,23 NGF à quelques mètres plus à l'ouest.

3 Voir BSR PACA 2004, 37. L'étude céramologique a été réalisée en 2005 par Émilie Porcher.

notre prédécesseur complétés par les sondages de cette année, le cahier de fouilles légué à la postérité par Benjamin Mailliet, orfèvre, "archéologue" avant l'heure et maire de Riez entre 1850 et 1853. Contrairement à ce que pourrait laisser présumer la date de ses recherches (ca 1841-1842), les notes prises par B. Mailliet sont d'une rare qualité. Grâce à elles, nous pouvons restituer le plan du bâtiment antique à l'intérieur duquel la cathédrale primitive de Riez a été aménagée.

Ce monument, attribuable au plus tôt à la fin du I^{er} s. de n. è. (Borgard 1987), est composé de deux ailes disposées en angle droit (fig. 9). L'une, de direction est-ouest, est bordée au nord par le chenal antique que nous venons d'évoquer ; un long portique, dont le mur-stylobate a été très partiellement dégagé cette année, la longe sur son côté septentrional. L'autre aile, de direction nord-sud, se raccorde à la précédente au niveau du baptistère. Plusieurs pièces de cette seconde aile sont équipées d'hypocaustes. La plus septentrionale de ces salles, démunie de *suspensura*, est parcourue par un égout de direction ouest-est. Entre les deux ailes, s'étend vraisemblablement un large espace ouvert.

Si lacunaires qu'ils soient encore, les renseignements dont nous disposons ne laissent subsister aucun doute sur la nature du monument. Il s'agit de toute évidence de thermes publics.

Une identification relativement fine des principales salles de cet ensemble peut, en outre, être proposée. Si nous identifions avec quelques réserves la principale pièce de l'aile nord (la future cathédrale) comme étant un gymnase couvert, il est certain que ce que

nous définissons comme étant “l’aile ouest” est l’aile thermale *stricto sensu* de ce vaste complexe. La salle la plus septentrionale – qui, ultérieurement rétrécie par l’adjonction de deux murs de refend, accueillera le baptistère – est initialement un *frigidarium*. Les deux salles qui lui sont accolées au sud, sont respectivement, à l’est un *laconicum* et, à l’ouest un *tepidarium*. Enfin, au sud de ces deux espaces, la vaste salle que B. Mailliet a seulement commencé à dégager est très vraisemblablement un *caldarium*. Ce type particulier de succession de salles est désormais bien connu grâce aux travaux d’Alain Bouet (son type 1b1). Il a été adopté, selon ce chercheur, par une majorité d’édifices publics et a suscité, notamment en Narbonnaise, un fort engouement (Bouet 2003, 172 et 174).

■ La cathédrale paléochrétienne de Riez

Le groupe épiscopal primitif de Riez, établi sur les vestiges sans doute encore imposants des thermes que nous venons de décrire, est situé à l’extrémité occidentale du Pré de Foire à proximité de la D 952 qui sépare le baptistère de la cathédrale (fig. 10). D’après ce que l’on connaît des contours de la ville antique, cet ensemble a été implanté à la lisière de l’agglomération. Le baptistère encore actuellement en élévation a attiré assez tôt l’attention des chercheurs puisque dès le XIX^e s. on signale des découvertes sous le baptistère et aux abords de l’édifice⁴. La cathédrale, détruite à la fin du XV^e s., n’était plus visible. Aussi il fallut attendre les sondages de M. Mailliet, vers 1841, et surtout les travaux de G. Barruol, effectués entre 1966 et 1972, pour la localiser précisément et en connaître le plan (Barruol 1995). Quatre campagnes de fouilles ont alors permis d’observer une grande partie de la cathédrale paléochrétienne et de rassembler une documentation importante. Elle se compose du matériel conservé à l’hôtel Mazan de Riez, de plans, de coupes, de photographies, de notes de fouilles et des rapports que G. Barruol met à la disposition des chercheurs⁵. Le chantier a été interrompu avant d’avoir atteint l’extension que le chercheur voulait lui donner. Il est depuis lors resté ouvert, laissant les vestiges apparents. En 1987, P. Borgard a engagé une opération de nettoyage du site envahi par les broussailles et a fouillé des buttes témoins, très endommagées par l’érosion, afin de conserver la lisibilité des structures et de tenter de mettre ce lieu en valeur (Borgard 1987). Les données portant sur les périodes médiévale et moderne fournies par ces différentes campagnes ont été rassemblées durant les quinze premiers jours de juillet 2005. Cette étude documentaire, accompagnée d’observations sur le terrain et du décapage d’une



Fig. 10 – Riez, Pré de Foire.

Vue générale de la cathédrale paléochrétienne et, à l’arrière-plan, du secteur du chenal du Valvachère antique (F. Gallice).

vaste surface au sud de la cathédrale (une centaine de mètres carrés), a été conçue pour préparer des fouilles ultérieures⁶.

Les travaux de G. Barruol ont mis au jour les vestiges de la cathédrale primitive à l’est du baptistère conservé dans toute son élévation, dans le même axe que celui-ci mais légèrement décalés vers le nord. La cathédrale parfaitement orientée a été implantée sur et dans les thermes publics du Haut-Empire identifiés durant la même campagne d’étude par P. Borgard. De grandes salles s’organisent autour d’une cour qui n’a pas encore été dégagée. Dans la grande salle rectangulaire identifiée comme étant un gymnase couvert a été logée l’église primitive. Selon G. Barruol, l’église avait un plan basilical, composé d’une grande et profonde abside s’inscrivant dans la largeur du gymnase et de trois nefs : une nef centrale de la largeur de la salle antique et deux collatéraux plus étroits de largeurs inégales, séparés par deux files de colonnes. L’un des collatéraux a été construit dans un portique qui flanquait le gymnase. Le lieu de culte n’a pas été dégagé dans sa totalité par G. Barruol : la nef centrale n’a pu être vue que sur une quinzaine de mètres, la limite occidentale n’ayant pu être reconnue ; les bas-côtés n’ont été observés que partiellement, un collecteur d’égout contemporain empêchant la lecture du collatéral sud. Toutefois, les structures dégagées dans cette partie

4 Des fouilles ont eu lieu dans la zone du baptistère en 1817-1818, à l’occasion de la campagne de restauration qui donne au monument son aspect actuel, puis en 1841 (dir. B. Mailliet). Quelques années plus tard, lors de restaurations conduites par le service des Monuments historiques, plusieurs sondages furent effectués à l’intérieur du monument en 1865 par F. De Saint-Andéol, vers 1875 par H. Revoil et en 1926 par J. Formigé et M. Provence.

5 Voir les rapports de fouilles de Guy Barruol déposés au SRA DRAC-PACA.

6 Par C. Michel d’Annoville et son équipe : B. Commerçon, A. Barell, M. Dadure et S. Poli, en collaboration avec J. Guyon et M. Heijmans.

permettent à G. Barrauol d'y restituer une salle symétrique à celle vue dans le collatéral nord, à l'extrémité orientale et qui faisait peut-être office de sacristie.

L'abside, mieux dégagée, est de plan semi-circulaire et se prolonge vers l'ouest par un mur tangent à ceux du bâtiment romain sous-jacent : son mur se double à l'intérieur de deux murs circulaires, l'un plus épais que l'autre, qui peuvent être interprétés selon J. Guyon comme le banc du *presbyterium*, avec son repose-pieds. Les fouilleurs y voyaient une seconde abside contre laquelle courait le banc du *presbyterium*. Cet édifice fit par la suite l'objet de transformations. Aux XII^e et XIII^e s., des chapelles, avec des caveaux funéraires, ont été aménagées dans le collatéral nord.

La date de construction du premier groupe épiscopal n'est historiquement pas connue. Selon G. Barrauol, les données rassemblées ne suffisent pas à établir une datation certaine et il ne peut que proposer de placer sa construction dans le début du V^e s., au moment de la création du siège. On suppose, en effet, que la création de l'évêché de Riez n'est pas antérieure à cette période. Le premier évêque est peut-être Maxime (433-460) connu notamment par sa *Vita* écrite par le patrice Dynamius. Il semblerait qu'en son temps l'évêché existait déjà et sans doute aussi l'édifice. En effet, sous son épiscopat, en 439, se tint dans la cathédrale, un concile interprovincial présidé par Hilaire, métropolitain d'Arles. D'autres mentions apparaissent dans les textes. On sait, grâce à Sidoine Apollinaire qui visita l'endroit peu de temps avant son élévation à l'épiscopat, que Fauste y prononçait ses homélies. L'édifice n'est plus mentionné dans les textes jusqu'au XIII^e s. Il réapparaît sous le vocable éloquent de Notre-Dame de la Seds en 1274 dans les pouillés des provinces d'Aix, d'Arles et d'Embrun qui rappellent son passé prestigieux de siège épiscopal. En effet, l'édifice semble avoir perdu ce rôle au VI^e s. pour un édifice plus protégé, situé sur la hauteur de Saint-Maxime. L'ancienne cathédrale serait alors devenue une simple église paroissiale. Vers 1490, sous l'épiscopat de Marc de Lascaris de Tende, elle est complètement détruite.

■ Un édifice funéraire non identifié

Ultime découverte réalisée en 2005, un bâtiment imposant, très partiellement dégagé en 1967 par G. Barrauol, puis un peu plus largement en 2003, a fait l'objet en 2005 d'une nouvelle étude coordonnée par M. Dadure ⁷.

Seule l'extrémité orientale de ce bâtiment était jusqu'à présent connue. Ses murs gouttereaux, nord et sud, sont désormais identifiés. Cet édifice puissamment fondé, d'une largeur hors tout voisine de 14 m, présentait vraisemblablement des élévations importantes : la confrontation des plans réalisés par G. Barrauol et des relevés effectués en 2005 montre que cet ensemble possédait une vocation funéraire affirmée. Une dense concentration de sarcophages s'inscrit à l'intérieur de la construction.

Peut-on l'identifier avec la basilique funéraire à laquelle la *Vita* de Maxime fait illusion, œuvre de l'évêque bâtisseur et à l'intérieur de laquelle il fut inhumé ? Quoi qu'il en soit, il s'agit d'un monument majeur de la ville tardive. Sa présence signale probablement les limites de l'agglomération, très en deçà de celles qu'elle possédait sous le Haut-Empire.

■ Perspectives

Les réponses apportées par la campagne 2005, les interrogations nouvelles soulevées par cette même campagne, font ressentir la nécessité de poursuivre les recherches entreprises.

Ainsi, l'identification du vaste ensemble thermal réinvesti à la fin de l'Antiquité par le groupe épiscopal primitif de Riez repose essentiellement sur des documents d'archives dont la validité demande à être établie. La poursuite des travaux dans le secteur du pont, complétée par des sondages dans la zone déjà très perturbée qui entoure le baptistère, devrait apporter les confirmations attendues.

Toujours dans la zone du pont, l'extension de la fouille permettra de préciser le profil du chenal antique du Valvachère ainsi que les étapes de son comblement. Plus en aval, le cheminement du cours d'eau sera étudié par le biais de sondages conduits par M. Jorda et C. Allinne.

L'édifice de la fin de l'Antiquité, dont l'extrémité orientale a été mise au jour sous le collège Maxime Javelly, demande également à être mieux connu, d'autant plus que les nouveaux travaux conduits par C. Michel d'Annoville sur le site du groupe épiscopal paléochrétien relancent la question de la topographie tardive de Riez. Là encore, quelques sondages implantés dans la cour de récréation du collège apporteront sans doute de précieux éclaircissements.

Sur le site même de la cathédrale, de nouvelles recherches peuvent être envisagées dans le cadre du *Plan patrimoine antique* et du PCR portant sur Riez et son territoire ⁸. Afin de mieux connaître l'histoire et l'évolution topographique de la partie basse de la ville et de mettre en valeur les vestiges existants, il conviendrait de reprendre l'étude de l'église paléochrétienne et de dégager les parties aujourd'hui libres de contraintes. En effet, le démontage récent d'un égout moderne permettrait de fouiller le bas-côté sud de l'église. La reprise de ces études sur la cathédrale primitive, restées inachevées, permettrait de recueillir davantage de données sur l'histoire de l'édifice et sur son contexte d'implantation. Il s'agira de voir comment les Anciens ont utilisé et transformé le bâti préexistant pour y implanter une église et peut-être, à proximité, des bâtiments ayant une autre vocation (G. Barrauol évoque la présence d'une maison de l'évêque), changeant ainsi le rôle de ce quartier de la ville. L'ouverture de sondages permettra de préciser le plan du monument, notamment de sa partie méridionale, mais aussi de réfléchir à nouveau sur la chronologie de l'occupa-

⁸ Voir *infra* la notice sur le PCR « Riez et le territoire riézois : études diachroniques ».

⁷ Voir *BSR PACA* 2003, 20.

permettent à G. Barrauol d'y restituer une salle symétrique à celle vue dans le collatéral nord, à l'extrémité orientale et qui faisait peut-être office de sacristie.

L'abside, mieux dégagée, est de plan semi-circulaire et se prolonge vers l'ouest par un mur tangent à ceux du bâtiment romain sous-jacent : son mur se double à l'intérieur de deux murs circulaires, l'un plus épais que l'autre, qui peuvent être interprétés selon J. Guyon comme le banc du *presbyterium*, avec son repose-pieds. Les fouilleurs y voyaient une seconde abside contre laquelle courait le banc du *presbyterium*. Cet édifice fit par la suite l'objet de transformations. Aux XII^e et XIII^e s., des chapelles, avec des caveaux funéraires, ont été aménagées dans le collatéral nord.

La date de construction du premier groupe épiscopal n'est historiquement pas connue. Selon G. Barrauol, les données rassemblées ne suffisent pas à établir une datation certaine et il ne peut que proposer de placer sa construction dans le début du V^e s., au moment de la création du siège. On suppose, en effet, que la création de l'évêché de Riez n'est pas antérieure à cette période. Le premier évêque est peut-être Maxime (433-460) connu notamment par sa *Vita* écrite par le patrice Dynamius. Il semblerait qu'en son temps l'évêché existait déjà et sans doute aussi l'édifice. En effet, sous son épiscopat, en 439, se tint dans la cathédrale, un concile interprovincial présidé par Hilaire, métropolitain d'Arles. D'autres mentions apparaissent dans les textes. On sait, grâce à Sidoine Apollinaire qui visita l'endroit peu de temps avant son élévation à l'épiscopat, que Fauste y prononçait ses homélies. L'édifice n'est plus mentionné dans les textes jusqu'au XIII^e s. Il réapparaît sous le vocable éloquent de Notre-Dame de la Seds en 1274 dans les pouillés des provinces d'Aix, d'Arles et d'Embrun qui rappellent son passé prestigieux de siège épiscopal. En effet, l'édifice semble avoir perdu ce rôle au VI^e s. pour un édifice plus protégé, situé sur la hauteur de Saint-Maxime. L'ancienne cathédrale serait alors devenue une simple église paroissiale. Vers 1490, sous l'épiscopat de Marc de Lascaris de Tende, elle est complètement détruite.

■ Un édifice funéraire non identifié

Ultime découverte réalisée en 2005, un bâtiment imposant, très partiellement dégagé en 1967 par G. Barrauol, puis un peu plus largement en 2003, a fait l'objet en 2005 d'une nouvelle étude coordonnée par M. Dadure ⁷.

Seule l'extrémité orientale de ce bâtiment était jusqu'à présent connue. Ses murs gouttereaux, nord et sud, sont désormais identifiés. Cet édifice puissamment fondé, d'une largeur hors tout voisine de 14 m, présentait vraisemblablement des élévations importantes : la confrontation des plans réalisés par G. Barrauol et des relevés effectués en 2005 montre que cet ensemble possédait une vocation funéraire affirmée. Une dense concentration de sarcophages s'inscrit à l'intérieur de la construction.

Peut-on l'identifier avec la basilique funéraire à laquelle la *Vita* de Maxime fait illusion, œuvre de l'évêque bâtisseur et à l'intérieur de laquelle il fut inhumé ? Quoi qu'il en soit, il s'agit d'un monument majeur de la ville tardive. Sa présence signale probablement les limites de l'agglomération, très en deçà de celles qu'elle possédait sous le Haut-Empire.

■ Perspectives

Les réponses apportées par la campagne 2005, les interrogations nouvelles soulevées par cette même campagne, font ressentir la nécessité de poursuivre les recherches entreprises.

Ainsi, l'identification du vaste ensemble thermal réinvesti à la fin de l'Antiquité par le groupe épiscopal primitif de Riez repose essentiellement sur des documents d'archives dont la validité demande à être établie. La poursuite des travaux dans le secteur du pont, complétée par des sondages dans la zone déjà très perturbée qui entoure le baptistère, devrait apporter les confirmations attendues.

Toujours dans la zone du pont, l'extension de la fouille permettra de préciser le profil du chenal antique du Valvachère ainsi que les étapes de son comblement. Plus en aval, le cheminement du cours d'eau sera étudié par le biais de sondages conduits par M. Jorda et C. Allinne.

L'édifice de la fin de l'Antiquité, dont l'extrémité orientale a été mise au jour sous le collège Maxime Javelly, demande également à être mieux connu, d'autant plus que les nouveaux travaux conduits par C. Michel d'Annoville sur le site du groupe épiscopal paléochrétien relancent la question de la topographie tardive de Riez. Là encore, quelques sondages implantés dans la cour de récréation du collège apporteront sans doute de précieux éclaircissements.

Sur le site même de la cathédrale, de nouvelles recherches peuvent être envisagées dans le cadre du *Plan patrimoine antique* et du PCR portant sur Riez et son territoire ⁸. Afin de mieux connaître l'histoire et l'évolution topographique de la partie basse de la ville et de mettre en valeur les vestiges existants, il conviendrait de reprendre l'étude de l'église paléochrétienne et de dégager les parties aujourd'hui libres de contraintes. En effet, le démontage récent d'un égout moderne permettrait de fouiller le bas-côté sud de l'église. La reprise de ces études sur la cathédrale primitive, restées inachevées, permettrait de recueillir davantage de données sur l'histoire de l'édifice et sur son contexte d'implantation. Il s'agira de voir comment les Anciens ont utilisé et transformé le bâti préexistant pour y implanter une église et peut-être, à proximité, des bâtiments ayant une autre vocation (G. Barrauol évoque la présence d'une maison de l'évêque), changeant ainsi le rôle de ce quartier de la ville. L'ouverture de sondages permettra de préciser le plan du monument, notamment de sa partie méridionale, mais aussi de réfléchir à nouveau sur la chronologie de l'occupa-

⁸ Voir *infra* la notice sur le PCR « Riez et le territoire riezois : études diachroniques ».

⁷ Voir *BSR PACA* 2003, 20.

tion et du délaissement de l'édifice et d'éclairer son changement de statut. Ainsi l'ensemble des informations collectées sur la cathédrale primitive de Riez viendra sans doute enrichir les recherches sur les groupes épiscopaux provençaux.

Philippe Borgard *, Fabienne Gallice **
et Caroline Michel d'Annville ***

* CCJ, UMR 6573 CNRS/université de Provence

** Ville de Riez

*** Chargée d'enseignement à l'université de Provence

Barruol 1986 : BARRUOL (Guy) – Ouvrages routiers antiques à Sainte-Croix-du-Verdon et à Riez (Alpes-de-Haute-Provence). *Revue archéologique de Narbonnaise*, XIX, 1986, 151-158.

Barruol 1995: BARRUOL (Guy) – Riez. In : DUVAL (N.) éd. – *Les premiers monuments chrétiens de la France*. 1 : *Sud-Est et Corse*. Paris : Picard, 1995, 85-99 (Atlas archéologique de la France).

Borgard 1987 : BORGARD (Philippe) – *Riez. Cathédrale* : rapport de fouille. Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA, 1987.

Bouet 2003 : BOUET (Alain) – *Les thermes privés et publics en Gaule narbonnaise*. Rome : École française, 2003. 2 vol. [X-416 p.-XVI p. de pl., 381 p.] (Collection de l'École française de Rome).

Moyen Âge

SAINTE-CROIX-À-LAUZE Saint-Didier

Moderne

Pour faciliter l'accès à la chapelle Saint-Didier et mettre en valeur la porte en arc brisé révélée par les travaux de reconstruction, il a été nécessaire d'entamer les couches plus anciennes, protégées jusqu'ici par un muret de soutènement. Il fallut également creuser une tranchée pour évacuer les eaux de pluie du cimetière et permettre l'arrivée de l'eau et de l'électricité.

Les premiers coups de pelle mécanique ont révélé des ossements humains ainsi que des lauzes dressées appartenant des tombes. D'autres sépultures, semblables au dire de plusieurs habitants, étaient visibles il y a quelques années au-dessus de la chapelle, au bord de l'ancien chemin qui la borde au nord. Pierre Martel en signale au moins quatre en 1981.

Pour ne pas retarder les travaux, il a été décidé de ne fouiller que ce qui devait être détruit, et de tenter d'obtenir une datation relative des tombes et de la chapelle originelle ¹.

Une première couche d'inhumations était présente sur quasiment tout l'espace. Quelques connexions révèlent des inhumations en pleine terre, mais on trouve aussi beaucoup d'os erratiques indiquant que cette chapelle et ses environs ont servi de cimetière jusqu'au milieu du XIX^e s.

Sous cette couche, sont apparues plusieurs tombes en bâtière de lauzes : quatre au moins dans la coupe elle-même, puis trois à environ 1 m, enfin une à l'ouest, fouillée rapidement, dans la tranchée d'évacuation des eaux. Dans cette même tranchée, au même niveau que la tombe fouillée, un enfant a peut-être été inhumé en pleine terre (mais les pierres qui le protégeaient ont pu disparaître lors du décapage du terrain).

Seules deux tombes ont été fouillées : dans la tranchée, celle d'un enfant dont les restes sont encore à étudier (les dents pourront donner une bonne indication de l'âge au décès) et une deuxième, qui n'était pas

menacée par les travaux mais se trouvait très près du mur de la chapelle. Il s'agit là encore d'une petite tombe d'enfant, qui semble postérieure au creusement des fondations de la chapelle.

Enfin, des observations et des prélèvements ont été faits dans deux tombes proches de la coupe, ouvertes par la pelle mécanique dans leur partie supérieure : il s'agit dans les deux cas d'un remplissage secondaire, les os présents montrant un remaniement caractérisé : un crâne se trouvait au milieu de la première tombe, avec une omoplate, une vertèbre et des phalanges accompagnées des fragments d'une poterie grise, sans doute un pegau à bec ponté ; un crâne encore au milieu de l'autre tombe, avec des phalanges, reposait au-dessus du bassin d'un individu dont les os visibles semblent toujours en connexion.

Notons un fragment de pierre taillée, très dégradé, qui semble être l'extrémité du couvercle (en bâtière) d'un sarcophage. On aurait là aussi l'indication d'une occupation ancienne du cimetière.

La fouille de la tombe d'enfant a permis d'observer sur 0,80 m de long environ les fondations de la chapelle et sa tranchée de fondation. Rien ne précise la date de construction. Cependant, un dépôt de mortier bien marqué semble indiquer que la porte en arc brisé, datable du XIV^e s., a été ouverte postérieurement à la construction du mur.

Ce site est sans doute bien antérieur à ce que laissent voir ses parties visibles. Il serait utile de mener une étude d'archives, de dater notamment le mur en moyen appareil à joints fins de la partie inférieure de l'arc triomphal et d'étudier les marques laissées par les tailleurs de pierre. Il existait sans doute un lieu de culte ancien, avec probablement une reconstruction tardive, peut-être sur les fondations d'origine. Puis le lieu a servi de cimetière, jusqu'à l'abandon de la chapelle qui devint elle-même le cimetière de la paroisse, jusqu'à la création, au milieu du XIX^e s., du cimetière actuel.

¹ Quelques membres de l'Association d'histoire et d'archéologie du Grand Luberon, avec quelques habitants de Sainte-Croix ainsi que Bernard Blanc et ses maçons, ont aidé à la fouille et au relevé.

Centre hospitalier, avenue de la Libération

Un diagnostic archéologique a été réalisé par l'Inrap dans le cadre du projet d'agrandissement du bâtiment des urgences au centre hospitalier de Sisteron.

Les sondages ont mis au jour les traces tangibles d'une occupation antique matérialisée par un mur en galets de direction nord-sud, associé à plusieurs niveaux de circulation qui s'apparentent à des voiries. En effet, les vestiges découverts révèlent, pour l'élaboration des sols et recharges, une conception tech-

nique qui rappelle sans conteste les modes d'aménagement des chaussées antiques.

Cette route d'axe nord-sud serait-elle la voie Domitienne, dont le tracé reconnu plus au sud (en bordure est de la RN 85) s'infléchirait de plusieurs mètres vers l'ouest aux abords de la ville antique ?

Émilie Leal et Christophe Voyez
Inrap

La Moutte du Bars

Aux confins nord-ouest de la commune de Valensole, le lieu-dit La Moutte ¹ conserve une motte castrale érigée au sommet d'un relief naturel qui domine la vallée de la Durance de 150 m. La pente naturelle d'environ 40 % constitue en elle-même une défense. Sa situation topographique offre un panorama sur la vallée de la Durance d'où l'on peut voir et être vu à plus de 10 km alentour. Mentionnée comme *castrum* dès l'an Mil, cette motte est la seule en Provence pour laquelle les textes donnent les confrants qui délimitent un territoire de 16 km².

L'ouvrage est une butte naturelle dont le sommet a été aplani pour obtenir une plate-forme ovale de 21 x 9,5 m (fig. 11). Cette superficie devait paraître trop grande ou trop vulnérable puisqu'elle a été réduite d'un tiers par un fossé rectiligne de seulement 2 m de large et 3,5 m de profondeur. Son contenu a été amoncelé à l'extrémité orientale de la plate-forme afin de former un petit relief de 1,5 m de hauteur dont la fonction reste obscure. Cette petite butte montre que la maison décrite ci-après devait avoir au moins un étage. En effet, de là, il aurait été très facile de détruire la toiture avec le moindre projectile s'il n'y avait eu qu'un rez-de-chaussée. À l'ouest du fossé, une maison occupait une grande partie de la plate-forme. Les murs, de 50 cm de large, étaient construits en galets locaux liés au mortier de chaux. Dans la façade sud, une porte de 90 cm de large ouvrait sur une petite cour réalisée par creusement du substrat et couverte par un auvent. Sur sa frange sud, un petit talus avait été réservé afin d'éviter les chutes dans la pente. Le mur oriental de l'édifice

servait de rempart le long du fossé, se poursuivait au sud jusqu'au bord de la plate-forme et fermait ainsi la cour. Les trois trous de poteaux étayant la couverture de cette dernière montrent, d'une part, que le site était ouvert vers le sud et, d'autre part, que l'édifice n'occupait pas la totalité de l'espace vers l'ouest. On restitue dès lors un édifice d'environ 6 x 7 m à l'intérieur duquel on relève un foyer non aménagé d'environ 90 cm de diamètre et à proximité duquel l'essentiel du mobilier a été trouvé. Il est très pauvre mais renvoie aux types de céramiques connus sur d'autres sites des environs de l'an Mil, en cohérence avec les mentions du site dans le cartulaire de Cluny. La partie occidentale de la plate-forme devait être protégée par un mur prenant appui à l'angle nord-ouest de la maison et se poursuivant vers le sud où il ne subsiste qu'à l'état de lambeau. Il rejoignait, au sud-ouest, l'espace couvert.

L'épaisseur des murs et la présence d'une porte en rez-de-chaussée indiquent que ce *castrum* n'était pas le siège d'une tour mais d'une simple maison au caractère toutefois plutôt défensif eu égard au perchement, au fossé et au mur d'enceinte, partiel cependant. Or, on sait que la motte de Niozelles, à quelques kilomètres de là, avait été le siège d'une maison non fortifiée avant d'être transformée, à la fin du X^e s., en véritable forteresse. Une autre motte, à Allemagne-en-Provence, actuellement en cours de fouille, livre également une maison et non une tour ². Il paraît de plus en plus vraisemblable que ce type d'établissement correspond à ce que les chartes appelaient *sala* avant même la première mention de mottes.

¹ Voir *BSR PACA* 2004, 45.

² Voir *supra* la notice sur cette opération.

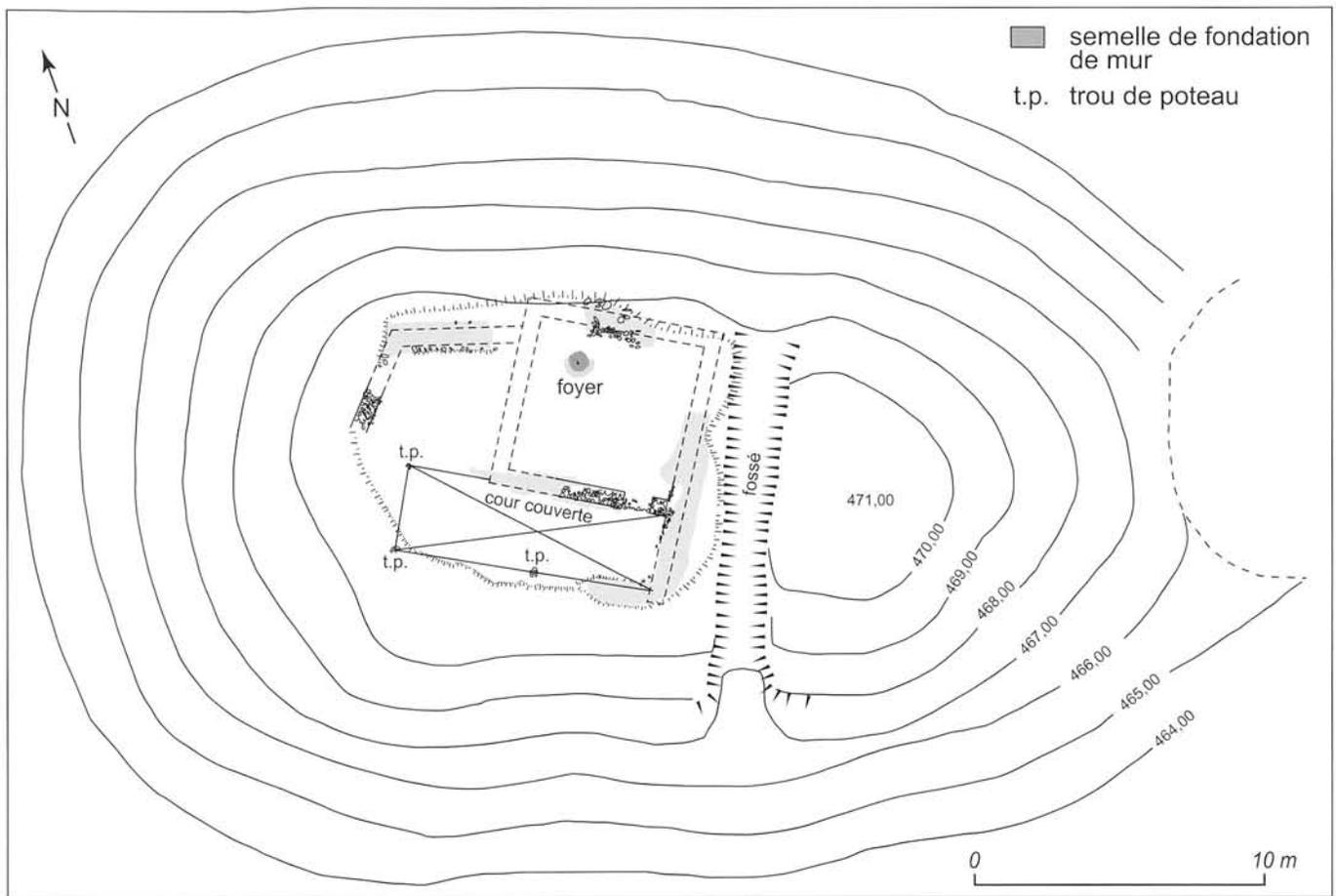


Fig. 11 – VALENTOLE, la Moutte du Bars. Proposition de restitution (D. Mouton).

On sait, enfin, par les textes que ce territoire appartenait à la famille de l'évêque de Riez qui possédait nombre d'autres terres dans la région. Ce petit *castrum* était probablement donné en garde à quelque *miles* dont le mode de vie devait être plutôt simple. La fouille de ce site, de taille modeste, apporte un jalon

très complémentaire des autres sites pour la connaissance des premiers *castra* provençaux.

Daniel Mouton
Chercheur associé au LAMM

Néolithique

VALLÉE DU LARGUE

Détermination des formations siliceuses en Luberon

■ Problématique

Les prospections en cours dans la vallée du Largue s'inscrivent dans un programme développé depuis 2001 et visant à appréhender la diversité des formations de silex de l'Oligocène en Luberon¹. Il a été initié à partir des fouilles de la Combe Joubert (commune de Céreste) et de la nécessité de déterminer l'origine des silex exploités dans un gisement préhistorique attribué à une installation de l'Acheuléen supérieur

(Slimak *et al.* 2004). Outre la mise en évidence de l'ensemble des roches exploitées, ces travaux ont permis de structurer une démarche heuristique associant les savoir-faire de chercheurs d'horizons divers (Slimak *et al.* 2005).

Un programme de détermination exhaustive des formations siliceuses s'est alors structuré sur cette base empirique. Après les premières recherches centrées sur la région de Céreste puis Reillanne (calcaires de Reillanne g3a), les travaux se sont déployés de plus en plus vers l'est, dans la vallée du Largue. Outre l'étude des variations latérales, l'objectif était d'aborder les formations à silex oligocène, dans leur ensemble, depuis les calcaires de Reillanne (g3a) jusqu'aux calcaires de Campagne Calavon (g2a).

¹ Voir *BSR PACA* 2004, 46-47 ; voir aussi *supra* la notice sur Aubenas-les-Alpes. Ce programme est développé en collaboration avec Céline Bressy, Jean-Louis Guendon, Cyril Montoya, Vincent Ollivier, Stéphane Renault.

■ Vallée du Largue

Le choix de la vallée du Largue s'est imposé pour des questions d'accessibilité des silex et de lisibilité des coupes stratigraphiques géologiques. Par ailleurs, le Largue montre le développement des calcaires et lignites de Sigonce (g2s) vers l'est, au sein de la série des marnes de Viens (g2d) offrant un terrain approprié à la compréhension de la variabilité de ces silex dans ces formations géologiques. L'analyse géologique dans cette aire montre deux faisceaux de calcaires de Sigonce intercalés dans les marnes de Viens : un faisceau supérieur directement sous les calcaires de Reillanne et un faisceau inférieur qui jouxte les calcaires de Vachères par l'intermédiaire de la récurrence d'un petit niveau des marnes de Viens.

Calcaires de Reillanne

Trois coupes géologiques ont été relevées dans les calcaires de Reillanne (D5, col de la Croix du Chêne ; bois d'Audibert 1 et 2). Ces prospections ont aussi révélé deux zones d'exploitation préhistorique des roches dans l'aire dite du Cadet, au sud d'Aubenas-les-Alpes.

Calcaires de Sigonce et de Vachères

Plusieurs coupes riches en silex ont été relevées concernant le faisceau supérieur des calcaires de Sigonce (Moulin Rignolles, Pary). Dans cette zone, les recherches montrent que certains faciès ont été exploités de manière privilégiée. Il s'agit en particulier des silex zonés, dont les nombreux vestiges montrent des exploitations intensives durant l'Holocène.

Les recherches 2005 ont affecté les calcaires de Vachères et la partie inférieure des calcaires de Sigonce. Ce vaste relevé a été effectué dans les aires de meilleure visibilité, le long de la D5 au lieu-dit Cueste de May. Nous y avons relevé trente-trois nouveaux accidents siliceux, tous échantillonnés en microstratigraphie de manière précise. Parmi ceux-ci, on peut notamment en signaler un, de silex zoné, dans la partie de la séquence relevant des calcaires de Sigonce. Les prospections montrent par ailleurs que ces silex zonés se prolongent sur le revers sud des cuestas des Clausses, de Pilambert et de Vachères, toujours associés à des aires néolithiques d'exploitation.

Le développement latéral de ces silex zonés permet de réviser la carte géologique : jusqu'à présent les calcaires de Sigonce n'étaient pas cartographiés sur les revers méridionaux de ces cuestas.

■ Conclusion

Le total des silex relevés suivant notre corpus s'élève alors désormais à plus de cent, des calcaires de Reillanne à ceux de Vachères. Le positionnement stratigraphique relatif de chacun de ces éléments est reconnu avec précision, permettant enfin une argumentation précise sur les causes affectant la variabilité des silex. L'implication des facteurs stratigraphiques (verticaux) et latéraux (horizontaux) peut alors être évaluée.

Les niveaux exploités (Moulin Rignolles, Pary, Clausses, Pilambert) se concentrent presque exclusivement sur les silex zonés. Ces silex zonés correspondent géologiquement à deux niveaux distincts en stratigraphie dans la série des calcaires de Sigonce.

De premières reconnaissances, à quelques kilomètres au nord de Vachères, montrent des niveaux siliceux abondants dans les calcaires de Campagne Calavon (g2a) qui devront être caractérisés et replacés en microstratigraphie relative.

Notre objectif est aussi d'étendre nos recherches vers l'est, dans la vallée de la Laye (commune de Forcalquier), où l'ensemble de la séquence oligocène est reconnu, permettant alors de poursuivre la caractérisation des variations latérales de faciès de ces silex. Ces variations comptent jusqu'à présent parmi les plus faibles en comparaison avec les particularités extrêmement accusées des faciès siliceux en fonction de leur localisation microstratigraphique.

Ludovic Slimak
Chercheur associé à l'ESEP

Slimak et al. 2004 : SLIMAK (L.), BRESSY (C.), DA SILVA (J.), GILABERT (C.), GUENDON (J.-L.), MONTOYA (C.), OLLIVIER (V.), RAYDON (V.), RENAULT (S.) – La Combe Joubert (Céreste, France), un assemblage paléolithique original en haute Provence. *Comptes rendus Palévol*, 3, 1, 2004, 77-84.

Slimak et al. 2005 : SLIMAK (L.), BRESSY (C.), GUENDON (J.-L.), MONTOYA (C.), OLLIVIER (V.), RENAULT (S.) – Exploitation paléolithique de silex oligocènes en haute Provence (France). Caractérisation des matières premières et processus d'acquisition. *Comptes rendus Palévol* 4, 2005, 359-367.

■ Vallée du Largue

Le choix de la vallée du Largue s'est imposé pour des questions d'accessibilité des silex et de lisibilité des coupes stratigraphiques géologiques. Par ailleurs, le Largue montre le développement des calcaires et lignites de Sigonce (g2s) vers l'est, au sein de la série des marnes de Viens (g2d) offrant un terrain approprié à la compréhension de la variabilité de ces silex dans ces formations géologiques. L'analyse géologique dans cette aire montre deux faisceaux de calcaires de Sigonce intercalés dans les marnes de Viens : un faisceau supérieur directement sous les calcaires de Reillanne et un faisceau inférieur qui jouxte les calcaires de Vachères par l'intermédiaire de la récurrence d'un petit niveau des marnes de Viens.

Calcaires de Reillanne

Trois coupes géologiques ont été relevées dans les calcaires de Reillanne (D5, col de la Croix du Chêne ; bois d'Audibert 1 et 2). Ces prospections ont aussi révélé deux zones d'exploitation préhistorique des roches dans l'aire dite du Cadet, au sud d'Aubenas-les-Alpes.

Calcaires de Sigonce et de Vachères

Plusieurs coupes riches en silex ont été relevées concernant le faisceau supérieur des calcaires de Sigonce (Moulin Rignolles, Pary). Dans cette zone, les recherches montrent que certains faciès ont été exploités de manière privilégiée. Il s'agit en particulier des silex zonés, dont les nombreux vestiges montrent des exploitations intensives durant l'Holocène.

Les recherches 2005 ont affecté les calcaires de Vachères et la partie inférieure des calcaires de Sigonce. Ce vaste relevé a été effectué dans les aires de meilleure visibilité, le long de la D5 au lieu-dit Cueste de May. Nous y avons relevé trente-trois nouveaux accidents siliceux, tous échantillonnés en microstratigraphie de manière précise. Parmi ceux-ci, on peut notamment en signaler un, de silex zoné, dans la partie de la séquence relevant des calcaires de Sigonce. Les prospections montrent par ailleurs que ces silex zonés se prolongent sur le revers sud des cuestas des Clausses, de Pilambert et de Vachères, toujours associés à des aires néolithiques d'exploitation.

Le développement latéral de ces silex zonés permet de réviser la carte géologique : jusqu'à présent les calcaires de Sigonce n'étaient pas cartographiés sur les revers méridionaux de ces cuestas.

■ Conclusion

Le total des silex relevés suivant notre corpus s'élève alors désormais à plus de cent, des calcaires de Reillanne à ceux de Vachères. Le positionnement stratigraphique relatif de chacun de ces éléments est reconnu avec précision, permettant enfin une argumentation précise sur les causes affectant la variabilité des silex. L'implication des facteurs stratigraphiques (verticaux) et latéraux (horizontaux) peut alors être évaluée.

Les niveaux exploités (Moulin Rignolles, Pary, Clausses, Pilambert) se concentrent presque exclusivement sur les silex zonés. Ces silex zonés correspondent géologiquement à deux niveaux distincts en stratigraphie dans la série des calcaires de Sigonce.

De premières reconnaissances, à quelques kilomètres au nord de Vachères, montrent des niveaux siliceux abondants dans les calcaires de Campagne Calavon (g2a) qui devront être caractérisés et replacés en microstratigraphie relative.

Notre objectif est aussi d'étendre nos recherches vers l'est, dans la vallée de la Laye (commune de Forcalquier), où l'ensemble de la séquence oligocène est reconnu, permettant alors de poursuivre la caractérisation des variations latérales de faciès de ces silex. Ces variations comptent jusqu'à présent parmi les plus faibles en comparaison avec les particularités extrêmement accusées des faciès siliceux en fonction de leur localisation microstratigraphique.

Ludovic Slimak
Chercheur associé à l'ESEP

Slimak et al. 2004 : SLIMAK (L.), BRESSY (C.), DA SILVA (J.), GILABERT (C.), GUENDON (J.-L.), MONTOYA (C.), OLLIVIER (V.), RAYDON (V.), RENAULT (S.) – La Combe Joubert (Céreste, France), un assemblage paléolithique original en haute Provence. *Comptes rendus Palévol*, 3, 1, 2004, 77-84.

Slimak et al. 2005 : SLIMAK (L.), BRESSY (C.), GUENDON (J.-L.), MONTOYA (C.), OLLIVIER (V.), RENAULT (S.) – Exploitation paléolithique de silex oligocènes en haute Provence (France). Caractérisation des matières premières et processus d'acquisition. *Comptes rendus Palévol* 4, 2005, 359-367.

Le programme scientifique de ce PCR vise trois finalités : faire un bilan de l'occupation humaine de cette vallée des âges des Métaux à l'aube des Temps modernes, compléter substantiellement la carte archéologique de cette région, œuvrer pour mettre en place une dynamique archéologique durable en Ubaye.

Les données de la campagne de prospection-inventaire diachronique

Dans la continuité des opérations réalisées depuis 2002 sur les zones d'alpage de la moyenne et haute vallée de l'Ubaye, une campagne de prospection-inventaire diachronique a été réalisée, du 23 juin au 1^{er} juillet 2005, dans les hautes vallées de la commune de Saint-Paul-sur-Ubaye, sous la direction de Florence Mocci.

Quatre secteurs d'alpage situés aux extrémités est et nord-est de la commune, entre 2 050 et 2 650 m d'altitude, ont été privilégiés : la vallée du col du Vallonnet entre 2 200 et 2 650 m d'altitude, la vallée du col Mary entre 2 050 et 2 633 m d'altitude, le vallon du col de Chabrière entre 2 300 m et 2 502 m d'altitude et la haute vallée du col du Longet entre 2 310 m et 2 650 m d'altitude. La superficie totale prospectée correspond à 310 ha. Vingt-six sites ou indices de sites implantés entre 2 050 et 2 561 m ont été recensés, soit six dans la vallée du Vallonnet, huit dans la vallée Mary, deux dans le vallon de Chabrière et dix dans la vallée du Longet.

Quatre indices de sites recensés concernent la période préhistorique et plus précisément le Néolithique moyen ou final : lamelle, hache polie, éclats taillés dans les vallons du Longet, de Chabrière et de Mary, entre 2 050 et 2 536 m d'altitude. De plus, pour cette période, se distinguent la découverte d'un gisement chasséen dans le vallon Mary à 2 317 m d'altitude (ensemble lamellaire de trente pièces) et les gravures rupestres néolithiques du site des *Oullas-Cornascle I* dans le vallon du Longet (alt. 2 390 m).

Les autres sites d'altitude correspondent à des structures pastorales d'époque indéterminée (enclos et/ou cabanes isolés ou associés, abri contre falaise ou rocher) dont un certain nombre d'entre elles pourraient sans doute être anciennes.

Quant au site des *Oullas-Cornascle I*, il correspond à une vaste structure pastorale rectangulaire de 15 m sur 4 m divisée en deux espaces (bergerie et cabane ?) avec entrée à l'est. À l'ouest, cette structure s'appuie contre une paroi de schiste nord-est/sud-ouest d'une hauteur de 6 à 15 m. La particularité de ce site réside dans la présence, sur cette dalle, de gravures et de peintures rupestres réparties sur 0,80 à 1,20 m de haut et sur 7 m de long. Réalisées en plusieurs phases (Néolithique, Chalcolithique, âge du Bronze, âge du Fer et périodes historiques), ces repré-

sentations rupestres sont fortement endommagées par la desquamation de la roche liée à l'érosion.

À ce jour, la superficie prospectée s'élève à 1 946 ha dont 1 241 concernent les zones d'alpage avec 554 ha dans le territoire du Parc national du Mercantour. Les données des prospections acquises depuis 2001 révèlent une occupation relativement ancienne de la moyenne et haute montagne de la vallée et des massifs de l'Ubaye : cent trois sites et indices de sites comportant une ou plusieurs phases d'occupation, répartis entre 790 et 2 561 m d'altitude, ont été découverts sur les communes du Lauzet-sur-Ubaye, de Méolans-Revel, de Barcelonnette, de Saint-Pons, de Faucon-de-Barcelonnette, de Jausiers, de Larche et de Saint-Paul-sur-Ubaye.

La Protohistoire est représentée par quatorze sites ou indices de sites localisés entre 790 et 2 359 m d'altitude. Ils mettent en évidence essentiellement une occupation du versant méridional de la vallée de Barcelonnette mais aussi l'existence d'un tertre rituel des premier et second âges du Fer, au bord du lac des Sagnes à 1 915 m d'altitude. Des traces d'occupation de l'âge du Bronze ancien ont été repérées sur le site du *Lauzanier Sud I* à 2 359 m d'altitude (*cf. infra*).

La période gallo-romaine est attestée par huit sites ou indices de sites répertoriés entre 790 et 1 715 m d'altitude et entre 1 400 et 1 700 m d'altitude. Ils correspondent essentiellement, hormis pour l'agglomération de Faucon-de-Barcelonnette, à des petits établissements agricoles, sur les terrasses et les piémonts des versants méridionaux ou occidentaux de la basse et moyenne vallée de l'Ubaye mais aussi à une occupation dans les alpages sur le site du *Lauzanier Sud I*.

Enfin, l'analyse de la distribution spatiale révèle la présence de quatre-vingt-quatre sites et indices de sites localisés à plus de 2 000 m d'altitude soit : trente-sept structures pastorales d'altitude d'époque indéterminée, vingt-neuf gisements préhistoriques (Mésolithique ancien et Néolithique), quinze structures pastorales médiévales/modernes, une paroi ornée de gravures rupestres préhistoriques, protohistoriques et médiévales et des traces d'occupation de l'âge du Bronze ancien et du Haut-Empire.

■ Les sondages sur les sites du *Lauzanier Sud I, II et III* (Larche, Parc national du Mercantour)

Dans le cadre du PCR plusieurs sites ont fait l'objet de sondages (site des *Charniers* à Jausiers en 2003, site des *Clôts I* à Saint-Pons en 2004) ou de fouilles programmées (tertre de l'âge du Fer des *Sagnes* à Jausiers en 2003). Une campagne de sondages archéologiques a été réalisée du 15 au 22 juin 2005 sur trois sites alpins de la haute vallée de l'Ubaye, à l'extrémité sud-est de la commune de Larche (Parc national du Mercantour), sous la direction de Kevin Walsh.

Les sites du *Lauzanier Sud I-LAR.07*, *Lauzanier Sud II-LAR.08* et *Lauzanier Sud III-LAR.09* sont localisés entre 2 356 et 2 360 m d'altitude. L'une des particularités de ces gisements, relativement proches les uns des autres sur un périmètre de 90 m environ, réside dans leur emplacement : sur un replat nord-sud, en bordure orientale d'un petit lac saisonnier pour les sites du *Lauzanier Sud I* et *III* et sous les eaux de ce même lac, à son extrémité sud-ouest, pour le site du *Lauzanier Sud II* (fig. 12). Ce plan d'eau d'une superficie de 0,12 ha est alimenté saisonnièrement par les eaux provenant d'un thalweg, depuis le sud-ouest et, contrairement à juin 2004, il était en grande partie à sec en juin 2005.

Ces trois gisements du *Lauzanier Sud* ont été découverts lors de la campagne de prospection thématique et diachronique menée en juin 2004 par F. Mocci et son équipe sur les zones d'alpage de la commune de Larche. Parallèlement et en corrélation avec les sondages archéologiques, des carottages palynologiques ont été réalisés dans le lac et la tourbière du *Lauzanier* par S. Richer¹, J.-L. de Beaulieu et K. Walsh.

◆ Le site du *Lauzanier Sud I-LAR.07*, à 2 359 m d'altitude, à l'extrémité sud du replat, est une structure de 12 m² prenant appui contre un rocher et limitée par des amas de blocs et un muret visibles sur une seule assise (fig. 13). Cette structure pastorale de forme ovoïde, orientée nord-sud, est constituée de trois espaces distincts :

- au nord, un espace domestique (E1) d'une superficie de 3,04 m² comportant des aménagements structurés (muret de bordement, foyer),
- attenante au sud, une surface extérieure enclose (E2) de 1,25 m²,
- à l'est des espaces E1 et E2, un petit espace couvert par le rocher (E3) sur une superficie de 1,30 m²

L'analyse stratigraphique et les datations ¹⁴C (vidange de foyer, niveau d'incendie) révèlent trois phases d'occupation du site au cours du Néolithique final (sol d'occupation), de l'âge du Bronze ancien (foyer) et du Haut-Empire (niveau d'incendie dans l'abri).

◆ Le site du *Lauzanier Sud II-LAR.08*, à 2356 m d'altitude, à l'ouest du replat, dans le lac, est constitué de deux espaces distincts ayant fait chacun l'objet d'un sondage :

- au sud, un enclos de 38 m² environ, de forme ovoïde (E1), délimité par des amas structurés de blocs de schiste, relativement bien conservés sur une seule assise,
- accolée au nord-est, une petite structure ovalaire de 6,30 m² environ (E2, espace domestique ?) bordée par une rangée de blocs de schiste conservée sur une seule assise.

¹ Ces carottages s'inscrivent dans le cadre de l'allocation de recherche de troisième cycle en archéologie environnementale de S. Richer (Department of archaeology, université de York) : *Apport de la palynologie en archéologie alpine, massifs des Écrins et de l'Ubaye*, réalisé sous la direction de K. Walsh, en cotutelle avec J.-L. de Beaulieu (Institut méditerranéen d'écologie et de paléoécologie et université Paul Cézanne, Aix-Marseille III).

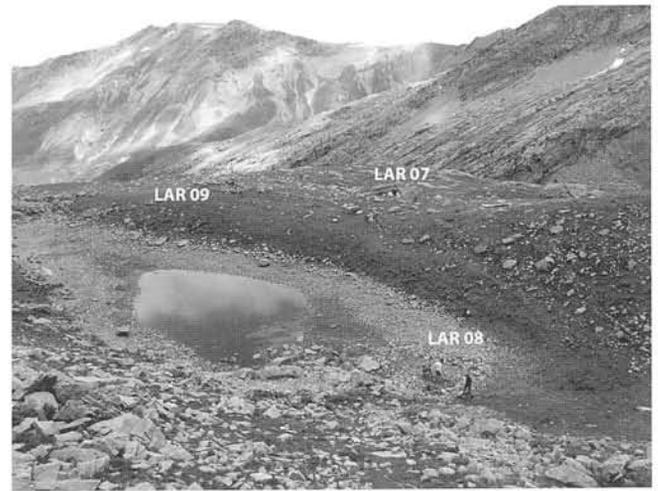


Fig. 12 – VALLÉE DE L'UBAYE. Vue depuis le sud-ouest sur les sites du *Lauzanier Sud I-LAR.07*, *Lauzanier Sud II-LAR.08* et *Lauzanier Sud III-LAR.09* : sondages, juin 2005 (F. Mocci).



Fig. 13 – VALLÉE DE L'UBAYE. Vue depuis le sud-ouest sur le site du *Lauzanier Sud I-LAR.07* : sondages, juin 2005 (F. Mocci).

Aucun vestige archéologique n'a été découvert dans ces sondages. En effet, les éventuels vestiges d'occupation de ces structures pastorales (paléosols, foyers...) ont été détruits par les phénomènes taphonomiques liés à l'activité torrentielle du thalweg (apports détritiques, niveaux de sédimentation et de colluvionnement).

◆ Le site du *Lauzanier Sud III-LAR.09*, à 2 360 m d'altitude, à l'extrémité nord du replat, est une structure circulaire relativement enfouie (2,50 m de diamètre),

bordée à l'est par un ancien chemin. Les données de fouille de juin 2005 ont confirmé l'exiguïté de l'espace interne (1,25 m²) et une seule phase d'occupation, récente (période moderne), a été révélée par l'analyse stratigraphique et la datation ¹⁴C.

Les données anthracologiques, palynologiques et sédimentologiques ainsi que les datations ¹⁴C étant encore en cours d'analyse, seuls les résultats archéologiques acquis lors de cette opération sont présentés ci-dessous.

Bien que nous soyons dans l'attente des résultats de datations ¹⁴C et des analyses environnementales, les premiers résultats archéologiques acquis sur deux de ces sites alpins apportent les premières données chronotypologiques sur des sites d'altitude de la haute vallée de l'Ubaye jusque-là uniquement connus par la prospection au sol. Ils confirment également un des apports de la prospection pédestre concernant la fréquentation relativement ancienne des massifs de l'Ubaye au cours du Néolithique et à l'âge du Bronze ancien. Ces témoignages, sans doute liés aux activités pastorales, ne sont pas propres à ce secteur mais s'inscrivent dans une dynamique du peuplement d'altitude identifiée depuis quelques années dans d'autres massifs alpins, tels ceux de l'Argentiérois et du Champsaur (Walsh *et al.* 2005). L'élément marquant de cette opération réside dans la présence, à plus de 2 300 m d'altitude, du site bâti protohistorique et/ou antique du *Lauzanier Sud I*. En effet, la découverte d'un site d'altitude attribuable à l'Antiquité et plus précisément au Haut-Empire doit être soulignée car sur d'autres secteurs de montagne, l'époque romaine est très peu représentée. La corrélation de données archéologiques, palynologiques, anthracologiques et sédimentologiques dans notre approche sur l'occupation du sol en moyenne et haute montagne s'avère ainsi primordiale.

■ Autres activités du PCR

- Gilles Perdreau (association Ubaye numismatique) a poursuivi son récolement du mobilier mis au jour dans la vallée par des prospecteurs isolés. Un inventaire est maintenant établi et a été remis au SRA. Gilles Perdreau vient d'éditer un ouvrage de synthèse sur la circulation monétaire dans l'Ubaye qui présente les principaux résultats de sa recherche.

- Delphine Isoardi (doctorante à l'université de Provence) mène un travail de thèse sur l'archéo-démographie du sud-est de la Gaule aux âges des Métaux. Elle utilise largement les données rassemblées par le PCR. Dans le cadre d'une convention entre la région PACA, l'université de Provence et les musées de la Vallée, elle conduit une réflexion sur la mise en valeur du patrimoine archéologique régional. La prochaine livraison du *Bulletin de la société scientifique et littéraire des Alpes-de-Haute-Provence* va publier un

article de synthèse sur la recherche archéologique dans l'Ubaye du XVII^e au XXI^e s.

- Sandrine Boularot (université de Provence, IRAA) achève son enquête sur l'occupation de la vallée à la période gallo-romaine. Une étude approfondie du sarcophage en marbre découvert à Faucon est en cours.

- Dans le cadre de sa thèse sur la paléoméallurgie protohistorique dans le sud-est de la Gaule, Sylviane Campolo a entrepris un réexamen approfondi du mobilier de la tombe du deuxième âge du Fer découverte au lieu-dit Les Mats à Jausiers, il y a tout juste un siècle. Cette sépulture à inhumation a livré pas moins de cent neuf objets en bronze et constitue l'ensemble clos le plus à même de définir le faciès laténien du mobilier de parure métallique dans les Alpes méridionales. L'ensemble des documents, aujourd'hui conservé au musée de la Vallée à Barcelonnette, a été dessiné, photographié et a bénéficié d'une étude technique et typochronologique rigoureuse.

- Un projet de préfiguration des nouvelles salles archéologiques du musée de la Vallée à Jausiers a été mis en place sous l'autorité de Hélène Homps, conservatrice des musées de la Vallée. Seront présentés les découvertes – récentes et anciennes – les plus significatives ainsi qu'un état des connaissances du peuplement de la vallée. L'ouverture des salles est prévue au printemps 2006.

- Plusieurs interventions des membres de notre équipe sont prévues lors du 136^e congrès du CTHS qui se tiendra à Grenoble en avril 2006².

En 2006 nous poursuivrons nos travaux sur l'occupation des massifs de la haute Ubaye avec la perspective de sondages sur les structures pastorales des *Oullas-Cornascle I* dans la haute vallée du Longet (Saint-Paul-sur-Ubaye) et leur éventuelle relation avec la paroi ornée des *Oullas* (Florence Mocci dir.).

Dominique Garcia *, Florence Mocci *
et Kevin Walsh **

* CCJ, UMR 6573 CNRS/université de Provence

** Department of archaeology, université de York, Angleterre

Walsh *et al.* 2005 : WALSH (K.), MOCCI (F.), COURT-PICON (M.), PALET-MARTINEZ (J.), TZORTZIS (S.), DUMAS (V.) collab., PY (V.) collab., SEGARD (M.) collab., TALON (B.) collab. – Dynamique du peuplement et activités agropastorales durant l'âge du Bronze dans les massifs du haut Champsaur et de la vallée de Freissinières (Hautes-Alpes, Parc national des Écrins). *Documents d'archéologie méridionale*, 28, 2005.

2 http://www.cths.fr/4DACTION/www_Con_Detail/34_201.

bordée à l'est par un ancien chemin. Les données de fouille de juin 2005 ont confirmé l'exiguïté de l'espace interne (1,25 m²) et une seule phase d'occupation, récente (période moderne), a été révélée par l'analyse stratigraphique et la datation ¹⁴C.

Les données anthracologiques, palynologiques et sédimentologiques ainsi que les datations ¹⁴C étant encore en cours d'analyse, seuls les résultats archéologiques acquis lors de cette opération sont présentés ci-dessous.

Bien que nous soyons dans l'attente des résultats de datations ¹⁴C et des analyses environnementales, les premiers résultats archéologiques acquis sur deux de ces sites alpins apportent les premières données chronotypologiques sur des sites d'altitude de la haute vallée de l'Ubaye jusque-là uniquement connus par la prospection au sol. Ils confirment également un des apports de la prospection pédestre concernant la fréquentation relativement ancienne des massifs de l'Ubaye au cours du Néolithique et à l'âge du Bronze ancien. Ces témoignages, sans doute liés aux activités pastorales, ne sont pas propres à ce secteur mais s'inscrivent dans une dynamique du peuplement d'altitude identifiée depuis quelques années dans d'autres massifs alpins, tels ceux de l'Argentiérois et du Champsaur (Walsh *et al.* 2005). L'élément marquant de cette opération réside dans la présence, à plus de 2 300 m d'altitude, du site bâti protohistorique et/ou antique du *Lauzanier Sud I*. En effet, la découverte d'un site d'altitude attribuable à l'Antiquité et plus précisément au Haut-Empire doit être soulignée car sur d'autres secteurs de montagne, l'époque romaine est très peu représentée. La corrélation de données archéologiques, palynologiques, anthracologiques et sédimentologiques dans notre approche sur l'occupation du sol en moyenne et haute montagne s'avère ainsi primordiale.

■ Autres activités du PCR

- Gilles Perdreau (association Ubaye numismatique) a poursuivi son récolement du mobilier mis au jour dans la vallée par des prospecteurs isolés. Un inventaire est maintenant établi et a été remis au SRA. Gilles Perdreau vient d'éditer un ouvrage de synthèse sur la circulation monétaire dans l'Ubaye qui présente les principaux résultats de sa recherche.

- Delphine Isoardi (doctorante à l'université de Provence) mène un travail de thèse sur l'archéo-démographie du sud-est de la Gaule aux âges des Métaux. Elle utilise largement les données rassemblées par le PCR. Dans le cadre d'une convention entre la région PACA, l'université de Provence et les musées de la Vallée, elle conduit une réflexion sur la mise en valeur du patrimoine archéologique régional. La prochaine livraison du *Bulletin de la société scientifique et littéraire des Alpes-de-Haute-Provence* va publier un

article de synthèse sur la recherche archéologique dans l'Ubaye du XVII^e au XXI^e s.

- Sandrine Boularot (université de Provence, IRAA) achève son enquête sur l'occupation de la vallée à la période gallo-romaine. Une étude approfondie du sarcophage en marbre découvert à Faucon est en cours.

- Dans le cadre de sa thèse sur la paléoméallurgie protohistorique dans le sud-est de la Gaule, Sylviane Campolo a entrepris un réexamen approfondi du mobilier de la tombe du deuxième âge du Fer découverte au lieu-dit Les Mats à Jausiers, il y a tout juste un siècle. Cette sépulture à inhumation a livré pas moins de cent neuf objets en bronze et constitue l'ensemble clos le plus à même de définir le faciès laténien du mobilier de parure métallique dans les Alpes méridionales. L'ensemble des documents, aujourd'hui conservé au musée de la Vallée à Barcelonnette, a été dessiné, photographié et a bénéficié d'une étude technique et typochronologique rigoureuse.

- Un projet de préfiguration des nouvelles salles archéologiques du musée de la Vallée à Jausiers a été mis en place sous l'autorité de Hélène Homps, conservatrice des musées de la Vallée. Seront présentés les découvertes – récentes et anciennes – les plus significatives ainsi qu'un état des connaissances du peuplement de la vallée. L'ouverture des salles est prévue au printemps 2006.

- Plusieurs interventions des membres de notre équipe sont prévues lors du 136^e congrès du CTHS qui se tiendra à Grenoble en avril 2006².

En 2006 nous poursuivrons nos travaux sur l'occupation des massifs de la haute Ubaye avec la perspective de sondages sur les structures pastorales des *Oullas-Cornascle I* dans la haute vallée du Longet (Saint-Paul-sur-Ubaye) et leur éventuelle relation avec la paroi ornée des *Oullas* (Florence Mocci dir.).

Dominique Garcia *, Florence Mocci *
et Kevin Walsh **

* CCJ, UMR 6573 CNRS/université de Provence

** Department of archaeology, université de York, Angleterre

Walsh *et al.* 2005 : WALSH (K.), MOCCI (F.), COURT-PICON (M.), PALET-MARTINEZ (J.), TZORTZIS (S.), DUMAS (V.) collab., PY (V.) collab., SEGARD (M.) collab., TALON (B.) collab. – Dynamique du peuplement et activités agropastorales durant l'âge du Bronze dans les massifs du haut Champsaur et de la vallée de Freissinières (Hautes-Alpes, Parc national des Écrins). *Documents d'archéologie méridionale*, 28, 2005.

2 http://www.cths.fr/4DACTION/www_Con_Detail/34_201.

Projet collectif de recherche « Riez et le territoire riezais : approches diachroniques »

Ce projet collectif de recherche a pour ambition, comme nous l'avons souligné lors de sa création ¹, de promouvoir la recherche archéologique dans le sud du département des Alpes-de-Haute-Provence et plus particulièrement dans l'ancien territoire (*civitas*, puis évêché) de la cité de Riez. L'une des composantes principales de ce programme est l'étude diachronique de la ville même de Riez, en liaison d'une part avec le projet de mise en valeur de son groupe épiscopal paléochrétien (l'un des objectifs du *Plan patrimoine antique* initié par l'État et la Région) et d'autre part avec la création du futur musée de la haute Provence antique et médiévale (projet soutenu par le Département des Alpes-de-Haute-Provence et la Ville de Riez).

Près de cinquante chercheurs issus d'organismes variés (CNRS, université, Culture, musées de Quinson et de Riez, Réserve géologique de Digne, associations locales, etc.) participent désormais au PCR, parmi lesquels plusieurs étudiants des universités d'Aix-Marseille I et de Nice Sophia-Antipolis, dont les sujets de recherche portent sur le patrimoine bas-alpin ².

Les travaux effectués dans le cadre du programme collectif se répartissent depuis cette année entre quatre axes.

■ La ville de Riez et son cadre naturel

À l'issue des fouilles de la Rouguière, l'une des nécropoles de l'agglomération antique de Riez ³, les recherches se sont reportées en 2005 sur le site du Pré de Foire et, plus particulièrement, sur le gisement du collège Maxime Javelly (abordé en 2003 ⁴) et sur celui de la cathédrale primitive.

Les travaux consacrés aux niveaux du Haut-Empire (dir. P. Borgard, F. Gallice, E. Porcher, V. Salle) ont permis de restituer une topographie du site antique de

Riez différente de celle qui avait été jusqu'à présent proposée ⁵. Notons entre autres nouveautés l'identification, désormais assurée, d'un ensemble thermal public de grandes dimensions à l'emplacement même du groupe épiscopal paléochrétien. En ce qui concerne la fin de l'Antiquité, la reprise des recherches sur le site de la première cathédrale (dir. C. Michel d'Annoville), complétée par l'étude d'un édifice funéraire probablement contemporain découvert à quelque 200 m plus à l'est (dir. M. Dadure), permet de proposer un schéma relativement éloquent de la topographie tardive du même site.

Pour les périodes plus récentes, l'étude et le relevé de l'enceinte médiévale de Riez (dir. D. Ollivier, F. Chardon) montrent que cet aménagement est beaucoup plus complexe et beaucoup mieux préservé qu'on ne pouvait le penser (fig. 14).

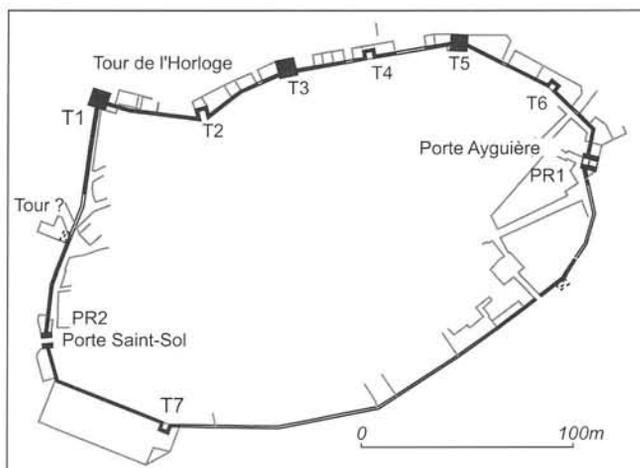


Fig. 14 – PCR « Riez et le territoire riezais ». État d'avancement, en décembre 2005, du relevé de l'enceinte urbaine médiévale de Riez (relevé et DAO F. Chardon, M. Deschaume, D. Ollivier).

■ Le territoire de Riez

L'achèvement du travail de terrain suscité par l'incendie qui avait ravagé, en 2003, les communes d'Esparon-de-Verdon, de Montagnac-Montpezat, de Quinson et de Saint-Laurent ne marque – malheureusement pas – l'arrêt des prospections sur zones brûlées dans la région de Riez ⁶. Un second incendie a touché durant l'été 2005 un espace proche de celui qui avait été atteint deux ans auparavant. La nouvelle zone brûlée s'étend depuis la commune de Gréoux jusqu'à celle de Quinson. Deux équipes affiliées au PCR (dir. J. Gagnepain et D. Garcia) ont pris en charge ce dossier ; l'opération étant encore en cours, les résultats seront présentés l'an prochain.

¹ Voir *BSR PACA* 2004, 34-35. Le PCR baptisé « Riez et le territoire riezais : approches diachroniques » a vécu en 2005 sa deuxième année d'existence, la première d'un nouveau cycle bisannuel portant sur 2005 et 2006.

² Cécile Allinne, Maxime Amiel, Guy Barruol, Bruno Baudoin, Agnès Bonnet, Philippe Borgard, Emmanuel Botte, Aurélie Bouquet, Audrey Carreras-Meyer, Cécile Carrier, Francis Chardon, Yann Codou, Jacques Cru, Maxime Dadure, Patrick Digelmann, Vincent Dumas, Pierre Excoffon, Francesco Flavigny, Souen Deva Fontaine, Fabienne Gallice, Vassiliki Gaggadis-Robin, Jean Gagnepain, Dominique Garcia, Raphaël Golosetti, Jean Guyon, Marc Heijmans, Maurice Jorda, Vincent Meyer, Caroline Michel d'Annoville, Florence Mocchi, Daniel Mouton, Tomoo Mukaï, Yumi Narasawa, David Ollivier, Thierry Pécout, Dominique Peyric, Émilie Porcher, Anaïs Roumégous, Brigitte Sabattini, Elisabeth Sauze, Alain Séhet, Sylvaine Séneca, Vanina Susini, Natasha Vaizey, Kevin Walsh, Roger Zérubia.

³ Voir *BSR PACA* 2004, 39-41.

⁴ Voir *BSR PACA* 2003, 21-23.

⁵ Voir *supra* la notice sur Riez, Pré de Foire.

⁶ Voir *BSR PACA* 2004, 51-52.

En outre, trois nouveaux projets ont pris leur essor durant l'année 2005. Il s'agit de la prospection systématique de la commune de Puimoisson⁷, située immédiatement au nord de celle de Riez (V. Meyer), de l'analyse du tracé de la voie Riez-Castellane dont un tronçon avait été dégagé en 2004 sur le site de la nécropole de la Rouguière (A. Sehet, S. Séneca) et, en dernier lieu, de la reprise de l'étude du site de l'Escale, agglomération explorée au début des années 60 par Raymond Moulin et, néanmoins, demeurée largement inédite (É. Porcher).

Toujours dans le domaine du territoire de Riez, un second axe de recherche centré sur le Moyen Âge a fourni de nouvelles données sur le rôle joué par les fortifications des XI^e et XII^e s. dans la structuration du paysage. En 2005, deux sites ont plus particulièrement retenu l'attention des chercheurs, la Moutte du Bars sur la commune de Valensole et celle de la Moutte à Allemagne-en-Provence (dir. D. Mouton)⁸. Notons enfin, toujours pour la période médiévale et sur la même commune d'Allemagne-en-Provence, l'étude initiée en 2005 de la chapelle romane de Saint-Marc⁹ (fig. 15 et 16), bâtiment complexe établi sur un site où était vraisemblablement implanté, durant le haut Moyen Âge, un village fortifié de hauteur (Y. Codou, N. Vaizey avec la collaboration de J. Cru).

■ Les collections anciennes

Après l'opération générale d'inventaire et de classement réalisée en 2004, l'année 2005 a été marquée par la mise en œuvre, ou la poursuite, de plusieurs études consacrées au matériel conservé dans le dépôt archéologique riézois du ministère de la Culture (Hôtel de Mazan).

Cette année, de nouvelles recherches ont été notamment consacrées au mobilier liturgique lapidaire de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Âge de la région de Riez (Y. Narasawa), au mobilier du site gallo-romain de l'Escale (É. Porcher), aux amphores romaines (E. Botte et P. Excoffon), aux sarcophages de la fin de l'Antiquité et du Moyen Âge (M. Dadure) de l'agglomération riézoise et au mobilier métallique des sites de la Cassine et de Castel-Bevons (V. Susini). À l'exception de la dernière étude, objet d'un mémoire de Master I soutenu en octobre 2005, ces travaux seront poursuivis en 2006, de même que les études précédemment engagées (C. Carrier, V. Gaggadis-Robin : autres collections lapidaires ; P. Digelmann : décors marmoréens ; S. Deva Fontaine : verre ; A. Roumegous : céramiques sigillées ; T. Mukaï : DS.P. et importations africaines tardives).

Le patrimoine riézois

Une ultime ligne de recherche se différencie clairement des autres opérations engagées dans le cadre

⁷ Voir *supra* la notice sur Puimoisson.

⁸ Voir *supra* les notices sur les mottes castrales d'Allemagne-en-Provence et de Valensole.

⁹ Voir *supra* la notice sur la chapelle Saint-Marc à Allemagne-en-Provence.



Fig. 15 – PCR « Riez et le territoire riézois ».
Plaque décorative ornée d'entrelacs
(chapelle Saint-Marc à Allemagne-en-Provence) (P. Borgard).



Fig. 16 – PCR « Riez et le territoire riézois ». Imposte décorée
(chapelle Saint-Marc à Allemagne-en-Provence) (P. Borgard).

du PCR. Elle consiste en une analyse des attentes de la population locale, aussi bien du point de vue des retombées économiques que de celui du cadre de vie. Ce nouvel axe de réflexion (dir. B. Sabbatini) s'appuie sur l'étude du territoire dans toutes ses composantes actuelles.

Comme l'année précédente, des rencontres ouvertes au public ont rassemblé en fin d'exercice la quasi-totalité des membres du PCR. Cette manifestation s'est tenue le 19 novembre dans le château d'Allemagne-en-Provence.

À l'unanimité des équipes réunies, l'organisation d'un colloque a été programmée, dont les actes refléteront aussi fidèlement que possible le travail accompli. Dans l'attente de cette réunion, les différentes problématiques abordées par le PCR feront l'objet d'un article de synthèse (ou d'une série d'articles) dans une revue de grande diffusion.

Philippe Borgard

avec la collaboration de l'équipe du PCR
CCJ, UMR 6573 CNRS/université de Provence

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 5

N° de dossier	Commune, nom du site	Titulaire de l'autorisation	Programme	Opération	Remarques	Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Réf. carte
7481	Ancelle. Faudon	Ricou, François (AUT)	20	PRT					1
7448	L'Argentière-la-Bessée. Mines d'argent du Fournel	Ancel, Bruno (COL)	25	FP				MA MOD	2
7464	L'Argentière-la-Bessée. Chapelle Saint-Jean	Tzortzis, Stefan (COL)	23	FP				MA	2
7522	L'Argentière-la-Bessée. Serre de l'Homme II et XI	Walsh, Kevin (SUP)	20	SD					2
7738 7739	L'Argentière-la-Bessée. Parking scolaire Saint-Apollinaire	Pogneaux, Nathalie (COL) Rigeade, Catherine (AUT)		SU SU					2
7746	Baratier. Clapier des Monges	Michel d'Annville, Nicole (AUT)		SD				GAL	3
7402	La Bâtie-Montsaléon. Plaine de Lachau	Martin, Lucas (INR)		OPD					4
7592	Champcella. Commune	Perez, Bérengère (AUT)		PRD			Réf. carte 12	DIA	5
7599	Champcella. Rama	Walsh, Kevin (SUP)	20	PRD				GAL MA	5
7482	Freissinières. Mines métalliques de Fangeas et Faravel	Py, Vanessa (AUT)	25	FP					6
7483	Freissinières. Structures agropastorales de Fangeas	Py, Vanessa (AUT)	25	FP					6
7660	Le Glaizil. Château de Lesdiguières	Michel d'Annville, Nicole (AUT)		SD				MOD	7
7598	Montgenèvre. ZAC de l'Obélisque	Voyez, Christophe (INR)	23	OPD	●				8
7610 7661	Montmaur. Cimetière de Saint-Pierre aux Liens	Pinet, Laurence, (AUT)	23	SU SU				MA	9
7635 7665 7677	Névache. Chapelle Saint-Hippolyte Névache. Chapelle et cimetière Saint-Hippolyte Névache. Cimetière de la chapelle Saint-Hippolyte	Pogneaux, Nathalie (COL) Margarit, Xavier (MCC) Rigeade, Catherine (AUT)	23	SU SU SU				MA MOD	10
7728	Ribiers. Grotte du Trou du Renard	Morin, Alexandre (AUT)		SD					11
7592	La Roche-de-Rame. Commune	Perez, Bérengère (AUT)		PRD			Réf. carte 5	DIA	12
7534	Saint-André d'Embrun. Commune	Michel d'Annville, Nicole (AUT)		PRD	○				13
7446	Saint-Julien-en-Beauchêne. Chartreuse de Durbon	Nicolas, Nathalie (COL)	20	FP					14
7533	Saint-Sauveur. Commune	Michel d'Annville, Nicole (AUT)		PRD					15
7523	Parc national des Écrins : Vallouise. Vallée alpine Entre-les-Aygues. L'Argentière-la-Bessée. Haute vallée du Fournel	Mocci, Florence (CNR)	20	PRT					16

FP Fouille programmée
 PCR Projet collectif de recherche [PC]
 SU Fouille préventive d'urgence
 OPD Opération préventive de diagnostic [DG]

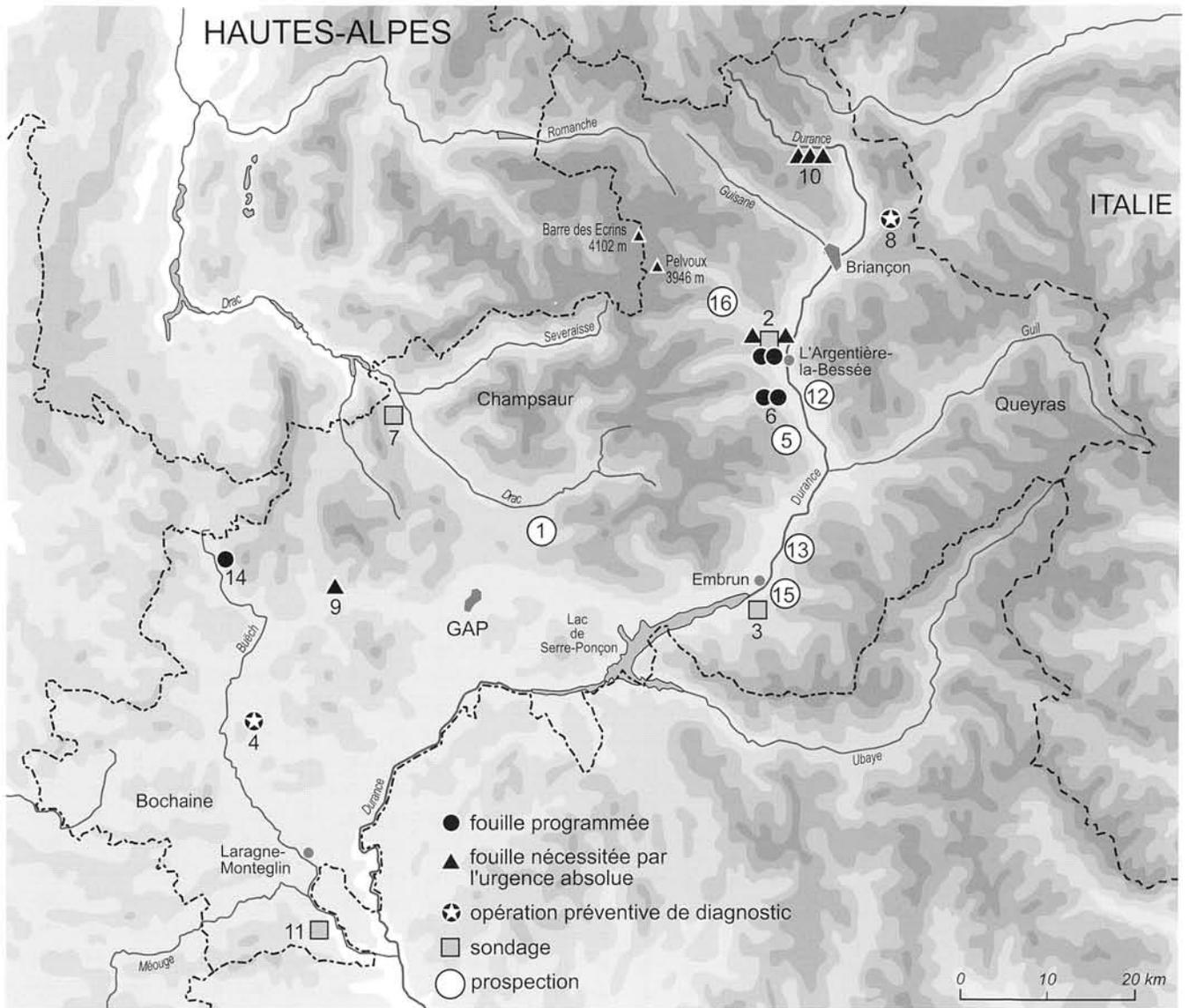
PRD Prospection diachronique [PI]
 PRT Prospection thématique (PT)
 SD Sondage
 ● opération négative ; ○ opération en cours

Tableau des opérations autorisées

N° de dossier	Commune, nom du site	Titulaire de l'autorisation	Programme	Opération	Remarques	Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Réf. carte
7481	Ancelle. Faudon	Ricou, François (AUT)	20	PRT					1
7448	L'Argentière-la-Bessée. Mines d'argent du Fournel	Ancel, Bruno (COL)	25	FP				MA MOD	2
7464	L'Argentière-la-Bessée. Chapelle Saint-Jean	Tzortzis, Stefan (COL)	23	FP				MA	2
7522	L'Argentière-la-Bessée. Serre de l'Homme II et XI	Walsh, Kevin (SUP)	20	SD					2
7738 7739	L'Argentière-la-Bessée. Parking scolaire Saint-Apollinaire	Pogneaux, Nathalie (COL) Rigeade, Catherine (AUT)		SU SU					2
7746	Baratier. Clapier des Monges	Michel d'Annville, Nicole (AUT)		SD				GAL	3
7402	La Bâtie-Montsaléon. Plaine de Lachau	Martin, Lucas (INR)		OPD					4
7592	Champcella. Commune	Perez, Bérengère (AUT)		PRD			Réf. carte 12	DIA	5
7599	Champcella. Rama	Walsh, Kevin (SUP)	20	PRD				GAL MA	5
7482	Freissinières. Mines métalliques de Fangeas et Faravel	Py, Vanessa (AUT)	25	FP					6
7483	Freissinières. Structures agropastorales de Fangeas	Py, Vanessa (AUT)	25	FP					6
7660	Le Glaizil. Château de Lesdiguières	Michel d'Annville, Nicole (AUT)		SD				MOD	7
7598	Montgenèvre. ZAC de l'Obélisque	Voyez, Christophe (INR)	23	OPD	●				8
7610 7661	Montmaur. Cimetière de Saint-Pierre aux Liens	Pinet, Laurence, (AUT)	23	SU SU				MA	9
7635 7665 7677	Névache. Chapelle Saint-Hippolyte Névache. Chapelle et cimetière Saint-Hippolyte Névache. Cimetière de la chapelle Saint-Hippolyte	Pogneaux, Nathalie (COL) Margarit, Xavier (MCC) Rigeade, Catherine (AUT)	23	SU SU SU				MA MOD	10
7728	Ribiers. Grotte du Trou du Renard	Morin, Alexandre (AUT)		SD					11
7592	La Roche-de-Rame. Commune	Perez, Bérengère (AUT)		PRD			Réf. carte 5	DIA	12
7534	Saint-André d'Embrun. Commune	Michel d'Annville, Nicole (AUT)		PRD	○				13
7446	Saint-Julien-en-Beauchêne. Chartreuse de Durbon	Nicolas, Nathalie (COL)	20	FP					14
7533	Saint-Sauveur. Commune	Michel d'Annville, Nicole (AUT)		PRD					15
7523	Parc national des Écrins : Vallouise. Vallée alpine Entre-les-Aygues. L'Argentière-la-Bessée. Haute vallée du Fournel	Mocci, Florence (CNR)	20	PRT					16

FP Fouille programmée
PCR Projet collectif de recherche [PC]
SU Fouille préventive d'urgence
OPD Opération préventive de diagnostic [DG]

PRD Prospection diachronique [PI]
PRT Prospection thématique (PT)
SD Sondage
● opération négative ; ○ opération en cours



Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 0 5

Protohistoire

**ANCELLE
Faudon**

Moyen Âge

Le site de Faudon, à 1 700 m d'altitude, domine le bassin gapençais mais se situe administrativement dans le Champsaur. Point de vue exceptionnel, c'est aussi l'emplacement d'une tour qui a fait l'objet de fouille en 1907 par M. Brenier (Manteyer 1907).

En contrebas, sur un replat du versant sud, de nombreuses structures en pierre sèche sont visibles : murs de terrasses – dont certains conservés sur plus de 2 m de hauteur – mais aussi vestiges d'habitations, d'épierrément délimitant le parcellaire, structures circulaires (peut-être des *tumuli*), cabanes de bergers et, enfin, un grand cercle de pierres très finement dessiné sur la pelouse alpine. Les structures sont plus denses dans la partie ouest ; les terres agricoles à l'est descendent progressivement vers un petit lac tourbeux aux eaux noires. Les fouilleurs du début du XX^e s. ont attribué à la tour une occupation assez courte avec un abandon au début du XIII^e s. d'après le mobilier recueilli : armes, céramique dont les « trompes de Faudon » (Ganet, Pelletier 1995, 85).

Quant à la partie basse, des découvertes fortuites laissent présager une occupation plus longue avec notamment de la céramique protohistorique, un fragment d'amphore italique.

L'objectif de l'intervention de cette année était de topographier les vestiges et de compléter les prospections déjà réalisées ¹. L'opération de relevé ² a permis de délimiter le cœur du site qui se révèle complexe tant par la très probable superposition d'occupations que par la grande superficie à traiter.

La prospection est difficile, elle aussi, à cause d'une très faible visibilité et d'un recouvrement sédimentaire très peu perturbé. Malgré tout, le matériel recueilli

confirme l'occupation médiévale (céramique) et proto-historique (fragment de torque en bronze).

De très nombreuses structures ont été repérées sur l'ensemble du secteur entre la tour à l'ouest et la tourbière à l'est, soit une superficie de 40 ha environ ; leur état de conservation et la typologie indiquent des chronologies différentes.

Le questionnement sur les accès a trouvé un début de solution. Pour rejoindre le site, il faut aujourd'hui emprunter des sentiers étroits à flanc de versant ou sur la crête, rien qui ait pu desservir un village et des terres agricoles. La prospection a mis en évidence plusieurs tronçons d'un chemin large, bien aménagé, mais dès que l'on s'éloigne du cœur du site, les traces s'effacent à nouveau ; le travail est donc à poursuivre.

Cette opération a confirmé la présence d'une grande quantité de gravures rupestres, généralement récentes, dont le relevé reste à faire.

La tourbière qui recueille tous les ruissellements a fait l'objet de sondages palynologiques dont les résultats permettront d'utiles corrélations (Court Picon 2003, 219). Ce site, très riche en structures diverses parfois bien conservées, présente l'intérêt d'être apparemment resté à l'écart des perturbations contemporaines.

François Ricou

Court Picon 2003 : COURT PICON (M.) – Approches palynologique et dendrochronologique de la mise en place du paysage du Champsaur à l'interface des dynamiques naturelles et des dynamiques sociales. *Archéologie du Midi Médiéval*, 21, 2003.

Ganet, Pelletier 1995 : GANET (I.), PELLETIER (J.-P.) – *Les trompes de Faudon*. In : *Terres de Durance*. Gap : Musée départemental de Gap, 1995.

Manteyer 1907 : MANTEYER (G. de). Les fouilles de Faudon. *Bulletin de la société d'études des Hautes-Alpes*, 1907.

¹ Voir *BSR PACA* 2001, 41-43 et le DFS déposé au SRA DRAC-PACA.

² Conduite par Francis Chardon.

En 1991, un diagnostic archéologique a montré l'intérêt patrimonial des anciennes mines d'argent du Fournel et, dès l'année suivante, la commune de L'Argentière-la-Bessée a créé un centre de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI), mis en place un programme d'études scientifiques et élaboré un projet de mise en valeur touristique. La campagne 2005 concernait deux des trois facettes du patrimoine minier du Fournel : l'exploitation médiévale et le réseau souterrain moderne ¹.

L'étude du réseau souterrain moderne s'est poursuivie grâce à l'important travail de décombrage mené chaque été dans le cadre des chantiers de jeunes bénévoles. Le désensablage du niveau de la Rebaisse est presque terminé. Le dégagement fastidieux des galeries du Nord donne à présent accès aux chantiers noyés de ce district. L'objectif est également de maîtriser les arrivées d'eau pour envisager la fouille de la pompe et du plan incliné d'extraction.

Des travaux de fouille ont été développés sur trois galeries médiévales du secteur Combe Blanche. Ils mettent en évidence des ouvrages qui caractérisent le démarrage de l'exploitation par galeries superposées et puits de recherche. Une approche analytique des déblais miniers anciens est poursuivie grâce à de nombreuses coupes stratigraphiques réalisées dans divers secteurs médiévaux. L'étude des charbons de bois renseigne sur le combustible employé lors de l'abattage au feu et débouche sur la notion de territoire forestier géré par l'activité minière durant plusieurs siècles.

¹ Voir *BSR PACA* 2004, 55.

L'étude des sources médiévales est actuellement reprise à zéro. Il s'agit de mieux comprendre l'évolution du cadre seigneurial et clérical entre les X^e et XIV^e s. et de saisir les enjeux de pouvoir autour de la production de minerais d'argent. La compilation des archives modernes est quasiment achevée. La constitution d'une banque de données sur les techniques minières à travers les traités anciens et l'iconographie se poursuit, en particulier sur la technique d'abattage au feu.

Ces différentes approches sont menées conjointement à plusieurs opérations dirigées par des organismes extérieurs : l'analyse conservatoire sur le mobilier ligneux et métallique, par Arc-Nucléart ; le programme Éclipse sur les événements climatiques et les activités anthropiques dans les Alpes méridionales françaises au cours des deux derniers millénaires, par le CEREGE ; le réseau Montagne sur l'anthropisation et l'histoire de l'environnement dans les montagnes du sud de l'Europe, animé par les universités de Toulouse et d'Aix ; le projet sur l'histoire des « savoirs brûlés » au Moyen Âge, proposé par le LAMM.

Les résultats scientifiques seront intégrés au programme muséographique en cours de refonte complète et aux diverses animations du CCSTI de L'Argentière-la-Bessée.

Bruno Ancel * et Vanessa Py **

* Service culturel municipal de L'Argentière-la-Bessée

** Doctorante, université de Provence/LAMM

La campagne de fouille programmée réalisée en 2005 sur le site de la chapelle Saint-Jean à L'Argentière-la-Bessée vient compléter les investigations réalisées entre 1999 et 2001 ¹. Elle s'inscrit également dans le cadre plus général d'un projet de restauration et de valorisation de l'environnement du bâtiment, classé monument historique depuis 1886. Rappelons que cette chapelle, élevée au cours du XII^e s. au sommet

¹ Voir *BSR PACA* 2001, 43-44. Pour l'opération menée en 2005, nos plus vifs remerciements à tous les participants : Yann Ardagna, Isabelle Bouchez, Phonemany Cam, Claire Colegno, Gwenaëlle Georget, Patrick Hervieu, Florian Leleu, Vincent Leleu, Nathalie Pogneaux, Catherine Rigeade, Nadège Robin, Michel Signoli, Gisèle Vigne ainsi qu'aux Services techniques de la Ville de L'Argentière-la-Bessée.

d'une petite butte rocheuse non loin du lit de la Durance, est, à ce jour, le seul édifice conservé d'une ancienne commanderie de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. Les précédentes campagnes s'étaient déroulées à l'extérieur, principalement sur les abords méridionaux du bâtiment. Elles avaient permis la mise en évidence et l'étude d'un ensemble funéraire présentant plusieurs phases distinctes d'utilisation depuis le Moyen Âge classique jusqu'à l'époque moderne (Tzortzis *et al.* 2005). Cette année, les recherches se sont poursuivies à l'extérieur, dans les secteurs du pied de la butte rocheuse et du chevet de la chapelle. Parallèlement, un sondage a été réalisé à l'intérieur, sur une surface couvrant la totalité de l'abside et environ le quart oriental de la nef.



Fig. 17 – L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE, chapelle Saint-Jean.
Vue des sépultures 17, 18 et 19 (S. Tzortzis).

découvert associé à cette surface qui, en outre, n'a été reconnue que sur environ 10 m². Une extension de la fouille, notamment vers l'est, permettrait d'étayer cette hypothèse ou bien de la rejeter au profit de l'explication d'un simple dépôt alluvionnaire.

À l'intérieur de la chapelle

En dépit de l'arrivée de l'escalier rupestre dans le périmètre de l'abside, la fouille a montré que les niveaux sus-jacents conservés ne correspondaient plus qu'à des traitements de sol et de bâti d'époque moderne. Nous avons d'abord mis en évidence une remarquable calade de galets découverte immédiatement après le retrait du plancher contemporain ; elle couvrait manifestement la totalité du sol de la nef, à l'exception d'une bande de moins de 1 m à l'extrémité ouest du secteur de l'accès principal où la roche affleure.

Au pied de l'autel, côté nef, sortie de part et d'autre par la calade précédemment décrite, reposait une grande dalle quadrangulaire correspondant à une table d'autel en position secondaire. La fouille du sol de l'abside a révélé un nivellement constitué par un dallage de gros blocs reposant sur un épais remblai de terre meuble. La mise au jour de la fondation de l'abside a permis d'y observer un renforcement constitué d'une maçonnerie de blocs et gros galets la doublant entièrement.

La datation relative de ses aménagements se fonde sur la présence, parmi le rare mobilier associé, de quelques tessons de céramique vernissée et d'une monnaie des Dombes, un liard de Marie de Bourbon-

À l'extérieur de la chapelle

Dix nouvelles sépultures ont été mises au jour, toutes situées au pied de la butte (fig. 17), qui ont permis de circonscrire, à l'est, l'extension de l'ensemble funéraire. Il s'agit, à l'exception d'un seul cas, de sépultures d'individus immatures. Par leur facture assez modeste, celles-ci n'autorisent pas de véritable estimation typochronologique, mais elles ne modifient probablement pas fondamentalement la chronologie de l'ensemble funéraire, établie les années précédentes. De nouvelles datations radiocarbones sur os sont prévues.

En revanche, la fouille a permis d'établir définitivement l'antériorité du curieux escalier rupestre (onze marches au total) qui, partant du pied de la butte, monte à l'encontre de l'abside et dont l'aboutissement, constitué par une margelle haute d'une cinquantaine de centimètres suivie d'un trou de section quadrangulaire dans la roche, a été mis en évidence à l'intérieur de cette dernière. Par ailleurs, le départ de cet escalier, recoupé par l'installation de l'une des sépultures découvertes (fig. 18), était précédé à l'est par une surface couverte de galets de module centimétrique dont la régularité et l'horizontalité évoquent une voie de direction méridienne passant en contrebas du chevet de la chapelle.

Cette hypothèse de la présence d'une voie est très séduisante, car elle contribue à la compréhension du choix du lieu d'implantation de la commanderie hospitalière. Toutefois, aucun mobilier céramique n'a été



Fig. 18 – L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE, chapelle Saint-Jean.
Vue depuis l'est de l'escalier rupestre et de la tombe installée sur ses premières marches (S. Tzortzis).



Fig. 19 – L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE, chapelle Saint-Jean.
Vue de la plaque sculptée (chancel ou sarcophage)
en remploi dans la base de l'autel (S. Tzortzis).

Le faisceau d'éléments nouveaux indique ainsi la présence d'aménagements anthropiques de la butte et de son environnement antérieurement à l'édification de la chapelle Saint-Jean et au développement de son ensemble funéraire attenant. Mais ces aménagements n'ont été révélés que par des structures ou des vestiges de structures immobilières et dans une moindre mesure par des éléments en remploi, sans véritables niveaux archéologiques associés. Leur nature et fonction exactes demeurent à ce jour non établies. Antique ou du haut Moyen Âge, leur datation précise reste également à déterminer. Rappelons toutefois la présence bien localisée et voisine du site de l'agglomération romaine de *Rama mansio*, figurant sur la table de Peutinger.

Stéfan Tzortzis

Service archéologie, Ville de Martigues et chercheur associé UA

Montpensier (monnayage émis entre 1608 et 1627). Le nivellement du sol de l'abside comportait toutefois plusieurs éléments lapidaires en remploi. La dépose de l'autel, rendue nécessaire pour des raisons de sécurité, a également permis la découverte d'éléments taillés ou sculptés en remploi, le plus remarquable étant un fragment de chancel (ou de cuve de sarcophage) présentant un décor en bas-relief figurant deux colonnes (fig. 19).

Tzortzis et al. 2005 : TZORTZIS (S.), FIERIS (E.), JULIEN (M.), POGNEAUX (N.), ADALIAN (P.), ARDAGNA (Y.), RIGEADE (C.), SIGNOLI (M.) – Un ensemble funéraire médiéval et moderne aux abords de la chapelle Saint Jean (L'Argentière-la-Bessée, Hautes-Alpes, France). Approches anthropologique et archéologique. In : ARDAGNA (Y.) éd., BOËTSCH (G.) éd., DUTOUR (O.) éd., LALYS (L.) éd., SIGNOLI (M.) éd. – *L'homme et ses images. Mesures, représentations, constructions* : actes du XXV^e colloque du Groupe-ment des anthropologues de langue française. Marseille : 2005, 363-379 (édition numérique).

Indéterminé

L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE Parking scolaire Saint-Apollinaire

En septembre 2005, des travaux d'aménagement ont été entrepris sur le parking de l'école de L'Argentière-la-Bessée, dans une zone située au nord de l'église Saint-Apollinaire et susceptible de receler des inhumations. Au cours des travaux, la pelle mécanique a mis au jour et endommagé une sépulture située dans les derniers niveaux d'occupation de la zone sépulcrale. C'est une inhumation en cercueil, comme l'atteste la présence de fragments ligneux. Les quelques vestiges osseux retrouvés en place ont permis d'établir qu'il s'agissait

d'un sujet adulte d'âge avancé, inhumé en décubitus dorsal. En revanche, l'état trop fragmentaire des ossements ne nous a pas permis de déterminer le sexe de cet individu, pour lequel aucun élément de datation n'a été relevé.

Catherine Rigeade * et Nathalie Pogneaux **

* UA, UMR 6578 université de la Méditerranée/CNRS/
faculté de Médecine La Timone

** Service culturel municipal de L'Argentière-la-Bessée

Antiquité

BARATIER Clapier des Monges

Après la prospection-inventaire réalisée l'an dernier ¹, il a paru nécessaire d'organiser quelques sondages de vérification sur le rebord du plateau de la Mure (parcelle communale ZC 250), au lieu-dit Clapier des

Monges. Il désigne un vaste pierrier traditionnellement attribué au prieuré Saint-Quenis détruit au XIV^e s. En raison des contraintes topographiques, l'évaluation du site a été effectuée sur un petit replat résultant de comblements, entre une propriété clôturée et la lisière boisée du plateau.

¹ Voir *BSR PACA* 2004, 56.

Les sondages ² ont partiellement mis au jour un bâtiment dont l'emprise dépasse le périmètre diagnostiqué. Ont été dégagés un segment du mur extérieur, d'axe nord-sud, amorçant un retour en direction de la parcelle mitoyenne (longueur restituée : 2,85 m) et un mur de refend perpendiculaire (longueur restituée : 7 m) se dirigeant vers le rebord boisé du plateau.

Les maçonneries sont construites en blocage à parements de moellons grossièrement équarris liés au mortier de chaux. Elles sont conservées sur des hauteurs allant de 1,70 m pour le mur extérieur (épaisseur : 0,85 m) à 0,70 m pour le mur de refend (épaisseur : 0,66 m). Ce mur séparant deux pièces est pourvu d'une porte dont les piédroits, hormis leurs

bases, ont été démontés. Le sol en béton de tuileau apparaît à 1,70 m sous le niveau actuel. Il est recouvert d'une couche cendreuse et d'un niveau de destruction contenant des *tegulae* et des fragments d'enduits peints. Les surfaces noircies observées sur les parois laissent envisager un état d'incendie.

Des peintures murales qui, dans un souci de préservation, n'ont pas été dégagées sont conservées sur les parties basses des murs. Les fragments prélevés dans l'effondrement annoncent une décoration polychrome (blanc, rouge, jaune, bleu).

La datation du bâtiment proviendra de l'étude des enduits peints maintenus en place. Une estimation provisoire place le site entre la fin du I^{er} s. ap. J.-C. et le début du IV^e s., attesté par deux monnaies extraites du comblement. L'organisation d'une fouille programmée est à l'étude.

2 Convention et cofinancement entre l'État (SRA DRAC-PACA), le Conseil général des Hautes-Alpes et l'APA (Association Provence Archéologie). Cette opération a été réalisée du 19 au 23 octobre 2005. Nous remercions Céline Laforest, Roland Chevallier, Éric Conrad et Jean-Luc Roul pour leur concours.

Nicole Michel d'Annville et Pascal Boucard

LA BÂTIE-MONTSALÉON Plaine de Lachau

Antiquité

Préalablement à un projet de construction individuelle, un diagnostic archéologique a été réalisé début juin 2005 à proximité du village de La Bâtie-Montsaléon (lieu-dit Plaine de Lachau), à une trentaine de mètres environ à l'ouest du bâtiment abritant la mairie. Cette intervention était motivée par la présence du site enfoui de l'agglomération secondaire romaine de *Mons Seleucus*. Depuis le début du XIX^e s. et jusqu'à ces dernières années, de nombreuses observations archéologiques (fouilles, sondages, prospections aériennes et géophysiques récentes) révèlent en effet la présence de nombreux bâtiments et traces d'occupation diverses établis sur une superficie d'environ 5 ha, en limite sud du village actuel.

Les huit tranchées ouvertes à l'aide d'un tractopelle (fig. 20) ont fait apparaître des vestiges situés à une profondeur relativement peu importante (0,40 m). Plusieurs sections de murs maçonnés ont ainsi été dégagées : bien qu'ils diffèrent dans leur construction, la majeure partie de ces murs semble dessiner un réseau d'espaces réguliers, de forme rectangulaire, établis suivant une orientation générale nord-ouest/sud-est. Aucune de ces structures n'a été retrouvée associée à un sol ou une voie de circulation, ce qui témoigne d'un arasement important des niveaux archéologiques dans cette partie du site.

Les tranchées 3 et 8 ont chacune livré une fosse dépotoir. Le matériel récolté emprunte pour une grande part au répertoire classique du Haut-Empire ; les éléments les plus récents sont datables du IV^e s. Aucune occupation antérieure à notre ère n'a été mise en évidence.

Pour finir, signalons une zone de grave homogène et stérile occupant la bordure sud du terrain et contre laquelle vient se caler une partie du bâti romain. Ce niveau de grave prendrait place dans un ancien thalweg d'axe nord-est/sud-ouest, à moins qu'il ne s'agisse d'un reste de la terrasse située aujourd'hui à quelques mètres plus à l'ouest.

L'ampleur et la durée de cette intervention ne permettent pas d'avancer des observations autres que lacunaires : si la présence de structures antiques sur la quasi-totalité de la parcelle semble acquise, leur interprétation reste à préciser. Plutôt qu'une *villa* de grande superficie, nous retenons pour l'instant l'hypothèse de bâtiments plus modestes et entourés d'espaces ouverts (jardins, cours...), l'ensemble créant dans ce secteur une trame urbaine relativement lâche.

Stéphane Fournier et Lucas Martin
Inrap

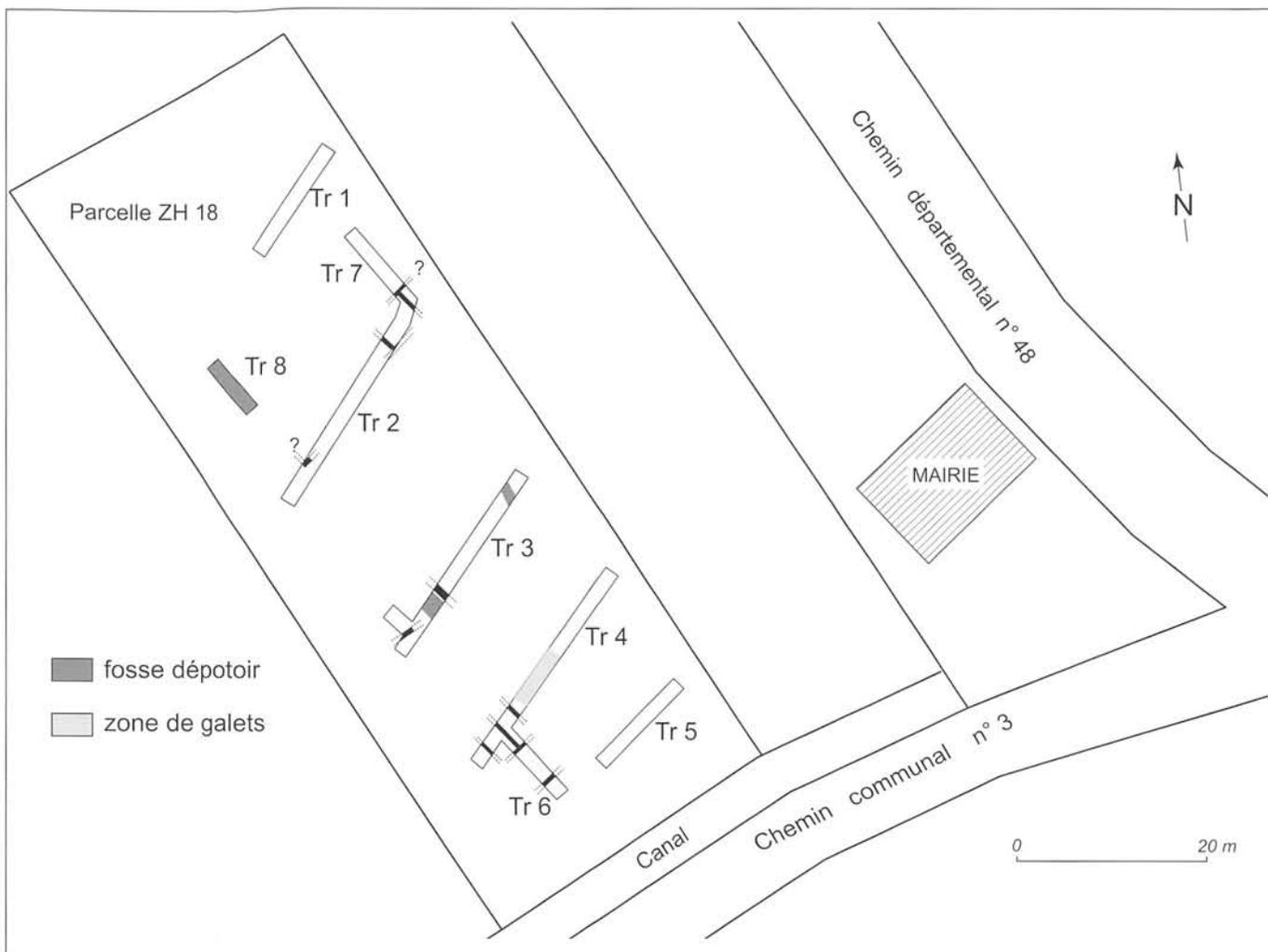


Fig. 20 – LA BÂTIE-MONTSALÉON, plaine de Lachau. Plan du secteur fouillé avec localisation des tranchées ouvertes et des vestiges découverts (topographie, F. Armand ; DAO, S. Fournier).

Antiquité

CHAMPCELLA Rama

Présentation et état des connaissances

Du 11 au 14 avril 2005, une campagne de prospection géophysique a été entreprise sur le site antique de *Rama* (Champcella) ¹. L'opportunité de réaliser une prospection géophysique, méthode non destructive d'investigation archéologique, sur un des sites méconnus de cette partie septentrionale des Hautes-Alpes

avait pour objectif de déterminer l'étendue réelle des constructions enfouies et d'identifier d'autres aménagements anthropiques.

Dans la haute vallée de la Durance, à une vingtaine de kilomètres au sud de Briançon et à l'extrémité nord-est de la commune de Champcella, le site de *Rama* est localisé à 928 m d'altitude, sur une terrasse alluviale

¹ Par Steve Dobson (département d'archéologie, université de York) et par Vincent Dumas (centre Camille-Jullian) sous la direction scientifique de K. Walsh (département d'archéologie, université de York). L'équipe était constituée de Stéphane Abellon (doctorant en archéologie, université de Provence), Tim Cornah (archéologue, Grande-Bretagne), Florence Mocci (centre Camille-Jullian), Suzi Richer (allocataire de recherche en archéo-palynologie, université de York et IMEP/université Aix-Marseille III) et Nick Trustam-Eve (allocataire de recherche en archéologie alpine, université de York). Cette opération s'intègre au sein d'une vaste problématique sur les dynamiques naturelles et sociales des activités pastorales et agricoles dans les Alpes du Sud développée depuis 1998 sur les com-

munes du parc national des Écrins : pour la méthodologie, voir *BSR PACA* 2004, 64-65 ; pour la bibliographie voir *infra* la notice sur le parc national des Écrins. Elle s'inscrit dans le cadre d'une convention regroupant la communauté des communes du Pays des Écrins (maîtrise d'ouvrage et charge financière de l'opération), le département d'archéologie de l'université de York et le centre Camille-Jullian (CNRS) qui ont apporté leur contribution logistique, technique et scientifique (matériel de relevé géophysique et GPS différentiel de l'université de York ; instruments topographiques du centre Camille-Jullian ; personnels qualifiés ; acquisition et analyse des données en collaboration entre les deux Laboratoires) ainsi que la commune de L'Argentière-la-Bessée (contribution logistique et technique).

d'une étroite vallée nord-sud bordant la rive droite de la Durance. Cette vallée est nommée Fonds des Rame à son extrémité nord, Rame dans sa partie médiane incluant les sites archéologiques médiévaux et antiques et Sous le Pont, à son extrémité méridionale. Le cours actuel de la Durance est situé aujourd'hui à 200 m environ à l'est du site archéologique mais son lit a subi de nombreuses fluctuations (exploitation et aménagement de gravières notamment). À l'ouest, la terrasse alluviale est surplombée par la falaise rocheuse de la Poua et les plateaux du Chambon et au nord-ouest, par le gouffre de Gourfouran d'où débouche le torrent de la Biaysse qui longe le site à 180 m environ plus au nord jusqu'à sa confluence avec la Durance au nord-est.

Sur la rive gauche de la Biaysse et à 200 m environ au nord du site antique, subsistent des vestiges de l'ancien *castrum* du XII^e s. des seigneurs de Rame (chapelle de Saint-Laurent-de-Rame, remparts, tours en galets, porte et les tours de l'entrée). Au début du XIII^e s., une crue de la Biaysse et de la Durance provoque l'abandon du site en tant que résidence principale ; lors de nouvelles inondations au cours du XIV^e s., il est définitivement abandonné au profit de la commune de La Roche-de-Rame, en rive gauche de la Durance. Très peu de remplois antiques ou de blocs équarris en moyen ou grand appareil sont visibles dans ces constructions médiévales.

Au sein des Alpes Cottiennes, dans la haute vallée de la Durance, entre Embrun/*Eburodunum* et Briançon/*Brigantium*, les itinéraires antiques, dont les Gobelets de Vicarello, mentionnent la présence d'une *mutatio* nommée *Rama*, en bordure de la voie romaine qui reliait, par le col de Montgenèvre, la vallée du Rhône à l'Italie. Depuis le XIX^e s., un certain nombre de découvertes fortuites signalées à proximité du gouffre de Gourfouran et de la chapelle de Saint-Laurent-de-Rame ont incité à localiser cette station gallo-romaine dans le vallon dit de *Rame*, à proximité des vestiges du *castrum* médiéval de *Rama*.

■ En 1969 puis en 1989, des tronçons d'un chemin sinueux et partiellement dallé reconnus sur la commune de Réotier, sur les plateaux dominant la vallée de la Durance et dans le massif du Chambon au-dessus de la terrasse alluviale de Fonds de Rame, ont été interprétés comme étant une voie antique desservant le site de *Rama*. Les prospections en avril 2005 sur ces secteurs (Perez 2005) laissent penser que ce chemin, dont le tracé sur les versants s'appuie souvent sur des murs de soutènement en pierres sèches, serait de facture plus récente (à associer au site médiéval de *Rame* ?).

■ Dans les années 1970-1980, la découverte d'un dépôt monétaire et de matériaux de construction (*tegulae*, blocs taillés) était signalée à proximité du gouffre de Gourfouran.

■ En 1998, lors de prospections, F. Mocci et K. Walsh confirmaient l'hypothèse de l'existence d'un site gallo-romain qu'ils situaient sur les terrasses en rive droite du torrent de la Biaysse : la faible quantité de fragments de *tegulae* visibles en remploi dans les ruines des tours médiévales ou dans les fossés au sud de la

Biaysse ainsi que la présence de cultures ne permettaient pas cependant de préciser l'emplacement exact du site.

■ En juin 2003, depuis la falaise surplombant les parcelles agricoles au sud du torrent de la Biaysse, J.-L. Flandin a photographié, dans un champ de luzerne, des anomalies phytographiques liées à la sécheresse et traduisant en surface la structure hétérogène du sous-sol (mauvaise croissance et jaunissement précoce des cultures au-dessus de substructions). Ces anomalies révèlent partiellement, sur une superficie de 1 843 m², la présence d'un édifice et d'un bâtiment à abside. Cette découverte fut signalée le même mois au service culturel de L'Argentière-la-Bessée.

■ En juillet 2003, des membres de la Société géologique et minière du Briançonnais (R. Chef, R. Lestournelle et A. Prorel) ont adressé au SRA un cliché de ces vestiges considérés comme antiques et enregistrés dans la base de données Patriarche sous le nom de Rame Sud (Congès, Leveau 2005, 109). À la même période, L. Damelet (Centre Camille-Jullian) et K. Walsh prennent des clichés de ce site sous différents angles.

■ En avril 2005, la prospection-inventaire de la commune de Champcella a concerné l'intégralité du vallon depuis Fonds de Rame à Sous le Pont et de rares fragments de céramique et de *tegulae* ont été découverts dans les parcelles concernées (voir *infra* et Perez 2005).

■ Tout récemment, Maxence Segard a inclus ce site dans son inventaire des agglomérations et des *villae* des Alpes et a discuté de sa forme et de sa fonction qu'il associe davantage à une *villa* (Segard 2005).

■ Description des vestiges d'après la photo-interprétation

La photographie oblique prise en 2003 par L. Damelet depuis la falaise de la *Poua* a fait l'objet d'une orthorectification par S. Dobson afin d'avoir une vue planimétrique des vestiges et de positionner les données de la prospection géophysique. La superficie des espaces a été calculée à partir de cette vue orthorectifiée. Un plan partiel d'un édifice gallo-romain orienté sud-est/nord-ouest et d'un bâtiment à abside se distingue dans un rectangle de 49 m de côté est-ouest sur 38 m nord-sud soit une superficie de 1 843 m². Les constructions ne semblent pas se prolonger au sud.

La partie méridionale est composée d'une cour à péristyle de 11,37 x 9,20 m bordée d'un portique long de 14,36 à 16,76 m et large de 2,96 m. Au sud-est de la cour apparaît un édifice rectangulaire avec abside orienté sud-ouest/nord-est (16,32 x 5,96 m ; largeur des murs : 1,52 m) dont il est difficile de déterminer la fonction exacte (thermes antiques, édifice chrétien ?). Néanmoins, cette structure est visible dès le mois de mai dans les luzernes et subsiste à l'automne (meilleure conservation des substructions, construction postérieure accolée ou s'appuyant sur la cour ?).

La partie orientale, accolée à la cour, est constituée de deux espaces rectangulaires d'une superficie de 48,10 m² et 26,40 m² environ. Les constructions de la partie septentrionale n'apparaissent que partiellement et se prolongent au nord. Au nord-ouest de la cour, se

d'une étroite vallée nord-sud bordant la rive droite de la Durance. Cette vallée est nommée Fonds des Rame à son extrémité nord, Rame dans sa partie médiane incluant les sites archéologiques médiévaux et antiques et Sous le Pont, à son extrémité méridionale. Le cours actuel de la Durance est situé aujourd'hui à 200 m environ à l'est du site archéologique mais son lit a subi de nombreuses fluctuations (exploitation et aménagement de gravières notamment). À l'ouest, la terrasse alluviale est surplombée par la falaise rocheuse de la Poua et les plateaux du Chambon et au nord-ouest, par le gouffre de Gourfouran d'où débouche le torrent de la Biaysse qui longe le site à 180 m environ plus au nord jusqu'à sa confluence avec la Durance au nord-est.

Sur la rive gauche de la Biaysse et à 200 m environ au nord du site antique, subsistent des vestiges de l'ancien *castrum* du XII^e s. des seigneurs de Rame (chapelle de Saint-Laurent-de-Rame, remparts, tours en galets, porte et les tours de l'entrée). Au début du XIII^e s., une crue de la Biaysse et de la Durance provoque l'abandon du site en tant que résidence principale ; lors de nouvelles inondations au cours du XIV^e s., il est définitivement abandonné au profit de la commune de La Roche-de-Rame, en rive gauche de la Durance. Très peu de remplois antiques ou de blocs équarris en moyen ou grand appareil sont visibles dans ces constructions médiévales.

Au sein des Alpes Cottiennes, dans la haute vallée de la Durance, entre Embrun/*Eburodunum* et Briançon/*Brigantium*, les itinéraires antiques, dont les Gobelets de Vicarello, mentionnent la présence d'une *mutatio* nommée *Rama*, en bordure de la voie romaine qui reliait, par le col de Montgenèvre, la vallée du Rhône à l'Italie. Depuis le XIX^e s., un certain nombre de découvertes fortuites signalées à proximité du gouffre de Gourfouran et de la chapelle de Saint-Laurent-de-Rame ont incité à localiser cette station gallo-romaine dans le vallon dit de *Rame*, à proximité des vestiges du *castrum* médiéval de *Rama*.

■ En 1969 puis en 1989, des tronçons d'un chemin sinueux et partiellement dallé reconnus sur la commune de Réotier, sur les plateaux dominant la vallée de la Durance et dans le massif du Chambon au-dessus de la terrasse alluviale de Fonds de Rame, ont été interprétés comme étant une voie antique desservant le site de *Rama*. Les prospections en avril 2005 sur ces secteurs (Perez 2005) laissent penser que ce chemin, dont le tracé sur les versants s'appuie souvent sur des murs de soutènement en pierres sèches, serait de facture plus récente (à associer au site médiéval de *Rame* ?).

■ Dans les années 1970-1980, la découverte d'un dépôt monétaire et de matériaux de construction (*tegulae*, blocs taillés) était signalée à proximité du gouffre de Gourfouran.

■ En 1998, lors de prospections, F. Mocci et K. Walsh confirmaient l'hypothèse de l'existence d'un site gallo-romain qu'ils situaient sur les terrasses en rive droite du torrent de la Biaysse : la faible quantité de fragments de *tegulae* visibles en remploi dans les ruines des tours médiévales ou dans les fossés au sud de la

Biaysse ainsi que la présence de cultures ne permettaient pas cependant de préciser l'emplacement exact du site.

■ En juin 2003, depuis la falaise surplombant les parcelles agricoles au sud du torrent de la Biaysse, J.-L. Flandin a photographié, dans un champ de luzerne, des anomalies phytographiques liées à la sécheresse et traduisant en surface la structure hétérogène du sous-sol (mauvaise croissance et jaunissement précoce des cultures au-dessus de substructions). Ces anomalies révèlent partiellement, sur une superficie de 1 843 m², la présence d'un édifice et d'un bâtiment à abside. Cette découverte fut signalée le même mois au service culturel de L'Argentière-la-Bessée.

■ En juillet 2003, des membres de la Société géologique et minière du Briançonnais (R. Chef, R. Lestournelle et A. Prorel) ont adressé au SRA un cliché de ces vestiges considérés comme antiques et enregistrés dans la base de données Patriarche sous le nom de Rame Sud (Congès, Leveau 2005, 109). À la même période, L. Damelet (Centre Camille-Jullian) et K. Walsh prennent des clichés de ce site sous différents angles.

■ En avril 2005, la prospection-inventaire de la commune de Champcella a concerné l'intégralité du vallon depuis Fonds de Rame à Sous le Pont et de rares fragments de céramique et de *tegulae* ont été découverts dans les parcelles concernées (voir *infra* et Perez 2005).

■ Tout récemment, Maxence Segard a inclus ce site dans son inventaire des agglomérations et des *villae* des Alpes et a discuté de sa forme et de sa fonction qu'il associe davantage à une *villa* (Segard 2005).

■ Description des vestiges d'après la photo-interprétation

La photographie oblique prise en 2003 par L. Damelet depuis la falaise de la *Poua* a fait l'objet d'une orthorectification par S. Dobson afin d'avoir une vue planimétrique des vestiges et de positionner les données de la prospection géophysique. La superficie des espaces a été calculée à partir de cette vue orthorectifiée. Un plan partiel d'un édifice gallo-romain orienté sud-est/nord-ouest et d'un bâtiment à abside se distingue dans un rectangle de 49 m de côté est-ouest sur 38 m nord-sud soit une superficie de 1 843 m². Les constructions ne semblent pas se prolonger au sud.

La partie méridionale est composée d'une cour à péristyle de 11,37 x 9,20 m bordée d'un portique long de 14,36 à 16,76 m et large de 2,96 m. Au sud-est de la cour apparaît un édifice rectangulaire avec abside orienté sud-ouest/nord-est (16,32 x 5,96 m ; largeur des murs : 1,52 m) dont il est difficile de déterminer la fonction exacte (thermes antiques, édifice chrétien ?). Néanmoins, cette structure est visible dès le mois de mai dans les luzernes et subsiste à l'automne (meilleure conservation des substructions, construction postérieure accolée ou s'appuyant sur la cour ?).

La partie orientale, accolée à la cour, est constituée de deux espaces rectangulaires d'une superficie de 48,10 m² et 26,40 m² environ. Les constructions de la partie septentrionale n'apparaissent que partiellement et se prolongent au nord. Au nord-ouest de la cour, se

distinguent l'extrémité sud d'une seconde cour à péristyle, plus vaste, visible sur 15,11 x 6,9 m et une partie des portiques sud et est (long. 19,08 et 11,6 m ; larg. 5,12 m). À une quinzaine de mètres à l'est de ces constructions apparaît, sur 39,64 m de long et 2,34 m de largeur, un double alignement qui correspond, semble-t-il, à un ancien chemin, encore visible sur une vue aérienne verticale de 1944. Ce chemin de même orientation que les vestiges antiques semble se diriger vers le nord-ouest, en direction de la porte d'entrée du site médiéval.

Méthodes mises en œuvre et données acquises

La prospection géophysique a concerné les parcelles septentrionales recouvrant les vestiges archéologiques et les deux terrains nord attenants, soit quasiment 11 483 m². Parallèlement à la prospection géophysique, le relevé topographique de la zone d'étude a été réalisé par V. Dumas sur près de 58 013 m². Cette opération, réalisée dans des conditions climatiques très sèches, n'a pas permis de compléter exactement la connaissance du sous-sol du présumé site antique de *Rama*. Néanmoins, dans le prolongement nord-ouest et oriental des constructions enfouies, des indices de restes structuraux, sans doute anthropiques, apparaissent (chemins, voie, constructions, zones de destruction). Ces structures bien définies, au sens géophysique du terme, présentent une organisation spatiale difficilement interprétable. De même, la profondeur d'investigation est directement proportionnelle à l'écartement des électrodes, soit une profondeur maximale entre 0,50 et 0,75 m. La faiblesse du signal pourrait aussi être liée à un enfouissement des vestiges supérieur à 0,75 m. Seule une investigation

archéologique accompagnée d'une étude géomorphologique du secteur pourrait établir la nature, la fonction et la chronologie exactes du site présumé de *Rama* et s'inscrirait au sein d'une réflexion plus générale sur le problème d'identification des établissements mentionnés sur les itinéraires routiers (Leveau 2002 ; 2004 ; Segard 2005).

Florence Mocci * et Kevin Walsh **

* CCJ, UMR 6573 CNRS/université de Provence

** Department of archaeology, université de York, Angleterre

Congès, Leveau 2005 : CONGÈS (Gaëtan), LEVEAU (Philippe) – La campagne à l'époque romaine. In : DELESTRE (X.) dir. – *15 ans d'archéologie en Provence-Alpes-Côte d'Azur*. Aix-en-Provence : Édisud, 2005, 98-109.

Leveau 2002: LEVEAU (Philippe) – L'habitat rural dans la Provence antique : *villa, vicus et mansio*. Études de cas. *Revue archéologique de Narbonnaise*, 35, 2002, 59-92.

Leveau 2004 : LEVEAU (Philippe) – *Mansiones*, « stations » et agglomérations routières. In : CAVALLARO (A.-M.) éd., RÉMY (B.) éd. – *Les voies romaines en Méditerranée* : actes du séminaire européen sur les actions et les publications, Aoste, 21 novembre 2003. Aoste : 2004, 102-105.

Perez 2005 : PEREZ (Bérenghère), MOCCI (Florence) collab. – *Prospection-inventaire archéologique diachronique sur la commune de La Roche-de-Rame (Hautes-Alpes, avril-mai 2005)* : document final de synthèse. Aix-en-Provence : SRA PACA, Ministère de la culture et de la communication, 2005. 126 p.

Segard 2005 : SEGARD (Maxence) – *Les Alpes occidentales à l'époque romaine : développement urbain et exploitation des ressources des régions de montagne (Italie, Gaule-Narbonnaise, provinces alpines)*. Aix-en-Provence : Université Aix-Marseille I : Centre Camille-Jullian, 2005. 3 vol. (thèse de doctorat nouveau régime "Archéologie, Histoire et Civilisations de l'Antiquité et du Moyen Âge").

Moyen Âge

FREISSINIÈRES

Les mines métalliques de Faravel et de Fangeas

Pour la troisième année consécutive, une fouille archéologique a été menée dans la commune de Freissinières, sur les mines métalliques de Fangeas-Faravel situées entre 2 000 et 2 200 m d'altitude au cœur du parc national des Écrins. L'objectif est de caractériser à l'échelle micro-régionale les modes d'exploitation des ressources de haute montagne à l'époque médiévale. La campagne 2006 a privilégié l'étude des petites mines du secteur de Fangeas, exploitées juste en aval des mines de Faravel, étudiées les années précédentes et dont l'activité d'extraction est datée des IX^e, XI^e-XII^e et XIII^e s.¹

Les ouvrages miniers sont visibles en aval du lac du Fangeas, en rive gauche du torrent des Oules, sur une

aire de 130 x 90 m. Ils s'échelonnent depuis le lit du torrent jusqu'à 40 m plus en amont. Du nord vers le sud, on y rencontre une tranchée au bord du torrent, une attaque à la base d'un escarpement, une grande fosse et une grande halde au débouché d'un puits. Plus à l'est, deux recherches dominent le sentier de Fangeas et plus au sud, deux grattages et deux puits jumeaux sont encore visibles. Des chantiers de fouilles ont été ouverts sur le grand puits et la grande fosse.

◆ Le puits

Dans le puits, de nombreux bois ont été inhumés à partir de 1 m de profondeur. Trois grandes poutres n'ont pas été complètement dégagées et leur examen est resté sommaire. Elles semblent correspondre à des étais transversaux massifs qui équipaient le sommet du puits. Elles auraient supporté un plancher

¹ Voir *BSR PACA* 2004, 56-58.

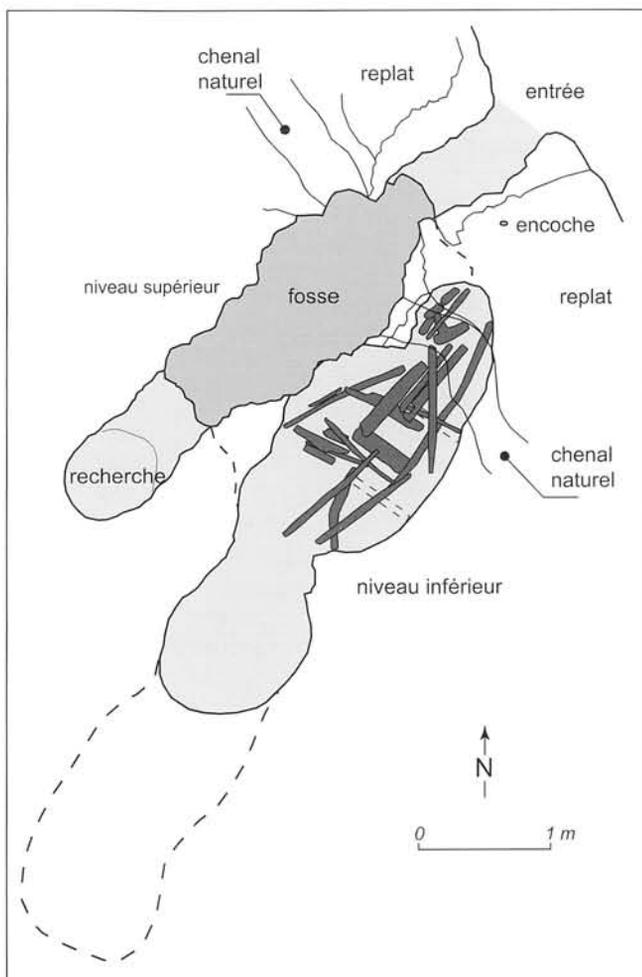


Fig. 21 – FREISSINIÈRES, les mines métalliques de Faravel et de Fangeas. Relevé en plan de la grande fosse (relevé B. Ancel, G. Munteanu, S. Burri et C. Catrise ; dessin, B. Ancel).

constitué de perches et de mousses végétales. Leur face inférieure est carbonisée. La chaleur dégagée par les attaques au feu lors du creusement du puits peut être à l'origine de la carbonisation superficielle des nombreuses pièces d'équipement. Les vestiges comprennent notamment deux fragments de *kletterbaum* (échelles monoxyles) et une poulie retrouvée au sein de l'enchevêtrement de bois.

◆ La grande fosse

Dans la fosse, un plancher en bois parfaitement conservé a été découvert à 2,5-3 m de profondeur (fig. 21 et 22). Il est supporté par au moins cinq étais transversaux placés en travers du chantier. Le plancher est incliné vers le nord-ouest, mais il est recouvert par une épaisse couche de remblais qui recrée une surface horizontale. Il n'a pas été possible d'étudier

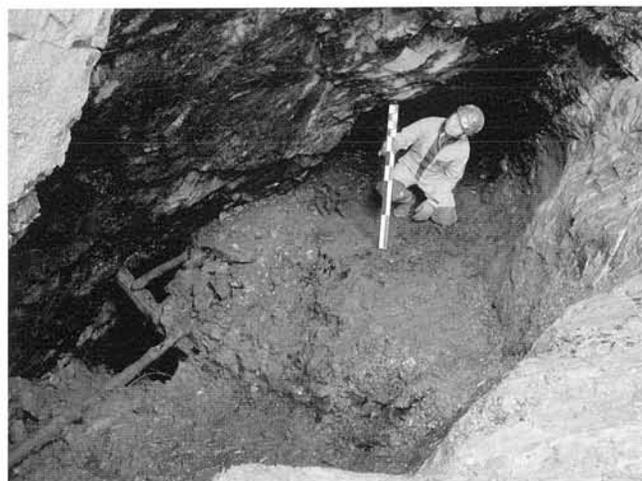


Fig. 22 – FREISSINIÈRES, les mines métalliques de Faravel et de Fangeas. Vue depuis le niveau supérieur du plancher de la grande fosse (B. Ancel).

correctement cet ouvrage ; il faut pour cela dénoyer et dégager la fosse plus amplement. Cependant, il semble que les étais sont des portions de troncs d'environ 20 cm de diamètre et que le plancher est constitué de longues perches de 10 cm de diamètre environ. Les remblais stockés ont été produits par un abattage au feu.

Le site de Fangeas apparaît donc comme un exemple pertinent pour caractériser l'intense consommation de matière première ligneuse pour l'activité d'extraction. Les charbons et les bois résiduels font l'objet d'une étude anthracologique, dendrologique et dendrochronologique menée par Vanessa Py et Jean-Louis Édouard. Ils permettent de caractériser le territoire d'approvisionnement en bois, les pratiques forestières mises en œuvre par les mineurs et leur impact sur la forêt subalpine au Moyen Âge.

◆ Conclusion

Ces fouilles s'intègrent de façon plus large au programme Éclipse II « Étude comparée de l'évolution à haute résolution des événements climatiques et des activités anthropiques dans les Alpes méridionales françaises au cours des deux derniers millénaires », coordonné par Alain Veron (CEREGE). Il s'agit de corréler les données archéologiques avec les marqueurs d'intensité de pollution au plomb observés dans les sédiments de la zone humide de Fangeas.

Vanessa Py * et Bruno Ancel **

* Doctorante, université de Provence/LAMM

** Service culturel municipal de l'Argentière-la-Bessée

Pour la seconde année consécutive, parallèlement à l'étude des mines ¹, des fouilles archéologiques ont été menées sur des vestiges de cabanes dans la haute montagne de Freissinières (2 000 m d'alt.). L'objectif est de caractériser la nature et l'organisation spatiale de ces structures d'occupation saisonnière.

En 2004, deux sondages avaient été ouverts sur le site de Coste de Tonis II situé à 2 200 m d'altitude sur un replat qui domine les dômes gneissiques de Faravel ². L'analyse radiocarbone d'une bûche prélevée dans le foyer n° 2 de CT1 date son utilisation de la première moitié du XV^e s. ; soit deux siècles après l'exploitation des gisements miniers. Sachant que les structures sondées semblaient parmi les plus anciennes du site par leur niveau d'enfouissement et l'état de conservation des élévations, il n'a pas semblé pertinent d'y poursuivre la fouille dans l'immédiat. L'ensemble des vestiges inventoriés à Coste de Tonis II (Walsh, Mocci 1998) est probablement lié à la mise en valeur agropastorale du vallon glaciaire de Faravel (près de fauche, fromageries), qu'il s'agira de mieux caractériser dans l'avenir.

À partir des données obtenues lors de la prospection-inventaire de 1998, deux chantiers ont été ouverts sur le plateau de Fangeas où un certain nombre de structures avaient été associées aux mines (Walsh, Mocci 1998). Une fouille exhaustive a été menée sur la structure rectangulaire Fangeas X, située à quelques mètres de la cabane Fangeas VII fouillée en 2002 (Walsh, Mocci 2002) et dont un niveau d'incendie avait été daté de l'époque carolingienne (datation radiocarbone). De plus, un sondage (4 x 2 m) a été ouvert sur un bâtiment rectangulaire du site inventorié F15.

◆ Structure de Fangeas X

Le dégagement des substructures enterrées de Fangeas X a mis en évidence une cabane de 12 x 4 m orientée grosso modo nord-sud et construite contre la rupture de pente d'une butte morainique. Elle est composée d'une grande pièce principale et d'une seconde pièce annexe accolée, très étroite, dont l'accès se faisait par l'extérieur (est). Seules les élévations (1 à 1,20 m maximum) protégées dans la partie enterrée ont été assez bien conservées. Elles sont constituées de blocs grossiers irréguliers montés à sec. Les murs est et ouest présentent des éventrations importantes dans la partie centrale de la pièce qui avaient donné l'illusion d'une structure composée de trois pièces. La stratigraphie est simple. Une seule phase d'occupation a été identifiée dans la pièce principale. La couche de circulation était située directement sous la couche de destruction de la couverture composée de grandes lauzes de grès schisteux. Le niveau de circulation est caractérisé par une fine couche de terre battue qui se

fond par endroits au substrat morainique. Deux pierres à faux ont été découvertes contre le mur est au niveau d'un bourrelet de terre qui forme comme une petite banquette contre la première assise. Elles attestent la vocation agropastorale de la structure (exploitation des prés de fauche). La pièce annexe présente une stratigraphie plus complexe avec un niveau de circulation composé de terre battue plaquée directement sur le substrat rocheux. Une zone rubéfiée avec des inclusions charbonneuses, dont la datation radiocarbone est en cours, a été identifiée contre le mur transversal (foyer curé ?). Un niveau riche en mobilier céramique moderne et en inclusions charbonneuses a été identifié directement sous une couche de destruction bien caractérisée. Elle est pour l'instant interprétée comme une passe de rejets domestiques.

◆ Structure F15

Sur le site F15, le sondage a été ouvert contre le mur nord d'une structure rectangulaire très arasée et semi-enterrée, construite contre une butte morainique orientée nord-sud. À l'est, elle est mitoyenne avec une seconde structure carrée. Elles s'intègrent dans un ensemble de trois structures interprétées lors des prospections comme pouvant être en relation avec l'exploitation des mines. Les murs se composent de gros blocs irréguliers montés à sec dont la première assise repose sur le substrat rocheux. Une seule phase d'occupation a été attestée. Le niveau de circulation repose directement sur le substrat rocheux qui forme une banquette naturelle contre le mur oriental. Il présente des inclusions charbonneuses dispersées qui ont été intégralement prélevées (datation radiocarbone en cours au laboratoire de Villeurbanne). Aucun lien avec l'activité minière n'a pu être attesté.

Dans l'état actuel des connaissances, il apparaît assez clairement que les vestiges inventoriés sur le plateau de Fangeas sont principalement liés à des activités agropastorales et à la mise en valeur des prés de fauche, au moins dès la fin de l'époque médiévale. Concernant la localisation de l'habitat minier et des ateliers métallurgiques, l'hypothèse la plus semblable reste le site de la Bastie, en amont du hameau de Dormillouse, là où pouvait être exercé un meilleur contrôle seigneurial et ecclésiastique de l'extraction du minerai.

Vanessa Py

Doctorante, université de Provence/LAMM

Walsh, Mocci 1998 : WALSH (Kevin), MOCCI (Florence) – *Prospection-inventaire sur la commune de Freissinières* : document final de synthèse, juin 1998. Aix-en-Provence : SRA PACA : Centre Camille-Jullian, 1998. 198 p.

Walsh, Mocci 2002 : WALSH (Kevin), MOCCI (Florence) – *Sondages archéologiques sur trois sites d'altitude de la Montagne de Faravel et de l'Abri de Fangeas : Faravel XIX, Fangeas VI et Fangeas VII et prospection-inventaire dans la haute vallée de Chichin* : document final de synthèse, août 2002. Aix-en-Provence : SRA PACA : Centre Camille-Jullian, 2002. 86 p.

¹ Voir *supra* la notice sur les mines métalliques de Faravel et de Fangeas. Voir aussi *BSR PACA* 2003, 41-44 ; 2004, 56-59.

² Voir *BSR PACA* 2004, 59-61.

Quatre sondages ont été réalisés au château de Lesdiguières (ISMH 1978) dans le cadre d'un projet de sauvegarde établi par le Conseil général des Hautes-Alpes, propriétaire du site depuis 2001 (fig. 23). Ils ont été implantés aux extrémités nord-est et sud-est de la plate-forme (altitude moyenne : 871 m). Leurs objectifs étaient de préciser l'origine du "coup de sabre" creusé dans l'enceinte nord (S1), de restituer le plan de la tour sud-est en dégagant son flanc nord (S2), de vérifier si la face sud de cette tour conservait des traces d'un pont-levis remplacé par un pont voûté (S3), de reconnaître les phases de remplissage du fossé sud (S4) ¹.

◆ Sondage S1

Le "coup de sabre" a été examiné sur une hauteur totale de 7,17 m, des fondations jusqu'au faite de l'enceinte. En profondeur, il se traduit par une lézarde étroite. En élévation, il s'incruste entre deux parties remaniées, à l'est l'enceinte, à l'ouest un ancien parapet surélevé. Dans ce secteur, les fondations sont ancrées sur un sol argileux. L'origine du "coup de sabre" résulte d'un tassement de terrain qui a créé la lézarde étroite observée dans les maçonneries basses. Cette lézarde prend son allure dite en "coup de sabre" en s'incrustant dans le raccordement des parties hautes dont la cohésion devait être vulnérable.

◆ Sondage S2

Le flanc nord de la tour sud-est a été dérasé lors de travaux de voirie visant à élargir le bas-côté de la route qui traverse l'avant-cour du château. S2 a été implanté sur l'accotement, à plus de 3 m au-dessus des fondations de la tour construite en épaulement sur une rupture de niveau. Le plan obtenu forme une ellipse orientée au sud, fermée au nord par un flanc droit pourvu d'une ouverture. L'espace intérieur est circulaire (diam. : 3,30 m). Aucun niveau de sol n'a été repéré. Une ouverture mal conservée (largeur : 0,52 m), sans doute une porte, a été exhumée sur le flanc nord. Malgré la profondeur du sondage, 1,40 m sous le niveau contemporain du château, le seuil n'a pas été atteint. Son accès souterrain pose un problème non résolu en raison des investigations à entreprendre sous la route qui borde le site.

◆ Sondage S3

S3 a été implanté au droit de la face externe de la tour sud-est. Sa profondeur a été limitée par l'arche du pont ajustée sur le flanc sud, à 0,40 m de profondeur. À ce niveau, la tour est revêtue d'un enduit de finition homogène (épaisseur : 3 cm), sans empreintes attestant la présence d'un ancien pont-levis.

¹ Convention et cofinancement entre l'État (SRA DRAC-PACA), le Conseil général des Hautes-Alpes et l'APA (Association Provence Archéologie). Cette opération a été réalisée du 13 au 24 juin 2005. Nous remercions Céline Laforest pour son concours.

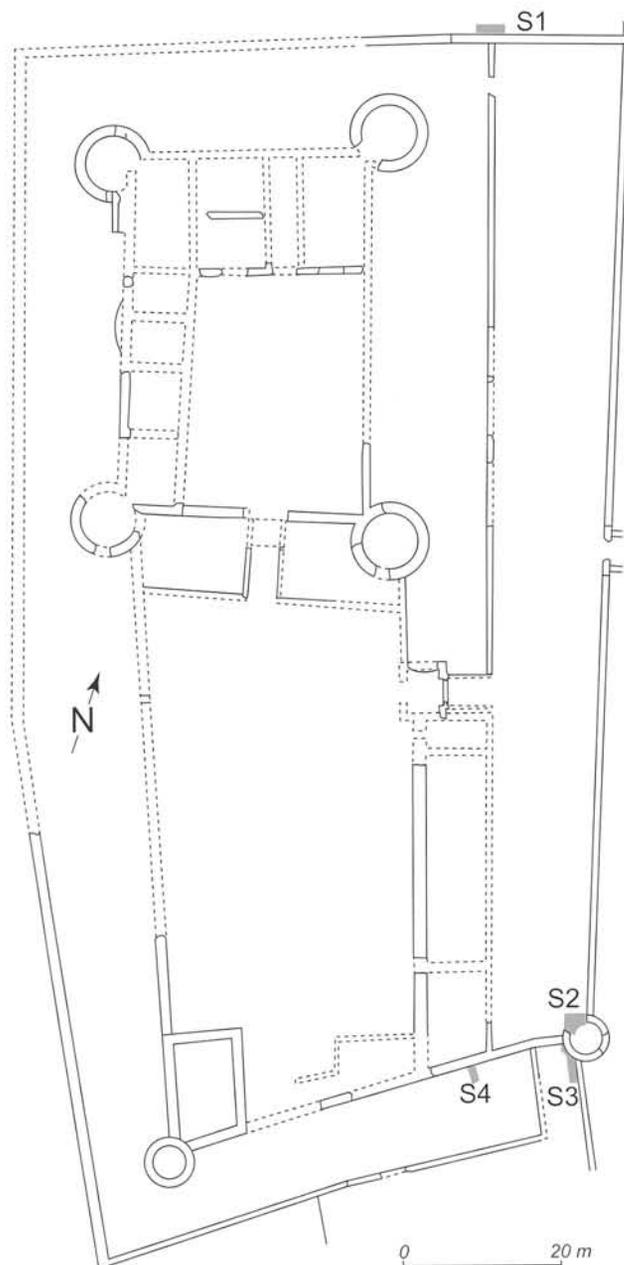


Fig. 23 – LE GLAIZIL, château de Lesdiguières. Localisation des sondages sur plan de S. Garin.

◆ Sondage S4

S4 a été creusé dans le fossé sud, au droit de l'escarpe. Il a été noyé par des remontées d'eau et l'observation archéologique n'a pas pu se dérouler normalement. Néanmoins, ce sondage présente un aspect positif. Il a mis en évidence les capacités inondables du fossé, ce qui pourrait étayer l'hypothèse de l'existence de douves protégeant le château, conformément à la tradition orale.

MONTMAUR

Cimetière de Saint-Pierre-aux-Liens

À l'occasion du chantier de construction d'une maison à Montmaur, les vestiges d'un cimetière ont été mis au jour dans le village. Le site est localisé à une dizaine de mètres au nord et en amont de l'église paroissiale du village, Saint-Pierre-aux-Liens, dont il porte le nom. Il est situé hors emprise du cimetière historique connu par le cadastre napoléonien.

Une équipe archéologique est intervenue en sauvetage urgent, à la fin du mois d'avril, en juillet et en octobre, pendant le déroulement des travaux, afin de recueillir et d'observer les quelques vestiges non détruits permettant de caractériser et de dater le site ¹.

La première phase de travaux a porté sur l'emplacement du terrassement de la maison. Les vestiges sont implantés sur un petit sommet rocheux de grès et se développent en pente douce vers le sud dans un sol argileux ; les dépôts sédimentaires qui les recouvrent ne contiennent plus de sépultures.

Seize inhumations, dont une seule était entière, ont été étudiées. Celles-ci étaient disposées sur deux niveaux bien distincts. Il s'agit de coffres subrectangulaires en dalles et moellons de calcaire et de grès locaux. Les parois sont matérialisées par des blocs placés de chant et la couverture est constituée de dalles ; il n'y a pas de fond. Les défunts ont été inhumés en décubitus dorsal, la tête orientée ouest/sud-ouest avec les pieds vers l'est/nord-est. La présence d'ossements épars à l'intérieur des tombes ou entassés à une extrémité signale des réductions de corps ; la réutilisation des sépultures témoigne de la durée de fonctionnement du cimetière. Le mobilier associé est très rare. Il s'agit de gaus du XII^e s.

¹ Équipe composée de bénévoles de la commune ; l'équipe scientifique a été constituée consécutivement de Bruno Bizot, Hélène Breichner, Gaspard Pagès, Jean-Pierre Pelletier, Ida et Jean-Pierre Robert.

La deuxième tranche de travaux a été la fouille anthropologique réalisée de façon préventive sur l'emprise de la fosse septique, soit sur environ 2 m². Les premières observations ont été confirmées tout en mettant l'accent sur la densité des inhumations et sur l'importance des remaniements de tombes et des réductions de corps, quasi systématiques, notamment selon un mode tout à fait particulier : la tombe est rallongée d'une longueur équivalant à peu près à la moitié de la longueur du corps à inhumier ; de cette façon la moitié inférieure du précédent corps et la structure qui l'abrite sont conservées. Les éléments de datation indiquent également le XII^e s. Dessous, un niveau très charbonneux contenant des scories de fer, d'une quarantaine de centimètres d'épaisseur, témoigne de la proximité (?) d'un atelier de métallurgie. Il contient un bord de vase à cuire en pâte kaolinique attribué aux VII^e-IX^e s.

La troisième tranche a consisté en la surveillance du creusement de la tranchée de raccordement au réseau communal, sur l'emprise du cimetière connu par le cadastre napoléonien. Elle ne contenait aucun vestige, mis à part quelques ossements épars très fragmentés.

Le cimetière de Saint-Pierre-aux-Liens constitue le site médiéval le plus ancien à l'emplacement du village, témoignant d'une communauté. Sa présence, en dehors du cimetière paroissial, implique l'existence d'un lieu de culte antérieur à l'église, non attesté jusqu'ici. Les premières mentions de Montmaur datent du XII^e s. À cette période, sur la commune, sont connus une église dans la plaine et un château au sommet de la montagne Coucherine.

Laurence Pinet *, Bruno Bizot **
* Doctorante, université de Provence/ESEP
** SRA DRAC-PACA

NÉVACHE

Chapelle et cimetière Saint-Hippolyte

La chapelle Saint-Hippolyte à Névache, implantée à 1 600 m d'altitude et isolée sur un léger versant à la confluence des ruisseaux de la Clarée et du Roubion, est attestée depuis le XV^e s. D'importants terrassements réalisés dans le cadre de travaux de restauration et de stabilisation du bâtiment ont mis au jour des ossements humains qui ont motivé quatre interventions ponctuelles de sauvetage et de suivi de travaux, entre les mois de mai et de décembre 2005.

L'intérieur de l'édifice, terrassé sur 40 cm d'épaisseur, avait vraisemblablement déjà fait l'objet d'une

vidange ; des tessons de céramique de la fin du Moyen Âge et du début de l'époque moderne ainsi que plusieurs dizaines de fragments d'enduit peint ont été recueillis dans les déblais provenant de la nef et du chœur. Dans les 3 m² de niveaux encore en place situés contre le mur de l'abside de part et d'autre de l'autel, ont été recueillis hors de tout contexte stratigraphique deux sujets périnataux. Au niveau du chœur, le terrassement a révélé une structure rectangulaire de blocs en réemploi grossièrement liés avec un mortier friable, qui correspond vraisemblablement à la base d'un ancien autel. Il convient également de

signaler, sous les crépis récents, la mise au jour de trois panneaux peints dont un représente probablement saint Georges terrassant le dragon.

À l'extérieur de la chapelle, une sépulture (SP 4) a été observée, au sud-est, dans la coupe du terrassement réalisé contre le chevet. La surveillance du creusement d'une tranchée d'environ 15 m de long devant l'entrée principale et d'une emprise de 13 m², au niveau de la porte latérale du bâtiment, n'a par ailleurs révélé aucun vestige. En revanche, dans une tranchée parallèle au mur sud de la nef ont été identifiées trois autres sépultures (SP 1, 2, 3) qui suivent un même alignement selon une orientation ouest-est.

Ces inhumations localisées en limite d'emprise ont été presque entièrement fouillées ; elles semblent matérialiser la limite nord d'un espace funéraire aux abords de la chapelle Saint-Hippolyte. Il s'agit de tombes en pleine terre, à l'exception de la première sépulture qui a bénéficié, en guise de couverture, d'une planche de bois en pin sylvestre ¹ (fig. 24). Une réduction constituée d'un nourrisson et d'un individu adulte a été retrouvée au-dessus de cette sépulture, au contact direct de la couverture. Les squelettes étaient inhumés en décubitus dorsal, à l'exception du troisième individu dans SP3, inhumé en décubitus latéral.

L'étude anthropologique a permis d'identifier trois adultes dont une femme et un homme d'âge avancé. Elle a mis en évidence un certain nombre de caractéristiques propres à cet échantillon qui s'apparente à "une population de cimetière". Un petit fragment de fer



Fig. 24 – NÉVACHE, chapelle Saint-Hippolyte. Détail de la sépulture 1 ; de nombreux copeaux de bois très bien conservés ont été retrouvés au contact direct du squelette (C. Rigeade).

indéterminé (SP 2) constitue le seul élément de mobilier associé à ces inhumations non datées. Des datations ¹⁴C sur les ossements doivent être envisagées afin de connaître les phases d'utilisation de cet ensemble funéraire et d'autoriser des analyses comparatives avec des sites géographiquement proches.

Catherine Rigeade *, Nathalie Pogneaux **
et Xavier Margarit ***

* UA, UMR 6578 université de la Méditerranée/CNRS/
faculté de Médecine La Timone

** Service culturel de L'Argentière-la-Bessée

*** SRA DRAC-PACA

¹ Détermination Jean-Louis Édouard (CNRS, IMEP, Aix-en-Provence).

RIBIERS

Grotte du Trou du Renard

Néolithique final

En octobre 2001, Frédéric Priam a découvert lors d'une désobstruction dans la grotte du Trou du Renard, dans la basse vallée du Buëch, des ossements humains et des pointes de flèches en silex, révélant ainsi la présence d'une sépulture néolithique. Rappelons que des problématiques communes entre paléoenvironnementalistes et préhistoriens furent l'occasion d'engager dès 2001 des recherches pluridisciplinaires dans le cadre de prospections thématiques. L'étude de la grotte sépulcrale du Trou du Renard était l'occasion d'apporter des données complémentaires à ces prospections.

¹ Sous la direction d'Alexandre Morin, en étroite collaboration avec Xavier Margarit (SRA DRAC-PACA), la municipalité de Ribiers, Jean-Pierre Rouge, l'Association de valorisation et de diffusion de la préhistoire alpine de Grenoble par l'intermédiaire de Cyril Bernard et avec l'aimable autorisation du propriétaire Luc Moullet. Il faut souligner à l'initiative de cette opération le rôle de Serge Müller, palynologue (Montpellier 2, ISEM, équipe paléoenvironnement) qui avec d'autres chercheurs de l'IMEP, notamment Clément Boutterin, Olivier Sivan et Cécile Miramont, travaillent sur l'évolution du milieu dans le moyen bassin durancien. Nous adressons à tous nos vifs remerciements ainsi qu'à Pierre Bintz, Jean-Philippe Sargiano et Pierre-Yves Nicod.

Pour faire face à la destruction progressive du site (déblais sur une forte pente soumise à une érosion active : animaux fouisseurs, charriage lors des pluies), une opération de deux jours ¹ a été nécessaire qui a consisté en une mise en sécurité du site (dégagement des pierres et blocs instables), un tamisage des déblais sortis de la "niche sépulcrale" (tamisages à sec et à l'eau sur maille de 2 mm) et un relevé topographique de la cavité par P. Bertochio ².

² Ce texte a été rédigé en collaboration avec Olivier Sivan (IMEP, UMR 6116 du CNRS/université des Sciences de Saint-Jérôme Marseille ; Inrap Venelles), Céline Bressy (ESEP, UMR 6636 CNRS/université de Provence, centre de Grenoble), Jean-Jacques Millet (paléoanthropologue, chercheur associé au département du Muséum national d'histoire naturelle et à l'UMR 6636 CNRS/université de Provence, centre de Grenoble), Philippe Bertochio (instituteur, responsable du fichier spéléologique des Hautes-Alpes, Gap) et Christophe Griggo (maître de conférence, université Joseph Fourier, UMR 6636 CNRS/université de Provence, centre de Grenoble).

La totalité des déblais pulvérulents et instables – dont le volume s’est avéré beaucoup plus important que les estimations faites en juin – a pu être traitée. Ces déblais généralement d’une épaisseur de 10 à 20 cm, ont atteint au niveau du ressaut intermédiaire près de 60 cm.

Le travail s’est arrêté sur un sédiment un peu plus compact (du fait des passages répétés et du poids de la partie supérieure) mais qui correspond toujours à des déblais évacués de la niche sépulcrale. Au niveau du ressaut intermédiaire, la couche en place a pu être identifiée. Dans ce secteur, le substrat rocheux est apparu rapidement sous les déblais pulvérulents, montrant la variabilité difficilement prévisible de leur épaisseur en fonction de la topographie du sol. L’objectif fixé au début de l’opération n’a donc été que partiellement atteint.

Le tamisage systématique à sec et une partie de celui à l’eau réalisé par X. Margarit n’ont pas fourni de mobilier supplémentaire. Les observations typotechnologiques préliminaires sur les armatures ont souligné une tendance à des caractères régionaux, que l’on placerait, avec une très grande prudence, dans un Néolithique final antérieur à l’imprégnation campaniforme, soit avant 2400-2300 av. J.-C. Une date postérieure reste tout à fait possible.

Grâce aux recherches conduites depuis 1999 sur les matières premières siliceuses permettant d’avoir une lithothèque de référence, C. Bressy a pu réaliser la caractérisation du silex des cinq armatures et identifier pour deux d’entre elles le gîte de Beaudouze à Entre-pierres (échantillonné par C. Stouvenot en 1996), donc à moins de 10 km. Les trois autres silex, non identifiés, paraissent plutôt régionaux.

Le tamisage à sec a permis de récolter des restes humains (fragments d’os, de crânes et des dents) autorisant, avec les quelques découvertes faites par F. Priam, l’obtention de précieuses données anthropologiques grâce à l’étude de J.-J. Millet : au moins trois individus d’âges différents (8 ans, 25-30 ans et 40 ans). Le plus âgé présente des stries d’hypoplasie relatives à des problèmes de croissance (carences alimentaires probables).

Ce sauvetage a donc complété nos maigres connaissances sur les cultures néolithiques des Alpes du Sud.

Alexandre Morin

UMR 6636 CNRS/université de Provence, centre de Grenoble

Moyen Âge

SAINT-JULIEN-EN-BEAUCHÈNE

Chartreuse de Durbon, église de la maison haute

Des sondages archéologiques ont été menés durant l’été à la maison haute de la chartreuse de Durbon, fondée en 1116 par dom Lazare. Le site, “reconverti” en colonie de vacances (CAF des Bouches-du-Rhône, propriétaire depuis 1956), ne bénéficie d’aucune protection au titre des monuments historiques. Le chantier de fouille programmée pluri-annuelle s’inscrit dans le prolongement d’un travail de terrain entamé en 2000 avec le relevé topographique du site – aucun plan de la maison haute n’avait jamais été établi – et poursuivi en mai 2002 par l’ouverture de cinq sondages ¹.

L’objectif principal des sondages de cette année consistait à affiner le plan de l’église dont les murs sont entièrement effondrés vers l’extérieur et les parements presque tous arrachés à l’intérieur de la nef. Placée sous le vocable de Notre-Dame, l’église est consacrée en octobre 1121 par les évêques de Gap et de Die. Sur des photographies prises vers 1880, on voit encore la naissance des voûtes et les deux premières travées de la nef qui en comportait trois. Dans le prolongement de la dernière travée s’ouvre une abside à trois pans coupés, de la même largeur que la nef. Comme à Valbonne (Saint-Paulet-de-Caisson, Gard), les deux contreforts du chevet signalent la base du clocher. Dans la deuxième travée, une porte en plein cintre est percée dans le mur nord : elle donnait accès à une

chapelle élevée probablement au XIV^e s. L’éclairage de l’abside était assuré par trois baies largement ébrasées vers l’intérieur – le niveau du sol actuel atteint leur base. Le mur gouttereau sud est animé de grandes baies en plein cintre qui sont encore conservées au début du XX^e s. La façade de l’église était animée par un œil-de-bœuf, encore visible sur des photographies anciennes et également représenté sur une peinture moderne conservée à la Grande Chartreuse (*carte de Durbon*, peinture anonyme de la seconde moitié du XVII^e s.).

Au cours de cette campagne de fouilles, une partie du mur gouttereau nord a été mise au jour à environ 1 m de profondeur par rapport au niveau de sol actuel. Les pierres du mur ouest (façade ?) sont assemblées à joints vifs (hauteur moyenne des assises : 21 cm) mais elles ne sont pas liées au mur gouttereau nord. Cependant, en tenant compte de ce mur, la nef atteindrait au moins 23 m de long, ce qui est déjà considérable ². Aussi, on optera pour l’hypothèse de la reconstruction du mur de façade plutôt que celle du mur de refend – cela reste à confirmer.

Dans les couches d’effondrement, des pierres du parement ont été découvertes. Elles sont de deux

¹ Voir *BSR PACA* 2000, 40-41 ; 2002, 43-45. Voir aussi Nicolas 2000 ; 2002 ; 2005 ; à paraître.

² À titre de comparaison, la nef de l’église Notre-Dame d’Oujon mesure 22,20 m de long et 6,45 m de large (mesures prises à l’intérieur), d’après Auberson, Keck, Morerod 1999, 110.

modules : le gros appareil quadrangulaire (50 x 60 x 50 cm) et le module moyen, celui du parement de l'église (50 x 20 x 45 cm).

D'autres pierres moulurées, dont certaines sont partiellement couvertes d'un enduit ocre, ont été mises au jour ; elles pourraient provenir des encadrements de fenêtres ou du portail d'origine. Il y a également des fragments de colonnettes du chœur, cylindriques et torsadées, dont on a déjà récolté quelques exemplaires. Inventoriées, dessinées, étudiées, ces pierres sont aujourd'hui déposées à l'écomusée de Saint-Julien-en-Beauchêne où les résultats des fouilles, actualisés chaque année, seront dorénavant présentés au public.

Nathalie Nicolas

Écomusée de Saint-Julien-en-Beauchêne

Auberson, Keck, Morerod 1999 : AUBERSON (L.), KECK (G.), MOREROD (J.-D.) – *Notre-Dame d'Oujon (1146-1537). Une chartreuse exemplaire ? Histoire et archéologie*. Lausanne : 1999. 336 p. (Cahiers d'archéologie romande ; 65).

Brun 1962 : BRUN (J.-P.) – *La chartreuse de Durbon au XII^e siècle*. Grenoble : Université de lettres, 1962. 208 p. dactyl. (DES, université de lettres de Grenoble).

Guillaume 1893 : GUILLAUME (P.) – *Chartes de Durbon, quatrième monastère de l'ordre des chartreux, diocèse de Gap*. Montreuil-sur-Mer : 1893. 904 p.

Martin 2000-2001 : MARTIN (C.) – *Perception et délimitation de l'espace, dans une région montagneuse, aux XI^e et XIII^e siècles à travers le fonds de la Chartreuse de Durbon, Hautes-Alpes*. Aix-en-Provence : Université de Provence, 2000-2001. 225 p. (mémoire de maîtrise d'histoire médiévale).

Morin, Rosenthal 1998 : MORIN (D.), ROSENTHAL (P.) – *Mines et métallurgie du fer de Provence et des Alpes du Sud. Étude diachronique des vestiges d'exploitation minière et de métallurgie du fer en région PACA. Mines et métallurgie des chartreux de Durbon (Saint-Julien-en-Beauchêne, Hautes-Alpes)* : document final de synthèse. Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA, 1998. 38 p.

Nicolas 2000 : NICOLAS (N.) – *Hautes-Alpes. Saint-Julien-en-Beauchêne : chartreuse de Durbon. Bilan archéologique et projet de valorisation* : document final de synthèse. Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA ; Gap : Conseil général, 2000. 72 p. dactyl.

Nicolas 2002 : NICOLAS (N.) – *Hautes-Alpes. Saint-Julien-en-Beauchêne : chartreuse de Durbon. Sondages archéologiques à la maison haute* : document final de synthèse. Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA ; Gap : Conseil général, 2000. 44 p. dactyl.

Nicolas 2005 : NICOLAS (N.) – *La chartreuse de Durbon*. In : *Le Buëch au fil des conférences*, Serres : Association de sauvegarde du patrimoine du Buëch et des Baronnies, 2005, 38-42.

Nicolas à paraître : NICOLAS (N.) – *Premier bilan des recherches archéologiques à la chartreuse de Durbon (Saint-Julien-en-Beauchêne, Hautes-Alpes, 2000-2005)*.

Philippe 1999 : PHILIPPE (M.) – *La chartreuse de Durbon (Hautes-Alpes)* : document final de synthèse. Aix-en-Provence : SRA DRAC-PACA, 1999. 31 p.

Py en cours : PY (V.) – *Modalités d'exploitation forestière dans les Alpes du Sud au Moyen Âge : Regards croisés des données historiques, archéologiques et anthracologiques*. (thèse de doctorat en cours).

Rosenthal et al. 2001 : ROSENTHAL (P.), MORIN (D.), PHILIPPE (M.), PLOQUIN (A.) – *Mines de fer et métallurgie chez les Chartreux de Durbon (Hautes-Alpes)*. In : BAILLY-MAITRE (M.-C.) dir., PLOQUIN (A.) dir., GARIOUD (N.) dir. – *Le fer dans les Alpes du Moyen Âge au XIX^e siècle* : actes du colloque international de Saint-Georges-d'Hurtières, 22-25 octobre 1998. Montagnac : éd. M. Mergoïl, 2001, 115-122 (Temps Modernes ; 4).

SAINT-SAUVEUR Commune

Diachronique

La prospection-inventaire de la commune de Saint-Sauveur a eu lieu au printemps 2005¹. À l'issue de l'étude, vingt-six sites ont été répertoriés, de la Proto-histoire à l'époque contemporaine.

Les résultats les plus marquants de l'étude préliminaire montrent que deux anciens itinéraires empruntaient ce secteur de la rive gauche de la Durance, une voie préromaine et la route du sel (Moyen Âge, époque moderne). Ils signalent également que deux prieurés étaient implantés sur le terroir de Saint-Sauveur, Beauvoir mentionné en 1293 et Sallettes abandonné au XVI^e s.

Après vérification, les indices relatifs à l'occupation ancienne ne sont pas antérieurs à l'Antiquité. Pour le Moyen Âge, les seuls vestiges perceptibles sont des restes d'aménagements repérés sur un éperon

surplombant la vallée de la Durance, au lieu-dit Les Michels. Leur situation remarquable oriente vers une petite fortification dont aucune autre donnée n'atteste l'existence (toponymie, cadastre).

Le patrimoine bâti est représenté par l'église paroissiale (XV^e s.) dédiée à la Transfiguration (classée Monument historique en 1984). Elle conserve son décor de peintures murales (XV^e s.) et deux éléments millésimés, un chapiteau (1465) et des fonts baptismaux (1485). Une date gravée sur le clocher accolé à l'ouest situe sa construction en 1533. Dans la plaine, la demeure à tourelle du Clôt Peyrolier porte la date de 1563.

Les réalisations liées à l'économie rurale sont le réseau d'irrigation créé au XV^e s. et les moulins à eau de l'époque moderne, aujourd'hui transformés en habitations.

¹ Convention et cofinancement entre l'État (SRA DRAC-PACA), le Conseil général des Hautes-Alpes et l'APA (Association Provence Archéologie).

Présentation et état des connaissances

Une campagne de prospection-inventaire archéologique et diachronique sur les communes de Champcella et de La Roche-de-Rame a été menée du 1^{er} avril au 18 mai 2005 (Perez 2005a ; 2005b) ¹. Cette prospection pédestre s'intègre au sein d'une vaste problématique développée depuis 1998 dans le parc national des Écrins sur les dynamiques naturelles et sociales des activités pastorales et agricoles dans les Alpes du Sud (Beaulieu *et al.* 2003 ; Segard *et al.* 2003) ².

Intégrées à la Communauté des communes du pays des Écrins, les agglomérations de Champcella et La Roche-de-Rame disposent majoritairement de zones d'altitude basse s'échelonnant entre 930 et 1 596 m d'altitude de part et d'autre de la Durance. Espaces propices au développement d'une occupation humaine diachronique, leur examen permet de compléter les données archéologiques et paléoenvironnementales sur la vallée de Freissinières et celles obtenues au cours des travaux de terrain menés cette année sur le secteur ³. Nous avons également privilégié, dans le cas où il s'agissait de secteurs accessibles, des zones de plus haute altitude sur la commune de La Roche-de-Rame (1 500 à 1 786 m). Enfin, dans la perspective d'une cohérence de recherche entre nos travaux et ceux menés depuis 1998 par l'équipe de F. Mocchi et K. Walsh, nous avons également souhaité prospecter les secteurs des grands lacs. Cependant, les conditions climatiques et surtout une couverture neigeuse encore abondante à cette période de l'année ne nous l'ont pas autorisé.

C'est sur la commune de Champcella que les sources bibliographiques anciennes positionnent la station routière gallo-romaine de *Rama*, au confluent de la Durance et de la Biaysse à l'entrée des gorges du gouffre de Gourfouran. En 1969 et 1989, la découverte de tronçons de voie dallée à proximité laissa penser qu'il s'agissait d'une voie antique en liaison avec la station de *Rama* (Trautmann 1989 ; Ganet 1995, 99). L'observation faite en avril 2005 de l'ensemble de ces structures nous conduit à la conclusion que ces portions de voie dallée sont de facture moderne et non romaine. En revanche, les découvertes de mobilier céramique et métallique (dépôt monétaire) (Alphand 1976, 74 ; 1985, 522-523) ou de constructions (*tegulae*, blocs taillés) faites sur l'ensemble de la terrasse

alluviale bordant la rive droite de la Durance impliquent l'existence à proximité d'une agglomération antique. Hypothèse corroborée par la découverte de vestiges révélés par la sécheresse de 2003 et 2004 : constructions organisées autour d'un péristyle et bâtiment [postérieur (?), à abside (?)]. Ces vestiges témoignent d'une occupation pérenne en liaison non seulement avec la station de Rama mais aussi avec le site médiéval de Rame (Pogneaux 1997 ; 2000 ; 2001).

Abritant l'ancien château des seigneurs de Rame, l'agglomération médiévale encore florissante au XII^e s. fut détruite au début du XIII^e s. par une crue conjuguée de la Biaysse et de la Durance. Au cours du XIV^e s., une série de nouvelles inondations amène les populations locales à quitter les lieux au profit de la commune de La Roche-de-Rame (Ladoucette 1848, 170-172). Sur des zones de plus haute altitude, des découvertes (anciennes) ont également été réalisées : grotte sépulcrale (Roman 1888, 74 ; Ganet 1995, 99) ; bague en bronze (I^{er} s. av.-I^{er} s. ap.) ⁴ ; nécropole à incinération du I^{er} s. av. J.-C.-I^{er} s. ap. J.-C. Pour la commune de La Roche-de-Rame, les sources bibliographiques sont moins abondantes puisque, jusqu'au XIV^e s., cette dernière ne forme qu'une seule communauté avec les agglomérations de Champcella et de Freissinières (Ladoucette 1848, 172). Dans les années 1990, une série de découvertes fortuites a cependant été réalisée : sépulture du Bronze ancien, sépulture d'époque indéterminée et une série de monnaies témoignant d'une occupation s'étendant du Haut-Empire à l'époque moderne au nord de la commune.

■ Méthodes mises en œuvre

La campagne de prospection menée en 2005 a été envisagée selon la stratégie et la méthodologie développées depuis 1998 dans le parc national des Écrins. L'objectif des investigations pédestres était d'appréhender la carte du peuplement et de l'occupation du sol dans ce secteur mais aussi d'établir un inventaire des sites de basse et moyenne altitude, significatifs sur le plan et le mode d'occupation (enclos, cabanes pastorales anciennes, abri-sous-roche, gisement préhistorique...). Il s'agissait enfin de reprendre une partie de la documentation déjà traitée, notamment celle concernant le site de *Rama* et du château de Rame afin de confirmer ou d'infirmer un certain nombre de données archéologiques déjà existantes sur les communes. L'investigation au sol a donc été menée selon des critères taphonomiques et topographiques mis en place depuis 1998. Lorsque la pente et la nature du terrain le permettaient, nous avons privilégié des prospections en ligne (3 à 4 m de distance entre les prospecteurs) et en cas de découverte, une "prospection très serrée" était opérée (0,50 à 1 m de distance). En raison de

1 Convention et cofinancement entre l'État (SRA DRAC-PACA), le Conseil général des Hautes-Alpes et l'APA (Association Provence Archéologie).

2 Voir BSR PACA 2004, 64-65 ; pour la bibliographie voir *infra* la notice sur le parc national des Écrins.

3 Prospection géophysique menée sur le site antique de *Rama* : S. Dobson, K. Walsh, université de York ; voir aussi *supra* la notice sur cette opération.

4 Voir BSR PACA 1995, 54.

l'approche diachronique des sites, ces opérations ont été entreprises par une équipe pluridisciplinaire, ayant une connaissance du milieu alpin. Chaque site a fait l'objet d'une fiche comportant l'ensemble des données de terrain puis a été intégré au sein de la base de données et dans le SIG *ArchéoÉcrins*.

■ Les données de la campagne de prospection

La superficie totale prospectée correspond à 1 493 ha dont 302 ha sur la commune de Champcella et 1 191 ha sur celle de La Roche-de-Rame. Au total, trente et un sites ou indices de sites implantés entre 927 et 1 596 m ont été recensés (seize sur Champcella et quinze sur La Roche-de-Rame) révélant ainsi une exploitation et une occupation relativement dense du territoire des deux communes. Le mobilier archéologique recueilli se compose de quelques fragments de céramique.

Sur la commune de Champcella, les sites correspondent aux vestiges de structures bâties conservées sur une à plusieurs assises (cabanes, enclos, cabane/abri contre rocher en place, grotte, hameau en ruine) ; et les indices de sites, à des structures trop profondément enfouies pour être identifiées, à la découverte isolée de matériel, ou à des zones de colluvionnement. La plupart des vestiges se concentrent entre 930 et 1 100 m d'altitude (étage collinéen) et de préférence sur des zones de replat ou de plateau. La majorité des gisements, entre 958 et 1 385 m d'altitude, pourrait être rattachée à la période médiévale et/ou moderne. Quatre autres sites, entre 927 et 1 139 m d'altitude, appartiennent à des phases chronologiques indéterminées. Sont regroupés dans cette catégorie les sites dont les vestiges, souvent arasés voire profondément enfouis, sont difficilement rattachables à une période chronologique ou à une fonction particulière en dehors de toute fouille archéologique. Enfin huit autres sites, implantés entre 929 et 1 542 m d'altitude, pourraient témoigner d'une occupation plus ancienne sur la commune : abri-sous-roche, cabane (pastorale ?) enfouie, grotte, traces d'occupation (mobilier), vestiges révélés par la sécheresse (*Rama*), ensemble funéraire. L'examen de la répartition des sites montre une concentration importante de l'occupation en rive droite de la Durance dans la plaine alluviale de Fonds de Rame, Rame et Sous le Pont et sur les plateaux supérieurs (Barrachin, Sourreliou, le Chambon).

Sur la commune de La Roche-de-Rame, la plupart des vestiges ont été découverts entre 1 000 et 1 200 m d'altitude (étage montagnard) sur des zones de replat, de plateau ou des promontoires rocheux et se rattachent à la période médiévale et/ou moderne. Quatre autres sites, implantés autour de 1 000 m d'altitude environ, appartiennent à des phases chronologiques indéterminées. Enfin, six autres sites, implantés entre 969 et 1 596 m d'altitude, semblent liés à une occupation plus ancienne de la commune. L'examen de la répartition des sites montre une concentration importante de l'occupation sur les versants au-dessus du lac glaciaire et sur les affleurements calcaires de Balme Rousse (cabanes, enclos, abris, carrière de pierres).

La présence de vestiges sans doute antérieurs à la période médiévale se manifeste sous différentes formes d'occupation : abri-sous-roche, cabane (pastorale ?) enfouie, grotte implantée sur une zone de replat surplombant la Durance, probable motte castrale, vestiges révélés par des anomalies phytographiques et hydrographiques du paysage.

Les premiers résultats obtenus sur ces deux communes révèlent donc une occupation humaine associée à une mise en valeur agricole des zones de replats et de plateaux probablement à rattacher à la période médiévale et/ou moderne. Le type d'exploitation agricole nécessitant ces aménagements (cabanes, aménagements viaires, terrasses) est encore indéterminé (vignes, cultures, prés de fauche ?). Afin de déterminer la nature et la datation réelles de certains de ces vestiges, tels les abris-sous-roche ou les cabanes enfouies, des opérations de diagnostic archéologique pourraient être envisagées.

Bérengère Perez
Doctorante, CCJ

Alphand 1976 : ALPHAND (Lucien) – Actualités archéologiques dans les Hautes-Alpes. Mise au jour d'un petit trésor de monnaies antiques. *Archeologia*, 101, 1976, 74.

Beaulieu et al. 2003 : BEAULIEU (J.-L. de), LEVEAU (P.), MIRAMONT (C.), PALET-MARTINEZ (J.), WALSH (K.), COURT-PICON (M.), RICOU (F.), SEGARD (M.), SIVAN (O.), ANDRIEU-PONEL (V.), BADURA (M.), BERTUCCHI (G.), BOUTTERIN (C.), DURAND (A.), EDOUARD (J.-L.), LAVOIE (M.), MORIN (A.), MOCCI (F.), PONEL (Ph.), POTHIN (A.), PY (V.), TALON (B.), TZORTZIS (S.), BONET (R.), COLUMEAU (Ph.), CORTOT (H.), GARCIA (D.) – Changements environnementaux postglaciaires et action de l'homme dans le bassin de Buëch et en Champsaur (Hautes-Alpes, France). Premier bilan d'une étude pluridisciplinaire. In : *Des milieux et des Hommes*. Paris : E. SAS., 2003, 79-87.

Ganet 1995 : GANET (Isabelle) – *Les Hautes-Alpes*. Paris : Académie des inscriptions et belles-lettres, Ministère de la culture, 1995. 188 p. (Carte archéologique de la Gaule).

Ladoucette 1848 : LADOUCETTE (J.-C.-F.) – *Histoire, topographie, antiquités, usages, dialectes des Hautes-Alpes*. Paris : Gide et Compagnie, 1848 (3^e édition). 806 p.

Perez 2005a : PEREZ (Bérengère), MOCCI (Florence) collab. – *Prospection-inventaire archéologique diachronique sur la commune Champcella (Hautes-Alpes), avril-mai 2005* : document final de synthèse. Aix-en-Provence : SRA PACA, 2005.

Perez 2005b : PEREZ (Bérengère), MOCCI (Florence) collab. – *Prospection-inventaire archéologique diachronique sur la commune de La Roche-de-Rame (Hautes-Alpes), avril-mai 2005* : document final de synthèse. Aix-en-Provence : SRA PACA, 2005.

Pogneaux 1997 : POGNEAUX (Nathalie) – *La dime des cimes. Histoire de neuf villages du pays argentiérois au Moyen Âge*. L'Argentièrre-la-Bessée : éd. du Fournel, 1997. 135 p.

Pogneaux 2000 : POGNEAUX (Nathalie) – *Le vignoble de l'Argentiérois. Histoire, patrimoine et devenir*. L'Argentièrre-la-Bessée : éd. du Fournel, 2000. s. p.

Pogneaux 2001 : POGNEAUX (Nathalie) – *Le vignoble d'altitude. Bacchus y trouva un royaume ! L'Argentièrre-la-Bessée* : éd. du Fournel, 2001, 96 p.

l'approche diachronique des sites, ces opérations ont été entreprises par une équipe pluridisciplinaire, ayant une connaissance du milieu alpin. Chaque site a fait l'objet d'une fiche comportant l'ensemble des données de terrain puis a été intégré au sein de la base de données et dans le SIG *ArchéoÉcrins*.

■ Les données de la campagne de prospection

La superficie totale prospectée correspond à 1 493 ha dont 302 ha sur la commune de Champcella et 1 191 ha sur celle de La Roche-de-Rame. Au total, trente et un sites ou indices de sites implantés entre 927 et 1 596 m ont été recensés (seize sur Champcella et quinze sur La Roche-de-Rame) révélant ainsi une exploitation et une occupation relativement dense du territoire des deux communes. Le mobilier archéologique recueilli se compose de quelques fragments de céramique.

Sur la commune de Champcella, les sites correspondent aux vestiges de structures bâties conservées sur une à plusieurs assises (cabanes, enclos, cabane/abri contre rocher en place, grotte, hameau en ruine) ; et les indices de sites, à des structures trop profondément enfouies pour être identifiées, à la découverte isolée de matériel, ou à des zones de colluvionnement. La plupart des vestiges se concentrent entre 930 et 1 100 m d'altitude (étage collinéen) et de préférence sur des zones de replat ou de plateau. La majorité des gisements, entre 958 et 1 385 m d'altitude, pourrait être rattachée à la période médiévale et/ou moderne. Quatre autres sites, entre 927 et 1 139 m d'altitude, appartiennent à des phases chronologiques indéterminées. Sont regroupés dans cette catégorie les sites dont les vestiges, souvent arasés voire profondément enfouis, sont difficilement rattachables à une période chronologique ou à une fonction particulière en dehors de toute fouille archéologique. Enfin huit autres sites, implantés entre 929 et 1 542 m d'altitude, pourraient témoigner d'une occupation plus ancienne sur la commune : abri-sous-roche, cabane (pastorale ?) enfouie, grotte, traces d'occupation (mobilier), vestiges révélés par la sécheresse (*Rama*), ensemble funéraire. L'examen de la répartition des sites montre une concentration importante de l'occupation en rive droite de la Durance dans la plaine alluviale de Fonds de Rame, Rame et Sous le Pont et sur les plateaux supérieurs (Barrachin, Sourreliou, le Chambon).

Sur la commune de La Roche-de-Rame, la plupart des vestiges ont été découverts entre 1 000 et 1 200 m d'altitude (étage montagnard) sur des zones de replat, de plateau ou des promontoires rocheux et se rattachent à la période médiévale et/ou moderne. Quatre autres sites, implantés autour de 1 000 m d'altitude environ, appartiennent à des phases chronologiques indéterminées. Enfin, six autres sites, implantés entre 969 et 1 596 m d'altitude, semblent liés à une occupation plus ancienne de la commune. L'examen de la répartition des sites montre une concentration importante de l'occupation sur les versants au-dessus du lac glaciaire et sur les affleurements calcaires de Balme Rousse (cabanes, enclos, abris, carrière de pierres).

La présence de vestiges sans doute antérieurs à la période médiévale se manifeste sous différentes formes d'occupation : abri-sous-roche, cabane (pastorale ?) enfouie, grotte implantée sur une zone de replat surplombant la Durance, probable motte castrale, vestiges révélés par des anomalies phytographiques et hydrographiques du paysage.

Les premiers résultats obtenus sur ces deux communes révèlent donc une occupation humaine associée à une mise en valeur agricole des zones de replats et de plateaux probablement à rattacher à la période médiévale et/ou moderne. Le type d'exploitation agricole nécessitant ces aménagements (cabanes, aménagements viaires, terrasses) est encore indéterminé (vignes, cultures, prés de fauche ?). Afin de déterminer la nature et la datation réelles de certains de ces vestiges, tels les abris-sous-roche ou les cabanes enfouies, des opérations de diagnostic archéologique pourraient être envisagées.

Bérengère Perez
Doctorante, CCJ

Alphand 1976 : ALPHAND (Lucien) – Actualités archéologiques dans les Hautes-Alpes. Mise au jour d'un petit trésor de monnaies antiques. *Archeologia*, 101, 1976, 74.

Beaulieu et al. 2003 : BEAULIEU (J.-L. de), LEVEAU (P.), MIRAMONT (C.), PALET-MARTINEZ (J.), WALSH (K.), COURT-PICON (M.), RICOU (F.), SEGARD (M.), SIVAN (O.), ANDRIEU-PONEL (V.), BADURA (M.), BERTUCCHI (G.), BOUTTERIN (C.), DURAND (A.), EDOUARD (J.-L.), LAVOIE (M.), MORIN (A.), MOCCI (F.), PONEL (Ph.), POTHIN (A.), PY (V.), TALON (B.), TZORTZIS (S.), BONET (R.), COLUMEAU (Ph.), CORTOT (H.), GARCIA (D.) – Changements environnementaux postglaciaires et action de l'homme dans le bassin de Buëch et en Champsaur (Hautes-Alpes, France). Premier bilan d'une étude pluridisciplinaire. In : *Des milieux et des Hommes*. Paris : E. SAS., 2003, 79-87.

Ganet 1995 : GANET (Isabelle) – *Les Hautes-Alpes*. Paris : Académie des inscriptions et belles-lettres, Ministère de la culture, 1995. 188 p. (Carte archéologique de la Gaule).

Ladoucette 1848 : LADOUCETTE (J.-C.-F.) – *Histoire, topographie, antiquités, usages, dialectes des Hautes-Alpes*. Paris : Gide et Compagnie, 1848 (3^e édition). 806 p.

Perez 2005a : PEREZ (Bérengère), MOCCI (Florence) collab. – *Prospection-inventaire archéologique diachronique sur la commune Champcella (Hautes-Alpes), avril-mai 2005* : document final de synthèse. Aix-en-Provence : SRA PACA, 2005.

Perez 2005b : PEREZ (Bérengère), MOCCI (Florence) collab. – *Prospection-inventaire archéologique diachronique sur la commune de La Roche-de-Rame (Hautes-Alpes), avril-mai 2005* : document final de synthèse. Aix-en-Provence : SRA PACA, 2005.

Pogneaux 1997 : POGNEAUX (Nathalie) – *La dime des cimes. Histoire de neuf villages du pays argentiérois au Moyen Âge*. L'Argentièrre-la-Bessée : éd. du Fournel, 1997. 135 p.

Pogneaux 2000 : POGNEAUX (Nathalie) – *Le vignoble de l'Argentiérois. Histoire, patrimoine et devenir*. L'Argentièrre-la-Bessée : éd. du Fournel, 2000. s. p.

Pogneaux 2001 : POGNEAUX (Nathalie) – *Le vignoble d'altitude. Bacchus y trouva un royaume ! L'Argentièrre-la-Bessée* : éd. du Fournel, 2001, 96 p.

Roman 1888 : ROMAN (Joseph) – *Répertoire archéologique du département des Hautes-Alpes*. Paris : Imprimerie nationale, 1888.

Segard, Walsh, Court-Picon 2003 : SEGARD (Maxence), WALSH (Kevin), COURT-PICON (Mona), MOCCI (Florence) collab., PALET-MARTINEZ (Josep) collab. – L'occupation de la haute montagne dans les Alpes occidentales : apport de l'archéologie et des analyses

paléoenvironnementales. In : BOËTSCH (G.) dir., DEVRIENDT (W.) dir., FIGUEL (A.) dir. – *Permanences et changements dans les sociétés alpines* : actes du Colloque de Gap, juillet 2002. Paris : Éditions, 2003, 17-30.

Trautmann 1989 : TRAUTMANN (Théo) – Champcella, Réotier, Chabottes, Barrachin. « Voie antique ». *NIL PACA* 1989, 34-35.

Diachronique

Haute vallée d'Entre-les-Aygues (Vallouise) et Haute vallée du Fournel (L'Argentière-la-Bessée) Parc national des Écrins

Présentation

Dans la continuité des opérations archéologiques entreprises depuis 1998 sur les hauts massifs alpins de l'Argentérois et du Champsaur¹, deux opérations archéologiques ont été réalisées sur les zones d'alpage des communes de L'Argentière-la-Bessée et de Vallouise, dans la partie orientale du parc national des Écrins.

- une campagne de prospection-inventaire diachronique a été réalisée en juin 2005, sous la direction de F. Mocci, dans la haute vallée d'Entre-les-Aygues (1 900-2 520 m d'altitude), à l'extrémité sud-est de la commune de Vallouise.
- des sondages archéologiques menés en juillet 2005, sous la direction de K. Walsh, ont concerné le site alpin du Serre de l'Homme II (2 212 m) dans la haute vallée du Fournel, à l'extrémité ouest de la commune de L'Argentière-la-Bessée.

Ces opérations ont été envisagées selon la stratégie et la méthodologie développées depuis 1998 sur les zones d'altitude des communes de Freissinières, Puy-Saint-Vincent, L'Argentière-la-Bessée et Vallouise². En raison de l'approche diachronique et géoarchéologique des sites et du massif, cette opération a été entreprise par une équipe pluridisciplinaire, ayant une connaissance du milieu alpin³.

Campagne de prospection-inventaire dans la haute vallée d'Entre-les-Aygues

Aucun site archéologique n'était répertorié sur ce secteur. La superficie totale prospectée couvre 105 ha. Vingt sites, implantés entre 1 962 et 2 482 m, sont venus compléter la base de données dans laquelle sont recensés les cent soixante sites découverts

au-delà de 1 800 m d'altitude, tous intégrés dans le SIG *ArchéoÉcrins*.

Cette vallée, orientée au nord et relativement étroite, se caractérise par la présence d'anciens glaciers, l'absence de lacs et une instabilité des zones de contact entre les grès et les calcaires formant des pentes très raides entre 1 700 et 2 600 m d'altitude. Les zones potentielles pour une installation, même temporaire, sont ainsi relativement réduites et se retrouvent sur les plateaux et terrasses de part et d'autre du torrent principal. Contrairement aux années précédentes, aucun mobilier lithique n'a été recueilli dans cette vallée, la présence d'une importante lande alpine et d'éboulis nuisant à une bonne lisibilité du sol jusqu'à plus de 2 300 m d'altitude. Au-delà de 2 400 m, la neige a empêché toute investigation archéologique. La majorité des gisements correspond à des structures pastorales sans doute anciennes, dont il est difficile de déterminer une datation précise en l'absence de fouille archéologique (enclos et/ou cabanes isolés ou associés). La répartition chronologique des sites ou indices de sites repérés est la suivante : un de la période moderne, cinq de la période moderne/médiévale, quatorze sites d'époque indéterminée dont six pouvant être antérieurs à la période médiévale.

■ Les premières données archéologiques sur le site du Serre de l'Homme II

Le site du Serre de l'Homme II a été découvert en juillet 2004 par K. Walsh et son équipe, lors de la campagne de prospection pédestre menée dans la haute vallée du Fournel (Walsh, Mocci 2004). Ce gisement, d'une superficie de 60 m² environ, est implanté sur un petit plateau dominant à 2 212 m d'altitude la rive droite du torrent du Fournel, au nord-est du lac et de la

¹ Mocci *et al.* 2006 ; Walsh 2005 ; Walsh *et al.* 2003 ; Walsh *et al.* à paraître ; Walsh, Mocci à paraître.

² Pour la méthodologie, voir *BSR PACA* 2004, 64-65.

³ Ces opérations ont été réalisées dans le cadre d'une convention avec la participation financière du Ministère de la culture, du parc national des Écrins, de la Communauté des communes du pays des Écrins, du CNRS et de l'université de York (Angleterre) ainsi qu'avec la collaboration scientifique du parc national des Écrins, du centre Camille-Jullian (UMR 6573 du CNRS/université de Provence) et du

département d'archéologie de l'université de York. Elles ont été menées avec la participation de Nicolas Coquet (étudiant en licence d'archéologie, université de Provence), Raphaël Golosetti (allocataire de recherche en protohistoire, centre Camille-Jullian/université de Provence), Vincent Dumas (topographe-dessinateur CNRS centre Camille-Jullian), Nicky Milner (maître de conférences en préhistoire à l'université de York), Bérengère Perez (doctorante anthropologue sur les Alpes, université de Provence), Suzi Richer (allocataire de recherche en archéologie environnementale, université de York-IMEP/université de Provence) et Hayley Saul (étudiante en master d'archéologie à l'université de York).

tourbière du Serre de l'Homme (fig. 25). L'utilisation d'un théodolite à laser a permis de relever la topographie du site et de son environnement et de réaliser un "Modèle Numérique de Terrain".

Les données anthracologiques, palynologiques et sédimentologiques ainsi que les datations ^{14}C sont encore en cours d'analyse ⁴. Parallèlement et en corrélation avec les sondages archéologiques, des carottages palynologiques ont été réalisés dans le lac et la tourbière du Serre de l'Homme par S. Richer et K. Walsh ⁵. Un décapage, d'une superficie de 35 m², a concerné le site sur une profondeur variant entre 8 et 25 cm. Les processus taphonomiques ont perturbé les couches sédimentaires, peu épaisses, mais aussi les vestiges archéologiques. Les éléments majeurs résident dans la découverte d'un important mobilier lithique (plus de trois cent cinquante pièces) et dans la mise au jour, partielle, de structures non contemporaines (fosse de combustion, foyers, trou de poteau, espace structuré). L'analyse complète des séries lithiques, qui pourraient être rattachées au Mésolithique, est en cours d'étude ⁶. L'analyse stratigraphique et les datations ^{14}C révèlent, dans l'état actuel des données, trois phases d'occupation et d'aménagement du plateau : présence d'une fosse de combustion au Néolithique final, un espace structuré associé à un foyer et à un trou de poteau à la fin du Chalcolithique et des témoignages d'un foyer à l'âge du Bronze ancien.

La découverte de ces aménagements préhistoriques et protohistoriques à plus de 2 200 m d'altitude dans le parc national des Écrins est une donnée inédite et importante. Elle confirme la fréquentation, identifiée jusqu'à présent par du mobilier lithique, de la haute montagne dans les Alpes du Sud à la fin du Néolithique et une pérennité dans le choix des implantations humaines au cours du Bronze ancien.

Florence Mocci * et Kevin Walsh **

* CCJ, UMR 6573 CNRS/université de Provence

** Department of archaeology, université de York, Angleterre

Mocci et al. 2006 : MOCCI (Florence), PALET-MARTINEZ (Josep), SEGARD (Maxence) TZORTZIS (Stéfan), WALSH (Kevin) – Peuplement, pastoralisme et modes d'exploitation de la moyenne et haute montagne depuis la Préhistoire dans le Parc national des Écrins. In : VERDIN (F.) éd., BOUET (A.) éd. – *Territoires et paysages de l'âge du Fer au Moyen Âge. Mélanges offerts à Philippe Leveau*. Bordeaux : Ausonius, 2006, 197-212 (Mémoires ; 16).

Walsh 2005 : WALSH (Kevin) – Nine thousand years of risk negotiation in an Alpine Environment : A synthesis of fieldwork in the southern French Alps. *Antiquity*, 2005, 289-305.

4 Analyse anthracologique : B. Talon (institut méditerranéen d'écologie et de paléo-écologie, faculté de Saint-Jérôme, Marseille). Datations ^{14}C : J.-F. Saliège (laboratoire d'océanographie dynamique et climatologique de Jussieu UMR 121) et T. Goslar (Poznan radiocarbon laboratory, foundation of the Adam Mickiewicz university, Pologne). Sédimentologie : K. Walsh. Relevé au théodolite à laser : V. Dumas.



Fig. 25 – HAUTE VALLÉE DU FOURNEL (L'Argentière-la-Bessée). Vue depuis le nord-est du site du Serre de l'Homme II (K. Walsh).

Walsh et al. à paraître : WALSH (Kevin), MOCCI (Florence), COURT-PICON (Mona), PALET-MARTINEZ (Josep), TZORTZIS (Stefan), DUMAS (Vincent) collab., PY (Vincent) collab., SEGARD (Maxence) collab., TALON (Brigitte) collab. – Dynamique du peuplement et activités agro-pastorales durant l'âge du Bronze dans les massifs du haut Champsaur et de la vallée de Freissinières (Hautes-Alpes, Parc national des Écrins). *Documents d'archéologie méridionale*, 2005, à paraître [25 p.].

Walsh, Mocci 2003 : WALSH (Kevin), MOCCI (Florence), DUMAS (Vincent) collab., DURAND (Aline) collab., TALON (Brigitte) collab., TZORTZIS (Stefan) collab. – 9000 ans d'occupation du sol en moyenne et haute montagne : la vallée de Freissinières dans le Parc national des Écrins (Freissinières, Hautes-Alpes). *Archéologie du Midi médiéval*, 21, 2003, 185-198.

Walsh, Mocci 2004 : WALSH (Kevin), MOCCI (Florence) – *Prospection-inventaire diachronique de la Haute vallée du Fournel (l'Argentière-la-Bessée) et du massif du Grand Fond (Puy-St-Vincent, Hautes-Alpes, Parc national des Écrins)* : document final de synthèse. Aix-en-Provence : SRA PACA : Centre Camille Jullian ; York : université de York, 2004. 196 p.

Walsh, Mocci à paraître : WALSH (Kevin), MOCCI (Florence) – Nine thousand years of human/landscape dynamics in a high altitude zone in the southern French Alps (Parc National des Écrins, Hautes-Alpes) : actes du Colloque international de European Archaeological Association, Lyon, septembre 2005. *Preistoria Alpina*, à paraître [20 p.].

5 Ces carottages s'inscrivent dans le cadre de l'allocation de recherche de 3^e cycle en archéologie environnementale de S. Richer (department of archaeology, université de York) : *Apport de la palynologie en archéologie alpine, massifs des Écrins et de l'Ubaye*. Ce doctorat est réalisé sous la direction de K. Walsh, en cotutelle avec J.-L. de Beaulieu (institut méditerranéen d'écologie et de paléoécologie et université Paul-Cézanne, Aix-Marseille III).

6 Par Stéfan Tzortzis (Service archéologie, Ville de Martigues).

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 5

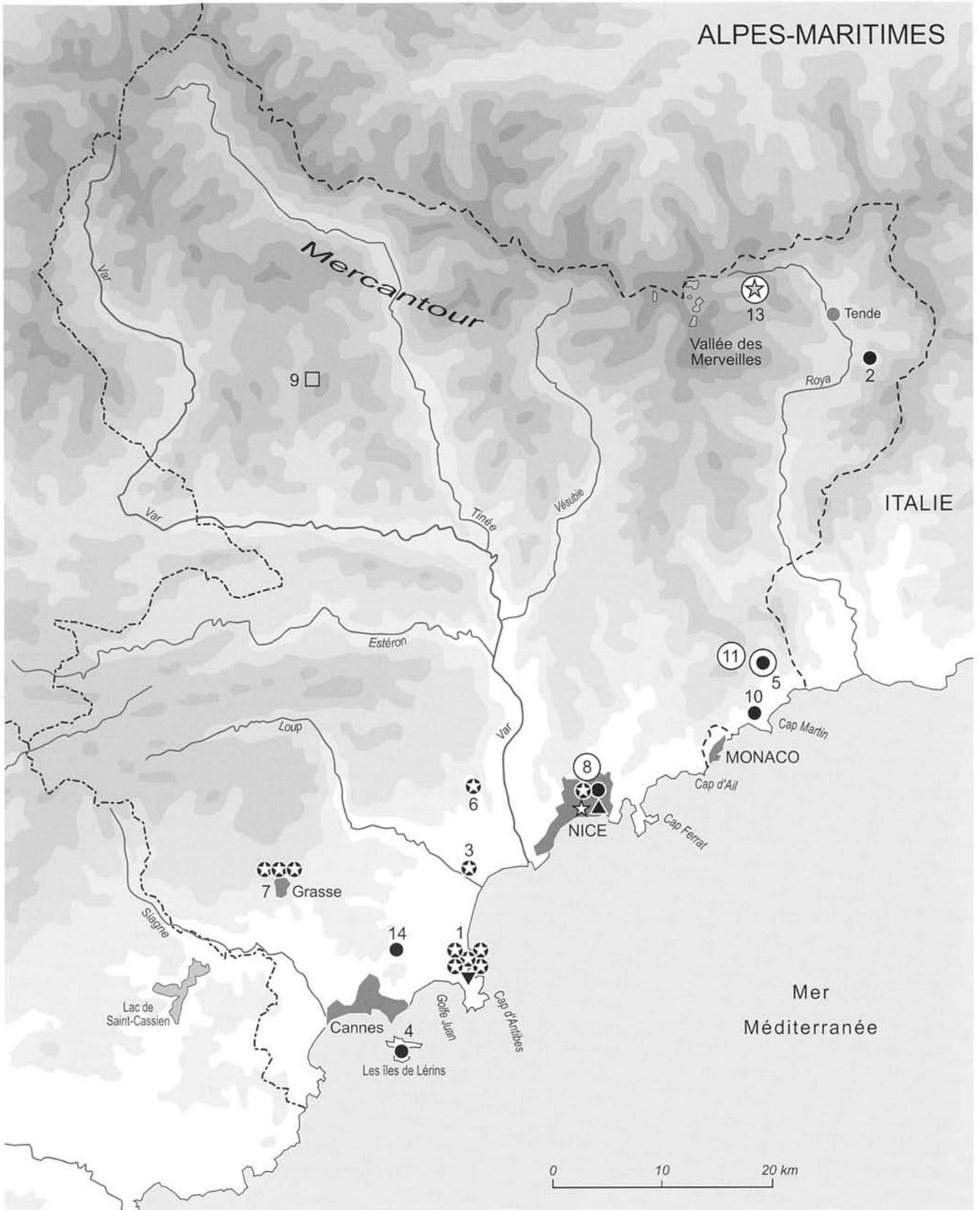
N° de dossier	Commune, nom du site	Titulaire de l'autorisation	Programme	Opération	Remarques	Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Réf. carte
6910	Antibes. Avenue Pasteur / avenue Thiers	Parent, Florence (INR)		OPD	■			—	1
6912	Antibes. Le Val Claret, parcelle AV 0002	Scherrer, Nadine (INR)		OPD				ANT MOD	1
7649	Antibes. Le Val Claret, parcelles AV 116, 119, 135	Thernot, Robert (INR)		SP				DIA	1
7385	Antibes. Angle bd Dugommier / avenue Tourré	Thernot, Robert (INR)		OPD				MOD	1
7511	Antibes. Avenue du 11 novembre	Parent, Florence (INR)		OPD	■			—	1
7620	Antibes. RD 35bis (Saint-Claude-Eucalyptus)	Chapon, Philippe (INR)		OPD	●			—	1
7540	La Brigue. Château Lascaris	Blanc, Fabien (AUT)	24	FP				MA MOD	2
7308 7440 7509	Cagnes-sur-Mer. ZAC Sudalparc, quartier Saint-Jean	Parent, Florence (INR) Daveau, Isabelle (INR) Voyez, Christophe (INR)		OPD	● ■			ANT	3
7505	Cannes. Île Saint-Honorat, chapelle Saint-Sauveur	Codou, Yann (SUP)	23	FP				MA	4
7126	Castellar. Abri Pendimoun	Binder, Didier (CNR)	11	FP				NEO	5
7219	Castellar. Vieux Castellar et Barma de la Condamine	Arellano Alonso, Almudena (MUS)		PRD				MA IND	5
7639	La Gaude. Les Terres Blanches	Paone, Françoise (INR)		OPD				ANT	6
7347	Grasse. Musée international de la Parfumerie	Vecchione, Muriel (INR)		OPD				MA	7
7458	Grasse. 2 place du Marché	Vecchione, Muriel (INR)		OPD	●			—	7
7700	Grasse. 2B place aux Herbes	Rémy, Isabelle (INR)		OPD				MOD	7
6564	Nice. Grotte du Lazaret	Lumley, Henry de (CNR)	03	FP				PAL	8
6885	Nice. Libération - Malausséna	Monteil, Karine (INR)		OPD				NEO MOD	8
7528	Nice. Cimiez	Jannet, Monique (MUS)	21 23	PCR				ANT AT	8
7525	Nice. Colline du château	Geist, Henri (ASS)	24	PRT				MA MOD	8
7528	Nice. Porte Barety / avenue des Rochers	Jannet, Monique (MUS)		SU	▲			—	8
7735	Nice. Territoire communal	Bouiron, Marc (COL)		PRD	○			—	8
7690	Pierlas. Chapelle Saint-Sylvestre	Blanc, Fabien (AUT)	23	SD				MA	9

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 5

N° de dossier	Commune, nom du site	Titulaire de l'autorisation	Programme	Opération	Remarques	Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Réf. carte
6910	Antibes. Avenue Pasteur / avenue Thiers	Parent, Florence (INR)		OPD	■			—	1
6912	Antibes. Le Val Claret, parcelle AV 0002	Scherrer, Nadine (INR)		OPD				ANT MOD	1
7649	Antibes. Le Val Claret, parcelles AV 116, 119, 135	Thernot, Robert (INR)		SP				DIA	1
7385	Antibes. Angle bd Dugommier / avenue Tourré	Thernot, Robert (INR)		OPD				MOD	1
7511	Antibes. Avenue du 11 novembre	Parent, Florence (INR)		OPD	■			—	1
7620	Antibes. RD 35bis (Saint-Claude-Eucalyptus)	Chapon, Philippe (INR)		OPD	●			—	1
7540	La Brigue. Château Lascaris	Blanc, Fabien (AUT)	24	FP				MA MOD	2
7308 7440 7509	Cagnes-sur-Mer. ZAC Sudalparc, quartier Saint-Jean	Parent, Florence (INR) Daveau, Isabelle (INR) Voyez, Christophe (INR)		OPD	● ■			ANT	3
7505	Cannes. Île Saint-Honorat, chapelle Saint-Sauveur	Codou, Yann (SUP)	23	FP				MA	4
7126	Castellar. Abri Pendimoun	Binder, Didier (CNR)	11	FP				NEO	5
7219	Castellar. Vieux Castellar et Barma de la Condamine	Arellano Alonso, Almudena (MUS)		PRD				MA IND	5
7639	La Gaude. Les Terres Blanches	Paone, Françoise (INR)		OPD				ANT	6
7347	Grasse. Musée international de la Parfumerie	Vecchione, Muriel (INR)		OPD				MA	7
7458	Grasse. 2 place du Marché	Vecchione, Muriel (INR)		OPD	●			—	7
7700	Grasse. 2B place aux Herbes	Rémy, Isabelle (INR)		OPD				MOD	7
6564	Nice. Grotte du Lazaret	Lumley, Henry de (CNR)	03	FP				PAL	8
6885	Nice. Libération - Malausséna	Monteil, Karine (INR)		OPD				NEO MOD	8
7528	Nice. Cimiez	Jannet, Monique (MUS)	21 23	PCR				ANT AT	8
7525	Nice. Colline du château	Geist, Henri (ASS)	24	PRT				MA MOD	8
7528	Nice. Porte Barety / avenue des Rochers	Jannet, Monique (MUS)		SU	▲			—	8
7735	Nice. Territoire communal	Bouiron, Marc (COL)		PRD	○			—	8
7690	Pierlas. Chapelle Saint-Sylvestre	Blanc, Fabien (AUT)	23	SD				MA	9

ALPES-MARITIMES



- fouille programmée
- prospection
- ⊗ opération préventive de diagnostic
- ▼ fouille préventive
- ▲ fouille nécessitée par l'urgence absolue
- sondage
- ☆ projet collectif de recherche
- ★ relevé

7535	Roquebrune-Cap-Martin. Grotte du Vallonnet	Moulié, Pierre-Élie (MUS)	02	FP				PAL	10
7479	Sainte-Agnès. Château	Blanc, Fabien (AUT)	24	PRT				MA MOD	11
7590	Saint-Cézaire. Prospections	Fulconis, Stéphane (BEN)		PRD				DIA	12
7668	Tende. Mont Bego, secteur Merveilles, zone III	Masson, Émilie (CNR)	09	PRT				PRO	13
6630	Tende. Mont Bego, zone IV ou zone de l'Arpette	Lumley, Henry de (CNR)	30	RAR				PRO HIS	13
6657	Vallauris. Les Encourdoules	Gazenbeek, Michiel (INR)	20	FP	▲			—	14
7541	Techniques de construction médiévales dans la région de l'Estéron (Andon, Caille, Saint-Auban, Séranon, Valderoure)	Blanc, Fabien (AUT)	25	PRT				DIA	
7444	Massif du Mercantour. Pastoralisme d'altitude	Geist, Henri (ASS)	20	PRT				MA MOD	
7578	Caille, Séranon, Andon, Valderoure	Vallet, Claude (BEN)		PRD	○			—	

FP Fouille programmée
 PRT Prospection thématique (PT)
 PCR Projet collectif de recherche [PC]
 SU Fouille préventive d'urgence
 PRD Prospection diachronique [PI]
 OPD Opération préventive de diagnostic [DG]
 RAR Relevé d'art rupestre (RE)
 SD Sondage
 ● opération négative ; ○ opération en cours ; ■ résultats très limités ; ▲ notice non parvenue

**ANTIBES
Le Val Claret**

Diachronique

Parcelle AV 0002

Antiquité, Moderne

Le quartier du Val Claret, situé au nord d'Antibes, a déjà fait l'objet de deux diagnostics archéologiques successifs au cours de l'hiver 2004/2005. L'intervention de juin 2005 constitue une troisième étape permettant d'étendre vers le sud les premières observations ¹.

Ces travaux ont mis au jour un système de terrasses marines emboîtées déjà bien documenté par les recherches de M. Dubar ². Les nôtres permettent de restituer précisément l'organisation géométrique des terrasses marines sur cette frange du littoral, de préciser la nature des dépôts qui les composent, de discuter du cadre chronologique au sein duquel elles s'insèrent et d'aborder la nature des différentes occupations qui s'y sont développées.

Les seuls vestiges anciens sont les traces liées à une activité agricole ancienne observées (sondage 5) ³.

Ailleurs, elles ont été rasées par l'occupation récente. La présence d'un niveau contenant de la céramique antique (situé exclusivement sur la terrasse basse de la zone expertisée) relève de colluvionnements ; ces fragments de céramique proviennent donc sans doute d'un site à imaginer vers les hauteurs, plus à l'ouest. Sur la terrasse haute, traces ou vestiges d'époque antique ont totalement disparu, certainement érodés par l'activité horticole qui s'est développée à cet endroit.

Cette opération confirme donc la réalité de l'occupation du terroir à la période antique, puis la mise en culture intensive aux périodes modernes, impliquant des travaux d'aménagement, parmi lesquels le drainage des terrains et la création d'une terrasse permettant de s'adapter au relief.

Michel Maurin, Nadine Scherrer et Olivier Sivan
Inrap

Parcelles AV 116, 119 et 135

Protohistoire, Antiquité, Moderne, Contemporain

Une opération de fouille, conduite par une équipe de l'Inrap ⁴, s'est déroulée du 17 octobre au 30 novembre dans le même quartier, sur les parcelles AV 116, 119 et 135.

¹ Voir *BSR PACA* 2004, 77-78. Équipe de fouille Inrap 2005 : responsable d'opération : Nadine Scherrer (assistante d'étude), technicien : Michel Maurin (assistant d'étude), géomorphologue : Olivier Sivan (chargé d'études).

² Voir Dubar 1988 ; Dubar, Anthony 1995 ; Dubar, Guglielmi 1996 ; Dubar *et al.* 1999.

³ Une découverte similaire de traces agraires a été faite sur la parcelle nord-ouest du projet (Barra, Maurin, Sivan 2005).

Elle fait suite aux trois diagnostics menés sur la totalité des parcelles touchées par un vaste projet de construction immobilière baptisé Cap Marine ⁵. La présente notice, rédigée à l'issue de la phase de terrain, ne bénéficie pas du résultat des diverses analyses en cours ni de la synthèse qui suivra ultérieurement. Les données issues de la dernière opération s'inscrivent dans la continuité et le développement de celles recueillies au cours des trois diagnostics précédents (voir *supra*).

⁴ Équipe de fouille : Laurent Duval, Lydie Lefèvre-Gonzalez, Thierry Maziers, Roger Ortiz-Vidal, Olivier Sivan, Robert Thernot, Brigitte Vasselín, Pascal Verdin, Nicolas Weydert.

⁵ Voir Barra, Maurin 2005 ; Parent, Dubar, Sivan 2005 ; Scherrer, Maurin, Sivan 2005.

Situés à 1,5 km au nord de la ville historique, et à 300 m à l'ouest du rivage, les terrains sont disposés en pente vers la mer, depuis le rebord d'une terrasse constituant l'assiette de l'actuelle RN 7, à une altitude de 15 m NGF, jusqu'à une rupture de pente, placée 145 m plus à l'est à l'altitude de 5 m NGF, qui marque la limite de la terrasse inférieure.

La fouille a porté sur trois thèmes distincts dont l'exploitation a pu se concentrer dans la moitié nord des terrains : les traces agraires en partie basse, l'aqueduc antique, restauré au XVIII^e s., situé en partie médiane, et l'occupation protohistorique en partie haute. Dans la moitié sud, les terrains avaient été livrés au chantier de construction, après dépose de l'aqueduc par tronçons. L'ensemble des secteurs fouillés couvre une superficie de 1 400 m². Dans la partie basse des terrains, deux fenêtres de 212 m² ont été ouvertes sur le secteur des traces agraires. En partie médiane, sur le tracé de l'aqueduc, une troisième fenêtre a été ouverte sur 75 m². En partie haute, le décapage autour des traces d'occupation protohistorique a couvert 900 m². Une coupe est-ouest a été réalisée et des fenêtres complémentaires ont été ouvertes afin de raccorder les niveaux anthropisés aux données géomorphologiques précédemment collectées.

La topographie du site est structurée par la présence d'une terrasse marine pléistocène fortement entamée par l'érosion, contre laquelle s'emboîte en partie basse une nappe de galets holocène. Sur ces dépôts prennent place divers corps sédimentaires d'origine colluviale (limons argileux) ou éolienne (dune de sable). Des prélèvements dans les divers niveaux ont été effectués afin d'affiner les datations proposées antérieurement et de caractériser l'environnement végétal du secteur ainsi que son éventuelle évolution en fonction de l'apparition des traces anthropiques.

À l'arrière de la dune, les colluvions provenant de l'ouest, piégées, s'accumulent. Aucun sol ne peut être distingué en surface des apports successifs, mais les niveaux les plus récents contiennent des tessons de céramique non tournée dont l'étude est en cours (âge du Bronze ?). La céramique, relativement abondante, fragmentée mais non roulée, est plus concentrée dans les colluvions de la partie nord du secteur et traduit la proximité d'un lieu de consommation dont l'emprise échappe au périmètre fouillé. Dans ces sédiments ont été percés quatre trous de poteau, alignés sur une longueur de 6 m, et dont les calages sont constitués par des galets de fort module disposés verticalement le long des bords des creusements. La position de cet alignement à proximité de la limite de fouille occidentale ne permet pas de savoir s'il était associé à d'autres alignements situés plus à l'ouest. Cette séquence est scellée par un nouvel apport colluvial, contenant également du matériel céramique non tourné. En surface de ce dernier est creusé un chenal d'écoulement naturel, entamant les sédiments sous-jacents et traversant le sommet de la dune. Les comblements de ce chenal ont livré deux fragments de céramique campanienne. L'ensemble est scellé par un niveau graveleux contenant de la céramique moderne, correspondant au sol

mis en culture. Les indices d'occupation de la partie haute de la zone fouillée attestent une fréquentation située au-delà de la limite ouest de celle-ci mais ayant subi une forte érosion car le diagnostic n'avait pas révélé de niveaux d'occupation conservés en bordure du terrain.

Les parcelles sont traversées du nord au sud, en partie médiane, par l'aqueduc dit de Fontvieille qui est, avec celui dit de la Bouillide, l'un des deux aqueducs alimentant la ville d'Antibes au cours de la période romaine (Garczynski, Foucras 2005).

Dans ce secteur, le conduit voûté, large de 0,52 m et haut de 1,15 m, est installé dans une tranchée de largeur égale à la maçonnerie entaillant la terrasse de galets pléistocène. La maçonnerie de blocage, liée avec un mortier sableux friable, est parementée en petit appareil sur la face interne des piédroits. Les revêtements hydrauliques du fond, des parois et les solins en quart-de-rond sont constitués de mortiers de tuileau de compositions variées. La réfection menée à la fin du XVIII^e s. par l'ingénieur militaire d'Aguillon se caractérise par l'emploi d'un mortier plus chargé en chaux, l'absence de parements appareillés et surtout l'utilisation de pouzzolane importée d'Italie pour la confection de l'enduit hydraulique⁶.

En partie basse, des traces agraires rectilignes orientées nord-sud et parallèles entre elles avec un entraxe de 1,25 m à 1,50 m sont relevées sur toute la surface de cette parcelle. Leur profil est en V ou en U dissymétrique. Les galets présents au fond du creusement ont subi une traction qui les a fait pivoter et se présentent disposés en épi. Ces observations laissent penser que ces traces ont été réalisées avec le soc d'une charrue et qu'elles appartiennent dès lors à la période contemporaine. Le faible lot de matériel collecté dans ces sillons est résiduel et compte, au côté de tessons protohistoriques et antiques, une lame en silex attribuée en première analyse au Néolithique final.

Le secteur apparaît comme un site de référence en ce qui concerne l'organisation des terrasses marines quaternaires à l'ouest de l'accident du Var (Sivan, Dubar sous presse). La dune holocène est une unité géomorphologique originale dont la découverte, pour la première fois entre Nice et Antibes, est à mettre au crédit des opérations archéologiques successives.

Le matériel de toutes les périodes chronologiques apparaît dans la plupart des cas en position secondaire. Ceci témoigne d'importants phénomènes d'érosion ayant affecté les occupations humaines, mais aussi de la relative densité de celles-ci dans le secteur. Cette plaine côtière comportant plusieurs terrasses étagées a été vraisemblablement un lieu privilégié de développement d'activités agricoles, d'implantations d'habitat et de voies de passage au rang desquelles la *via Aurelia*, dont l'actuelle route nationale reprendrait en partie le tracé, est la plus connue. Les informations

6 Comme en témoigne un *Mémoire pour la Communauté d'Antibes* daté du 19 janvier 1784 (*Arch.Com.* DD19).

Situés à 1,5 km au nord de la ville historique, et à 300 m à l'ouest du rivage, les terrains sont disposés en pente vers la mer, depuis le rebord d'une terrasse constituant l'assiette de l'actuelle RN 7, à une altitude de 15 m NGF, jusqu'à une rupture de pente, placée 145 m plus à l'est à l'altitude de 5 m NGF, qui marque la limite de la terrasse inférieure.

La fouille a porté sur trois thèmes distincts dont l'exploitation a pu se concentrer dans la moitié nord des terrains : les traces agraires en partie basse, l'aqueduc antique, restauré au XVIII^e s., situé en partie médiane, et l'occupation protohistorique en partie haute. Dans la moitié sud, les terrains avaient été livrés au chantier de construction, après dépose de l'aqueduc par tronçons. L'ensemble des secteurs fouillés couvre une superficie de 1 400 m². Dans la partie basse des terrains, deux fenêtres de 212 m² ont été ouvertes sur le secteur des traces agraires. En partie médiane, sur le tracé de l'aqueduc, une troisième fenêtre a été ouverte sur 75 m². En partie haute, le décapage autour des traces d'occupation protohistorique a couvert 900 m². Une coupe est-ouest a été réalisée et des fenêtres complémentaires ont été ouvertes afin de raccorder les niveaux anthropisés aux données géomorphologiques précédemment collectées.

La topographie du site est structurée par la présence d'une terrasse marine pléistocène fortement entamée par l'érosion, contre laquelle s'emboîte en partie basse une nappe de galets holocène. Sur ces dépôts prennent place divers corps sédimentaires d'origine colluviale (limons argileux) ou éolienne (dune de sable). Des prélèvements dans les divers niveaux ont été effectués afin d'affiner les datations proposées antérieurement et de caractériser l'environnement végétal du secteur ainsi que son éventuelle évolution en fonction de l'apparition des traces anthropiques.

À l'arrière de la dune, les colluvions provenant de l'ouest, piégées, s'accumulent. Aucun sol ne peut être distingué en surface des apports successifs, mais les niveaux les plus récents contiennent des tessons de céramique non tournée dont l'étude est en cours (âge du Bronze ?). La céramique, relativement abondante, fragmentée mais non roulée, est plus concentrée dans les colluvions de la partie nord du secteur et traduit la proximité d'un lieu de consommation dont l'emprise échappe au périmètre fouillé. Dans ces sédiments ont été percés quatre trous de poteau, alignés sur une longueur de 6 m, et dont les calages sont constitués par des galets de fort module disposés verticalement le long des bords des creusements. La position de cet alignement à proximité de la limite de fouille occidentale ne permet pas de savoir s'il était associé à d'autres alignements situés plus à l'ouest. Cette séquence est scellée par un nouvel apport colluvial, contenant également du matériel céramique non tourné. En surface de ce dernier est creusé un chenal d'écoulement naturel, entamant les sédiments sous-jacents et traversant le sommet de la dune. Les comblements de ce chenal ont livré deux fragments de céramique campanienne. L'ensemble est scellé par un niveau graveleux contenant de la céramique moderne, correspondant au sol

mis en culture. Les indices d'occupation de la partie haute de la zone fouillée attestent une fréquentation située au-delà de la limite ouest de celle-ci mais ayant subi une forte érosion car le diagnostic n'avait pas révélé de niveaux d'occupation conservés en bordure du terrain.

Les parcelles sont traversées du nord au sud, en partie médiane, par l'aqueduc dit de Fontvieille qui est, avec celui dit de la Bouillide, l'un des deux aqueducs alimentant la ville d'Antibes au cours de la période romaine (Garczynski, Foucras 2005).

Dans ce secteur, le conduit voûté, large de 0,52 m et haut de 1,15 m, est installé dans une tranchée de largeur égale à la maçonnerie entaillant la terrasse de galets pléistocène. La maçonnerie de blocage, liée avec un mortier sableux friable, est parementée en petit appareil sur la face interne des piédroits. Les revêtements hydrauliques du fond, des parois et les solins en quart-de-rond sont constitués de mortiers de tuileau de compositions variées. La réfection menée à la fin du XVIII^e s. par l'ingénieur militaire d'Aguillon se caractérise par l'emploi d'un mortier plus chargé en chaux, l'absence de parements appareillés et surtout l'utilisation de pouzzolane importée d'Italie pour la confection de l'enduit hydraulique⁶.

En partie basse, des traces agraires rectilignes orientées nord-sud et parallèles entre elles avec un entraxe de 1,25 m à 1,50 m sont relevées sur toute la surface de cette parcelle. Leur profil est en V ou en U dissymétrique. Les galets présents au fond du creusement ont subi une traction qui les a fait pivoter et se présentent disposés en épi. Ces observations laissent penser que ces traces ont été réalisées avec le soc d'une charrue et qu'elles appartiennent dès lors à la période contemporaine. Le faible lot de matériel collecté dans ces sillons est résiduel et compte, au côté de tessons protohistoriques et antiques, une lame en silex attribuée en première analyse au Néolithique final.

Le secteur apparaît comme un site de référence en ce qui concerne l'organisation des terrasses marines quaternaires à l'ouest de l'accident du Var (Sivan, Dubar sous presse). La dune holocène est une unité géomorphologique originale dont la découverte, pour la première fois entre Nice et Antibes, est à mettre au crédit des opérations archéologiques successives.

Le matériel de toutes les périodes chronologiques apparaît dans la plupart des cas en position secondaire. Ceci témoigne d'importants phénomènes d'érosion ayant affecté les occupations humaines, mais aussi de la relative densité de celles-ci dans le secteur. Cette plaine côtière comportant plusieurs terrasses étagées a été vraisemblablement un lieu privilégié de développement d'activités agricoles, d'implantations d'habitat et de voies de passage au rang desquelles la *via Aurelia*, dont l'actuelle route nationale reprendrait en partie le tracé, est la plus connue. Les informations

6 Comme en témoigne un *Mémoire pour la Communauté d'Antibes* daté du 19 janvier 1784 (Arch.Com. DD19).

collectées sur l'aqueduc antique et sa restauration à la fin du XVIII^e s. permettent de rappeler d'une part les difficultés d'approvisionnement en eau traversées par la ville au cours de ces périodes et, d'autre part, de mettre en lumière le caractère exceptionnel d'un projet de remise en fonction d'un équipement public antique à l'époque moderne.

Robert Thernot avec la collaboration
de Olivier Sivan et de Nicolas Weydert
Inrap

Barra, Maurin 2005 : BARRA (Catherine), MAURIN (Michel) – *Antibes, Val Claret, section AV parcelles 116, 199 et 135* : rapport final d'opération de diagnostic archéologique. Nîmes : Inrap ; Aix-en-Provence : Sra, 2005.

Barra, Maurin, Sivan 2005 : BARRA (Catherine), MAURIN (Michel), SIVAN (Olivier) – *Val Claret Section AV116p, 119 et 135 à Antibes (Alpes-Maritimes)* : rapport de diagnostic. Nîmes : Inrap ; Aix-en-Provence : Sra, 2005.

Bruneton 1999 : BRUNETON (Hélène) – *Évolution holocène d'un hydrosystème nord méditerranéen et de son environnement géomorphologique ; les plaines d'Arles à l'interface entre le massif des Alpilles et le Rhône*. Aix-en-Provence : Université Aix-Marseille I, 1999. 363 p. (thèse de doctorat de géographie physique).

Conche, Sivan 2005 : CONCHE (Frédéric), SIVAN (Olivier) – *Le Béal II à Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes)* : rapport de diagnostic. Nîmes : Inrap ; Aix-en-Provence : Sra, 2005.

Dubar 1988 : DUBAR (Michel) – Les industries paléolithiques de la région de Nice et leur rapport avec la chronologie des terrasses quaternaires. *L'Anthropologie*, 92, 2, 1988, 715-722.

Dubar et al. 1999 : DUBAR (M.), GAUTHRON (M.), GAGNEPAIN (J.), SEMAH (F.) – Le dispositif de transition Pliocène Supérieur - Pléistocène Inférieur du delta du Var (Alpes-Maritimes) : nouvelles données microbiostratigraphiques et paléomagnétiques. *Quaternaire*, 10, 2-3, 1999, 73-82.

Dubar, Anthony 1995 : DUBAR (Michel), ANTHONY (Edward J.) – Holocene environmental change and river-mouth sedimentation in the Baie des Anges, French Riviera. *Quaternary Research*, 43, 1995, 329-343.

Dubar, Guglielmi 1996 : DUBAR (Michel), GUGLIELMI (Y.) – Morphogénèse et mouvements verticaux quaternaires en bordure de l'arc de Nice. In : *Géomorphologie, risques naturels et aménagement. Mélanges Maurice Julian. Revue d'analyse spatiale quantitative et appliquée*, 38-39, 1996, 21-27.

Dubar, Michaux, Pichard 1981 : DUBAR (Michel), MICHAUX (Jacques), PICHARD (S.) – Contribution à l'étude des dépôts littoraux pléistocènes entre Antibes et Nice (Alpes-Maritimes, France). Nouvelles données biostratigraphiques dans la région de Cagnes-sur-Mer. *Bulletin du Musée d'anthropologie préhistorique de Monaco*, 25, 1981, 19-31.

Garczynski, Foucras 2005 : GARCZYNSKI (Paul), FOUCRAS (Jean), DUBAR (Michel) collab. – L'aqueduc d'*Antipolis* dit de la Bouillide (Alpes-Maritimes). *Gallia*, 62, 2005.

Parent, Dubar, Sivan 2005 : PARENT (Florence), DUBAR (Michel), SIVAN (Olivier) – *Antibes, 58 avenue de Nice, boulevard du Val Claret* : rapport final d'opération de diagnostic archéologique. Nîmes : Inrap ; Aix-en-Provence : Sra, 2005.

Scherrer, Maurin, Sivan 2005 : SCHERRER (Nadine), MAURIN (Michel), SIVAN (Olivier) – *Antibes Val Claret, section AV parcelle 0002* : rapport final d'opération de diagnostic archéologique. Nîmes : Inrap ; Aix-en-Provence : Sra, 2005.

Sivan 2002 : SIVAN (Olivier) – *Activité érosive et évolution des paléoenvironnements alpins postglaciaires. Étude dendrogéomorphologique des gisements de troncs subfossiles dans les Alpes du Sud*. Aix-en-Provence : UFR de géographie de l'université Aix-Marseille I ; Marseille : Institut méditerranéen d'écologie et de paléoécologie, Saint-Jérôme. 241 p. (thèse de doctorat de géographie).

Sivan, Dubar 2005-2006 : SIVAN (Olivier), DUBAR (Michel), BARRA (Catherine) collab., PARENT (Florence) collab., SCHERRER (Nadine) collab. – Organisation géométrique et modalités d'occupation des terrasses marines quaternaires au nord d'Antibes. *Archéam*, 13, 2006, 19-25.

ANTIBES

Moderne

Angle boulevard Dugommier / avenue Tourré

Un projet d'immeuble doté d'un parc de stationnement souterrain implanté sur les parcelles situées à l'angle du boulevard Dugommier et de l'avenue Tourré à Antibes a motivé la réalisation d'un diagnostic en septembre 2005. Situé dans un quartier construit au début du XX^e s. sur l'emprise de l'enceinte moderne dérasée à ce moment-là, le terrain pouvait receler des éléments relatifs au système défensif établi entre le XVI^e et le XVIII^e s. et éventuellement des traces d'occupations antérieures.

Deux sondages représentant 8 % de la superficie totale du terrain ont été ouverts. Le secteur concerné occupe une situation privilégiée, à la convergence de chemins d'importance majeure dans la topographie

antiboise – route royale de Paris à Nice, débouché de la rue principale par la Porte de France – qui reprennent vraisemblablement des tracés plus anciens. Ainsi l'aqueduc antique souterrain de la Bouillide est restitué par les chercheurs en rive orientale de l'avenue Dugommier (Garczynski, Foucras 2005). Toutefois aucun indice antérieur à la période moderne n'a été découvert au cours de l'opération.

Les sondages ont mis au jour des éléments appartenant à l'enceinte bastionnée moderne de la ville : un fossé et un mur de la contrescarpe (reconnu sur 21 m). Le fossé est creusé dans des niveaux de colluvions anciennes, associant galets et limons ; sa profondeur atteint 10,81 m NGF. Les structures se situent sur le

flanc occidental du bastion de Guise, lequel échappe à l'emprise étudiée. La contrescarpe se présente sous la forme d'un mur taluté dont la largeur varie de 0,95 à 1,16 m au niveau de l'arase supérieure, construit en blocage de moellons bruts copieusement hourdés avec un mortier de chaux solide (hauteur conservée au-dessus de la fondation dans le sondage 1 : 1,20 m). Le fond du fossé est tapissé d'un pavage de galets. L'ensemble est orienté nord-ouest/sud-est. Le dérèglement des fortifications a conduit au comblement du

fossé avec les remblais de démolition tandis que le glacis était aplani, faisant disparaître tout indice d'occupation antérieure.

Robert Thernot
Inrap

Garczynski, Foucras 2005 : GARCZYNSKI (Paul), FOUCRAS (Jean), DUBAR (Michel) collab. – L'aqueduc d'*Antipolis* dit de la Bouillide (Alpes-Maritimes). *Gallia*, 62, 2005.

Moyen Âge

LA BRIGUE Château de Lascaris

Moderne

Cette année, une fouille programmée devait se dérouler comme un préalable aux restaurations futures du château de La Brigue. Ces travaux ont été finalement décalés dans le temps et cette opération s'est transformée en une étude approfondie du bâti de la tour sud-ouest du château (fig. 26). Nous avons déjà établi que cette tour avait été édifée postérieurement au corps central du château, à l'occasion d'une phase de monumentalisation de l'ensemble¹. Il restait à étudier l'édifice pour préciser les circonstances et choix techniques d'une part et affiner la chronologie relative d'autre part.

L'étude archéologique du bâti s'est appuyée sur un relevé complet de l'enveloppe extérieure de la tour. Soit que l'ensemble n'est pas échafaudé, soit que le travail de relevé est trop long, ce type d'édifice est habituellement difficilement accessible à l'étude notamment en raison de la courbure des maçonneries. Ici, grâce à la réalisation d'un modèle numérique 3D, il a été possible de produire un déroulé orthophotographique simulant un grand mur (l 24 m ; h 20 m) sur lequel nous avons pu travailler, facilitant ainsi la phase de relevés qui comporte nécessairement un retour sur le terrain. De la sorte, il a été possible de réfléchir sur l'ensemble du bâtiment et de retrouver les techniques qui ont présidé à sa construction.

L'étude s'est particulièrement concentrée sur l'analyse du chantier de construction. S'agissant d'une tour circulaire, la littérature, quand elle existe, ne permet pas d'étudier très finement ce volet technique, faute de relevés exhaustifs. La bonne conservation des traces du chantier, ici les trous de boulin, a permis une restitution des échafaudages qui a fait apparaître non pas un, mais deux échafaudages successifs lors de la construction de la tour. Un échafaudage a été construit pour élever la moitié inférieure de la tour et un second pour la moitié supérieure. Parallèlement, les techniques employées dans la construction de l'échafaudage, avec l'utilisation notamment de nombreux types d'aboutements variés, permettent d'affirmer que les



Fig. 26 – LA BRIGUE, château de Lascaris. Vue générale depuis l'ouest du château et de sa tour circulaire (F. Blanc).

constructeurs n'ont pas fait appel à des professionnels. À plusieurs reprises, on a pu constater que l'échafaudage n'avait pas été parfaitement réfléchi, entraînant la multiplication de solutions de fortune, telle l'utilisation de perches surnuméraires pour pallier les décalages latéraux, parfois importants, entre deux unités d'échafaudage. Cet empirisme, relatif, dans la mesure où l'on ne connaît pas précisément l'identité des constructeurs, s'est nécessairement accompagné de quelques difficultés supplémentaires, notamment une surconsommation de bois évidente. Toujours pour le volet technique, l'étude d'une partie de l'édifice, jusqu'à la pierre, a montré que d'une part un volume précis de pierre, aux alentours de 1 m³, était employé pour approvisionner au fur et à mesure le chantier et que, d'autre part, les pierres sont l'objet d'un calibrage pour leur mise en œuvre dans le parement. Cette analyse fine permet encore de montrer que plusieurs savoir-faire ont cohabité sur le chantier, renforçant l'impression d'une construction élevée par des maçons locaux avec chacun leurs habitudes.

¹ Voir *BSR PACA* 2004, 79-80.

Si les aspects techniques sont clairement dominants, ils ne doivent pas masquer l'autre point important que la restitution permet de mettre en évidence, l'aspect économique. Si la pratique du remploi des pièces de charpente d'un échafaudage sur l'autre ne fait aucun doute, le volume utilisé reste bien plus important que ce nous aurions pu croire au premier regard. Ainsi, pour chacune de ces charpentes éphémères, il aura fallu employer un minimum de trois cents pièces de bois de toutes tailles. Une brève prospection dans la documentation traitant de la forêt et de sa gestion au Moyen Âge montre à quel point cette question de l'approvisionnement en bois du chantier de construction a pu être problématique localement. Localement car il ne fait aucun doute que le bois utilisé ici provienne de l'environnement direct de l'édifice. Malheureusement, les sources restent muettes pour le moment. Mais on aperçoit comment l'étude du chantier produit de nouvelles sources susceptibles de renseigner et d'approcher au plus près les conditions techniques, économiques et humaines en jeu et en interaction dans l'acte de construire.

L'étude du bâti de la tour du château aura également permis de s'interroger de nouveau sur la chronologie relative des édifices et de leur datation. Par rapport à l'année précédente, il n'y a pas de remise en cause sur la postériorité de la tour par rapport au corps central. L'étude menée confirme qu'elle a été construite lors

d'une seconde phase d'aménagement de l'ensemble. Sa construction a cependant impliqué un remaniement important du corps central au niveau de l'angle qui accueille la tour. Cette tour comportait à l'origine au moins trois étages voûtés en coupole surbaissée, formant quatre niveaux, qui ont été tardivement abattus pour laisser place à des planchers. Ces modifications ont été commandées par la réalisation d'un programme architectural qui a transformé l'ensemble du château en une résidence de "plaisance" qui se caractérise par de nombreuses ouvertures dans la tour, une surélévation du corps central et la formation d'une aile méridionale par le remploi d'autres constructions déjà présentes à cet endroit. Cette phase est pour le moment datée du début du XVIII^e s.

Par ailleurs, la réalisation de cinq sondages autour du château a confirmé la présence d'un fossé, sans doute sec, et d'observer notamment les techniques de fondation de la tour. Ils ont encore montré que l'ensemble des édifices étaient couverts de plaques de schistes. Ce matériau se retrouve encore employé dans un sol maçonné dont la fonction n'a pu être établie. Les quelques témoignages laissés par la céramique, retrouvée au pied de la tour sud-est, montrent que des sols antérieurs à la dernière phase de construction de l'édifice peuvent avoir été conservés.

Fabien Blanc

Doctorant, université Paris I

CAGNES-SUR-MER ZAC Sudalparc, quartier Saint-Jean

Antiquité

Une opération de diagnostic a été réalisée par l'Inrap dans le cadre d'une auto-saisine, dans le projet de la ZAC Sudalparc, située au quartier de Saint-Jean. Elle fait suite à d'autres expertises réalisées sous la direction de Florence Parent et Isabelle Daveau (Inrap) sur des terrains attenants.

Les sondages dans ce secteur ont permis d'identifier le niveau de l'occupation antique à une profondeur de

2,60 m, matérialisé par un sol d'occupation et une fondation de mur en galets enfouis sous d'épaisses couches de limons, résultant de l'engorgement progressif du vallon du Malvan.

Émilie Leal et Christophe Voyez

Inrap

CANNES Île Saint-Honorat, chapelle Saint-Sauveur

Moyen Âge

L'île de Lérins accueille depuis le début du V^e s. une communauté monastique qui fête son seizième centenaire. L'occasion se présentait pour reprendre le dossier historique et archéologique de cette « île sainte » du Moyen Âge. Cela s'est traduit par une publication de grande ampleur sur l'histoire de l'abbaye des origines à nos jours dans laquelle un chapitre a été consacré à une première relecture des données

archéologiques et monumentales (Codou 2005). La fouille s'intègre dans une étude d'ensemble d'histoire et d'archéologie médiévale ¹.

¹ Étude organisée par le CÉPAM, en collaboration avec l'université de Laval (Québec) et le Centre d'études médiévales d'Auxerre. Ce travail profite de l'accueil généreux de la communauté monastique et est financé par le Conseil Général des Alpes-Maritimes.

Les chapelles de l'île Saint-Honorat

Outre le centre monastique formé par l'ensemble abbatial, un ensemble de chapelles, au nombre évocateur de sept, borne l'espace insulaire. Si la mise en place des sept chapelles semble avoir fortement contribué à la "sacralisation" de l'île, on ignore à peu près tout de leur histoire. On peut supposer une construction au XI^e s., période pendant laquelle les délimitations d'espaces saints se multiplient à l'instigation de la papauté et des communautés monastiques, et où localement se saisit une construction institutionnelle et mémorielle de l'île. Toutefois, on ne peut pas exclure la possibilité que certains de ces monuments prennent leurs origines dans des fondations de l'Antiquité tardive. Ainsi, la chronologie et les fonctions des chapelles demeurent pour une large part inconnues. C'est sur la ou les dates de leur mise en place ainsi que sur leurs rôles et les liens qu'elles entretiennent entre elles que s'attache une grande partie de notre enquête.

La chapelle Saint-Sauveur

La chapelle Saint-Sauveur est difficile à analyser du fait de l'enduit qui recouvre l'essentiel des élévations. C'est un monument qui a attiré l'attention des archéologues et historiens du fait de son plan centré. Extérieurement, l'édifice correspond à un octogone, d'environ 8 m de diamètre, doté d'un chevet semi-circulaire. Intérieurement, les pans de l'octogone sont pourvus de niches semi-circulaires. Le pan oriental a reçu l'abside qui fait face à l'entrée, pratiquée dans la partie occidentale. La façade comporte une porte plein cintre, surmontée d'un oculus (réaménagements de la période contemporaine). Le voûtement est composé d'une voûte d'arêtes rayonnantes, en blocage.

Pour ce qui est des fouilles qui ont touché le monument antérieurement, aucun rapport, relevé ou photographie n'ont été retrouvés. Nous devons nous contenter d'évocations rapides ou de témoignages oraux. Il semble que des fouilles ont été réalisées en 1948 par l'architecte L. Lebel. Par la suite, G. Vindry a, lui aussi, pratiqué des sondages à l'intérieur, à la recherche d'une cuve baptismale. Il n'est pas exclu que d'autres recherches archéologiques aient touché le monument au XIX^e s., comme cela a été le cas pour d'autres monuments de l'île.

Avant notre intervention, le sol de la chapelle était cimenté. Dans la partie centrale, une tranchée de direction est-ouest se lisait précisément.

Résultats obtenus

La fouille s'est bornée à un premier bilan. Un nettoyage de surface a été réalisé afin d'identifier les excavations liées aux fouilles antérieures. Puis, nous nous sommes limités à vider les sondages afin d'observer la stratigraphie qui pouvait être conservée. Nous avons fouillé la tranchée visible dans la partie centrale du monument de direction est-ouest. On a pu constater que les fouilleurs précédents avaient d'abord réalisé un sondage de forme circulaire exactement au centre du monument, puis, à partir de ce sondage, avaient creusé une tranchée en direction de l'autel (large d'environ 0,60 m). La forme adoptée par ce son-

dage montre bien, ainsi que nous l'avions supposé, que les fouilleurs antérieurs se sont focalisés sur la partie centrale à la recherche d'une hypothétique cuve baptismale. Le dégagement de la tranchée a permis de lire les coupes stratigraphiques. Ce qui ressort tout d'abord, c'est la présence du substrat très haut et la faible épaisseur des couches archéologiques. Au niveau de l'embranchement de l'abside, le substrat se trouvait 52 cm sous le sol de circulation. Au-dessus, la roche est recouverte d'une couche compacte argileuse à modules détritiques du substrat calcaire. Dans la coupe nord de la tranchée est visible un os, semble-t-il en relation avec une plaque de grès et un fragment de tuile, ce qui peut évoquer la présence d'une sépulture ; on ne saisit pas les limites de la fosse.

Au-delà de la tranchée centrale, dans la partie septentrionale, la couche argileuse est conservée très haut. Bien que nous n'ayons pas poussé nos investigations, le simple nettoyage de la couche au contact du mur nord a démontré que, dans cette zone, la terre était meuble et comportait divers petits blocs calcaires et fragments de chaux. Il n'est pas exclu que l'on perçoive là la partie supérieure de la tranchée de fondation du monument. L'appareil du mur semble confirmer le fait que nous nous trouvons en fondation, ce qui montre que le niveau du sol n'a pas connu de variation importante. Toujours dans cette partie nord est apparue une fosse de forme rectangulaire, qui doit correspondre à une inhumation.

Dans la zone sud, la stratigraphie que l'on peut saisir montre une importante couche de destruction, composée de bloc de chaux ; certains de ces blocs comportent des traces d'enduit ocre. Immédiatement sous ce niveau se rencontre le substrat argileux ou le rocher. Cette couche de gravats de chaux correspond à des déblais issus d'un décroûtage des murs internes du monument, déblais qui comblent le monument et reposent sur le substrat. À titre d'hypothèse, je propose de voir dans cette stratigraphie les résultats de travaux effectués sur le monument au XIX^e s. Il est possible que, dans un premier temps, lors de la réinstallation des moines, on ait réalisé des "fouilles" dans la chapelle, ce qui est avéré dans les cas de la Trinité, de Saint-Porcaire et de Saint-Pierre, ces excavations atteignant le substrat. À la suite a été exécutée une restauration du monument, on a alors décroûté les élévations et ce sont les gravats issus de ces travaux qui se retrouvent dans la partie supérieure et qui ont servi à la remise à niveau du sol. Ces interventions seraient à dater des années 1860, moment où Prosper Mérimée critique les restaurations effectuées sur le monument.

Comme on peut le voir, nous n'en sommes encore qu'à un état des lieux, et il n'est pas possible d'avancer de remarques très précises. On relève toutefois la faiblesse des inhumations. Une seule fosse peut renvoyer à une tombe et un os est visible dans la coupe nord de la tranchée réalisée par les fouilleurs précédents. Il ne semble pas que la fonction funéraire ait été importante. Notre intervention ne s'est pas attachée aux élévations, d'ailleurs difficiles à lire du fait des enduits qui les recouvrent. Une seule remarque s'impose. Dans mes travaux récents (Codou 2005, 303),

Les chapelles de l'île Saint-Honorat

Outre le centre monastique formé par l'ensemble abbatial, un ensemble de chapelles, au nombre évocateur de sept, borne l'espace insulaire. Si la mise en place des sept chapelles semble avoir fortement contribué à la "sacralisation" de l'île, on ignore à peu près tout de leur histoire. On peut supposer une construction au XI^e s., période pendant laquelle les délimitations d'espaces saints se multiplient à l'instigation de la papauté et des communautés monastiques, et où localement se saisit une construction institutionnelle et mémorielle de l'île. Toutefois, on ne peut pas exclure la possibilité que certains de ces monuments prennent leurs origines dans des fondations de l'Antiquité tardive. Ainsi, la chronologie et les fonctions des chapelles demeurent pour une large part inconnues. C'est sur la ou les dates de leur mise en place ainsi que sur leurs rôles et les liens qu'elles entretiennent entre elles que s'attache une grande partie de notre enquête.

La chapelle Saint-Sauveur

La chapelle Saint-Sauveur est difficile à analyser du fait de l'enduit qui recouvre l'essentiel des élévations. C'est un monument qui a attiré l'attention des archéologues et historiens du fait de son plan centré. Extérieurement, l'édifice correspond à un octogone, d'environ 8 m de diamètre, doté d'un chevet semi-circulaire. Intérieurement, les pans de l'octogone sont pourvus de niches semi-circulaires. Le pan oriental a reçu l'abside qui fait face à l'entrée, pratiquée dans la partie occidentale. La façade comporte une porte plein cintre, surmontée d'un oculus (réaménagements de la période contemporaine). Le voûtement est composé d'une voûte d'arêtes rayonnantes, en blocage.

Pour ce qui est des fouilles qui ont touché le monument antérieurement, aucun rapport, relevé ou photographie n'ont été retrouvés. Nous devons nous contenter d'évocations rapides ou de témoignages oraux. Il semble que des fouilles ont été réalisées en 1948 par l'architecte L. Lebel. Par la suite, G. Vindry a, lui aussi, pratiqué des sondages à l'intérieur, à la recherche d'une cuve baptismale. Il n'est pas exclu que d'autres recherches archéologiques aient touché le monument au XIX^e s., comme cela a été le cas pour d'autres monuments de l'île.

Avant notre intervention, le sol de la chapelle était cimenté. Dans la partie centrale, une tranchée de direction est-ouest se lisait précisément.

Résultats obtenus

La fouille s'est bornée à un premier bilan. Un nettoyage de surface a été réalisé afin d'identifier les excavations liées aux fouilles antérieures. Puis, nous nous sommes limités à vider les sondages afin d'observer la stratigraphie qui pouvait être conservée. Nous avons fouillé la tranchée visible dans la partie centrale du monument de direction est-ouest. On a pu constater que les fouilleurs précédents avaient d'abord réalisé un sondage de forme circulaire exactement au centre du monument, puis, à partir de ce sondage, avaient creusé une tranchée en direction de l'autel (large d'environ 0,60 m). La forme adoptée par ce son-

dage montre bien, ainsi que nous l'avions supposé, que les fouilleurs antérieurs se sont focalisés sur la partie centrale à la recherche d'une hypothétique cuve baptismale. Le dégagement de la tranchée a permis de lire les coupes stratigraphiques. Ce qui ressort tout d'abord, c'est la présence du substrat très haut et la faible épaisseur des couches archéologiques. Au niveau de l'embranchement de l'abside, le substrat se trouvait 52 cm sous le sol de circulation. Au-dessus, la roche est recouverte d'une couche compacte argileuse à modules détritiques du substrat calcaire. Dans la coupe nord de la tranchée est visible un os, semble-t-il en relation avec une plaque de grès et un fragment de tuile, ce qui peut évoquer la présence d'une sépulture ; on ne saisit pas les limites de la fosse.

Au-delà de la tranchée centrale, dans la partie septentrionale, la couche argileuse est conservée très haut. Bien que nous n'ayons pas poussé nos investigations, le simple nettoyage de la couche au contact du mur nord a démontré que, dans cette zone, la terre était meuble et comportait divers petits blocs calcaires et fragments de chaux. Il n'est pas exclu que l'on perçoive là la partie supérieure de la tranchée de fondation du monument. L'appareil du mur semble confirmer le fait que nous nous trouvons en fondation, ce qui montre que le niveau du sol n'a pas connu de variation importante. Toujours dans cette partie nord est apparue une fosse de forme rectangulaire, qui doit correspondre à une inhumation.

Dans la zone sud, la stratigraphie que l'on peut saisir montre une importante couche de destruction, composée de bloc de chaux ; certains de ces blocs comportent des traces d'enduit ocre. Immédiatement sous ce niveau se rencontre le substrat argileux ou le rocher. Cette couche de gravats de chaux correspond à des déblais issus d'un décroûtage des murs internes du monument, déblais qui comblent le monument et reposent sur le substrat. À titre d'hypothèse, je propose de voir dans cette stratigraphie les résultats de travaux effectués sur le monument au XIX^e s. Il est possible que, dans un premier temps, lors de la réinstallation des moines, on ait réalisé des "fouilles" dans la chapelle, ce qui est avéré dans les cas de la Trinité, de Saint-Porcaire et de Saint-Pierre, ces excavations atteignant le substrat. À la suite a été exécutée une restauration du monument, on a alors décroûté les élévations et ce sont les gravats issus de ces travaux qui se retrouvent dans la partie supérieure et qui ont servi à la remise à niveau du sol. Ces interventions seraient à dater des années 1860, moment où Prosper Mérimée critique les restaurations effectuées sur le monument.

Comme on peut le voir, nous n'en sommes encore qu'à un état des lieux, et il n'est pas possible d'avancer de remarques très précises. On relève toutefois la faiblesse des inhumations. Une seule fosse peut renvoyer à une tombe et un os est visible dans la coupe nord de la tranchée réalisée par les fouilleurs précédents. Il ne semble pas que la fonction funéraire ait été importante. Notre intervention ne s'est pas attachée aux élévations, d'ailleurs difficiles à lire du fait des enduits qui les recouvrent. Une seule remarque s'impose. Dans mes travaux récents (Codou 2005, 303),

j'ai un peu rapidement accepté de suivre les auteurs qui ont considéré le voûtement actuel comme étant une réfection de la période moderne. Cette affirmation repose sur le fait qu'une voûte de ce type s'impose comme originale et ne trouve pas de comparaison régionale pour la période médiévale. Pourtant, d'une part ce type de voûtement se relie à des formules antiques et, d'autre part, dans divers édifices médiévaux de l'île on peut envisager la réalisation de voûtements novateurs au XI^e s. Aussi, je n'exclue pas que cette voûte puisse appartenir à période médiévale, cette proposition restant à être étayée dans l'avenir par une étude plus approfondie.

Ce premier bilan apporte un certain nombre d'informations mais pose surtout diverses interrogations auxquelles seule la poursuite des fouilles pourra apporter des réponses.

Yann Codou
CÉPAM, UMR 6130 CNRS/UNSA

Codou 2005 : CODOU (Yann) – Lérins : le paysage monumental. In : *Histoire de l'abbaye de Lérins*. Abbaye de Bellefontaine-ARC-CIS, 2005, 249-316.

CASTELLAR Abri Pendimoun

Néolithique

La campagne de 2005 (du 29 mai au 5 août) s'inscrivait dans un programme pluriannuel (2004-2006) consacré à l'étude des installations du Néolithique ancien dans cet abri-sous-roche ¹. Les fouilles stratigraphiques conduites entre 1985 et 1991 avaient en effet montré l'importance de cette séquence pour l'interprétation des processus de diffusion du Néolithique en Méditerranée nord-occidentale (Binder 2005a et b).

Dans le secteur nord-ouest une sépulture, repérée en coupe en 1997, a été fouillée avec H. Duda ². Il s'agit de la quatrième tombe du Néolithique ancien fouillée à ce jour à Pendimoun. La fouille a apporté des informations inédites sur les rites funéraires, différant sensiblement des pratiques observées antérieurement sur le site. Par ailleurs d'importantes déformations pathologiques affectent les membres inférieurs de cet individu, suggérant une longue prise en charge par son entourage.

La tombe, qui recoupe un horizon du Cardial ancien très riche en céramique et en macrorestes végétaux, se situe en première analyse dans un contexte un peu plus récent que les deux tombes cardiales fouillées à la fin des années 80 (Binder *et al.* 1993), tombes qui ont été récemment datées des 55^e-54^e s. av. J.-C.

Les épandages et "sols" contemporains et immédiatement postérieurs à cette tombe livrent un abondant mobilier faunique, céramique et lithique, avec de nombreux remontages. Abstraction faite de la tombe déjà citée, plusieurs structures ont été établies dans ces niveaux : calage de poteau malheureusement isolé, foyer polyphasé.

La faune, étudiée par L. Gourichon ³, associe des suidés aux ruminants domestiques.

1 Voir *BSR PACA* 2004, 81-82.

2 CNRS-PACEA, Bordeaux.

3 Archéorient, Lyon.

La céramique associe des décors classiques du Cardial (cordons associés à des panneaux et bandes d'impressions cardiales) et des motifs au peigne ; une grande jarre décorée à la coquille montre la présence de résidus organiques, en cours d'analyse par S. Mirabaud et M. Regert ⁴. L'industrie lithique, pour l'essentiel sur éclats, fait principalement appel à l'exploitation des galets de silex des conglomérats de La Mortolà-Ciotti ; la plupart des armatures géométriques sont façonnées sur éclats. La parure en coquille est abondante et l'usage des colorants est extrêmement développé : nombreux résidus de matériaux ferrugineux, broyeur maculé de rouge, plusieurs blocs peints en rouge.

Dans ce secteur, la campagne 2006 permettra d'étudier les unités du Néolithique Cardial ancien (style géométrique, *ca* 5500-5400 av. J.-C.) et celles du Néolithique Impressa (type Pendimoun, *ca* (5900 ?)-5700-5500 av. J.-C.). Ces dernières semblent composées de plusieurs structures discrètes (fosses, structures de combustion), livrant autant d'ensembles clos dont l'étude permettra de proposer une périodisation et une caractérisation fine des premières étapes de l'Impresso-Cardial.

Dans le secteur sud-est, la fouille de 2004 avait mis en évidence un ensemble important de blocs à la base de la séquence du Néolithique ancien : leur nature (dôme de blocs émergeant ou comblement d'un creusement naturel ou anthropique) restait problématique. La fouille de 2005 a montré qu'il s'agit vraisemblablement du comblement d'un ensemble de fosses anastomosées, dont la nature n'est toujours pas établie mais qui semblent avoir été creusées aux dépens des dépôts de la fin de l'Épipaléolithique (Sauveterrien). Il est possible que ces creusements appartiennent à l'Impressa. En effet, entre les blocs comblant un des creusements,

4 CNRS-MCC-C2RMF, Paris.

une petite figurine en terre cuite a été découverte ; il s'agit d'un élément inédit pour le Néolithique ancien de Méditerranée occidentale.

Dans ce même secteur les coupes stratigraphiques nord-sud ont été redressées et relevées ; elles ont fait l'objet de prélèvements complémentaires par Jacques Élie Brochier (ESEP).

La campagne de 2006 devra éclaircir la fonction et la datation de cet ensemble stratigraphique dans un contexte assez difficile à lire et à interpréter, notamment en raison de la topographie très complexe des horizons de base (probablement tardiglaciaires) qui ont été soumis à des mouvements gravitaires ou tectoniques.

Didier Binder
CÉPAM, UMR 6130 CNRS/UNSA

Binder 2005a : BINDER (Didier) – Les premiers agriculteurs et pasteurs en Provence au 6^e millénaire av. J.-C. In : DELESTRE (X.) dir. – *15 ans d'archéologie en Provence-Alpes-Côte d'Azur*. Aix-en-Provence : Édisud, 2005, 32-45.

Binder 2005b : BINDER (Didier) – Le radiocarbone et la néolithisation de la Méditerranée centrale et occidentale. *Dossiers de l'archéologie*, 306, 2005, 30-37.

Binder et al. 1993 : BINDER (D.), BROCHIER (J.-É.), DUDAY (H.), HELMER (D.), MARINVAL (P.), THIÉBAULT (S.), WATTEZ (J.) – L'abri Pendimoun à Castellar (Alpes-Maritimes) : nouvelles données sur le complexe culturel de la Céramique Imprimée méditerranéenne dans son contexte stratigraphique. *Gallia préhistoire*, 35, 1993, 177-251.

Moyen Âge

CASTELLAR

Vieux Castellar et barma de la Condamine

Indéterminé

Cette année ¹, deux dossiers ont été traités en priorité pendant la campagne de prospection-inventaire menée sur la commune de Castellar : l'état de lieux des ruines du vieux Castellar et l'étude de la "barma" de la Condamine ².

Le site du vieux Castellar

Le château de Castellar (ou vieux Castellar) se trouve sur une colline à 850 m d'altitude, entre les ruisseaux de Rau de Mezzo et de Caranca. Ce site est le seul classé de la commune au titre des « sites et monuments naturels de caractère artistique » (2 février 1922).

Le gisement, qui se divise en plusieurs aires, recouvre la totalité de la colline mais, à cause de la végétation très dense, il est difficile d'identifier les différentes parties et fonctions des lieux (mis à part le donjon, facilement reconnaissable car il occupe le sommet de la colline). Les murs en pierre locale (calcaire jurassique) sont en grande partie démantelés. L'appareillage, en moellons irréguliers, est de construction moyennement soignée avec peu de pierres de taille. D'importantes fissures, déformations ou cassures sont visibles, dues aux destructions de la Seconde Guerre mondiale et à la pression des racines d'arbres.

L'aire principale ou première enceinte se trouve au sommet de la colline (fig. 27). Plusieurs pans de murs sont conservés et certains correspondent à un agrandissement nécessaire pour le développement du site, en particulier au mur G. Le château semble donc avoir connu plusieurs phases de développement.

La première enceinte est formée par un petit château-fort à fonction défensive ou peut-être de guet qui, selon les documents historiques (Gherzi, Imart 2003), date du XIII^e s. et aurait été construit sous les ordres du comte Manuele, fils d'Ottone IV.

Le développement du site semble avoir justifié la création des structures annexes, recouvrant ainsi toute la colline, dont les restes d'une église et des remparts sont encore visibles. Une analyse complète pourrait être réalisée après le nettoyage du terrain, ce qui d'autre part arrêterait la dégradation des vestiges.

■ La barma du quartier de la Condamine

Au cours d'une opération de nettoyage et de débroussaillage du canal d'eau provenant de la barma de la Condamine, organisée par les propriétaires riverains au mois de mai, nous avons eu l'occasion d'étudier cette structure. Construite dans le but de récupérer et fournir de l'eau aux quartiers de la Condamine Haute et Basse, jusqu'au hameau de Monti, elle est située dans le quartier de la Condamine, sur la ligne du Fossan.

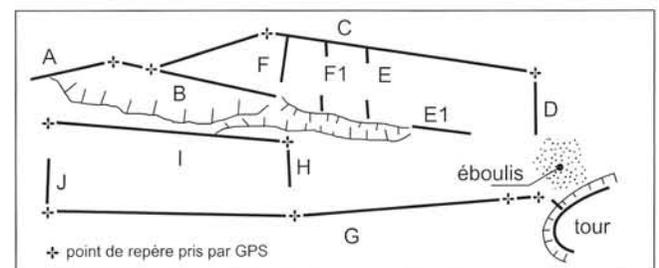


Fig. 27 – CASTELLAR, Vieux Castellar. Relevé des structures présentes au sommet de la colline avec indication des murs (lettres) et des points de repère (+) pris par GPS.

1 Voir *BSR PACA* 2004, 82-83.

2 Benjamin Adgnot et Sandrine Pradeloux ont participé aux travaux.

Une barma est une galerie souterraine, creusée horizontalement sur un terrain structuré en terrasses ou restanques. Elle reçoit les eaux d'une source souterraine ou récupère par infiltration les eaux de pluie. Le but de ces structures, comme le dit Martin (1999), est de fournir de l'eau à usage agricole ou domestique, mais également de drainer les eaux d'infiltration, limitant ainsi la formation des poches d'eau, évitant les glissements de terrains causés par un substratum détrempe.

La datation de ce type de structures est complexe : seuls les matériaux et les techniques de construction peuvent donner des indices, mais les transformations et réparations au cours du temps et les concrétions calcaires rajoutent à la difficulté.

La barma de la Condamine est formée par un premier portail en pierre qui donne accès à une descente d'environ 2 m, en cinq marches au pied desquelles on

accède au deuxième porche qui ouvre sur la galerie souterraine où l'eau coule. Cette galerie, dont les parois sont montées en pierres sans liant mesure environ 37 m et sa hauteur oscille entre 1,70 m et 60 cm selon les secteurs.

Almudena Arellano Alonso *, Pascal Brun **,
Mikael Tomassoli *** et Patrick Simon ****

* Musée de préhistoire régionale de Menton

** Affaires culturelles. Ville de Menton

*** Éducation nationale

**** Directeur musée d'anthropologie préhistorique de Monaco

Gherzi, Imart 2003 : GHERZI (R.), IMART (G.) – *Castellar de Pen-dimoun à l'an 2000*. Menton : éditions de la Société d'art et d'histoire du Mentonnais, 2003.

Martin 1999 : MARTIN (S.) – *Urbanisation et dynamique des pentes : les risques géotechniques à Menton*. Lyon : Institut d'urbanisme de Lyon. (mémoire de maîtrise d'aménagement du territoire).

LA GAUDE Les Terres Blanches

Antiquité

En préalable à un projet de construction de logements sociaux, une expertise archéologique a été réalisée du 23 au 25 août sur le quartier des Terres Blanches.

Le site est localisé au sud du village perché de La Gaude et plus précisément sur le versant oriental de la barre des Collets qui culmine à 256 m. Bordé à l'est par la route de Cagnes, le terrain se caractérise par un fort dénivelé remodelé par la mise en place de terrasses successives.

À l'exception de l'un des sept sondages, toutes les tranchées ont livré des aménagements qui, dans certains cas, sont rudimentaires mais sont directement posés ou creusés dans les marnes. Ces structures n'ont pas livré de mobilier permettant de les dater ; elles s'inscrivent en revanche toutes dans une même séquence stratigraphique. L'élément le plus tangible et le mieux conservé est une voie d'axe est-ouest localisée dans les terrasses les plus basses du site, dans la zone nord-est, et qui refermait plusieurs fragments de céramiques attribuables au II^e s. ap. J.-C. Dans la moitié sud des terrains apparaît une série d'empierrements disposés parallèlement ; enfin, en partie

centrale du chantier, deux fosses installées dans le sol naturel ont livré un peu de mobilier. Établis sur les affleurements des marnes – les collines sont semble-t-il totalement déboisées durant l'Antiquité – ces vestiges sont scellés par une phase de colluvionnement postantique perçue sur l'ensemble du terrain.

La découverte d'un axe de circulation mis en oeuvre au cours du Haut-Empire est le principal élément structurant du site et au-delà de ses limites ; il est peut-être à mettre en corrélation avec la *via Iulia Augusta* ouverte par Auguste en 13 av. n. è. et restaurée en 126 par Hadrien ; voie qui, traversant la commune de La Gaude, reliait La Turbie à Vence. L'examen du cadastre napoléonien confirme que cet axe a disparu du paysage, laissant place à de grandes parcelles longitudinales, dont le découpage persiste de nos jours.

Françoise Paone * en collaboration avec
Thierry Maziers * et A. Nasry **

* Inrap

** Stagiaire

Cette opération de diagnostic archéologique, accomplie en janvier 2005, s'inscrit dans le projet de rénovation et d'agrandissement du musée international de la Parfumerie de Grasse. Ce projet porte non seulement sur les bâtiments de l'actuel musée mais aussi sur plusieurs immeubles qui lui sont mitoyens. Actuellement le musée de la Parfumerie est constitué d'un bâtiment d'accueil, le pavillon Bérenger, construit en 1867 par un courtier en parfumerie, à l'arrière duquel se développe, adossé à l'ancien rempart, un vaste entrepôt d'environ 800 m². Le futur musée sera très largement agrandi en annexant d'une part, vers l'ouest, l'hôtel Amic-Pontevès construit en 1778 par l'abbé de Pontevès, immédiatement à l'extérieur de la courtine et d'autre part, au nord, un bâtiment désigné sous le nom d'immeuble Pélissier, procédant lui-même de la jonction de plusieurs maisons, dont l'origine aurait pu se trouver dans les bâtiments de l'ancien couvent des Dominicains.

Le pavillon Bérenger et l'hôtel Amic-Pontevès n'étant pas menacés par le projet, nos investigations ont essentiellement porté sur le mur d'enceinte, dans lequel était prévu le percement de nouvelles ouvertures, et l'immeuble Pélissier, dont seul le rez-de-chaussée sera conservé.

Le rempart médiéval

Au cours de travaux réalisés il y a quelques années sous la férule de Georges Vindry, alors conservateur des musées de Grasse, il est apparu qu'au moment de sa construction, l'ancienne parfumerie, qui constitue aujourd'hui le musée, avait été adossée au parement intérieur de la courtine occidentale du rempart. Celui-ci est d'ailleurs encore visible au premier étage du bâtiment, mais a fait l'objet d'une restauration dont les rejointoiements excessifs gênent considérablement aujourd'hui l'étude.

Une série de sondages effectués dans le sol et dans les maçonneries occidentales du musée et de l'immeuble Pélissier a permis de dégager la base de l'enceinte et de dissocier deux étapes dans la construction.

Premier état du rempart

Telle que nous avons pu l'observer dans les différents sondages, la base du rempart est formée d'assises régulières de moellons de calcaire froid, grossièrement équarris et liés, à joints fins et irréguliers, par un mortier pauvre en chaux. Le sondage réalisé au rez-de-chaussée du musée a révélé, à l'extrémité septentrionale de la grande salle, la présence d'une large baie dont seul le piédroit méridional a pu être dégagé. Il est composé d'au moins six assises de blocs et de moellons de calcaire dur, soigneusement équarris et assisés. Sous la base du rempart, la maçonnerie est formée d'un blocage de cailloux, ennoyés dans un mortier extrêmement compact. Ceci confirme l'hypothèse d'un surcreusement des niveaux médiévaux lors

de la construction du hangar de la parfumerie. Cette partie de l'enceinte urbaine est fondée sur des niveaux de colluvionnements argileux, très compacts, qui ont livré quelques rares fragments de céramique gallo-romaine importée et de céramique indigène.

Reconstruction de l'enceinte

Au premier étage du musée, le parement intérieur du rempart, visible sur plus de 30 m de long et 8 m de haut, se présente comme une longue muraille, parfaitement plane, dont l'appareil est constitué d'assises irrégulières de moellons de tuf, de couleur ocre, auxquels se mêlent de loin en loin quelques éléments de calcaire dur, vraisemblablement réemployés. Si l'approvisionnement en matériaux est homogène, leur mise en œuvre est disparate, malgré un souci constant de rétablir l'horizontalité des assises, dont l'épaisseur varie au gré des éléments lithiques employés. Ce désordre apparent rend moins compte d'un quelconque désintérêt de la part des commanditaires, ou des constructeurs, que d'un probable état d'urgence consécutif aux troubles qui, du Moyen Âge à la fin de l'époque moderne, ont ébranlé la Provence.

Cette muraille sans relief est animée par deux grandes baies, obturées ultérieurement, et quatre jours rectangulaires, en forme d'archères. Au nord, la première ouverture, surmontée d'un arc en plein cintre surbaissé, aux claveaux de tuf non extradossés, mesure 2,80 m de large pour 5 m de haut, puisqu'elle se prolonge jusqu'à la base du rempart. La seconde ouverture est distante de 24 m vers le sud. Seul le piédroit méridional, constitué de gros blocs de calcaire taillés, a pu en être dégagé.

Si l'on considère les dimensions de l'arcature nord, il semble évident que sa fonction première n'est pas d'abriter la timide fontaine du jardin du couvent des Dominicains, qui y a été installée ultérieurement. Il s'agit plus vraisemblablement de la grande arcade qui permettait d'accéder à une tour ouverte à la gorge, construite en avancée sur le flanc ouest de la courtine, tout comme celle que l'on peut encore voir, de nos jours, sur le boulevard du Jeu de Ballon.

En ce qui concerne la chronologie de la courtine occidentale, ni l'analyse des sondages, ni l'examen des maçonneries n'ont apporté de réponses. En revanche, l'étude documentaire a permis d'élaborer une série d'hypothèses précisant aussi bien les développements de l'enceinte vers l'ouest, tout au long du XIV^e s., que les étapes de l'intégration, dans les nouveaux murs de la ville, du couvent des Frères dominicains, dans le dernier tiers de ce même siècle ¹.

Muriel Vecchione

Inrap

¹ Les résultats de ce diagnostic sont plus largement développés dans *Archéam* 13, 2005-2006, 63-49.

Depuis 1997, la promotion d'une OPAH (opération d'amélioration de l'habitat) et la création de la Maison de l'habitat contribuent à mettre en œuvre une politique de réhabilitation du secteur sauvegardé de Grasse. Les projets affectant des immeubles situés sur un secteur protégé doivent être précédés d'un diagnostic archéologique du bâti. C'est dans ce cadre que s'est inscrite la première opération, réalisée en 2004 sur un immeuble situé au 3 de la rue de la Vieille-Boucherie, avant sa destruction¹. L'intervention réalisée au 2B de la place aux Herbes relève de la même obligation d'intervention en amont du projet, qui consiste ici en la création d'une liaison piétonne entre la place de la Vieille-Boucherie et la place aux Herbes.

L'immeuble, attribué à la fin du XVII^e s., devait d'abord faire l'objet d'une étude d'archives sommaire et d'une analyse rapide du bâtiment, complétée par des fenêtres ouvertes dans les enduits. Le diagnostic avait pour premier objectif de conforter, ou d'infirmer, cette datation de l'immeuble, mais aussi d'établir sa chronologie avec les immeubles mitoyens (aux n^o 4 et 2A). La dureté des revêtements et les conditions d'hygiène interdisant l'accès à certains secteurs ont formé les principaux points d'achoppement de l'intervention, en particulier au rez-de-chaussée. Les maigres résultats obtenus sont donc issus de quelques points d'observation dans le sous-sol et dans les enduits.

Le seul élément qui retient l'attention est le mur du fond (au nord) de la maison, qui se distingue par son épaisseur exceptionnelle, de l'ordre de 0,90 m. Un mur de l'immeuble mitoyen présente la même épaisseur, d'autant plus remarquable qu'il s'agit d'un mur de refend. Nous retrouvons ces deux élévations à l'étage où le mur du fond de la maison a été construit en deux phases, la seconde utilisant un module pour les

moellons de tuf équarris et soigneusement assisés, évoquant plusieurs façades médiévales dans la ville.

L'étage témoigne de la phase de construction la plus récente : l'ensemble des murs (à l'exception du mur septentrional) sont construits à l'aide des chaînes d'angles de ciment qui complète une maçonnerie de blocage, ce qui évoque plutôt le XIX^e s. La relation étroite que le bâtiment diagnostiqué entretient avec l'immeuble voisin permet de proposer l'hypothèse que ces deux ensembles formaient initialement un seul bâtiment en grande partie reconstruit. Le respect dans l'alignement des fenêtres, de leur taille et de leur morphologie, conforte assez cette hypothèse. Le cadastre napoléonien permet, en effet, de constater l'agrandissement de la place aux Herbes, par conséquent postérieure au XIX^e s., suivi vraisemblablement d'un réalignement des façades.

Les seuls éléments qui soulèvent des interrogations sont les deux murs orientés nord-sud déjà évoqués : le mur du fond du bâtiment diagnostiqué et le mur de refend de l'immeuble voisin. Ils composent tous les deux des limites très fortes, d'orientation opposée à celle du bâti actuel. Cependant, leur situation sur le cadastre napoléonien, au centre d'un îlot de grande taille, ne permet guère d'émettre d'hypothèses sur leur interprétation et sur l'organisation du tissu urbain médiéval.

Les stratigraphies observées dans le sous-sol ont mis en évidence une succession de sols, dont le premier se présente sous la forme de calade. Par ailleurs, les sondages réalisés au pied des élévations ont permis de constater la faible profondeur des fondations, ce qui conduit à émettre l'hypothèse que les sols initiaux ont été décaissés, avant d'être remplacés par les sols dégagés dans les sondages.

Isabelle Rémy
Inrap

¹ Voir *BSR PACA* 2004, 85-86.

La grotte du Lazaret est située sur les pentes du mont Boron à Nice et est bien connue par ses occupations humaines datant du Pléistocène moyen (Lumley *et al.* 2004). La campagne de cette année¹, qui clôt un pro-

gramme de trois ans, a été consacrée à la poursuite de la fouille de l'unité archéostratigraphique UA 26, s'étendant sur environ 90 m².

L'individualisation de la surface de l'unité UA 26 a été réalisée par les observations sédimentologiques et surtout grâce à la forte densité du matériel paléontologique (grands mammifères, petits vertébrés, invertébrés terrestres et marins) et préhistorique (galets

¹ Cet article a été écrit en collaboration avec Salvador Bailon, Dominique Cauche, Annie Échassoux, Khalid El Guennouni, Samir Khatib, Marie-Antoinette de Lumley, Véronique Michel, Thierry Roger (Laboratoire départemental de Préhistoire du Lazaret, Nice).

aménagés, petit outillage diversifié et quelques bifaces). Au total, ont été coordonnées sur cette unité : plus de 8 000 pièces en 2003, plus de 6 700 pièces en 2004 et plus de 7 800 pièces en 2005. Compte tenu de la richesse en matériel, le dégagement de ce vingt-sixième sol d'occupation n'est pas terminé.

Les restes humains

L'une des particularités du sol d'occupation de l'unité archéostratigraphique UA 26 est la présence de six restes humains correspondant à un minimum de trois individus (dont un jeune ayant perdu sa dent de lait). On notera en particulier la découverte d'une prémolaire supérieure d'adulte qui présente une gemination totale ayant créé une dent jumelle surnuméraire. C'est la première fois que ce type d'anomalie de morphologie dentaire est décrit sur des restes humains aussi anciens. Un fragment de pariétal gauche appartenant probablement à un jeune adulte ainsi qu'une portion d'un pariétal droit brûlé ont été mis au jour cette année. Enfin, deux fragments d'un même fémur gauche, dont une portion de diaphyse avait déjà été signalée en 2004 à proximité du foyer ², proviennent également de ce vingt-sixième sol d'occupation (fig. 28). Par leur morphologie, ces restes humains ont été attribués à des Anténéandertaliens évolués.

La faune

Les faunes de vertébrés identifiées dans les niveaux archéologiques de la grotte (complexe stratigraphique C) sont attribuées au Pléistocène moyen final et plus précisément à la période glaciaire du stade isotopique 6.

Ces associations fauniques de vertébrés terrestres indiquent des milieux variés aux alentours du gisement. Le climat de la région à cette période était globalement plus frais et surtout plus humide par rapport à l'actuel, avec une influence alpine très marquée. L'ensemble de la communauté des grands mammifères et des microvertébrés (oiseaux, rongeurs, insectivores, chiroptères, amphibiens, reptiles) est relativement homogène de la base au sommet du remplissage. Seules quelques fluctuations dans les proportions de certaines espèces enregistrées au sein du complexe stratigraphique C seraient liées à de petites oscillations climatiques au sein du stade isotopique 6. L'unité UA 26, située à la base de l'ensemble stratigraphique CII supérieur, se place au début d'un léger réchauffement climatique au sein du stade isotopique 6, correspondant à l'interstade 6.3, et il est un peu moins froid que l'ensemble supérieur CIII. Ce remplissage continental contient des restes de coquilles marines importées involontairement par les hommes lors du ramassage de végétaux marins pour alimenter les foyers et/ou aménager des litières dans leur habitat. À cette époque, on note en Méditerranée la présence de taxons nordiques à caractère froid (*Littorina fabalis* et *Littorina saxatilis*). Les proportions relatives des littorinidés obtenues dans les différents

ensembles stratigraphiques indiquent une accentuation du refroidissement de la mer vers le sommet du remplissage, confirmé par les données des paléotempératures (Lumley *et al.* 2004).

L'industrie lithique

L'industrie lithique mise au jour sur l'unité archéostratigraphique UA 26 se rapporte à la culture acheuléenne et se caractérise par la présence de nombreux bifaces (quinze bifaces entiers et dix-huit fragmentés), de très rares hachereaux, plusieurs galets aménagés de type *chopper* et *chopping-tool* et d'un petit outillage où dominent les racloirs et les pointes. Le débitage levallois est peu fréquent, tout en étant manifestement bien maîtrisé. Le remplissage de la grotte du Lazaret correspond, d'un point de vue culturel, à la période charnière très peu connue de la Préhistoire que constitue la transition entre le Paléolithique inférieur et le Paléolithique moyen. On note en effet le passage progressif de la culture acheuléenne, riche en bifaces, observée dans les ensembles stratigraphiques inférieurs (auxquels appartiennent les unités UA 25 et UA 26) vers un Moustérien plus riche en petit outillage et sans biface, observé au sommet de la séquence stratigraphique.

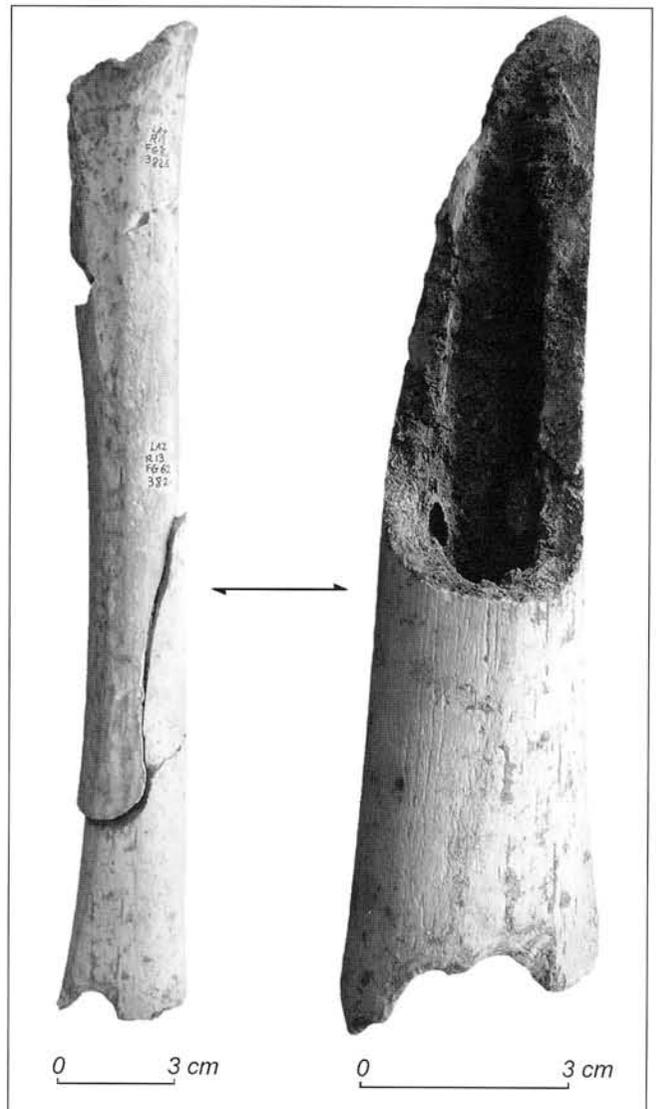


Fig. 28 – NICE, grotte du Lazaret. Fémur gauche d'anténéandertalien, découvert dans l'unité archéostratigraphique UA26.

² Voir BSR PACA 2004, 90-91.

L'unité archéostratigraphique UA 26

L'exceptionnelle richesse du gisement observée depuis le début de la fouille de l'unité archéostratigraphique UA 25 (en 2000) montre que plusieurs années de fouilles deviennent maintenant nécessaires pour dégager et étudier chaque sol d'occupation humaine sur une superficie de 90 m² (Lumley *et al.* 2004 ; 2005). Même si le dégagement de l'unité archéostratigraphique UA 26, qui a débuté en 2003, n'est pas totalement terminé, il est possible de souligner déjà certains résultats intéressants.

L'UA 26 correspond à une occupation de la grotte par des Anténéandertaliens, il y a environ 160 000 ans. Il devait s'agir d'un groupe familial comprenant des enfants, comme l'attestent les restes humains et en particulier une dent de lait tombée naturellement. Le bestiaire de ces chasseurs acheuléens était essentiellement constitué de cerfs et de bouquetins. Les nom-

breux bois de chute de cerf et les mâchoires de ces animaux semblent indiquer une occupation saisonnière se situant vers la fin de l'hiver et au début du printemps.

Henry de Lumley, Emmanuel Desclaux,
Patricia Valensi

Laboratoire départemental de Préhistoire du Lazaret, Nice

Lumley *et al.* 2004 : LUMLEY (H. de), ÉCHASSOUX (A.), BAILON (S.), CAUCHE (D.), MARCHI (M.-P. de), DESCLAUX (E.), EL GUENNOUNI (K.), KHATIB (S.), LACOMBAT (F.), ROGER (T.), VALENSI (P.) – *Le sol d'occupation acheuléen de l'unité archéostratigraphique UA 25 de la grotte du Lazaret (Nice, Alpes-Maritimes)*. Aix-en-Provence : Édisud, 2004. 493 p.

Lumley *et al.* 2005 : LUMLEY (H. de), ÉCHASSOUX (A.), BAILON (S.), CAUCHE (D.), DESCLAUX (E.), EL GUENNOUNI (K.), KHATIB (S.), LACOMBAT (F.), ROGER (T.), VALENSI (P.) – *La grotte du Lazaret. Un campement de chasseurs, il y a 160 000 ans*. Aix-en-Provence : Édisud, 2005. 80 p.

Néolithique moyen

NICE Libération - Malausséna

Moderne

Le diagnostic archéologique Libération-Malausséna a porté sur un projet couvrant 27 990 m² sur le parking qui entoure l'ancienne gare du Sud.

Le projet d'aménagement atteignant une profondeur importante et la problématique scientifique portant sur des questionnements archéologiques et géomorphologiques, une campagne de carottages profonds a été menée parallèlement à la fouille en tranchées ouvertes.

La gare du Sud est située au niveau d'un canyon würmien sur lequel se sont accumulés 70 m de sédiments, ce qui démontre toute l'ampleur de l'incision postglaciaire du vallon (fig. 29). Le remplissage sédimentaire ultérieur est essentiellement composé d'alluvions. Des paléosols, qui correspondent parfois à des niveaux d'occupation, s'insèrent à différentes hauteurs dans

les stratigraphies. L'un d'eux, retrouvé à 13,50 m de profondeur, est daté du Néolithique moyen (5110 ± 40 BP) ¹. Une fouille ou une surveillance archéologique de ce sol au moment de la construction du parking constituerait une chance unique de percevoir des indices d'occupation des basses plaines alluviales lors du Néolithique moyen.

Les vestiges archéologiques observés lors de la fouille sont maigres et appartiennent principalement à l'époque moderne. Il s'agit de traces liées à l'urbanisation du quartier à partir du milieu du XIX^e s. et à l'installation de la gare du Sud. Ces travaux ont, semble-t-il, nécessité un remblaiement important (plus de 3 m

1 Réf. de la datation : Poz-13152.

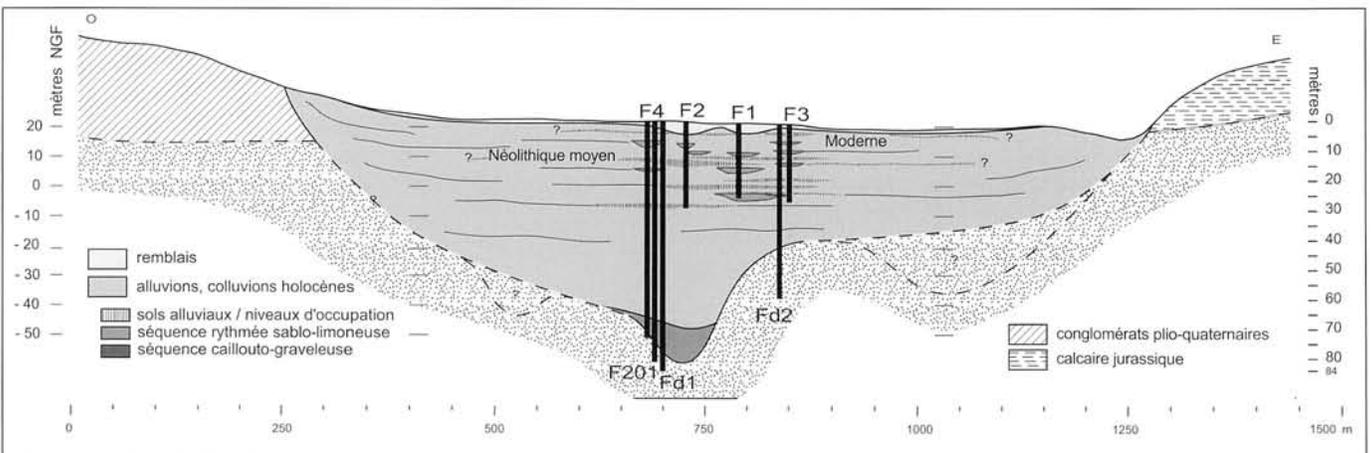


Fig. 29 – NICE, Libération-Malausséna. Transect ouest-est du vallon de Brancolar (DAO O. Sivan).

d'épaisseur). Les niveaux naturels du vallon, trop profonds, ont été peu observés et ne présentent aucune trace d'anthropisation.

Cette opération a également été l'occasion de réaliser une étude documentaire sur ce quartier. Elle a révélé l'existence d'un ancien moulin qui doit se situer dans l'emprise du projet d'aménagement sur une zone qui

n'a pas pu être sondée. Une intervention supplémentaire devrait être menée dans l'année.

Toutes les observations indiquent la présence constante de l'eau, du vallon ancien aux aménagements modernes.

Karine Monteil
Inrap

Antiquité

NICE Cimiez

Antiquité tardive

Un projet collectif de recherche sur Cimiez a été initié en 2004. Dans un premier temps, la répartition de l'ensemble de l'espace a été clarifiée et réorganisée. Le zonage de l'ensemble du site permet ainsi de situer chaque structure selon un système de gestion de l'espace adapté aux reprises des recherches liées au PCR (fig. 30).

Afin de gérer au mieux ce système, le logiciel SYS-LAT a été adapté pour SYS-CIM, qui permet de gérer les structures, le matériel et l'ensemble de la documentation ancienne ou récente, par exemple l'inventaire de

l'ancienne documentation photographique, mené par Maude Pernollet-Jabri et soutenu par le Conseil général. De plus, afin de faciliter les fouilles à venir, la mise en place effective du logiciel sur un poste spécifique au Musée laisse la possibilité à chaque chercheur de gérer efficacement l'espace étudié et donc d'établir une cohésion incontournable pour ce site de 2 ha.

Monique Jannet
CÉPAM, UMR 6130 CNRS/UNSA
et musée archéologique de Cimiez, Nice

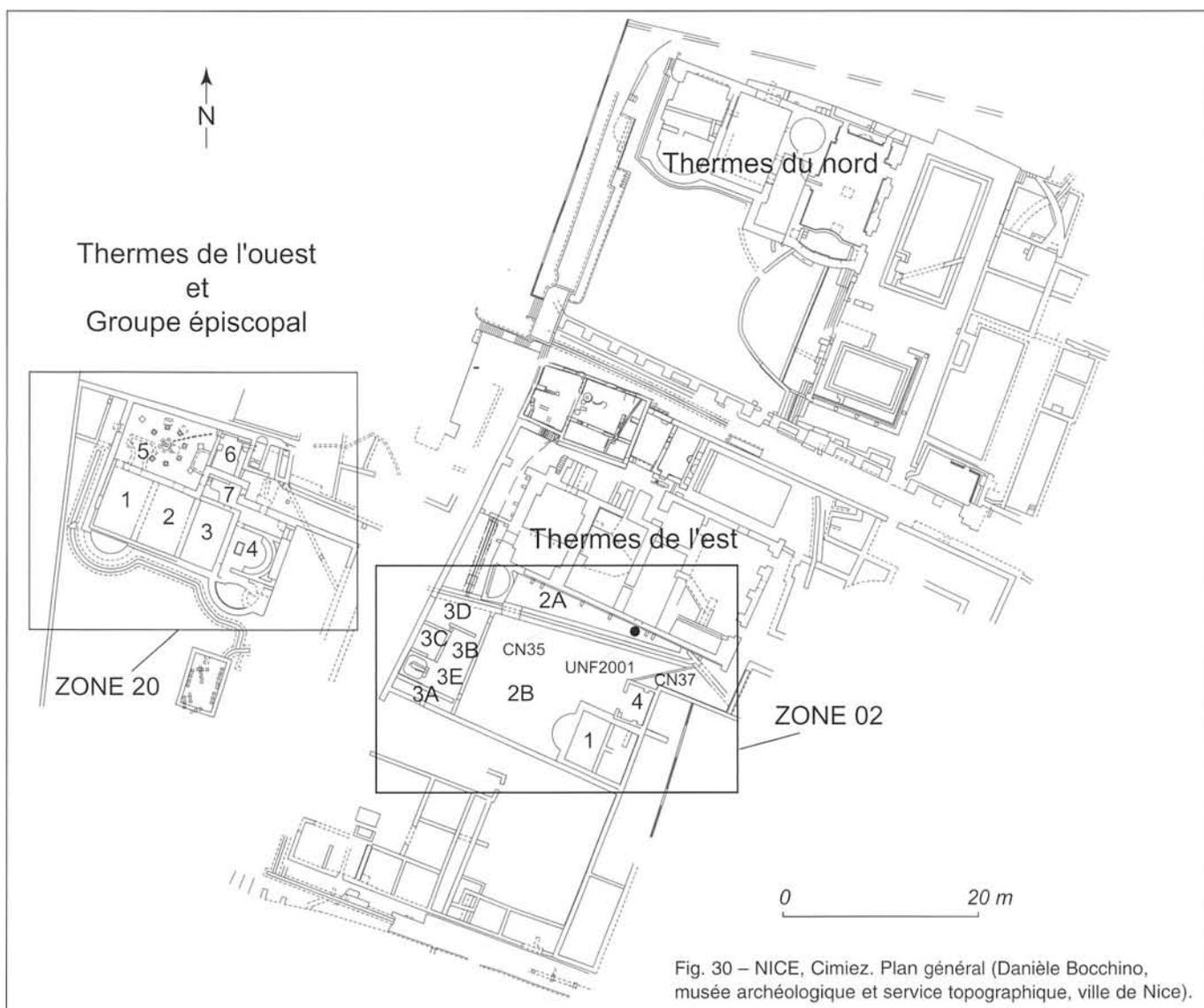


Fig. 30 – NICE, Cimiez. Plan général (Danièle Bocchino, musée archéologique et service topographique, ville de Nice).

Zone 02 : fouilles du secteur 2A et 2B et 4, sud des thermes de l'est

Différents secteurs de la zone 02 (fig. 30, secteurs 2A, 2B et 4), situés au sud des thermes de l'est, ont révélé, lors des fouilles anciennes, une importante quantité de céramiques qui a permis de constituer un catalogue assez varié de la poterie en usage à *Cemenelum*, entre le I^{er} et le VII^e s. ap. J.-C. (Grandieux 2004). C'est également une zone où des structures de l'Antiquité tardive, dont la compréhension est encore mal aisée, jouxtent l'espace thermal. La reprise des fouilles des secteurs 2A et 2B, interrompues il y a plus de trente ans, a été menée à partir des niveaux antiques encore en place et parfois conservés en une simple butte témoin plus ou moins large. Trois emplacements ont été choisis : le remplissage témoin d'une partie de l'égout des thermes de l'est (CN37) situé à l'est du secteur 2B, une butte témoin laissée entre le mur sud des thermes de l'est et l'égout des thermes de l'ouest à l'est du secteur 2A (UNF2001) et la partie ouest du secteur 2A.

◆ Sur une longueur de 2,80 m et une hauteur de 1,35 m, le remplissage de l'égout CN37 a été fouillé et vidé. L'absence de mobilier céramique à l'intérieur d'une mince couche déposée sur le fond de l'égout, qui s'est formée durant l'activité de ce dernier, ne permet pas, à ce jour, de proposer une datation concernant la période d'utilisation de l'égout. En revanche, les couches supérieures de remblai, composées de matériaux de démolition des thermes et de céramiques, indiquent un comblement que l'on peut situer aux V^e et VI^e s.

◆ L'ensemble UNF2001 comporte deux murets parallèles et incomplets encadrant une ouverture pratiquée dans le mur sud des thermes de l'est, dans l'axe du *tepidarium*, et toujours en place sur une butte témoin laissée par les archéologues. Cette installation a été identifiée durant les fouilles anciennes comme étant l'ouverture tardive d'un foyer secondaire des thermes (Benoit 1977, 88). Pour l'instant, la fouille n'a pas révélé d'indices confortant cette hypothèse. Néanmoins, la fouille de cet ensemble, qui n'est pas terminée, a permis d'identifier non pas une ouverture tardive mais l'existence d'une première ouverture plus petite élaborée lors de la construction des thermes, puis d'un agrandissement de celle-ci par un creusement à une époque indéterminée. Les différentes couches de remblai des niveaux supérieurs de la butte, fouillées entre les murets, et qui comportent des éléments de démolition ainsi que du mobilier céramique, indiquent un *terminus ante quem* datant du IV^e s. ap. J.-C. À ce jour, le rôle de cette unité fonctionnelle est inconnu.



Fig. 31 – NICE, Cimiez. Vue générale de la fondation du mur sud des thermes de l'est (A. Grandieux).

◆ Dans la partie ouest du secteur 2A, des ouvertures ont été pratiquées entre le mur sud des thermes de l'est et le piédroit nord de l'égout des thermes de l'ouest, jusqu'au niveau du rocher (fig. 31). Nous avons pu ainsi examiner la fondation du mur sud des thermes de l'est sur toute sa hauteur, qui varie selon la disposition du rocher et peut atteindre 1,50 m de profondeur (fig. 32). La fondation, construite en *opus caementicium*, a été réalisée de deux façons : en tranchée étroite dans une mince couche argileuse qui est recouverte d'un important remblai de nivellement, ou bien posée directement sur le rocher. Les différentes phases contemporaines de la construction du mur identifiées dans ce remblai ainsi qu'un fragment de sigillée sud-gauloise Drag. 37 pris dans le mortier de fondation, indiquent une construction que l'on peut placer entre la fin du I^{er} s. et le courant du II^e s. ap. J.-C. Ces premiers éléments permettent d'apporter une modification dans la datation "provisoire" proposée il y a plus de trente ans par Fernand Benoit, qui plaçait la construction des thermes de l'est au milieu du III^e s. (Benoit 1977, 58). La poursuite des fouilles permettra d'affiner encore plus les éléments chronologiques.

Alain Grandieux
Musée archéologique de Cimiez, Nice

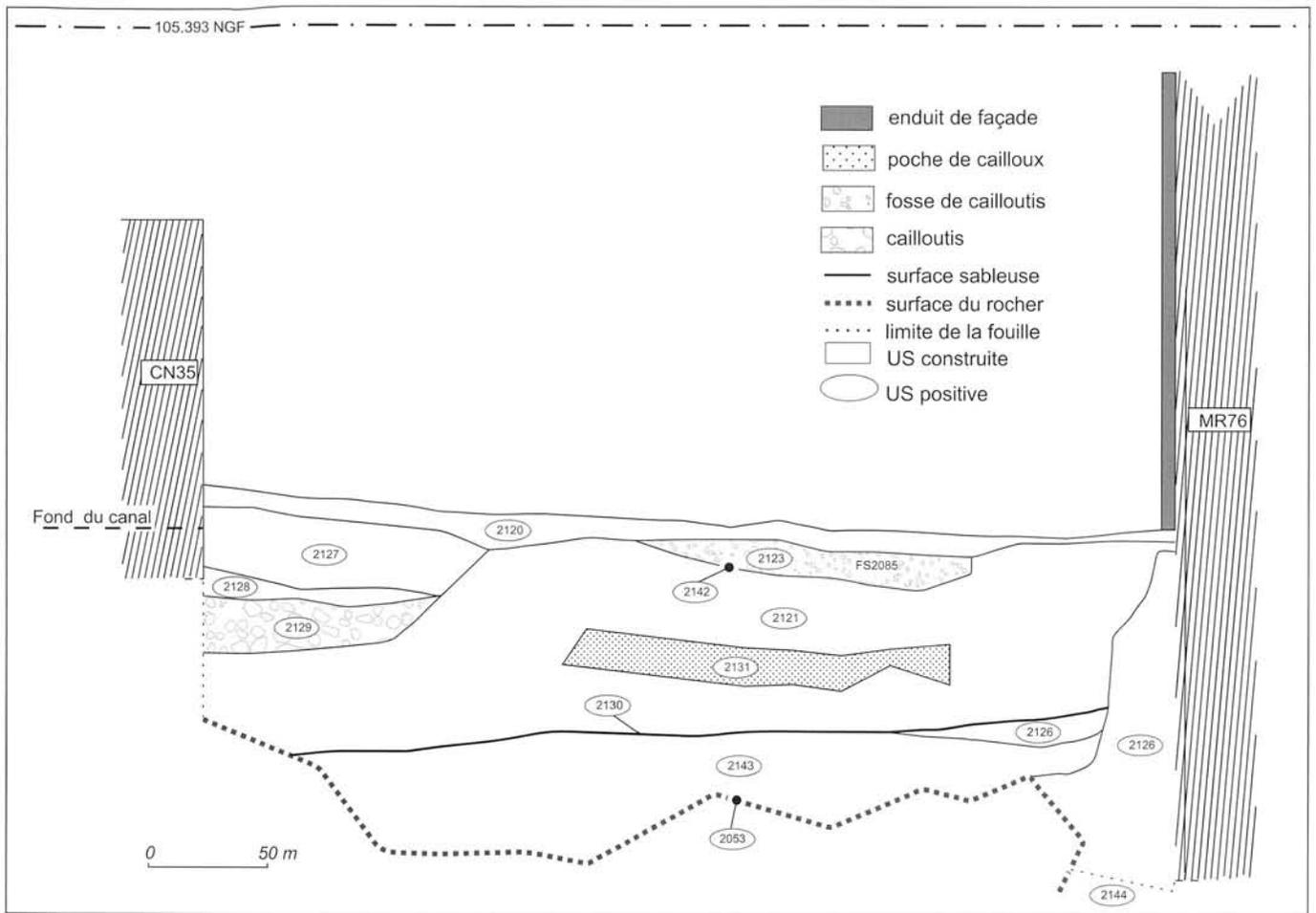


Fig. 32 – NICE, Cimiez. Stratigraphie nord-sud, entre l'égout des thermes de l'ouest et le mur sud des thermes de l'est (relevé et DAO A. Grandieux).

Zone 02, fouille du secteur 3, le four à chaux

Depuis 2004, une étude approfondie d'un secteur anciennement fouillé est menée dans la zone 02 (fig. 30, secteur 3). La première année a été consacrée à l'étude du four à chaux largement dégagé par Fernand Benoit en 1966 (fig. 33).

La forme générale du four, adossé à une paroi verticale, est un ovale comprimé, compris dans un carré de 3,70 m de côté (fig. 34). La gueule du four est orientée est-sud/est et comporte deux ouvertures superposées. La chambre de chauffe est constituée d'une banquette haute de 50 cm, présente à la base du parement intérieur. Elle délimite un canal ouvrant vers la bouche inférieure et constituant le cendrier. Cette banquette était destinée à recevoir la charge, dont le premier rang était encore en place. La disposition des blocs de calcaire répond à un besoin évident de rayonnement de la chaleur, tout en assurant une stabilité absolue, puisque ce premier niveau constituait la base de la charge, elle-même en forme de voûte en encorbellement. En avant du four se trouve une fosse de travail, pour laquelle deux phases ont été mises en évidence. C'est dans celle-ci que la seule stratigraphie en place a pu être fouillée. La période de fonctionnement du four pourrait se situer dans la deuxième moitié du III^e s. ap. J.-C., mais le peu de mobilier découvert en

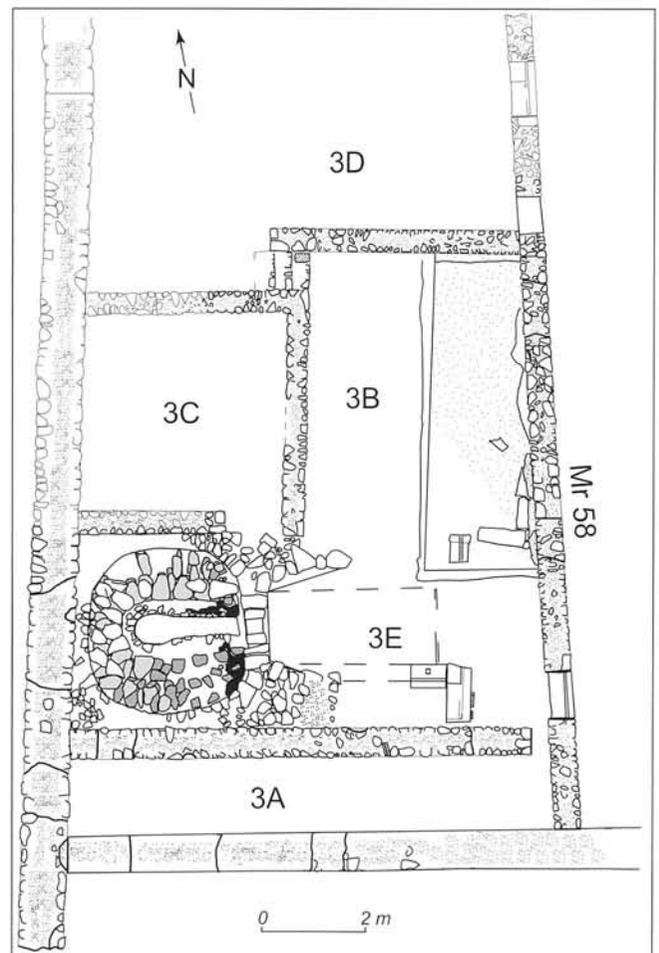


Fig. 33 – NICE, Cimiez. Relevé du secteur 3 de la zone 02 (P. Excoffon).



Fig. 34 – NICE, Cimiez. Vue du dessus du four à chaux à la fin de la campagne 2004 (P. Excoffon).

contexte invite à rester prudent. Une datation radiocarbone est actuellement en cours.

L'année 2005 a été consacrée à la fouille d'une berme témoin laissée en place à la suite des fouilles de 1966. Cette fouille avait pour but de replacer le four dans son contexte archéologique et, d'une façon plus générale, de comprendre le phasage chronologique de l'ensemble du secteur. Aucun niveau contemporain du fonctionnement des thermes de l'est n'a été fouillé. Lorsque le four à chaux est installé, le secteur n'a plus de fonction liée au thermalisme. L'activité du chauffournier paraît avoir duré plusieurs dizaines d'années. L'abandon se traduit par la destruction du four ; la

construction d'un mur à l'est (Mr 58) et l'apport d'un important remblai nivellent l'ensemble du secteur 3 à la fin du III^e ou au début du IV^e s. La fonction du nouvel espace reste énigmatique, mais pourrait correspondre à un espace habité. Lors de la dernière phase, le secteur subit une nouvelle transformation dans le courant de la deuxième moitié du IV^e s. (datation apportée entre autres par trois monnaies), jusqu'à l'aménagement d'une inhumation en fosse le long du Mr 58.

Sandrine Ardisson * et Pierre Excoffon **

* Université de Nice et CÉPAM

** Service archéologique municipal de Fréjus

Zone 20, fouilles du secteur 5, la cuve baptismale

Dans un premier temps, le carroyage a été installé sur la zone 20, secteur 5 (fig. 30) à l'intérieur du baptistère. Un premier relevé (éch. 1:10) est désormais en place correspondant à la cuve existante et ses aménagements successifs.

Les colonnettes du baldaquin ainsi que la restauration périphérique des années 60 de la partie supérieure de la cuve ont été déposées. En revanche la consolidation, exécutée à la suite du dégagement de 1955, reste pour le moment en place. En parallèle, le sol conservé dans le baptistère a été soigneusement examiné. Cette opération délicate s'est effectuée différemment selon les emplacements mais nous avons abouti à une sélection en secteurs correspondant soit à des réutilisations avec aménagements liturgiques ou superposition de sols, soit à une réfection soignée de la surface au nord-est.

En ce qui concerne cette reprise, nous avons comme hypothèse qu'elle a recouvert la partie inférieure de la canalisation en *imbrex* dégagée par F. Benoit (Benoit 1977) (entre 1960 et 1963) et fait disparaître le tuyau d'arrivée d'eau ou la couverture de cette canalisation tardive. Et c'est d'ailleurs ce phénomène qui a fait conclure à nos prédécesseurs que l'arrivée d'eau pour la cuve n'avait jamais été utilisée.

◆ *La cuve baptismale, état 1*

La cuve baptismale a été bâtie selon des niveaux pouvant fonctionner avec les bases des colonnes interprétées, pour l'instant, comme un *ciborium*.

Le bassin consiste en une structure circulaire. Sa maçonnerie, dont nous ignorons l'épaisseur, est constituée d'un assemblage de blocs, de section moyenne, en calcaire rosé et grossièrement équarris. Des trois assises fouillées cette année, l'assise supérieure est en léger retrait par rapport aux deux autres.

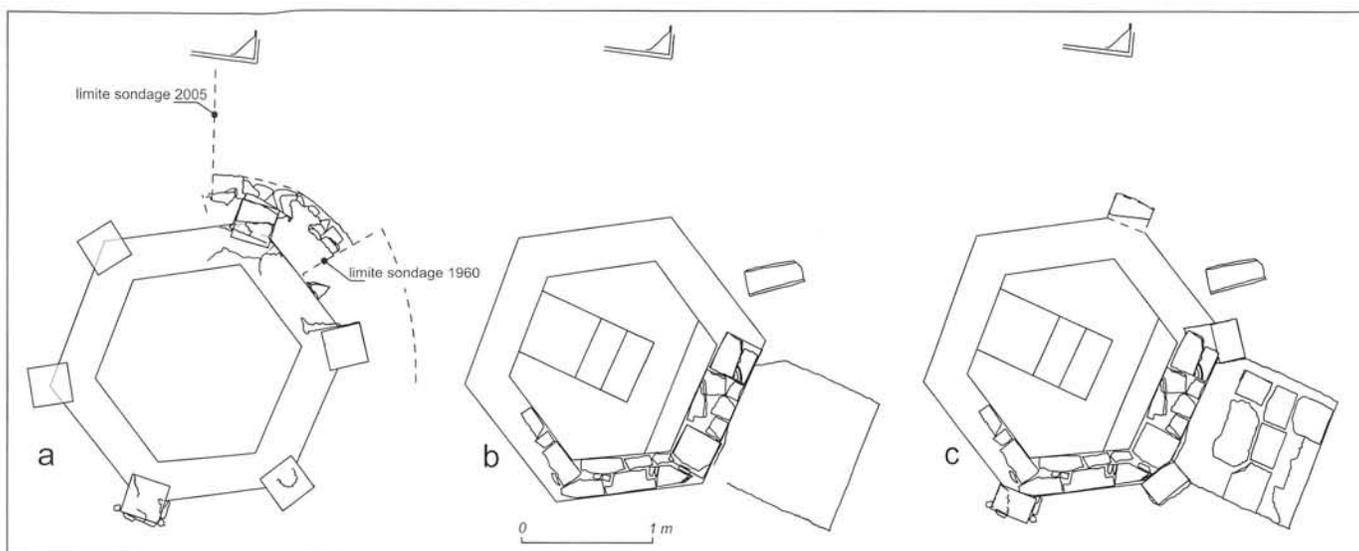


Fig. 35 – NICE, Cimiez. cuve baptismale (CU 141), état 2. a : phase 1 ; b : phase 2 ; c : phase 3 (interprétation M. Jannet ; DAO, D. Bocchino).

Ces trois assises forment un plan circulaire et plus large que l'état 2 de plan hexagonal. Le mortier est très blanc et identique à la construction postérieure, mais la granulométrie est plus fine. La surface de l'enduit, conservé sur une surface réduite, présente un lissage grossier et il est bien difficile de déterminer si cet enduit constitue l'état initial de la cuve ou bien une simple couche de préparation. Nous ignorons la cote et la nature du fond de cette cuve, mais elle repose dans le niveau d'argile jaune, dégagé également au pied du soubassement de deux colonnes. Ce niveau de terre très homogène, contenant de l'argile, peut avoir joué un rôle d'étanchéité.

La fouille s'est arrêtée sur un sol ayant subi l'action de la chaleur d'un incendie. Ce sol, dégradé autour de la cuve, présente une surface indurée constituée d'argile et de mortier. Elle est régulière, parsemée de carreaux en terre cuite (très détériorés et écrasés sur place), ainsi que d'une plaquette de calcaire à la surface usée et enfin de quelques galets de taille moyenne. L'incendie est-il responsable de cet état, ou bien est-ce un usage prolongé ou encore une destruction avant incendie ?

Il va de soi que, actuellement, cette construction primitive ne se laisse appréhender qu'au travers d'une étroite bande de terrain mais la longueur dégagée (1,30 m environ) permet de restituer un cercle de diamètre extérieur de presque 3 m et pouvant correspondre avec la restitution d'une banquette interne à un diamètre intérieur légèrement plus large que la cuve postérieure (entre 1,60 et 2,10 m maximum).

◆ La cuve baptismale CU 141, état 2, phases 1, 2 et 3

La première cuve hexagonale (fig. 35, état 2) est une construction homogène en briques, en fondation également. Selon un phénomène habituel, cette fondation se greffe littéralement sur et probablement à l'intérieur de la structure construite en pierre interprétée comme un état primitif.

Pour cette cuve dégagée en 1956 et de nombreuses fois publiée (Benoit 1956), nous reprenons la première description rédigée par J. Rigoir et F. Benoit, témoins de la fouille : « La cuve hexagonale (...) est en légère

saillie sur le sol du baptistère constitué par un grossier béton de tuileau. Elle est rétrécie à partir de la deuxième marche par un gradin latéral délimitant la piscine rectangulaire (0,50 x 0,50) dans laquelle descendaient les catéchumènes par trois degrés ; la profondeur de la cuve est de 0,95 par rapport au sol. Il n'y a aucun trou d'écoulement. » On peut rajouter que son diamètre est de 1,60 m. La dernière publication des fouilles de F. Benoit – remise en forme par D. Mouchot – avance pourtant : « il ne semble pas qu'elle ait été exhaussée par une margelle ». Il est précisé que la cuve est à l'intérieur « faite d'un épais mortier homogène, mélangé de gros fragments de tuileau rouge ». Que peut-on ajouter aujourd'hui ? En fait, cette description correspond à plusieurs périodes d'utilisation, figées en une seule étape. Par exemple une légère détérioration de la bordure sud de l'escalier intérieur atteste que le massif est postérieur à la mise en place de l'enduit de mortier de tuileau de la paroi interne de la cuve...

État 2, phase 1 (fig. 35, a). Cette première cuve est une construction homogène et soignée, en briques qui ne sont pas des remplois. Elle comporte primitivement les soubassements pour un baldaquin. Pour définir le sol de cette phase d'utilisation, nous possédons le niveau des briques supérieures de deux angles côté sud et les éléments architecturaux de cet aménagement liturgique ont été retrouvés entre 1960 et 1963 par les fouilleurs, mais pas en place. L'étude stratigraphique (qui doit être complétée) démontre que, pour des raisons non élucidées, les constructeurs ont décidé de remonter le sol initial et donc d'occulter les bases primitives du *ciborium*.

Cet aménagement de prestige, avec six colonnettes surmontées de chapiteaux supportant peut-être une élévation plus complexe, accolé aux angles de la cuve et sans escalier interne, devait présenter un aspect monumental certain.

État 2, phase 2 (fig. 35, b). L'aménagement postérieur modifie l'esprit initial. En effet, antérieurement, la présence du baldaquin laisse entendre que l'on devait pouvoir accéder, au moins visuellement, à l'intérieur

de la cuve sur l'ensemble de son périmètre. Au contraire, l'aménagement de la phase 2 suppose l'ajout d'au moins une assise conservée autour de la margelle de la cuve avec, cette fois, des remplois de briques. Deux emplacements de la même dimension que les bases initiales du baldaquin (30 x 30 cm) sont installés de part et d'autre de la bordure orientale de la cuve en parallèle à l'élévation du chevet et aux bases des colonnes en marbre du *ciborium* reprises en mortier pour cette phase.

Ce passage obligé entre ces deux colonnes et les deux colonnettes remployées en bordure orientale de la cuve est matérialisé au sol par une surface recouverte d'un lait de chaux. Par ailleurs, nous associons à cet aménagement un trou de poteau dans l'alignement de la colonne en marbre au sud, ce qui permet d'avancer l'existence d'une barrière de chœur. L'accès à la cuve pouvait se faire par cinq côtés, le dernier à l'est étant réservé à l'évêque. La banquette périphérique de l'escalier, créée en même temps que les marches d'accès, pouvait être destinée à l'usage des catéchumènes.

État 2, phase 3 (fig. 35, c). Le système d'accès à la cuve va encore devenir plus restrictif avec un périmètre refermé sur quatre de ces côtés. Cet aménagement est étudié précisément grâce à deux négatifs de section rectangulaire conservés dans la partie sud et à un négatif au nord. Ainsi, l'accès barré sur deux côtés ne peut plus s'effectuer que par l'ouest et, en revanche, le passage privilégié à l'est se trouve surélevé à l'aide d'un sol de briques.

En conclusion, la découverte des quelques croquis de Fernand Benoit prouve (si besoin est) que ces documents sont incontournables par la mention de détails

disparus et non publiés pour certains et révèlent l'intérêt de l'archéologue pour certaines zones sensibles. Les études de céramique (Béregère Commerçon) permettent de générer une vision différente de nos prédécesseurs, toute en continuité. C'est une direction de travail qu'il faut privilégier : la continuité des édifices des thermes au groupe épiscopal. Dans ce même ordre d'idées, nous abandonnons la théorie, reprise dans presque toutes les synthèses concernant le site jusqu'à P.-A. Février qui met en doute cette interprétation, mentionnant « le sol du *prae-furnium* remblayé au niveau de l'église ». L'étude dans l'ancien « sondage Brun » rejoint les constatations faites dès 2004. Le sol du *prae-furnium* a été nettoyé, aménagé méthodiquement afin d'y déposer les blocs de soubassement des colonnes du *ciborium* primitif entre autres. L'effet de cendres, conservé très haut, provient d'un véritable incendie, et donc d'une destruction encore en cours d'étude.

Monique Jannet
CÉPAM, UMR 6130 CNRS/UNSA
et musée archéologique Cimiez, Nice

Benoit 1956 : BENOIT (F.) – *Informations Gallia*, XIV, 1956, 234-238.

Benoit 1977 : BENOIT (F.) – *Cimiez la ville antique (monuments histoire). Fouilles de Cemenelum*, I. Paris : éditions De Boccard, 1977. 164 p.

Grandieux 2004 : GRANDIEUX (A.) – *L'espace sud des thermes de l'Est de Cemenelum à Nice-Cimiez (Alpes-Maritimes). Étude du mobilier céramique et approche de l'organisation du bâti. Un contexte du Haut-Empire et de l'Antiquité tardive*. Nice : université de Nice, 2004 (mémoire de maîtrise).

Moyen Âge

NICE Colline du château

Moderne

C'est en 2002 que, pour la première fois dans la riche histoire du château de Nice, nous avons entrepris une démarche archéologique sur le terrain afin de retrouver les vestiges de sa forteresse. Ces témoins, dispersés sur la colline niçoise depuis la destruction de la fortification en 1706, n'avaient jamais motivé une étude malgré leur présence depuis trois siècles.

En 2003, la revue *Archeam* a publié un article intitulé *Regard inédit sur le château de Nice, à la découverte des vestiges* (Bernardi, Geist 2003-2004). Nous en avons repéré quatorze, très significatifs qui, en se rapportant à un plan de 1691, permettaient de les identifier et de les situer dans la construction¹. Afin de mettre en valeur ces pierres historiques, le Centre du patrimoine de la Ville de Nice a installé en novembre

2005 neuf panneaux comportant le plan de 1691, une vue cavalière de 1641 de la forteresse et un petit texte d'interprétation des vestiges reconnus.

Cette première étude devint alors un document qui apporta au château disparu une réalité qui n'existe que dans l'iconographie (Geist 2004-2005) (fig. 36). La recherche ne pouvait s'arrêter là et une prospection thématique a été menée dans le but d'établir un relevé systématique de l'ensemble des éléments de construction significatifs susceptibles d'apporter un renouvellement des connaissances sur le système défensif du château et de la citadelle².

La prospection méthodique de la colline a révélé cent soixante-deux vestiges répartis en quatre catégories ainsi définies :

¹ Voir *BSR PACA* 2003, 69-71.

² Collaborateurs : Henri Bernardi, Roland Dufrenne, Christian Pucci.

- *élément* : amalgame de pierres ou de briques et de mortier en proportion variable, ne présentant aucune forme pouvant évoquer un type de construction ;
- *élément de mur* : parement de pierres maçonnées contre lequel s'appuie un amalgame de pierres, de briques et de mortier en proportion variable ;
- *mur* : deux parements de pierres maçonnées et parallèles, réunis entre eux par un amalgame de pierres ou de briques et de mortier en proportion variable. L'épaisseur peut avoir jusqu'à 4/5 m ;
- *élément de structure* : amalgame de pierres, de briques et de mortier en proportion variable, présentant une forme identifiable appartenant à une construction déterminée.

Ainsi, l'inventaire a permis de reconnaître quatre-vingt et un éléments, cinquante-deux éléments de mur, dix-neuf murs, six éléments de structure et quatre murets. Nous avons divisé³ l'ensemble de la forteresse en quatre zones représentatives des principales structures défensives imputables aux différentes époques. La zone 1 (cinquante-cinq vestiges) englobe le château, la zone 2 (trente-huit) correspond à la citadelle, la zone 3 (quarante et un) se trouve sur le flanc oriental, tandis que les flancs nord et ouest délimitent la zone 4 (vingt-huit). Ces zones, assez vastes, ont été subdivisées en secteurs : cinq pour la zone 1, quatre pour la zone 2, trois pour les zones 3 et 4. L'inventaire a été réalisé en appliquant la méthode SYSLAT. Un tableau indique pour chaque vestige son numéro, le type auquel il s'apparente, ses dimensions, son emplacement dans la fortification avec éventuellement la mention "en place" et des observations.

L'intérêt archéologique de cette opération est augmenté par l'existence d'un important vestige en place situé dans le contexte d'une structure définie. Au total,

³ En collaboration avec Marc Bouiron, archéologue de la Ville de Nice.



Fig. 36 – NICE, colline du château. Dessin daté 1705 « vue du château de Nice et partie de la ville ». Vue de l'est depuis le mont Alban (photo d'un original par le Centre du Patrimoine de la Ville de Nice).

onze éléments, vingt-cinq éléments de mur, seize murs et cinq éléments de structure sont en place. La poursuite de cette recherche requiert un travail de débroussaillage et de dégagement de certaines constructions recouvertes par des colluvions postérieures à la destruction du château, ce qui assurera une meilleure visibilité nécessaire au relevé topographique. Cette approche archéologique sur un site jusqu'ici seulement connu par le toponyme « Le Château » commence à révéler l'importance de cette forteresse et l'histoire de ce haut lieu niçois.

Henri Geist

Cercle d'Histoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes

Bernardi, Geist 2003-2004 : BERNARDI (Henri), GEIST (Henri) – Regard inédit sur les vestiges de la forteresse de Nice. *Archéam*, 2003-2004, 22-52.

Geist 2004-2005 : GEIST (Henri) – Regard inédit sur les vestiges de la forteresse de Nice (suite). *Archéam*, 2004-2005, 80-84.

Moyen Âge

PIERLAS Chapelle Saint-Sylvestre

La chapelle rurale Saint-Sylvestre à Pierlas a déjà fait l'objet d'un diagnostic en 2003 sous la direction de Franck Suméra¹. Cette opération avait permis de retrouver le plan de la chapelle que l'on croyait disparu. Consécutivement à cette campagne, des restaurations / consolidations de l'abside ont été engagées afin d'enrayer la dégradation du bâtiment. La poursuite de ces travaux s'est traduite cette année par la réalisation d'un sondage et d'une étude du bâti de la chapelle.

Cette dernière a été en grande partie dégagée (fig. 37). Une épaisse couche de démolition la recouvrait entièrement (US 1001, environ 60 cm) tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Le plan mis au jour montre un édifice irrégulier avec deux murs gouttereaux d'égale longueur mais non perpendiculaires à l'abside. La nef couvre un petit espace d'une vingtaine de mètres carrés. À l'intérieur, la fouille a mis en évidence l'entrée de la chapelle, ménagée dans le pignon. Elle se trouvait obturée lors de l'effondrement de l'édifice, ce qui nous permet d'affirmer que la chapelle était alors condamnée. Une autre ouverture, antérieure à la précédente,

¹ Voir BSR PACA 2003, 72.

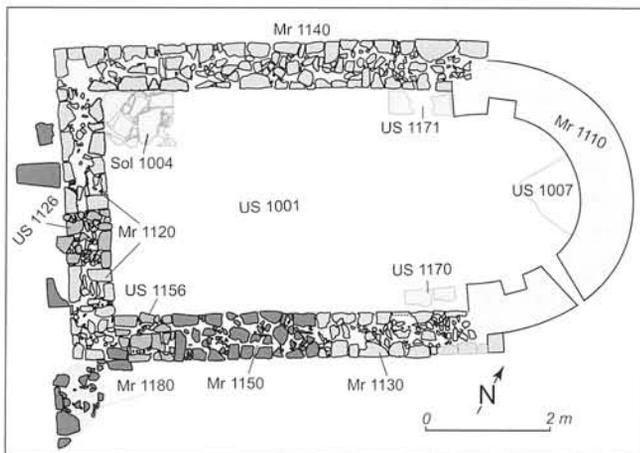


Fig. 37 – PIERLAS, chapelle Saint-Sylvestre.
Plan général de la chapelle.

a été repérée dans le gouttereau méridional. Un maximum de 1,20 m d'élévation a pu être dégagé à l'extérieur sur le flanc sud, permettant d'observer une partie des maçonneries.

Deux murs différents composent à cet endroit le gouttereau de la chapelle. Le plus ancien (MR 1150, environ 79 cm) est parfaitement assisé en moellons bruts de carrière, seul le nu a pu être équarri. Ce pan de mur était associé à une ouverture, une porte, qui a été bouchée et en partie remaniée en niche intérieure lors de la construction de la chapelle. Il s'agit des restes d'un bâtiment plus ancien dont l'extension n'a pas été reconnue pour le moment. Les murs qui constituent la chapelle sont élevés au moyen de moellons grossièrement équarris sur cinq faces délimitant des assises dont la hauteur varie de 10 à 25 cm. Seules les pierres qui composent l'arc triomphal et la jonction entre les gouttereaux et l'abside sont parfaitement taillées. L'ensemble est homogène même si l'abside a été construite avant la nef (gouttereaux appuyés contre l'abside).

L'US 1001 n'a pas été totalement dégagée car des ossements humains ont été repérés à partir d'une certaine profondeur. Un sondage de 1 m² a cependant été pratiqué dans l'angle nord-ouest de la nef. Directement sous la couche de démolition est apparue la toiture effondrée en place. Elle montre que la nef était entièrement charpentée et recouverte de tuiles provençales. En revanche l'abside était recouverte de petites plaques calcaires à la manière des lauzes, comme on peut encore en rencontrer dans les édifices religieux de cette région. La toiture en tuiles repose directement sur le sol primitif de la nef (sol 1004). Ce sol, en calade composée de dalles calcaires irrégulières à joints en terre, semble être celui d'origine puisque le pignon et le gouttereau nord sont en partie fondés dessus.

À l'extérieur, un bref sondage a été nécessaire au niveau de l'angle sud-ouest pour faire passer un canal de drainage dans la nef. Les vestiges d'un mur arasé (MR 1180) ont été mis au jour. La fouille a été arrêtée à cet endroit pour préserver les relations stratigraphiques avec la nef. D'après les premières observations, ce mur passerait sous la chapelle, ce que les fouilles à venir confirmeront ou infirmeront.

Aucun mobilier archéologique n'a été découvert, ce qui ne permet pas d'avancer d'hypothèse pour la datation que l'on ne peut préciser d'après le seul appareil des structures. Les sources écrites sont également muettes. Les mentions sont rares et dans la mesure où l'église paroissiale actuelle porte la même titulature (saint Sylvestre), il est difficile de faire le tri. Par analogie avec des édifices semblables des environs, nous pouvons provisoirement avancer une fourchette comprise entre le milieu du XII^e s. et le milieu du XIII^e s., que les fouilles ultérieures s'attacheront à affiner.

Fabien Blanc
Doctorant, université Paris I

ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN Grotte du Vallonnet

Paléolithique

La grotte du Vallonnet est l'un des plus anciens sites préhistoriques d'Europe de l'Ouest (un million d'années). Propriété de l'État, classé parmi les monuments historiques, le site contient un remplissage de sédiments marins et un remplissage continental. Ce dernier livre une industrie archaïque sur galet (Lumley *et al.* 1988) et une riche faune de mammifères (Moullé, Lacombat, Échassoux 2005 ; Desclaux 2005) et d'amphibiens et reptiles (Bailon *et al.* 2003), qui permettent de caractériser d'un point de vue biochronologique la seconde moitié du Pléistocène inférieur d'Europe et de reconstituer un environnement composé d'espaces en grande partie découverts reflétant un climat frais et sec. Les étés devaient toutefois être suffisamment

chauds pour permettre la reproduction de la tortue d'Hermann présente dans le site. Ces données sont en accord avec l'étude palynologique (Renault-Miskovsky, Girard 1988).

Depuis le début des recherches en 1958 jusqu'en 2000, la fouille s'est étendue sur près de quarante zones de 1 m². Vers le fond de la grotte (vers le sud), le remplissage n'est pas touché et l'extension de la cavité est inconnue.

◆ La campagne de fouille

Une nouvelle série de campagnes a été engagée en 2004 dans le but d'avancer, si ce n'est d'achever, la fouille du secteur nord-est de la grotte, soit cinq zones



Fig. 38 – ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN, grotte du Vallonet. Fouille du secteur nord-est. Les amas compacts d'ossements correspondent à des fragments d'os d'éléphant.



Fig. 39 – ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN, grotte du Vallonet. Détail : 1, crâne (frontaux avec pédicules) de grand cervidé (*Praemegaceros* cf. *verticornis*) ; 2, humérus de bison ; 3, humérus de rhinocéros.



Fig. 40 – ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN, grotte du Vallonet. Tri du refus de tamis fin. Découverte d'une molaire de campagnol *Ungaromys nanus*.

sur quarante, les autres zones étant entièrement fouillées. Le remplissage de ce secteur présente une forte densité d'ossements de grands mammifères en association avec des industries lithiques ¹. En 2005, durant quarante journées de fouille, trois cent quatre-vingts objets ont été coordonnés : vingt-trois pierres, huit galets, quatorze galets cassés, soixante-huit os déterminables (soixante-sept de mammifères et un de tortue d'Hermann), une mandibule de mammifère, vingt-huit dents ou séries dentaires de mammifères, deux cent trente-six esquilles osseuses et deux coquilles de mollusques. Ces dernières sont passées dans le sédiment continental à partir de lambeaux de sédiments marins coincés dans des anfractuosités de la paroi. Il n'a pas été reconnu d'industries parmi les pièces lithiques dégagées cette année, mais des débris de galet de quartzite noir seront peut-être à reprendre dans une étude globale.

◆ La faune

La fouille a été l'occasion d'étendre le dégagement d'un niveau (correspondant à la base du remplissage continental connu) caractérisé par la présence de fragments de grande taille d'os d'éléphant (*Mammuthus meridionalis*) (fig. 38). La faune de ce niveau est par ailleurs principalement représentée par des ossements de rhinocéros *Stephanorhinus hundsheimensis* et de bison *Bison schoetensacki*. Viennent ensuite les cervidés *Praemegaceros* (syn. *Megacerooides*) cf. *verticornis* (fig. 39) et *Pseudodama nestii vallonnetensis*. La fouille a également livré un reste de suidé (*Sus* sp.) et une mandibule d'un petit bovidé. La présence d'un petit bovidé considéré comme un *Rupicaprini* avait été reconnue au Vallonet sur la base d'une troisième molaire supérieure. La mandibule apportera, après restauration, de nouvelles données. Les carnivores ne sont quant à eux représentés que par quelques dents d'ours (*Ursus deningeri*). Le lagomorphe *Oryctolagus* gr. *laynensis-cuniculus* (lapin), le rongeur arvicolidé (campagnol) *Ungaromys nanus* (fig. 40) et la tortue *Testudo hermani* ont aussi été déterminés.

◆ Conclusion

La fouille 2005 a confirmé l'originalité du remplissage du secteur nord-est de la grotte du Vallonet (forte densité d'ossements d'herbivores y compris d'éléphant). Son étude, qui sera intégrée à la publication monographique à venir dirigée par H. de Lumley, apportera des données utiles à la connaissance du site.

Pierre-Élie Moullé *, Emmanuel Desclaux **,
Dominique Cauche **, Khalid El Ghennouni **,
Salvador Bailon ** et Frédéric Lacombe ***

* Musée de préhistoire régionale, Menton

** Laboratoire départemental de préhistoire du Lazaret, Nice

*** Forschungsstation für Quatärpaläontologie, Forschungsinstitut und Naturmuseum Senckenberg, Weimar, Allemagne

¹ Voir BSR PACA 2004, 97-98.

Bailon et al. 2003 : BAILON (S.), DESCLAUX (E.), ÉCHASSOUX (A.), LACOMBAT (F.), MOUILLÉ (P.-É.) – The vertebrates of Vallonnet Cave continental level (Roquebrune-Cap-Martin, Alpes-Maritimes, France). A typical fauna of the second half of Lower Pleistocene in a cold period with contrasted seasons. In : Communications abstracts, meeting of the International Quaternary Association, Grenade, Spain, 2003.

Desclaux 2005 : DESCLAUX (E.) – Cadre biostratigraphique de la fin du Pliocène et du Pléistocène inférieur en Europe méridionale d'après les faunes de rongeurs. In : *Cadre biostratigraphique de la fin du Pliocène et du Pléistocène inférieur (3 Ma à 780 000 ans) en Europe méridionale* : résumés des communications du colloque, musée départemental des Merveilles, Tende, 20-22 mai 2005.

Lumley et al. 1988 : LUMLEY (H. de), FOURNIER (A.), KRZEPKOWSKA (J.), ÉCHASSOUX (A.) – L'industrie du Pléistocène inférieur de la grotte du Vallonnet, Roquebrune-Cap-Martin, Alpes-Maritimes. *L'Anthropologie*, 92, 2, 501-614.

Mouillé, Lacomat, Échassoux 2005 : MOUILLÉ (P.-É.), LACOMBAT (F.), ÉCHASSOUX (A.) – Apport des grands mammifères de la grotte du Vallonnet (Roquebrune-Cap-Martin, Alpes-Maritimes, France) à la connaissance du cadre biochronologique de la seconde moitié du Pléistocène inférieur d'Europe. In : *Cadre biostratigraphique de la fin du Pliocène et du Pléistocène inférieur (3 Ma à 780 000 ans) en Europe méridionale* : résumés des communications du colloque, musée départemental des Merveilles, Tende, 20-22 mai 2005.

Renault-Miskovsky, Girard 1988 : RENAULT-MISKOVSKY (J.), GIRARD (M.) – Palynologie du remplissage de la grotte du Vallonnet (Roquebrune-Cap-Martin, Alpes-Maritimes). Nouvelles données chronologiques et paléoclimatiques. *L'Anthropologie*, 92, 2, 437-448.

Moyen Âge

SAINTE-AGNÈS Château

Moderne

Cette année a été consacrée à la reprise et la synthèse des douze dernières années de fouilles afin de dresser un bilan et des perspectives de recherche ¹. L'ensemble du dossier archéologique ainsi que l'étude documentaire ont permis d'affiner l'histoire du site et de l'interroger différemment.

Les espaces sondés mettent en évidence une occupation allant de l'Antiquité jusqu'au XVIII^e s. Certes, la période précédant le XII^e s. est encore incertaine, mais elle a tout de même laissé suffisamment de traces pour permettre d'envisager que le site a été connu dès les premiers siècles de notre ère. La question de cette implantation, permanente ou épisodique à ce moment, reste à ce jour une des plus importantes. En marge de cette référence antique, le paysage de Sainte-Agnès, tel que nous le connaissons sur le site, ne prend véritablement sa physionomie que vers le XII^e s. qui voit l'implantation dans sa partie inférieure d'une modeste église (fig. 41, zone B), en même temps que quelques habitats dont la morphologie est encore difficile à établir précisément. Il est rare que cette période, « pré-castrale », laisse autant de traces sur un site abandonné à l'état militaire durant plusieurs siècles.

D'après les vestiges mis au jour, il semble bien que l'habitat villageois se soit développé dans un premier temps autour de cette église avant d'atteindre le petit amphithéâtre situé à l'est. Mais un habitat d'élite, au moins à partir de la fin du XII^e s., a cohabité avec cet

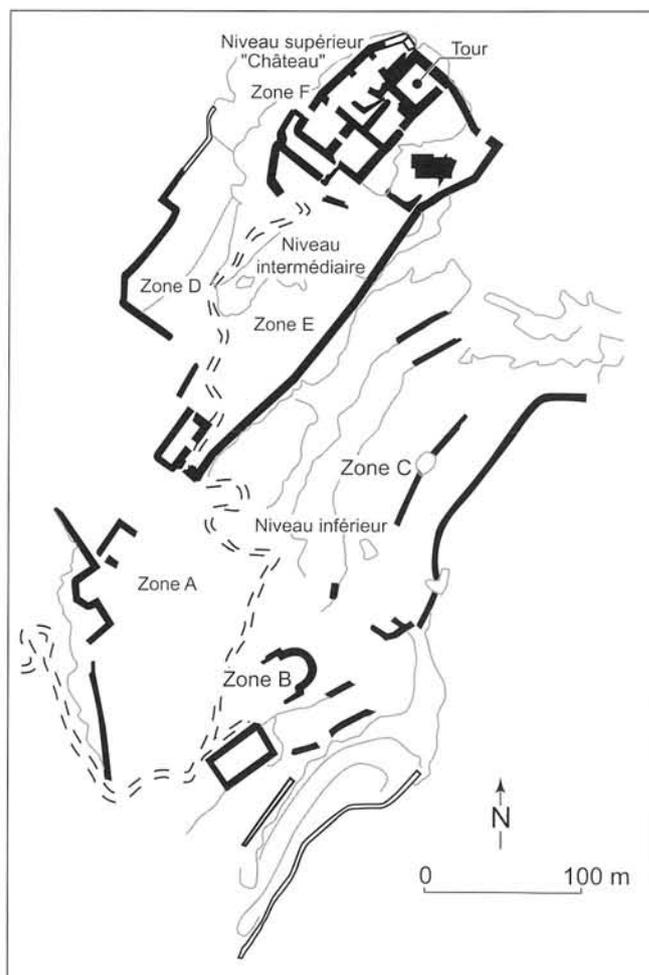


Fig. 41 – SAINTE-AGNÈS, château. Plan général du site.

¹ Voir BSR PACA 2004, 99.

ensemble (zone F). Comme très souvent, il se caractérise par une tour flanquée d'un bâtiment que l'on peut attribuer à un logis. Le statut de ses occupants reste à déterminer. S'agissait-il de gens des comtes de Vintimille, alors seigneurs du lieu ? S'agissait-il d'une résidence ponctuelle pour ces mêmes comtes ? C'est là une des questions majeures à laquelle les sources écrites n'apportent malheureusement aucune réponse.

Il faut attendre le début du XIII^e s. pour exhumer avec certitude la présence d'un habitat fortifié. Habitat qui comporte une pièce prestigieuse qui tranche avec l'austérité relevée jusqu'alors et qui s'apparente à ce que l'on peut appeler "château" si l'on s'en réfère à son occupation ponctuelle par au moins un des comtes de Vintimille et à quelques caractères défensifs, ou plutôt protecteurs. Ici encore il est difficile de séparer la part symbolique de la part réellement utile. Le calme relatif de la période qui suit le premier quart du XIII^e s. renvoie le site au silence. La culture matérielle n'est pas plus explicite à cet égard et il est pour le moment trop tôt pour comprendre comment l'habitat se développe ou végète sur l'ensemble du site, surtout après être passé sous domination angevine.

Ce n'est qu'au commencement d'un XIV^e s. particulièrement agité que les lieux revivent au travers des sources testimoniales. Le village n'est d'ailleurs jamais cité directement mais, dès le début de ce siècle, d'importants travaux de fortification bouleversent profondément la physionomie du site. L'habitat villageois est définitivement repoussé sur le replat inférieur du "rocher" qui se trouve désormais occupé dans ses moindres recoins. C'est peut-être à ce moment qu'un quartier entier est construit dans la zone A, en même temps qu'une enceinte villageoise matérialise désormais clairement l'aire agnésoise. L'origine de ce quartier pourrait ainsi être liée à l'appropriation de l'espace intermédiaire par des constructions, cette fois-ci, explicitement militaires. Il y a là une franche rupture pour le village. Si l'impact matériel est bien perceptible, on doit avouer que les conséquences sociales et économiques sont encore impossibles à déterminer. Cette période de guerre voit se multiplier la céramique de luxe en même temps qu'elle apporte toutes sortes d'éléments de mobilier jusqu'alors inconnus sur le site.

Au sortir de cette période, qui dura presque un siècle, la conséquence directe a été l'abandon progressif, mais tout de même assez rapide, de l'ensemble du site. Certes, il est facile de faire "coller" ce déperchement avec la dédition de toute la région au comté de Savoie, mais nous ne pensons pas qu'il s'agisse là de

la seule explication. La période précédant cet événement est à prendre en compte. La séparation radicale de l'habitat, opérée par la mutation du château en forteresse, trouve ainsi un prolongement matériel dans le déplacement de l'ensemble du village vers son emplacement actuel. Mais une certaine continuité se lit encore au XV^e s. sur l'ancien site au travers de quelques maisons dont les vestiges laissent penser à de l'habitat de petite élite. Peut-être sont-ce les derniers Agnésois qui vivaient là, selon les besoins engendrés par les militaires de la forteresse. Peut-être s'agit-il du réinvestissement partiel d'une partie de l'ancien village par quelques officiers.

Là encore il nous faudra réfléchir et fouiller d'autres habitats pour comprendre à quoi correspondent ces pulsations avant l'abandon définitif du site, traduit symboliquement et matériellement par la destruction de l'ancienne paroissiale.

Entre cette période et le XVI^e s., la forteresse elle-même ne présente plus qu'une fréquentation périodique ou bien, s'il s'agit d'une permanence, elle n'est plus occupée que par un petit contingent et, dans ce cas, la fugacité des traces ne permet pas d'établir clairement si la parure militaire a servi activement. Quelques modifications, des restaurations tout au plus, ponctuent ces deux siècles.

Le seul indice discordant correspond à l'édification de l'enceinte basse entre la fin du XVI^e et le milieu du XVII^e s. C'est d'ailleurs au cours de ce dernier siècle que l'ancien château a été profondément remanié. Non seulement ses accès ont été complexifiés, mais en plus un grand bâtiment logeable, qui pourrait correspondre à un casernement, a été élevé directement sur les ruines du symbole médiéval. Évidemment, cette modification correspond à des épisodes militaires. Épisodes qui, s'ils ne se manifestent que de plus en plus rarement sur le site, rythment désormais les moindres constructions et réfections, au rang desquelles il faut noter une destruction rapportée par les sources écrites à l'extrême fin du XVII^e s.

Avant que le site ne disparaisse définitivement des mémoires, une dernière restauration, en relation avec la guerre de Succession d'Autriche, a marqué le château. Après cette date, l'ensemble des structures a été détruit, soit que le temps s'en soit chargé, soit que les hommes l'aient aidé.

Fabien Blanc * et Michel Lapasset **

* Doctorant, université Paris I

** Professeur agrégé d'histoire

ensemble (zone F). Comme très souvent, il se caractérise par une tour flanquée d'un bâtiment que l'on peut attribuer à un logis. Le statut de ses occupants reste à déterminer. S'agissait-il de gens des comtes de Vintimille, alors seigneurs du lieu ? S'agissait-il d'une résidence ponctuelle pour ces mêmes comtes ? C'est là une des questions majeures à laquelle les sources écrites n'apportent malheureusement aucune réponse.

Il faut attendre le début du XIII^e s. pour exhumer avec certitude la présence d'un habitat fortifié. Habitat qui comporte une pièce prestigieuse qui tranche avec l'austérité relevée jusqu'alors et qui s'apparente à ce que l'on peut appeler "château" si l'on s'en réfère à son occupation ponctuelle par au moins un des comtes de Vintimille et à quelques caractères défensifs, ou plutôt protecteurs. Ici encore il est difficile de séparer la part symbolique de la part réellement utile. Le calme relatif de la période qui suit le premier quart du XIII^e s. renvoie le site au silence. La culture matérielle n'est pas plus explicite à cet égard et il est pour le moment trop tôt pour comprendre comment l'habitat se développe ou végète sur l'ensemble du site, surtout après être passé sous domination angevine.

Ce n'est qu'au commencement d'un XIV^e s. particulièrement agité que les lieux revivent au travers des sources testimoniales. Le village n'est d'ailleurs jamais cité directement mais, dès le début de ce siècle, d'importants travaux de fortification bouleversent profondément la physionomie du site. L'habitat villageois est définitivement repoussé sur le replat inférieur du "rocher" qui se trouve désormais occupé dans ses moindres recoins. C'est peut-être à ce moment qu'un quartier entier est construit dans la zone A, en même temps qu'une enceinte villageoise matérialise désormais clairement l'aire agnésoise. L'origine de ce quartier pourrait ainsi être liée à l'appropriation de l'espace intermédiaire par des constructions, cette fois-ci, explicitement militaires. Il y a là une franche rupture pour le village. Si l'impact matériel est bien perceptible, on doit avouer que les conséquences sociales et économiques sont encore impossibles à déterminer. Cette période de guerre voit se multiplier la céramique de luxe en même temps qu'elle apporte toutes sortes d'éléments de mobilier jusqu'alors inconnus sur le site.

Au sortir de cette période, qui dura presque un siècle, la conséquence directe a été l'abandon progressif, mais tout de même assez rapide, de l'ensemble du site. Certes, il est facile de faire "coller" ce déperchement avec la dédition de toute la région au comté de Savoie, mais nous ne pensons pas qu'il s'agisse là de

la seule explication. La période précédant cet événement est à prendre en compte. La séparation radicale de l'habitat, opérée par la mutation du château en forteresse, trouve ainsi un prolongement matériel dans le déplacement de l'ensemble du village vers son emplacement actuel. Mais une certaine continuité se lit encore au XV^e s. sur l'ancien site au travers de quelques maisons dont les vestiges laissent penser à de l'habitat de petite élite. Peut-être sont-ce les derniers Agnésois qui vivaient là, selon les besoins engendrés par les militaires de la forteresse. Peut-être s'agit-il du réinvestissement partiel d'une partie de l'ancien village par quelques officiers.

Là encore il nous faudra réfléchir et fouiller d'autres habitats pour comprendre à quoi correspondent ces pulsations avant l'abandon définitif du site, traduit symboliquement et matériellement par la destruction de l'ancienne paroissiale.

Entre cette période et le XVI^e s., la forteresse elle-même ne présente plus qu'une fréquentation périodique ou bien, s'il s'agit d'une permanence, elle n'est plus occupée que par un petit contingent et, dans ce cas, la fugacité des traces ne permet pas d'établir clairement si la parure militaire a servi activement. Quelques modifications, des restaurations tout au plus, ponctuent ces deux siècles.

Le seul indice discordant correspond à l'édification de l'enceinte basse entre la fin du XVI^e et le milieu du XVII^e s. C'est d'ailleurs au cours de ce dernier siècle que l'ancien château a été profondément remanié. Non seulement ses accès ont été complexifiés, mais en plus un grand bâtiment logeable, qui pourrait correspondre à un casernement, a été élevé directement sur les ruines du symbole médiéval. Évidemment, cette modification correspond à des épisodes militaires. Épisodes qui, s'ils ne se manifestent que de plus en plus rarement sur le site, rythment désormais les moindres constructions et réfections, au rang desquelles il faut noter une destruction rapportée par les sources écrites à l'extrême fin du XVII^e s.

Avant que le site ne disparaisse définitivement des mémoires, une dernière restauration, en relation avec la guerre de Succession d'Autriche, a marqué le château. Après cette date, l'ensemble des structures a été détruit, soit que le temps s'en soit chargé, soit que les hommes l'aient aidé.

Fabien Blanc * et Michel Lapasset **

* Doctorant, université Paris I

** Professeur agrégé d'histoire

Bois de la Maline

Âge du Bronze à Moderne

Le secteur du Bois de la Maline, en cours de prospection, est situé dans la partie amont des gorges de la Siagne, en rive gauche. Il s'agit d'une zone très escarpée où alternent falaises et traînées d'éboulis. Les seules structures en plein air rencontrées pour l'instant sont modernes : canal de l'usine électrique de Saint-Cézaire (début XX^e s.) et charbonnières avec cabanes donnant du mobilier fin XIX^e-XX^e s.

Une grosse enceinte protohistorique est installée en bordure du plateau surplombant ce secteur (enceinte de Camplong : âge du Fer). En 2005, une citerne creusée dans le rocher, de 3 x 2 m et profonde de plus de 1 m, a été identifiée sur le plateau, à 200 m du bord, en bordure d'une voie d'accès à la rivière. Elle est connue localement et sert d'abreuvoirs à ovins. La céramique abondante aux alentours atteste son utilisation depuis le XVII^e s. au moins.

Pour l'instant, six cavités présentant des traces d'occupation ont été recensées. Ce sont, du nord au sud :

- La Baume : ce grand abri très vidangé, de 40 x 10 m, est situé 150 m au-dessus de la rivière. Il est aménagé à l'aide de murets en pierres sèches. Deux croix sont gravées et un bassin est creusé sur le même bloc, au centre de l'abri. Quelques tessons attribuables à l'âge du Fer y ont été ramassés en 1981-1982. L'abri sert actuellement de bergerie.

- Grotte de la Halte présidentielle : elle s'ouvre 250 m au-dessus de la rivière, 20 m sous le plateau et 200 m à l'ouest de la citerne. Un porche de 9 x 2 m est suivi d'une galerie de 15 x 5 m. Un remplissage terreux peu important surmonte un niveau d'effondrement du plafond de toute la cavité. En 2005, un clou en fer et un fragment de sonnaille en os ont été ramassés sous le porche ainsi qu'un gros morceau de bois taillé en arc de cercle, long de 40 cm et de section triangulaire de 3 cm, dans le fond de la galerie. Ce matériel atteste une fréquentation de la cavité assez récente : XVIII^e-XIX^e s. Toutefois, le plafond effondré peut masquer des niveaux d'occupation plus anciens.

- Grotte 117 N2 : elle s'ouvre en falaise, à 20 m du sol, mais est d'accès assez facile (fréquentée par les chèvres sauvages). La salle de 8 x 5 m, au sol terreux, 150 m au-dessus de la rivière, a livré en 2005 quelques tessons attribuables à l'âge du Bronze.

- Grotte 117 O2 : 100 m à l'est de la précédente, 200 m au-dessus de la rivière, elle est connue localement sous le nom de "Baou trouqué". Une salle de 6 x 3 m, au sol terreux et éboulé, a donné en 1983 des fragments de faune brûlés.

- Abri 117 H7 : 70 m à l'est de la précédente, 200 m au-dessus de la rivière, cette salle de 4 x 4 m s'ouvre dans un petit abri. Elle est très humide l'hiver.

Quelques tessons d'un récipient à enduit verdâtre datable du XVII^e s. y ont été ramassés en 2005.

- Grotte du Chevauchement : 130 m au-dessus de la rivière, une salle de 7 x 6 m, au sol terreux et éboulé, est précédée d'un mur en pierres sèches, haut de 1,50 m, retenant un pied d'éboulis. Deux petites terrasses sont aménagées. Du matériel gallo-romain y a été recueilli en 2005 : clou en fer et tesson de céramique commune brune tournée (I^{er} à III^e s. ap. J.-C.) ainsi qu'un bord de coupe datable du XVII^e s.

La pauvreté du matériel ramassé dans ces cavités indique pour l'instant une fréquentation sporadique de ce secteur, à partir de l'âge du Bronze, qui est peut-être liée au pastoralisme.

Saint-Ferréol

Moyen Âge

Ce site très connu est situé dans les gorges de la Siagne, 2 km au nord du village, une centaine de mètres au-dessus de la rivière. Il est souvent cité comme enceinte protohistorique. Il a été modifié par des travaux de restauration modernes au cours des années 80. Il est implanté dans un chaos de blocs, couvrant une surface de 300 x 200 m. Une chapelle médiévale (Saint-Ferréol) est implantée dans la partie orientale. Une petite grotte sépulcrale non datée a été découverte en 1991 au sud de la chapelle.

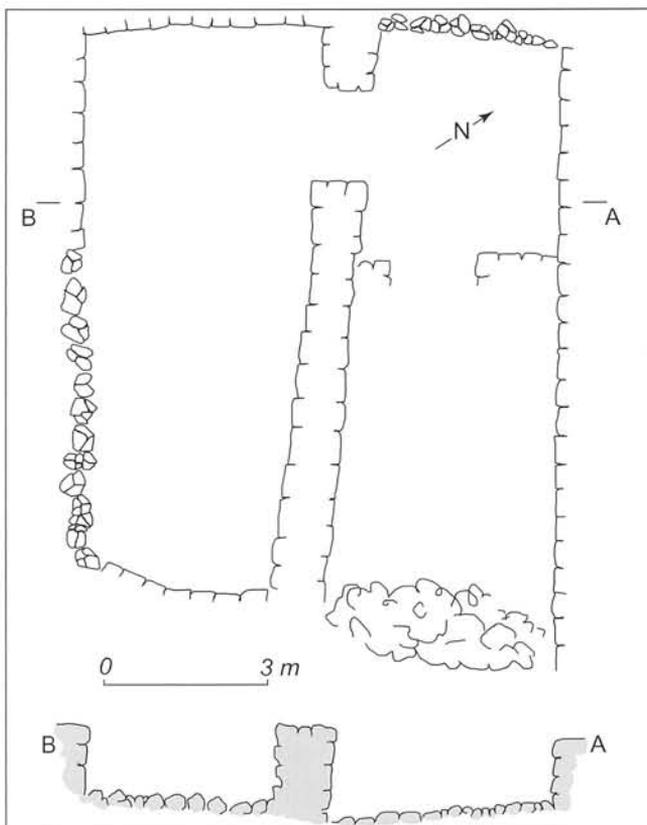


Fig. 42 – SAINT-CÉZAIRE, Saint-Ferréol. Bâtiment médiéval (S. Fulconis).

Au centre du site, une petite fortification médiévale (restaurée en résidence secondaire) est édifée au sommet d'un bloc haut d'une dizaine de mètres. Toute la partie au nord du bloc a été remaniée (travaux modernes). Un grand bâtiment en pierres sèches de 10 x 8 m, formé de deux pièces parallèles nord-sud communiquant par l'ouest et qui ne semble pas avoir été signalé auparavant, a été remarqué en 2005 une dizaine de mètres à l'ouest de la fortification. En 1981, seul le sommet des murs était visible. Actuellement le bâtiment est dégagé sur une hauteur de 1,50 m, sans atteindre le niveau d'occupation (fig. 42). Le matériel ramassé aux alentours, peu abondant, se rapporte au Moyen Âge (fig. 43).

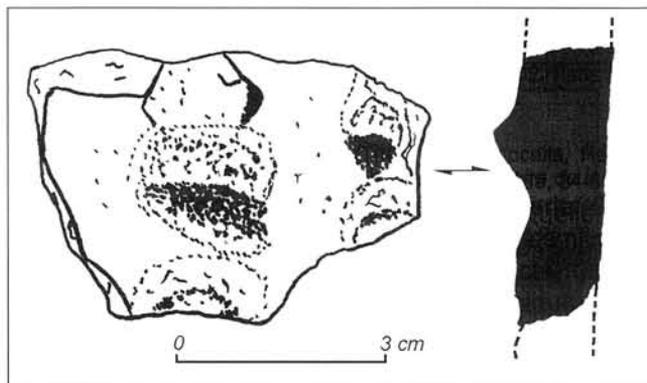


Fig. 43 – SAINT-CÉZAIRE, Saint-Ferréol.
Céramique médiévale à décor digité (S. Fulconis).

Stéphane Fulconis
Bénévole

Protohistoire

TENDE Mont Bego, secteur Merveilles, zone III

Comme en 2004, nos prospections ont été consacrées à la zone recouverte d'éboulis qui s'érigent à partir de la rive ouest du lac Mouton et se prolongent sur le flanc est de la Cime des lacs (secteur Merveilles, zone III) ¹. Elles ont confirmé à plus d'un titre les observations de l'année précédente non sans permettre de mieux cerner l'organisation et les aménagements de ce qui s'avère désormais comme une installation culturelle au sein de ces éboulis.

Trois découvertes sont à retenir au premier chef :

- Un foyer circulaire (diamètre environ 100 cm) est aménagé dans la cavité exiguë créée par les deux blocs qui bordent les éboulis à la mi-hauteur du côté sud. Une vingtaine de charbons de bois ramassés soit à l'intérieur même du foyer, soit le long de son pourtour extérieur, ont été analysés au laboratoire romand de dendrochronologie : ils appartiennent tous à des mélèzes, *Larix decidua*, dont l'âge et la provenance (altitude) varient. Faute de crédits, jusqu'à présent, un seul échantillon a fait l'objet d'une datation au ¹⁴C ² : elle révèle une fourchette chronologique entre 1289 à 1410 A.D.

- Deux "stèles" triangulaires dont les contours – identiques – reproduisent le pic montagneux qui se profile

dans l'axe juste au-dessus. La grande (hauteur 80 cm) se trouve dans une position pour ainsi dire flottante qui est obtenue grâce à un calage savamment échafaudé ; sa réplique miniature (hauteur 27 cm) figurait non loin, dans une petite cavité rocheuse.

- Quatre bassins ou vasques, aménagés à partir des failles ou fissures naturelles, bordent symétriquement ces éboulis au sud et au nord tout en montrant une cohérence évidente aussi bien dans leurs retouches que dans leurs formes respectives.

Des faits astronomiques significatifs ont été dégagés grâce à l'étroite collaboration avec Paul Verdier dont en particulier l'emplacement remarquable de ces éboulis par rapport aux levers et couchers du soleil et de la lune ; tournés vers l'est, ils reçoivent – grâce à un horizon dégagé – les premiers rayons du soleil levant. Une exposition pareille fait de ces éboulis un lieu de prédilection pour l'accomplissement de rites. Les recherches de P. Verdier ont permis en outre d'établir un rapport direct entre les installations dans cet enclos culturel et les phénomènes célestes.

Émilia Masson
CNRS

¹ Voir *BSR PACA* 2005, 100-101.

² Par AMS à l'Institut de physique des particules (Zurich).

Les campagnes de recherche sur le site du mont Bego sont essentiellement consacrées depuis quelques années à la vérification des relevés établis en laboratoire d'après les travaux de terrain et à la révision géologique des zones en cours de publication. En 2005, seules les zones IV, V et XI ont été observées. De nouveaux relevés GPS ont été pris durant le mois d'août pour ainsi compléter la base de données orthophotographiques du site.

■ **Vérification de la zone IV ou zone de l'Arpette**

Située en rive gauche du sentier de l'Arpette, cette zone occupe la rive nord et le cirque glaciaire de la vallée de l'Arpette. Elle s'élève depuis 2 315 m au sud-est du lac des Crevettes jusqu'à 2 720 m au sommet du mont des Merveilles.

La vérification a porté sur les roches gravées protohistoriques ou historiques, sur les "gias", sur les structures militaires et la géologie. Vaste plateau schisteux découpé par une succession de vallons orientés nord-sud où croît une pelouse encombrée de blocs dont la plupart sont gravés, la zone a été divisée en sept groupes ¹. La zone IV est la plus vaste et la plus riche en gravures protohistoriques mais aussi en gravures historiques : environ 4 500 gravures protohistoriques réparties sur 630 roches gravées sont actuellement inventoriées (fig. 44).

Roches gravées

La vérification des plans au 1:5 des roches gravées protohistoriques de la zone IV s'est concentrée sur le groupe VI et sur les roches les plus septentrionales du groupe III. Ce travail, qui demande une observation très fine des roches gravées, a permis ainsi de relever un certain nombre de gravures protohistoriques qui n'étaient pas piquetées mais incisées et de mettre en évidence que d'autres, piquetées, superposaient des gravures incisées (fig. 45).

Gias

Dans la zone de l'Arpette, des "gias" offrent des espaces suffisants pour former des abris qui sont pour la plupart de nature temporaire. En effet, le manque de bois et le manque d'eau empêchent toute installation confortable. Dix "gias" avaient été répertoriés dans la zone de l'Arpette. Après une vérification minutieuse, seuls cinq d'entre eux ont été véritablement retenus bien que chacun présente des caractéristiques d'abris temporaires. Un seul, le "gias" du Tournage, est véritablement spacieux ; il est situé au centre de la zone IV, dans le groupe III, sous le pic des Merveilles.

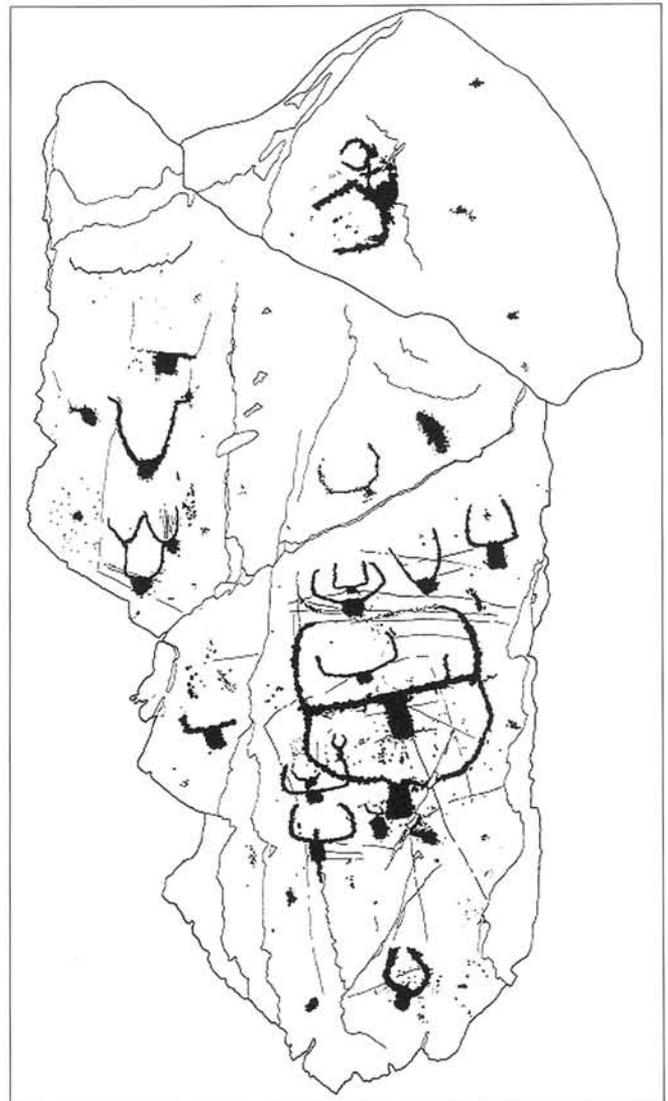


Fig. 44 – TENDE, mont Bego. Plan d'une roche gravée de la zone IV, groupe III, roche 12D1.

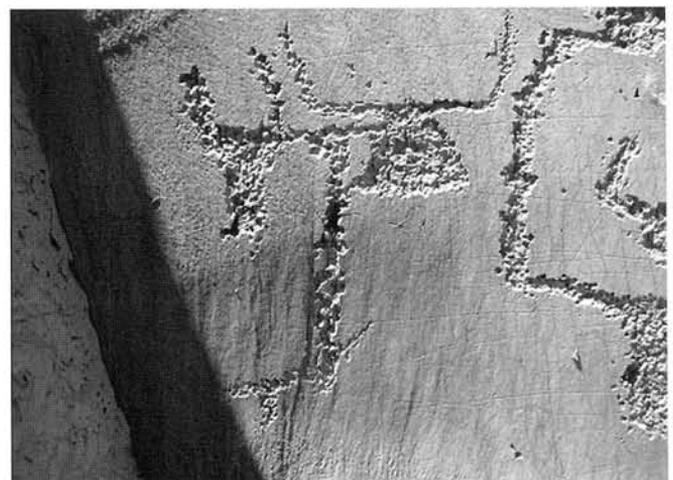


Fig. 45 – TENDE, mont Bego. Plan et détail d'une roche gravée de la zone IV, groupe III, roche 21E2. Sur cette roche, il a été possible de mettre en évidence des incisions superposées par les corniformes.

¹ Voir BSR PACA 2003, 74-77 ; 2004, 101-103.

Aménagements défensifs militaires

Le secteur du pas l'Arpette (zone IV) montre un grand nombre d'aménagements défensifs militaires. Trente-huit structures ont été répertoriées et relevées entre 2004 et 2005. Contrairement à la zone I et à la zone II, de rares objets ont été retrouvés associés aux structures de la zone IV.

Observations géologiques

Pour la deuxième année consécutive, des élèves de l'Institut géologique Albert-de-Lapparent (IGAL) ont intégré l'équipe de recherche archéologique sur le terrain durant deux mois. Cette coopération est destinée à la réalisation d'une cartographie détaillée du socle, de sa couverture permienne, des formations superficielles et des phénomènes glaciaires des secteurs archéologiques des Merveilles.

La découverte la plus spectaculaire de cette année fut la présence d'empreintes de pas de lézards *Lacertoïdes* dans une des séries sédimentaires du site.

Vérification de la zone XI ou zone du Bego

La zone XI est, avec la zone du Grand Capelet (zone XII), la zone la plus élevée du secteur des Merveilles. Elle occupe le versant oriental de la vallée, entre le torrent des Merveilles qui la limite à l'ouest et le sommet du mont Bego qui la limite à l'est. Elle s'élève depuis 2 294 m d'altitude sur la rive droite du lac des Merveilles jusqu'à 2 872 m au sommet du mont Bego. L'art rupestre est essentiellement concentré dans les éboulis de pente et la concentration de surfaces gravées se situe dans un large cirque ouvert surplombant l'actuel lac des Merveilles et faisant face au pic des Merveilles. Cette concentration de roches gravées est divisée en cinq groupes et la plupart des vestiges archéologiques s'étendent du sommet jusqu'au pied de ce versant.

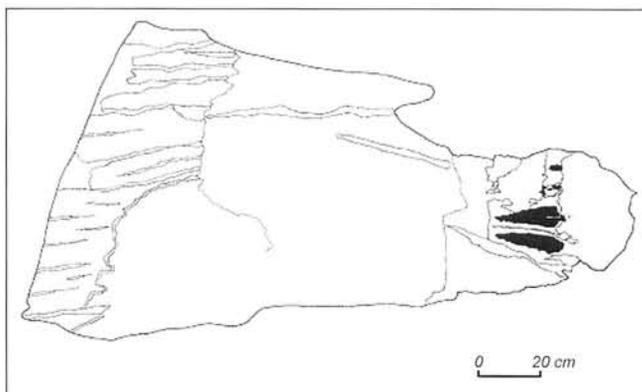


Fig. 46 – TENDE, mont Bego. Plan d'une nouvelle roche gravée découverte en zone XI, groupe II, roche 1ε.

La roche dite de *l'Autel* qui porte 1 339 gravures correspond au groupe 0.

L'ensemble rupestre de ces cinq groupes compte 2139 gravures réparties sur près de 150 roches pour une surface de recherche vaste et difficile d'accès. Les gravures se répartissent ainsi sur toute la hauteur des éboulis soit une dénivellation d'une cinquantaine de mètres, pour une longueur de pente qui varie de 30 à 400 m.

Quelques nouvelles roches ont été découvertes (fig. 46). Chaque roche gravée a été le sujet d'une vérification attentive, destinée à limiter les erreurs de relevé et d'appréciation. Les nouvelles données récoltées clôturent l'enregistrement exhaustif des roches gravées de la zone XI.

Henry de Lumley *, Annie Échassoux **,
Jim Ménad **

* Institut de paléontologie humaine

** Laboratoire départemental de préhistoire du Lazaret

Diachronique

ANDON, CAILLE, SÉRANON, VALDEROURE Étude de bâti

Cette prospection thématique avait pour finalité de faire un point sur les ressources documentaires de la région comprise entre Saint-Auban, Andon et Séranon en vue d'étudier le bâti de cette zone (fig. 47). Il s'agissait de vérifier si des études archéologiques du bâti pouvaient être envisagées en relation avec les sources écrites afin de conduire une recherche sur les techniques de construction.

Les recherches documentaires ont porté plus particulièrement sur les sites dont la conservation était la meilleure, à savoir : le Vieux-Séranon, Notre-Dame de Gratemoine à Séranon et le Castellaras de Thorenc à Andon. Si les archives et les publications sont nombreuses, elles n'apportent que peu de précisions sur le bâti lui-même. Les sources écrites permettent de

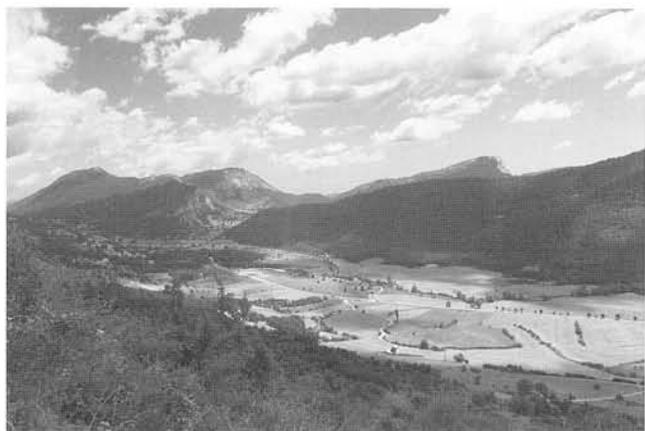


Fig. 47 – ANDON, CAILLE, SÉRANON, VALDEROURE. Vue générale de la vallée de Séranon (F. Blanc).

retracer ponctuellement une histoire événementielle difficile à rattacher à des phases de construction.

Au Castellaras de Thorenc, site dont les structures renvoient à une vocation clairement militaire, la confrontation des sources ne permet pas d'attribuer telle ou telle phase de construction à une époque donnée, sinon à rester dans des fourchettes chronologiques trop larges.

Pour le cas de Notre-Dame de Gratemoine, la lecture des vestiges et la reprise des fouilles anciennes sont déconcertantes. Les techniques mises en œuvre dans les différentes phases ne peuvent être périodisées d'emblée. Au Vieux-Séranon, le problème est semblable (fig. 48).

Les informations dont l'on dispose ne permettent de dresser qu'un schéma simplifié de l'évolution d'ensemble. L'église Saint-Michel de Séranon, dont la construction est datée du début du XVI^e s. par les sources écrites, présente un intérêt immédiat d'autant que son caractère monumental est totalement en contradiction avec le contexte rural et les bâtiments environnants. Une amorce d'étude du bâti de cet édifice a donc été initiée.

Parallèlement, la bonne conservation des maçonneries, souvent sur plusieurs mètres de hauteur, a permis de tester et de confronter des procédés numériques de relevé des élévations dans le cas où les édifices ne sont pas échafaudés et donc inaccessibles au relevé.



Fig. 48 – ANDON, CAILLE, SÉRANON, VALDEROURE.
Vue générale du Vieux-Séranon (F. Blanc).

Depuis le simple redressement en deux dimensions jusqu'aux orthorectifications, un point sur les différentes méthodes a été abordé afin de voir dans quelle mesure l'une ou l'autre des solutions pouvait être utilisée. Onze orthophotographies d'élévations, directement exploitables pour le relevé pierre à pierre, ont été réalisées. Enfin, un levé topographique du Castellaras de Thorenc a été réalisé.

Fabien Blanc

Doctorant, université Paris I

Moyen Âge

MASSIF DU MERCANTOUR Pastoralisme d'altitude

Moderne

Les zones Barn, lac Nègre et Mercière sont les dernières zones étudiées à la suite des sept autres constituant le secteur Vésubie ¹.

La zone Barn couvre environ 1 900 ha. Elle est attenante au nord aux zones Mercière et lac Nègre, à l'est et au sud aux zones Boréon Salèse, Anduébis et Millefonds. Son périmètre mesure environ 17 km et compte quatre accès : au nord Molières (1 572 m) et le vallon éponyme, au sud les cols Ferrière (2 484 m) et du Barn (2 452 m), à l'est le col de Salèse (2 031 m). Du col Ferrière au col de Salèse, les limites méridionale et orientale représentent une crête d'une altitude moyenne de 2 500 m.

C'est dans ce périmètre que se situent des pâturages et des enclos localisés en rive droite du vallon Margès et de part et d'autre du vallon du Barn, entre 2 100 et 2 300 m d'altitude. Un groupe d'enclos caractéristiques en pierres sèches marque une stabulation vers 2 160 m à proximité du lac du Barn (2 129 m). Ce sont

des pâturages extrêmes sous les hautes crêtes de la limite sud de la zone qui n'est pas une unité pastorale. Les troupeaux montent à l'étage supérieur par le vallon de Molières.

La zone lac Nègre couvre environ 1 600 ha. Elle est mitoyenne au sud des zones Barn et Boréon Salèse et à l'ouest de la zone Mercière. Son périmètre, d'environ 15 km, comporte quatre accès : au nord le Pas de Préfous (2 615 m), à l'ouest le chemin qui traverse le vallon de Colombrons, à 2 070 m, au sud le col de Salèse (2 031 m), à l'est le col de Fremamorte (2 640 m). Au nord, de la Tête Margiole (2 852 m) à la Tête sud des Bresses (2 824 m), la crête est à une altitude moyenne de 2 400 m. Au sud, du vallon de Molières jusqu'à la cime de Pagari de Salèse (2 678 m), l'altitude moyenne est de 2 400 m. À l'est de la cime de Pagari de Salèse à la Tête sud des Bresses l'altitude moyenne est de 2 500 m.

Les pâturages se trouvent vers le centre de la zone, c'est-à-dire au nord du col de Salèse : à l'Agnellière (2 050 m), aux Sagnes (2 110 m), au lac Graveirette (2 250 m), au camp Soubran (2 300 m). Au nord, au lac

¹ Voir *BSR PACA* 2004, 117-118.

Nègre (2 354 m), aux lacs des Bresses (2 458 m), la zone est fermée par de hautes crêtes aux versants pierreux avec des éboulis de bas de pente. Dans cette zone, les pâturages sont extrêmes et limités. Il n'y a pas d'unité pastorale. La stabulation de fin de saison concerne des petits troupeaux qui, soit des Molières par Colombrons ou plus sûrement du col de Salèse, proche de la zone Boréon Salèse, vivent dans ces alpages.

La zone Mercière couvre environ 3 000 ha. Elle jouxte les zones Barn et lac Nègre. Son périmètre a une longueur d'environ 21 km, avec deux accès : à l'ouest le col Mercière (2 342 m), à l'est le vallon de Colombrons (2 070 m). Au nord de la cime de Tavel (2 795 m) à la Tête Margiole (2 852 m), la crête est à une altitude moyenne de 2 750 m. À l'ouest, de la cime de Tavel au mont Saint-Sauveur (2 711 m) l'altitude moyenne est de 2 600 m. Au sud, du mont Saint-Sauveur au vallon de Colombrons l'altitude moyenne est de 1 600 m. À l'est, du vallon de Colombrons à la Tête Margiole l'altitude moyenne est de 2 500 m.

Les pâturages se situent en rive gauche du vallon Mercière et du vallon de Tavel, en montant de Molières

ou du col de Salèse, en traversant le vallon de Colombrons. Les alpages sont limités au niveau de l'étage supérieur, entre 2 100 m et 2 300 m au pied des sommets du Giegn et des Portettes, près des lacs de Tavel (2 235 m) et de Scluos (2 132 m). Cette zone n'est pas une unité pastorale. La montée à l'estive est graduelle, soit de la Tinée (vallon de Molières), soit de la Vésubie (col de Salèse), pour un bétail local élevé dans les basses vallées.

Il n'y a pas d'anachronisme entre une occupation pastorale pratiquée dans le passé avec celle que l'on connaît aujourd'hui, lorsqu'il s'agit d'exploiter une zone d'alpage qui a présenté et qui présente toujours les mêmes conditions liées à l'altitude, à la topographie, au climat, à l'environnement, aux accès et à l'espace pâturable.

L'occupation pastorale dans la montagne morcelée du Mercantour tient à ce précepte : « D'ici on va là et de là on va ici. » C'est simple, c'est logique, c'est le pastoralisme.

Henri Geist

Cercle d'histoire et d'archéologie des Alpes-Maritimes

Nègre (2 354 m), aux lacs des Bresses (2 458 m), la zone est fermée par de hautes crêtes aux versants pierreux avec des éboulis de bas de pente. Dans cette zone, les pâturages sont extrêmes et limités. Il n'y a pas d'unité pastorale. La stabulation de fin de saison concerne des petits troupeaux qui, soit des Molières par Colombrons ou plus sûrement du col de Salèse, proche de la zone Boréon Salèse, vivent dans ces alpages.

La zone Mercière couvre environ 3 000 ha. Elle jouxte les zones Barn et lac Nègre. Son périmètre a une longueur d'environ 21 km, avec deux accès : à l'ouest le col Mercière (2 342 m), à l'est le vallon de Colombrons (2 070 m). Au nord de la cime de Tavel (2 795 m) à la Tête Margiole (2 852 m), la crête est à une altitude moyenne de 2 750 m. À l'ouest, de la cime de Tavel au mont Saint-Sauveur (2 711 m) l'altitude moyenne est de 2 600 m. Au sud, du mont Saint-Sauveur au vallon de Colombrons l'altitude moyenne est de 1 600 m. À l'est, du vallon de Colombrons à la Tête Margiole l'altitude moyenne est de 2 500 m.

Les pâturages se situent en rive gauche du vallon Mercière et du vallon de Tavel, en montant de Molières

ou du col de Salèse, en traversant le vallon de Colombrons. Les alpages sont limités au niveau de l'étage supérieur, entre 2 100 m et 2 300 m au pied des sommets du Giegn et des Portettes, près des lacs de Tavel (2 235 m) et de Scluos (2 132 m). Cette zone n'est pas une unité pastorale. La montée à l'estive est graduelle, soit de la Tinée (vallon de Molières), soit de la Vésubie (col de Salèse), pour un bétail local élevé dans les basses vallées.

Il n'y a pas d'anachronisme entre une occupation pastorale pratiquée dans le passé avec celle que l'on connaît aujourd'hui, lorsqu'il s'agit d'exploiter une zone d'alpage qui a présenté et qui présente toujours les mêmes conditions liées à l'altitude, à la topographie, au climat, à l'environnement, aux accès et à l'espace pâturable.

L'occupation pastorale dans la montagne morcelée du Mercantour tient à ce précepte : « D'ici on va là et de là on va ici. » C'est simple, c'est logique, c'est le pastoralisme.

Henri Geist

Cercle d'histoire et d'archéologie des Alpes-Maritimes